



CONTRAT CADRE SIEA 2018

EuropeAid/138778/DH/SER/Multi

Lot 1: Gestion durable des ressources naturelles et résilience

Évaluation des effets des opérations 2018 mises en œuvre par le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNPGCA)

RAPPORT FINAL

Contrat No. FED/2018/401-367

COWI



Un projet mis en œuvre par
COWI

SEPT 2019

DELEGATION DE LA COMMISSION EUROPEENNE AU NIGER

FWC SIEA 2018 – EUROPEAID/138778/DH/SER/MULTI

LETTER OF CONTRACT:

Évaluation des effets des opérations 2018 mises en œuvre par le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA)

RAPPORT FINAL D'ÉVALUATION

Rapport préparé par l'IRAM

The logo for IRAM, featuring the word "iram" in a lowercase, sans-serif font. The letter "i" is green, and the letters "r", "a", and "m" are black.

Equipe d'Évaluation : IRAM et Prospect

The logo for IRAM, featuring the word "iram" in a lowercase, sans-serif font. The letter "i" is green, and the letters "r", "a", and "m" are black.

Henri Leturque – Chef d'Équipe, expert Sécurité Alimentaire

Tristan Le Cotty – Economiste

Aminou Tassiou – Expert Agro-Economiste

Bodé Sambo – Expert GRN et Pastoralisme

Avec l'appui de Denis Michiels

The logo for COWI, featuring the word "COWI" in a large, bold, orange, sans-serif font.

Avertissement:

Le contenu de ce rapport relève de la seule responsabilité du Contractant et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union Européenne.

Table des matières

Liste des Acronymes Utilisés	i
Résumé	iii
Executive Summary	iiix
1 Introduction	1
1.1 Eléments de contexte de l'évaluation	15
1.2 Périmètre et objectifs de l'évaluation	15
1.2.1 Champ de l'évaluation	15
1.2.2 Objectifs et pilotage de l'évaluation	16
1.3 Questions d'évaluation	16
1.4 Risques identifiés et mesures d'atténuation adoptées	19
2 Analyse des questions d'évaluation	20
2.1 Q1: Pertinence de la stratégie et programmation au niveau central	20
2.1.1 Stratégie, planification, et orientations en matière de ciblage	20
2.1.2 Niveau de complémentarité entre opérations	32
2.1.3 Coordination avec les autres intervenants et degré d'harmonisation	34
2.1.4 Mise en œuvre de recommandations issues de précédentes évaluations	38
2.2 Q2: Qualité de la préparation opérationnelle	38
2.2.1 Arrangements institutionnels au sein du DNP-GCA	38
2.2.2 Mobilisation des ressources	39
2.2.3 Préparation des opérations	40
2.3 Q3: Efficacité du ciblage	45
2.4 Q4: Performance de l'exécution des opérations	29
2.4.1 Niveau d'exécution et respect du calendrier de mise en œuvre	51
2.4.2 Autres aspects relatifs à l'exécution des opérations	52
2.4.3 Efficacité de la chaîne logistique et financière	54
2.4.4 Analyse de l'efficacité de la gestion des opérations	55
2.5 Q5: Qualité du suivi technique et financier	56
2.5.1 Suivi de l'exécution opérationnelle	57
2.5.2 Rapportage technique et financier.	58
2.5.3 Efficacité du système de suivi à apprécier les effets immédiats des opérations	60
2.6 Q6: Appréciation des résultats et les effets	60
2.6.1 Degré d'atteinte des cibles en termes de nombre de bénéficiaires directs	60
2.6.1 Appréciation des bénéfices pour la sécurité alimentaire immédiate des bénéficiaires	61
2.6.2 Appréciation des effets sur les dynamiques sociales, les stratégies socio-économiques, et la préservation du capital des bénéficiaires	65
2.6.3 Effets des opérations sur les prix et les marchés	68
2.6.4 Appréciation des effets de long terme	69
3 Conclusions et Recommandations	71
3.1 Conclusions	71
3.1.1 Considérations générales	71
3.1.2 Considérations spécifiques à chaque opération	72
3.1.3 Questions transversales	74
3.1.4 Réflexions méthodologiques au sujet de l'évaluation	75
3.2 Recommandations	75
3.2.1 Orientations stratégiques des opérations	75
3.2.2 Planification et préparation des opérations	77
3.2.3 Exécution et contrôle des opérations	77

Annexes

Annexe 1 : Liste des personnes interrogées	71
Annexe 2 : Liste des documents consultés	86
Annexe 3 : Logique d'intervention des Opérations	90
Annexe 4 : Matrice d'Évaluation	90
Annexe 5 : Ciblage géographique de la DGC	90
Annexe 6 : Evolution de la couverture global de la VPMC et ciblage géographique en 2018	102
Annexe 7 : Organigramme du DNP-GCA	103
Annexe 8 : Fiches synthétiques des Notes de cadrage des Opérations du DNP-GCA en 2018	104
Annexe 9 : Diagnostic institutionnel relatif à l'Opération de DGC	109
Annexe 10: Calendrier prévisionnel de mise en œuvre du plan de soutien	111
Annexe 11: Suivi des recommandations issues de l'évaluation de 2017	112
Annexe 12: Suivi des livraisons des vivres par l'OPVN auprès des communes pour la DGC et la VPMC	115
Annexe 13 : Niveau exécution et de recouvrement des ventes opérées dans le cadre de la VPMC	117
Annexe 14: Analyse des prix d'achat pour la reconstitution de la RAS et du SNS	118
Annexe 15: Démarche statistique mobilisée pour la conduite de l'enquête ménage et le traitement des données.	1189
Annexe 16: Modélisation des effets de DGC et des VPM du DNP-GCA	126

Liste des Tableaux et Figures

Figure 1 : Représentation schématique du ciblage de la DGC au niveau communal	
	Erreur ! Signet non défini.
Figure 2: Couverture de la DGC par village ciblés dans le département de Dakoro	
	Erreur ! Signet non défini.
Figure 3: Ciblage géographie et quantité d'Aliment mis en vente relativement au déficit fourrager estimé.	
	Erreur ! Signet non défini.
Figure 4 : Synergies et complémentarité entre interventions telles que conçues vis à vis de leurs groupes cible	
	Erreur ! Signet non défini.
Figure 5: Coordination entre DGC menée par la CCA et autres acteurs en cas d'intervention conjointe au niveau communal	
	Erreur ! Signet non défini.
Figure 6 : Evolution des quantités de vivres disponibles au niveau de la RAS et du SNS en 2018	
	Erreur ! Signet non défini.
Figure 7 : Possession de bétail (UBT) par les acheteurs de la VPMAB	
	Erreur ! Signet non défini.
Figure 8: Niveau d'exécution des opérations	
	Erreur ! Signet non défini.
Figure 9: Calendrier de mise en œuvre des opérations	
	Erreur ! Signet non défini.
Figure 10 : Quantités et prix d'achats pour la VPMC – premier achat.	63
Figure 11 : Effets locaux des VPMC et DGC sur les prix alimentaires sur les marchés locaux	68
Figure 13: Effets simulés (Modèle de type équilibre partiel) des VPMC dans le cas du village connecté à un grand marché	69
Tableau 1: Opérations couvertes par le champ de l'évaluation	16
Tableau 2: Questions d'évaluation	17
Tableau 3 : Analyse de la pertinence de la distribution de farines infantiles fortifiées en complément e la DGC	23
Tableau 4: Analyse des choix stratégiques et opérationnels relatifs à la VPMC vis à vis de ses objectifs.	27
Tableau 5 : Représentons synthétique des rôles des principaux acteurs vis à vis des opérations évaluées	39
Tableau 6: Dates en montants (FCFA) des dotations de l'Etat à l'OPVN en 2018	40
Tableau 7: Dates de lancement des opérations relativement aux indications du PS	41
Tableau 8 : Caractéristiques de ménages ciblés et non ciblés dans les villages bénéficiaires de DGC	46
Tableau 9: Profil socio-économique des ménages acheteurs et non acheteurs au sein de village où des acheteurs ont été enquêtés.	48
Tableau 10 :Nombre de bénéficiaires directs de chaque opération	61
Tableau 11: DGC - Comparaison des moyennes entre villages bénéficiaires/témoins et ménages bénéficiaires/témoins	62
Tableau 12 : VPMC - Comparaison des moyennes entre villages bénéficiaires/témoins et ménages bénéficiaires/témoins	63

Tableau 13: Comparaison de la soudure des acheteurs et non acheteurs de VPMAB (au sein des villages d'acheteurs)	64
Tableau 14: Comparaison de la soudure des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires de CFW (au sein de villages bénéficiaires)	65
Tableau 15: DGC, redistribution et solidarités alimentaires au sein des villages	66
Tableau 16: DGC, migrations internes liées au travail et travail chez des tiers	66
Tableau 17: VPMC, redistribution et solidarités alimentaires au sein des villages	67

Liste des Acronymes Utilisés

AàP	Appel à Propositions
AB	Aliments du Bétail
ACF	Action Contre la Faim
CCA	Cellule Crises Alimentaires
CEC	Comité Elargi de Concertation
CFS	Cellule Filets Sociaux
CFW	Cash for Work pour la récupération des terres
CH	Cadre Harmonisé
CICR	Comité International de la Croix Rouge
CIO	Comité Interministériel d'Orientation
COGES	Comités de Gestion
CR/PGCA	Comité Régional de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires
CRC	Comité Restreint de Concertation
CRS	Contrat de Réforme Sectorielle
CS-GTE	Cadre Stratégique Gestion Durable des Terres
CSR	Comité Sous Régional
DDC	Coopération Suisse
DDE	Direction Départementale de l'Environnement
DGC	Distribution Gratuite Ciblée de Céréales
DN	Direction Nationale de la Nutrition
DNP-GCA	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires, pastorales et nutritionnelles
DRE	Direction Régionale de l'Environnement
DRS	Direction Régionale de la Santé
DUE	Délégation de l'Union Européenne
ECHO	Direction Générale pour la Protection Civile et les Opérations d'Aide Humanitaire de la Commission Européenne
EVIAM	Enquête sur la Vulnérabilité à l'Insécurité Alimentaire des Ménages
FAO	Organisation Mondiale pour l'Alimentation
FCD	Fonds Commun des Donateurs
FOSEL	Fonds de Soutien à l'Elevage
HCI3N	Haut-Commissariat à l'Initiative 3 N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens »
HEA	Household Economy Analysis - Analyse de l'Economie des Ménages
IAM	Insécurité Alimentaire Modérée
IAS	Insécurité Alimentaire Sévère
ITV	Indicateur de Tranche Variable
MAGEL	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MAH/GC	Ministère de l'Action Humanitaire / Gestion des Crises
MAM	Malnutrition Aigüe Modérée

MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
MC	Ministère du Commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation de Producteurs
OPVN	Office de Produits Vivriers du Niger
OSV	Observatoire de Suivi de la Vulnérabilité
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCMA	Prise en Charge de la Malnutrition Aigüe
PDC	Plan de Développement Communal
PDM	Post Distribution Monitoring
PS	Plan de Soutien
PF	Point Focal
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PO	Plan Opérationnel
PRAPS	Programme Régional d'Appui au Pastoralisme
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RAS	Réserve Alimentaire Stratégique
RECA	Réseau des Chambres d'Agriculture
RRA	Revue Après Action
S&E	Suivi et Evaluation
SANAD	Sécurité Alimentaire et Agriculture Durable
SAP	Système d'Alerte Précoce
SCAP-RU	Système Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponse d'Urgence
SIMA	Système d'Information sur les Marchés Agricoles
SIMB	Système d'Information sur les Marchés de Bétail
SNALAPP	Stratégie Nationale d'Achats Locaux auprès de Petits Producteurs
SNS	Stock National de Sécurité
SP/DNPGCA	Secrétaire Permanent /DNPGCA
SPR	Secrétaire Permanent Régional
T / MT	Tonnes
TDR	Termes de Référence
TMS	Tonnes de Matière Sèche
UBT	Unité de Bétail Tropical
VPMAB	Vente d'Aliments du Bétail à Prix Modéré
VPMC	Vente à Prix Modéré de Céréales

Résumé Exécutif

1. Périmètre, objectifs de l'évaluation, et méthodologie adoptée

Le Plan de Soutien 2018 du Gouvernement et de ses partenaires a prévu d'intervenir en faveur des groupes de population en insécurité alimentaire et nutritionnelle (une cible totale de 1.624.000 personnes en Insécurité Alimentaire Sévère (IAS) et 2 238 000 personnes en Insécurité Alimentaire Modérée (IAM)) en combinant des actions de prévention, d'urgence et de réhabilitation. Parmi l'ensemble des 14 opérations prévues¹ dans le cadre du Plan de Soutien du Dispositif de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA), 5 font l'objet de cette évaluation :

	Nombre de ménages visés	Budgets prévus (FCFA)
Opération de Distribution Gratuite Ciblée de Céréales (DGC)	142 000	13 000 000 000
Opération de Vente à Prix Modéré de Céréales (VPMC)	150 000	20 000 000 000
Opération de Vente à Prix Modéré d'Aliment Bétail (VPMAB)	120 000	1 258 000 000
Opération de récupération des terres (CFW) 2018	30 000	600 000 000
Opération d'Achats Locaux auprès des Petits Producteurs pour la reconstitution du Stock National de Sécurité (SNS)	10 000 Tonnes	2 500 000 000

Il s'agit d'évaluer leur exécution de façon indépendante, en termes de définition stratégique, de planification, de gestion opérationnelle et d'effets produits pour les populations² et, sur cette base, d'en tirer les enseignements et de formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles pour les futures interventions et plus largement pour alimenter la réflexion et prise de décision sur les politiques nationales de sécurité alimentaire et développement agricole durable. Elle a une double vocation de redevabilité des acteurs et d'apprentissage.

Les parties prenantes concernées par cette évaluation sont l'ensemble des structures opérationnelles du DNP-GCA et leurs représentations régionales, les autres services de l'Etat concernées (OPVN³, HCI3N⁴, MAGEL⁵, MC⁶), les partenaires de mise en œuvre, les PTF (Partenaires Techniques et Financiers), mais aussi les bénéficiaires, les collectivités locales, etc. L'évaluation a été pilotée par un comité regroupant les principales parties prenantes sous la coordination de la chargée de programmes en sécurité alimentaire de la Délégation de l'Union Européenne (DUE), chef de file des partenaires du DNP-GCA signataires de l'Accord-cadre Etat-Partenaires.

Les questions d'évaluation ont été catégorisées selon 6 grands thèmes, présentés ci-dessous.

Questions d'évaluation	Critères d'évaluation
Q1: Pertinence de la stratégie et programmation au niveau central	Pertinence / cohérence
Q2: Qualité de la préparation opérationnelle	Pertinence / efficacité
Q3: Efficacité du ciblage	Pertinence / efficacité
Q4: Performance de l'exécution des opérations	Efficacité / efficience
Q5: Qualité du Suivi technique et financier	Pertinence / efficience
Q6: Appréciation des résultats et les effets	Durabilité et principaux effets

¹ Ensemble auquel s'ajoutent (1) le renforcement des systèmes d'information sur la situation alimentaire, nutritionnelle et de veille pastorale, (2) le renforcement des capacités de Coordination nationale des activités, (3) le suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan de soutien.

² Bénéficiaires mais aussi non bénéficiaires directs

³ Office des Produits Vivriers du Niger

⁴ Haut-Commissariat à l'Initiative 3N

⁵ Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

⁶ Ministère du Commerce

L'évaluation a adopté une méthode mixte reposant sur (1) l'analyse de la documentation stratégique, opérationnelle et de suivi et évaluation existante ; (2) la conduite d'entretiens auprès d'acteurs clés à Niamey et dans trois régions (Maradi, Zinder, et Dosso), 10 départements, et 20 communes réparties dans ces régions ; (3) une enquête quantitative auprès d'un échantillon de 1550 ménages bénéficiaires et non bénéficiaires des opérations évaluées dans les départements de Dakoro et Guida-Roundji de la région de Maradi et (4) un travail de modélisation portant notamment sur l'opération de VPMC.

Compte tenu du large éventail des thèmes à traiter dans les termes de référence (TdR), il a été jugé nécessaire d'éviter un élargissement supplémentaire du champ d'analyse et d'adopter un traitement transversal de la problématique des zones couvertes par l'état d'urgence, uniquement pour les questions de stratégie et de planification opérationnelle, à travers des entretiens avec des acteurs clés à Niamey.

2. Principales conclusions de l'évaluation

Malgré les contraintes multiples auxquelles doit faire face le DNP-GCA et un volume d'opération important conduit avec relativement peu de ressources dédiées à son exécution, certaines évolutions témoignent d'une capacité d'apprentissage et d'innovation importante du DNP-GCA : (1) la complexité et la diversité des partenariats impliqués à chaque étape de la planification, la coordination, la préparation, la mise en œuvre et le suivi d'opérations en nombre et en technicité croissante ; (2) les évolutions institutionnelles (ex : déconcentration avec la création des SPR, centralisation de la fonction suivi et évaluation au niveau du SP⁷/DNP-GCA , ...) ou techniques (introduction puis internalisation du PDM⁸ pour le suivi de la DGC, diversification des rations, pilote farines infantiles, achats locaux pour la reconstitution du SNS⁹, etc...) ; (3) les progrès réalisés en matière d'anticipation de certaines étapes clés (ex : préparation du PS, ébauche de calendrier d'exécution pour certaines opérations...).

Considérations générales

- Pertinence globale**

 - Toutes les opérations répondent à des enjeux bien identifiés, mais poursuivent des objectifs imprécis en termes d'effets visés et trop théoriques¹⁰, compte tenu des stratégies d'intervention adoptées, notamment vis-à-vis du ciblage des groupes prioritaires. Le ciblage géographique (choix des zones d'intervention et/ou intensité de l'intervention au niveau de chaque zone couverte) dont le lien avec le diagnostic des besoins est faible et nettement influencé par des considérations socio-politiques. Les deux éléments précédents, mais aussi la diversité des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des opérations et les difficultés de coordination associées, réduisent la pertinence spécifique des opérations et limitent la possibilité d'une complémentarité réelle et concrète entre elles vis à vis des différentes formes de vulnérabilité auxquelles s'adresse le Plan de Soutien.
- Efficacité et efficience globales**

 - L'exécution des opérations s'appuie sur bon niveau de financement en 2018, disponible à temps (en dehors de la VPMC), mais le DNP-GCA fait face à changement de modèle de financement majoritaire¹¹ des opérations dont les risques apparaissent encore mal maîtrisés. Le DNP-GCA dispose d'une bonne capacité de coordination d'acteurs multiples, et de partenariats globalement bien gérés malgré leur grand nombre, à l'exception des relations avec certains acteurs privés (certaines ONGs, fournisseurs de farines, RECA...). Une bonne performance en matière d'exécution des opérations en 2018 compte tenu des moyens mobilisés ainsi qu'un timing d'exécution qui s'est beaucoup amélioré, avec encore des progrès possibles

⁷ Secrétariat Permanent

⁸ Post Distribution Monitoring

⁹ Stock National de Sécurité

¹⁰ Le lien entre les démarches de ciblage géographique et individuel, d'une part, et le groupe cible prioritaire (les populations en insécurité alimentaire sévère), d'autre part, n'est pas direct (et ne peut pas l'être compte tenu de la difficulté pratique à identifier les ménages en insécurité alimentaire sévère conjoncturelle)

¹¹ Avec le passage à l'aide budgétaire sectorielle, il n'y a plus de contrainte (condition spécifique) pouvant "obliger" le gouvernement à mettre les crédits budgétaires à la disposition effective et à temps du DNP-GCA.

voire nécessaires (notamment pour les VPMAB et achats locaux). Malgré certaines améliorations, un dispositif de suivi et évaluation peu performant en matière de suivi en temps réel et de mesure des effets. Malgré des améliorations au sujet de certaines opérations (ex. PDM DGC et autres en cours suite au diagnostic S&E), le système du suivi et évaluation répond davantage à des enjeux de redevabilité administrative et financière auprès des donateurs qu'à des objectifs de mesure des effets et d'amélioration de la mise en œuvre des opérations auprès des bénéficiaires.

Considérations spécifiques à chaque opération

Distribution Gratuite Ciblée

- Une tendance à l'ajustement de la couverture globale à la conjoncture est observée depuis 2015, mais le ciblage géographique (1) privilégie régulièrement les mêmes communes d'année en année (utilisation structurelle d'un instrument de réponse à une situation conjoncturelle) et (2) demeure trop large. Par ailleurs, une corrélation trop réduite entre les populations ciblées d'après le diagnostic ayant conduit à établir les cibles conjointes¹² et le nombre de ménages effectivement couverts conduit à une couverture communale très inégale. La DGC a atteint un bon niveau d'exécution malgré des moyens limités, et le timing d'exécution s'est nettement amélioré.
- Les ménages ciblés ont des profils socioéconomiques plus vulnérables que ceux de la moyenne de la population rurale de notre échantillon, mais de nombreuses populations éligibles ne bénéficient pas des appuis du fait d'une répartition inappropriée entre et au sein des communes et malgré une couverture globale correspondant aux objectifs du PS.
- Des effets positifs mais limités sont observés sur la consommation alimentaire et les stratégies en soudure des populations bénéficiaires, qui s'appuient sur, voire facilitent les mécanismes de solidarité interne aux communautés rurales.

Pilote distribution de farines infantiles

- L'opération est pertinente vis-à-vis d'un objectif de prévention de la malnutrition infantile et de soutien au développement d'une filière nationale de production de farines infantiles. Opportunités associées (notamment sensibilisation et dépistage) pas suffisamment exploitées.
- Les effets sont sans doute très limités au regard de la qualité médiocre de l'exécution.
- La durabilité est à risque compte tenu des enjeux associés au financement de l'opération.

Ventes de Céréales à Prix modéré

- Le ciblage géographique est faible (en dehors du phasage en 2018), guidé par des objectifs (opérationnels) peu précis, et les volumes mis en vente très peu différenciés entre communes, ce qui est peu cohérent avec les objectifs affichés de l'opération.
- Les retards dans les achats pénalisent fortement l'efficacité de l'opération en raison de prix plus élevés.
- Absence de suivi opérationnel et de système de suivi des effets et des impacts.
- Les bénéficiaires directs ne sont pas les populations les plus pauvres et le ciblage géographique ainsi que des contraintes de distances au sein des communes privent l'accès aux VPMC à de nombreuses populations cibles telles que définies dans la note de cadrage. Des effets locaux et ponctuels sur les prix en soudure ainsi que des effets positifs sur la solidarité intracommunautaire qui bénéficient aux populations les plus vulnérables.
- Absence de conclusions robustes sur les effets à long terme sur les prix et la production agricole.

Achats Locaux

¹² Population cibles de la DGC inscrites dans le PS et déclinées au niveau communales dans le Plan Opérationnel

- Cohérence interne et externe avec les engagements formulés par l'I3N ainsi qu'une contribution effective et croissante à la reconstitution du SNS.
- Beaucoup d'efforts de coordination technique et opérationnelle des achats locaux, couplés d'efforts de capitalisation notables et approfondis.
- Des retards dans les achats et surtout dans les paiements.
- Absence de suivi des effets sur les producteurs, alors qu'il existe des risques d'effets négatifs sur les revenus des producteurs et sur les relations entre producteurs et OP/faïtières liés aux retards de paiement, faisant également porter un risque sur la pérennisation de la modalité.

Cash for Work – Récupération des Terres

- La conception et la mise en œuvre de l'opération ne permet pas de poursuivre simultanément ses deux objectifs : (1) permettre aux ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire de disposer de revenus leur permettant d'accéder à l'alimentation et (2) créer un système productif ou environnemental favorable au développement d'activités génératrices de revenus pour les populations environnantes.
- Insuffisance de coordination stratégique, mais surtout opérationnelle au-delà de l'harmonisation des montants.
- Multiplicité des opérateurs et manque de rigueur dans le suivi et le contrôle.
- Absence de ciblage individuel. Les analyses indiquent que les ménages bénéficiaires seraient moins vulnérables que les non bénéficiaires au sein des villages.
- Pas d'évidence d'effets positifs sur la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires.
- Absence de mise en valeur et durabilité probablement limitée des terres «récupérées».

Vente d'Aliment du Bétail à Prix Modéré

- L'intégration de plus en plus fréquente de l'AB (Aliment du Bétail) dans les modes de conduite des élevages nigériens renforce la pertinence de mesures visant à en faciliter l'accès en période de soudure pastorale en cas de déficit fourrager marqué. Pour autant, fragilité du diagnostic, du lien entre diagnostic et ciblage géographique des opérations en 2018 et difficulté à prendre en compte la mobilité des troupeaux.
- La déconcentration des points de vente représente une valeur ajoutée de l'opération, mais manque de réalisme des critères de ciblage des ménages, tant sur le plan technique que sur le plan de la coordination entre programmes mis en œuvre par le ministère de l'élevage.
- Achats précoces mais démarrage des ventes trop tardif, notamment lié avec des délais de mise en place des stocks au niveau des points de vente secondaires et de lancement des opérations par les agents de l'Élevage et les Gouverneurs.
- Proportion importante (20% en 2018) d'invendus et manque de suivi de leur utilisation ultérieure.
- Les ménages bénéficiaires sont clairement moins vulnérables que les ménages non bénéficiaires.
- Des effets localisés sur les marchés sont mentionnés par les acteurs, occasionnant la réduction significative voire l'arrêt des commercialisations privées. Les risques d'impacts négatifs sur la filière ne sont pas négligeables.

3. Principales recommandations

Seules les recommandations jugées les plus importantes sont présentées dans ce résumé.

Ensemble des opérations

QUI : GTI ET
INSTITUTION
RESPONSABLE PAR
OPERATION

Clarifier la formulation des objectifs, l'identification des groupes cibles prioritaires de chaque opération, et des effets escomptés (et mesurables) sur ces groupes cibles afin de mieux identifier les possibilités de complémentarités (notamment en matière de ciblage géographique et, pour certaines opérations de ciblage des ménages) et synergies effectives entre opérations.

QUI : Cab PM, DIR
M&E DNP-GCA

Organiser une évaluation prospective et stratégique du DNP-GCA, notamment focalisée sur les enjeux associés (1) à l'évolution du contexte : évolutions

démographiques en cours et à venir, évolutions de la vulnérabilité et d'accès liés aux évolutions du contexte sécuritaire, évolution de la vulnérabilité liée aux changements climatiques (épisodes climatiques violents), évolution de la vulnérabilité liée aux migrations internes et régionales et à l'urbanisation et (2) sur l'approfondissement de l'analyse de la complémentarité entre l'ensemble des opérations impliquant le DNP-GCA.

QUI : Cab
PM/DUE/Ministère des
Finances

Instruire un dialogue politique de haut niveau permettant de préciser les règles de mobilisation des fonds pour le financement des opérations du DNP-GCA.

DGC

QUI : DNP-GCA / CCA

Recentrer l'objectif de la DGC sur l'assistance aux populations de zones en situation de vulnérabilité conjoncturelle transitoire, en complémentarité, avec les autres opérations davantage orientées vers la réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire chronique et la résilience (Filets Sociaux, CFW), et sur l'écrêtement des pics de prix des produits alimentaires en soudure (VPMC).

Farines infantiles

QUI : CCA

Poursuivre l'opération pilote tout en approfondissant les conditions de sa mise à l'échelle, tant sur le plan du financement de l'opération, sur le développement de la production nationale de farines infantiles, que sur la mise en œuvre d'actions associées (sensibilisation aux PMI favorables à la nutrition, dépistage) visant à renforcer l'efficacité et la pertinence globale de l'opération.

VPMC

QUI :
DNP-GCA/OPVN/CIO

Clarifier et réorienter l'objectif de l'opération vers l'écrêtement de pics de prix alimentaires en soudure. En lien avec cet objectif, préciser les déclencheurs et modalités de calcul des volumes cibles mis en vente par commune, ainsi que les orientations données aux communes pour la mise en vente.

Il apparaît prioritaire d'améliorer durablement l'efficacité de l'opération, deux orientations stratégiques pourraient être poursuivies à cet effet : (1) définir et mettre en œuvre une procédure de réévaluation périodique des prix de vente, tenant compte des évolutions tendancielle de prix, (2) la conduite d'une réflexion stratégique et d'opérations pilotes en matière d'achats à termes.

Achats Locaux

QUI : CCA/OPVN

Réduire les délais de paiement auprès des faitières. Au-delà du règlement des contraintes de disponibilité des fonds de l'opération à la CCA et à l'OPVN, plusieurs actions sont à poursuivre : (1) analyse et règlement des causes de délais administratifs au niveau de la CCA et de l'OPVN ; (2) contractualisation avec des banques crédibles pour effectuer les paiements rapidement aux faitières ; (3) intégration des délais de paiement dans les calendriers d'exécution.

CFW

QUI :
DNP-GCA/CCA/CFW

Il apparaît nécessaire de réduire les contradictions associées aux deux objectifs combinés de l'opération : (1) *permettre aux ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire de disposer de revenus leur permettant d'accéder à l'alimentation* et (2) *créer un système productif ou environnemental favorable au développement d'activités génératrices de revenus pour les populations environnantes*.

Aussi, il est recommandé d'inscrire l'opération de CFW pour la récupération des terres dans une logique pluriannuelle, facilitant le démarrage précoce des travaux et le ciblage des ménages bénéficiaires directs sur des critères de vulnérabilité, tout en réaffirmant l'objectif de renforcement durable de la productivité des terres. Cette option éloignerait l'opération du mandat de la CCA et pourrait, à moyen terme, avoir des implications en matière de partage des responsabilités vis à vis de la conduite de l'opération entre cellules du DNP-GCA.

VPMAB

QUI: MAGEL, avec la
participation de la CCA

Formaliser une stratégie nationale de gestion des crises pastorales, précisant les différents instruments mobilisables, ainsi que les conditions (ampleur du déficit fourrager annuel, stocks disponibles, volumes des engagements sécurisés de la part d'autres partenaires, etc.) de déclenchement des appuis du DNP-GCA à la mise en œuvre des programmes nationaux de VPMAB compte tenu des éléments

déterminants de leur valeur ajoutée et de complémentarité (disponibilité précoce, déconcentration des points de vente). Concernant l'alimentation du bétail, l'élaboration de cette stratégie devrait s'appuyer sur une analyse approfondie du fonctionnement et des perspectives de développement des filières d'aliments du bétail.

Executive Summary

1. Scope, objectives of the evaluation, and methodology adopted

The 2018 Support Plan (SP) of the Government and its partners programmed to support the population groups in food and nutritional insecurity (a total target of 1.624.000 people in Severe Food Insecurity (SFI) and 2,238,000 people in Moderate Food Insecurity (MFI)) by combining prevention, emergency and rehabilitation actions. Of the 14 operations planned¹³ as part of the Support Plan of the Prevention and Management of Food Crises Directorate (DNP-GCA), 5 were covered by this evaluation:

	Households targeted	Planned budget (FCFA)
Targeted Free Cereal Distribution operation (TCD)	142 000	13 000 000 000
Moderate Price Cereal Sales operation (MPCS)	150 000	20 000 000 000
Moderate Price Livestock Feed Sales operation (MPLFS)	120 000	1 258 000 000
Cash for Work – Land Reclamation - operation (CFW)	30 000	600 000 000
Local Grain Purchase to supply the national grain stock (LGP)	10 000 Tonnes	2 500 000 000

The aim is to independently evaluate these 5 operations, in terms of strategic definition, planning, operational management and results on target populations and, on that basis, to learn and make strategic and operational recommendations for future interventions. More broadly, the aim is to inform thinking and decision-making on national food security policies and sustainable agricultural development. It has a dual purpose of accountability and learning.

Stakeholders concerned by this study are all the DNP-GCA (Food Crises Prevention and Management National System) operational structures and their regional representations, other relevant national institutions (OPVN¹⁴, HCI3N¹⁵, MAGEL¹⁶, MC¹⁷), implementing partners, Technical and Financial Partners, but also beneficiaries, local authorities, etc. The evaluation was steered by a committee of key stakeholders under the coordination of the Food Security Program Officer of the Delegation of the European Union (DEU), leader of the DNP-GCA partners (signatories State-Partner framework agreement). The evaluation questions were categorized according to 6 main themes, presented below.

Evaluation Questions	Evaluation Criteria
Q1: Relevance of the strategy and programming at central level	Relevance / Coherence
Q2: Quality of operational preparedness	Relevance / Effectiveness
Q3: Targeting Effectiveness	Relevance / Effectiveness
Q4: Operational implementation quality	Effectiveness / Efficiency
Q5: Quality of technical and administrative M&E	Relevance / Efficiency
Q6: Results and outcomes	Sustainability and Results

The evaluation adopted a mixed approach based on (1) analysis of existing strategic, operational and monitoring and evaluation documentation; (2) conducting interviews with key stakeholders in Niamey and three regions (Maradi, Zinder, and Dosso), 10 departments, and 20 municipalities distributed in these regions; (3) a quantitative survey of a sample of 1550 beneficiary and non-beneficiary

¹³ Together with (1) the strengthening of information systems on the food, nutrition and pastoral situation, (2) the strengthening of the capacities of National Coordination of activities, (3) the monitoring and evaluation of the implementation of implementation of the support plan

¹⁴ National Grain Storage Agency

¹⁵ 3N Initiative High Commission

¹⁶ Ministry of Agriculture and Livestock

¹⁷ Ministry of Trade

households of the operations evaluated in the departments of Dakoro and Guida- Roundji of the Maradi region; and (4) a modelling work, notably on the operation of MPCCS. Given the wide range of topics to be addressed in the Terms of Reference (ToR), it was considered necessary to avoid further widening of the scope of analysis and to adopt a cross-cutting approach to the specific issue of areas covered by the state of emergency, focusing on strategy and operational planning, through interviews with key stakeholders in Niamey.

2. Main conclusions of the evaluation

Despite the multiple constraints faced by the DNP-GCA and a large volume of operations conducted with relatively few resources dedicated to its implementation, some evolutions demonstrate the important learning and innovation capacity of the DNP-GCA: (1) the complexity and diversity of partnerships involved at each stage of planning, coordination, preparation, implementation and monitoring, of operations in increasing numbers and technicality; (2) institutional changes (e.g. deconcentration of the DNP-GCA with the creation of the SPRs, centralization of the monitoring and evaluation function at the PS / DNP-GCA level, etc.) or technical (introduction and then internalization of the PDM to monitor the TCD, diversification of the food rations, infant flour pilot distribution, local purchases for NSS¹⁸ replenishment, etc.); (3) progress made in anticipating certain key milestones (e.g. preparation of the SP, draft work plan for certain operations, etc.).

Cross-cutting conclusions

Overall relevance

- All operations respond to well-identified issues, but pursue imprecise objectives in terms of intended and overly theoretical effects, taking into account the intervention strategies adopted, particularly with regard to targeting of priority groups. Geographical targeting (choice of areas of intervention and / or intensity of intervention in each area covered) whose link with the needs diagnosis is weak and clearly influenced by socio-political considerations. The two preceding elements, but also the diversity of the actors involved in the implementation of the operations and the associated coordination difficulties, reduce the specific relevance of the operations and limit the possibility of a real and concrete complementarity between them with respect to the different forms of vulnerability addressed by the Support Plan.

Overall efficiency and effectiveness

- The execution of the operations builds on a good level of financing in 2018, available on time (except for the MPCCS), but risks associated to ongoing changes of the DNP-GCA dominant financing model appear to be still poorly controlled. The DNP-GCA effectively coordinates multiple actors, and - with the exception of relations with some private actors (some NGOs, flour suppliers, RECA¹⁹ ...) - partnerships are generally well managed despite their large number. The operations execution rate with high in 2018, considering the resources mobilized as well as a much improved timing of execution - although a remaining scope for progress on this front (in particular for the MPLFS and local purchases). Despite improvements, the monitoring and evaluation system is still weak both for real-time monitoring and impact measurement. Despite improvements for some operations (e.g. TCD PDM and others underway as a result of a M&E diagnostic study), the M&E system rather responds to administrative and financial accountability to donors issues than objectives oriented towards results measurement and improvement in the implementation of operations.

Considerations specific to each operation

Targeted Free Cereal Distribution

- A trend towards adaptation of operation coverage to conjuncture has been observed since 2015, but geographical targeting (1) regularly focuses on the same municipalities from year to year (chronic use of an instrument meant to respond to an emergency situation) and (2) remains too large. Moreover, a weak correlation between target populations according to the diagnosis at

¹⁸ National Security Stock

¹⁹ Agriculture Chambers Network

communal level and the number of households actually covered leads to a very uneven communal coverage. The TCD achieved a good level of execution despite limited resources, and the timing of implementation has improved significantly over the years.

- Targeted households have socioeconomic profiles of more vulnerable groups than that of the average rural population in our sample, but many eligible populations do not benefit from the TCD because of inappropriate distribution between and within communes and despite an overall coverage level corresponding to the objectives of the SP.
- Positive but limited results were observed on food consumption and livelihood strategies of beneficiary populations. These results rely on and fuel solidarity within rural communities.

Pilot distribution of infant flours

- The operation is relevant to prevention child malnutrition and to the development of national capacities of production of infant flours. Associated opportunities (including awareness raising and nutritional screening) were not sufficiently exploited.
- Results on malnutrition are probably very limited compared to the poor quality of the implementation.
- Sustainability is at risk given the challenges associated with financing the operation.

Moderate Price Cereal Sales

- Geographical targeting is weak (beyond concentration of the 2 out of 7 phases on most vulnerable municipalities in 2018), guided by unclear objectives, and sales volumes are not much differentiated between municipalities, which is inconsistent with the stated objectives of the operation.
- Delays in purchases significantly affect the efficiency of the operation due to higher prices.
- Lack of operational monitoring system and of results and impacts measurement.
- Direct beneficiaries are not the poorest populations and geographical targeting as well as distance constraints within municipalities limit access to MPCs to many target populations as defined in the guiding documents. Our results suggest local and temporary effects on food prices during the lean season as well as positive effects on intra-community solidarity to the benefit of the most vulnerable populations.
- Lack of robust conclusions about long-term effects on prices and agricultural production.

Local Grain Purchase

- LFP is internally and externally coherent with I3N commitments, and represents an effective and growing contribution to the reconstitution of the LGP.
- A great deal of technical and operational coordination has happened on local purchases, coupled with significant and extensive capitalization efforts.
- Delays in purchases and especially in payments.
- Lack of monitoring of effects on producers, while there is a risk of negative effects on producers' incomes and on relations between producers and Farmers Organisations related to late payments, also putting sustainability of the modality at risk.

Cash for Work - Land Reclamation

- Design and implementation of the operation are not relevant to the simultaneous pursuit of its two objectives: (1) to increase access to food for households most vulnerable to food insecurity and (2) to enhance the productivity and sustainability of an environmental system conducive to the development of economic activities for the local populations.
- Insufficient strategic and operational coordination beyond the harmonization of transfer amounts.
- Multiplicity of operators and lack of rigor in monitoring and control.

- No individual targeting. Analyses suggest that beneficiary households are less vulnerable than non-beneficiaries in targeted villages.
- No evidence of positive results on food security of beneficiary households.
- Lack of investment on and likely limited sustainability of "reclaimed" lands.

Moderate Price Livestock Feed Sales

- The increasingly frequent incorporation of LF (Livestock Feed) into Nigerian livestock feeding strategies reinforces the relevance of measures to facilitate access during the pastoral lean season in case of marked forage deficit. However, our analysis underlines the fragility of the diagnosis, of the link between diagnosis and geographic targeting of operations in 2018, and the difficulty in taking into account the mobility of herds.
- Deconcentration of sales outlets represents a value added of the operation. Yet, the operation lacks realism in the criteria for household targeting, both technically and in terms of the coordination between programs implemented by the Ministry of Livestock.
- Early purchases but too late start of sales linked to delays in delivering stocks at the sales outlets, and in the launch of operations by livestock agents and governors.
- Substantial proportion (20% in 2018) of unsold feedstock and lack of monitoring of their subsequent use.
- Beneficiary households are clearly on average less vulnerable than non-beneficiary households.
- Localized effects markets are often reported, leading to significant reduction or even to temporary cessation of private commercialization. Risks of negative impacts on value chains are not negligible.

3. Main recommendations

Only recommendations considered the most important are presented in this summary.

All operations	<u>Clarify the formulation of the objectives, the identification of the priority target groups for each operation, and the expected (and measurable) results on these target groups</u> in order to better identify the possibilities of complementarities (particularly related to geographical targeting and, for some operations related to household targeting) and effective synergies between operations.
WHO: GTI and institution responsible by operation	
WHO: PM Cab, DIR M&E DNP-GCA	<u>Organize a forward-looking and strategic evaluation of the DNP-GCA</u> , particularly focused on the issues associated with (1) the evolution of the context: current and future demographic evolutions, changes in vulnerability and access linked to changes in the security context, changes in vulnerability linked to climate change (violent climatic episodes), changes in vulnerability linked to internal and regional migration and urbanization, and (2) further analysis of the complementarity between all operations involving the DNP-GCA.
WHO: PM Cab / UED / Ministry of Finance	<u>Instruct a high-level political dialogue to clarify the rules for mobilizing funds to finance DNP-GCA operations.</u>
TCD	<u>Refocus the TCD's objective on assisting populations in areas of transitory food insecurity</u> , in complementarity with other operations aiming at reducing vulnerability to chronic food insecurity and resilience (Social Nets, CFW), and on capping of food price peaks in lean season (MPCS).
WHO: DNP-GCA / CCA²⁰	

²⁰ Food Crises Cell of the DNP-GCA

- Infant flours** Continue the pilot operation while working on the conditions for its scaling up, both in terms of financing, on the development of national production capacities of infant flours, and on the implementation of associated actions (awareness raising on nutrition-sensitive child care practices, malnutrition screening) to enhance the efficiency and overall relevance of the operation.
- WHO: CCA**
- MPCS** Clarify and reorient the objective of the operation towards capping of food price spikes in lean season. In connection with this objective, specify triggers and methods for calculating target volumes for sale at municipality level, as well as operational guidelines for municipalities to organise sales. It appears to be a priority to improve the efficiency of the operation; two strategic orientations could be pursued to this end: (1) define and implement a procedure for periodic revalorisation of selling prices, taking into account long term price trends (2) conducting strategic thinking and pilot operations of forward purchases.
- WHO: DNP-GCA / OPVN / CIO²¹**
- Local Purchases** Reduce delays of payment to the Farmers Organisations. Beyond working on reducing the constraints related to availability of the funds to the CCA and the OPVN, several actions are to be pursued: (1) analysis and fixing of causes of administrative delays at the level of the CCA and the OPVN; (2) contracting with credible banks to make payments quickly to the Farmers Organisations; (3) integration of payment deadlines into the implementation work plan.
- WHO: CCA / OPVN**
- CFW** It appears necessary to reduce the contradictions associated with the two combined objectives of the operation: (1) to increase access to food for households most vulnerable to food insecurity and (2) to enhance the productivity and sustainability of an environmental system conducive to the development of economic activities for the local populations.
- WHO: DNP-GCA / CCA / CFS²²**
- To this end, it is recommended to integrate the CFW operation for land reclamation into a multi-year logic, facilitating an early start of work and the targeting of direct beneficiary households on vulnerability criteria, while reaffirming the objective of strengthening sustainable land productivity. This option would move the operation away from the CCA mandate and could, in the medium term, have implications on the division of responsibilities over this operation between DNP-GCA cells.
- MPLFS** Formalize a national strategy for the management of pastoral crises, specifying the various instruments that can be mobilized, as well as the conditions (magnitude of the annual fodder deficit, stocks available, volumes of secured commitments by other partners, etc.) to trigger support from DNP-GCA to the implementation of MPLFS's national programs, taking into account the determining factors of their added value and complementarity (early availability, deconcentration of sales outlets). With regard to animal feed, the development of this strategy should be based on an in-depth analysis of the functioning and development prospects of livestock feed value chains.
- WHO: MAGEL, with the participation of the CCA**

²¹ Inter-Ministries Committee

²² Social Safety Nets Cell of the DNP-GCA

1 Introduction

1.1 Éléments de contexte de l'évaluation

Le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires, pastorales et nutritionnelles

Le Niger présente les caractéristiques d'insécurité alimentaire chronique des pays sahéliens avec entre autre une agriculture majoritairement de subsistance et tributaire des aléas climatiques. Ces aléas, pour l'essentiel, se traduisent par une insécurité alimentaire plus ou moins sévère et généralisée des populations impactée par les chocs.

Créé par le Premier Ministre et placé sous son autorité, le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires, pastorales et nutritionnelles (DNP-GCA) s'inscrit dans la stratégie nationale de sécurité alimentaire et de développement agricole du pays portée par le Haut-Commissariat à l'Initiative 3 N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (HCi3N). Il représente ainsi un instrument stratégique qui doit être en mesure de rapidement prévenir les catastrophes et gérer les crises alimentaires, pastorales et nutritionnelles de quelque ampleur que ce soit.

Le DNP-GCA est un dispositif conjoint Etat – partenaires techniques et financiers (14 membres en tout) opérationnel depuis de nombreuses années. Les principaux donateurs apportent leur soutien au dispositif dans le cadre d'un partenariat, défini par l'Accord – Cadre relatif au Dispositif National entre l'Etat et les donateurs qui consacrent la gestion paritaire des crises alimentaires.

La réponse pour la prévention et la gestion des crises est apportée par le Dispositif à travers la Cellule Crises Alimentaires (CCA) et ses partenaires sur le terrain dans le cadre des activités définies conjointement dans un Plan de Soutien annuel.

Réponse pour la prévention et la gestion des crises au cours de l'année 2018

L'analyse situationnelle faite dans le cadre du Plan de Soutien 2018 a permis, après la prise en compte de toutes les informations d'alerte disponibles (Cadre Harmonisé 2018, exercice de simulation du SAP, résultats d'enquête de vulnérabilité, Journées Techniques), de retenir une cible totale de 1.624.000 personnes en Insécurité Alimentaire Sévère (IAS) et 2 238 000 personnes en Insécurité Alimentaire Modérée (IAM).

1.2 Périmètre et objectifs de l'évaluation

1.2.1 Champ de l'évaluation

Le Plan de Soutien 2018 du Gouvernement et de ses partenaires a prévu d'intervenir en faveur des groupes de population en insécurité alimentaire et nutritionnelle en combinant des actions de prévention, d'urgence et de réhabilitation.

Parmi l'ensemble des 14 opérations prévues²³ dans le cadre du Plan de Soutien le Dispositif de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA) 5 font l'objet de cette évaluation²⁴ (Tableau 1).

²³ Ensemble auquel s'ajoutent (1) le renforcement des systèmes d'information sur la situation alimentaire, nutritionnelle et de veille pastorale, (2) Le renforcement des capacités de Coordination nationale des activités, (3) Suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan de soutien.

²⁴ Il est à noter que les opérations (1) d'appuis aux populations victimes de catastrophes naturelles et (2) d'appuis aux personnes déplacées (rapatriés, refoulés, réfugiés, retournés, déplacés internes et migrants), dont la coordination revient à la MAH/GC, ne sont pas couvertes par le champ de cette évaluation.

Tableau 1: Opérations couvertes par le champ de l'évaluation

	Nombre de ménages visés	Budgets prévus (FCFA)
Opération de Distribution Gratuite Ciblée de Céréales (DGC)	142 000	13 000 000 000
Opération de Vente à Prix Modéré de Céréales (VPMC)	150 000	20 000 000 000
Opération de Vente à Prix Modéré d'Aliment Bétail (VPMAB).	120 000	1 258 000 000
Opération de récupération des terres (CFW) 2018.	30 000	600 000 000
Opération d'Achats Locaux auprès des Petits Producteurs pour la reconstitution du Stock National de Sécurité (SNS).	10 000 Tonnes	2 500 000 000

Les zones couvertes par l'état d'urgence se différencient des autres parties du pays de plusieurs manières : spécificité des besoins et des stratégies d'intervention des acteurs, spécificité des mécanismes de coordination, et spécificité des contraintes vis-à-vis de l'accès aux acteurs de mise en œuvre des opérations. Celle-ci sont associées à des contraintes d'accès très fortes dans ces zones, y compris au niveau régional et départemental. Compte tenu du large éventail des thèmes à traiter dans les TdR, il a été jugé nécessaire d'éviter un élargissement supplémentaire du champ d'analyse, et d'adopter un traitement transversal de cette problématique des zones couvertes par l'état d'urgence, uniquement pour les questions de stratégie et de planification opérationnelle, à travers des entretiens avec des acteurs clés à Niamey.

1.2.2 Objectifs et pilotage de l'évaluation

Il s'agit d'évaluer de façon indépendante l'exécution de 5 opérations (DGC, VPMC, CFW, VABPM, et Achats locaux pour la reconstitution du SNS) en termes de définition stratégique et planification, gestion opérationnelle, et d'effets produits pour les populations²⁵ et, sur cette base, d'en tirer les enseignements et de formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles pour les futures interventions et plus largement pour alimenter la réflexion et prise de décision sur les politiques nationales de sécurité alimentaire et développement agricole durable. Elle a une double vocation de redevabilité des acteurs et d'apprentissage.

Les parties prenantes concernées par cette évaluation sont l'ensemble des structures opérationnelles du DNP-GCA et leurs représentations régionales, les autres services de l'Etat concernées (OPVN, HCI3N, MAGEL, MC), les partenaires de mise en œuvre, les PTF, mais aussi les bénéficiaires, les collectivités locales...etc.

L'évaluation a été pilotée par un comité regroupant les principales parties prenantes sous la coordination de la chargée de programmes en sécurité alimentaire de la Délégation de l'Union Européenne (DUE), chef de file des partenaires du DNP-GCA signataires de l'Accord-cadre Etat-Partenaires.

1.3 Questions d'évaluation

Les termes de référence précisent un ensemble de 75 questions dont certaines sont spécifiques à chacune des 5 opérations et d'autres concernent l'ensemble des opérations. De sorte à rendre ce travail plus pratique à concevoir, gérer et restituer, il a été proposé d'organiser les questionnements selon 6 grands thèmes, présentés ci-dessous.

²⁵ Bénéficiaires mais aussi non bénéficiaires directs

Tableau 2: Questions d'évaluation

Questions d'évaluation	Critères d'évaluation
Q1: Pertinence de la stratégie et programmation au niveau central	Pertinence / cohérence
Q2: Qualité de la préparation opérationnelle	Pertinence / efficacité
Q3: Efficacité du ciblage	Pertinence / efficacité
Q4: Performance de l'exécution des opérations	Efficacité / efficience
Q5: Qualité du Suivi technique et financier	Pertinence / efficience
Q6: Appréciation des résultats et les effets	Durabilité et principaux effets

Observations sur les questions d'évaluation :

Le champ de l'évaluation, portant sur 5 opérations mises en œuvre à travers le DNP-GCA permet d'interroger la cohérence d'ensemble et la complémentarité entre opérations, et notamment de la VPMC avec les autres opérations. A ce titre, la question 1 (stratégie et programmation) revêt une importance particulière. Il est important de signaler que cette question ne porte pas sur la qualité du diagnostic de la conjoncture ni sur la pertinence des outils mobilisés pour le formuler (EVIAM, EPER, bilan fourrager, enquête SMART, Cadre Harmonisé, etc..), mais sur la pertinence de la stratégie et de la programmation compte tenu des informations disponibles sur le diagnostic de la conjoncture à différents niveaux. Un travail de « revue des outils du SAP », portant notamment sur l'examen de la complémentarité des différents outils, a été initié en 2019.

Une grande quantité d'information a pu être assemblée sur les questions 2, 3, 4 et 5 au sujet des DGC et VABPM à travers deux évaluations conduites récemment²⁶. Pour ces deux opérations, le degré de mise en œuvre des recommandations précédentes a été documenté.

Le traitement des questions transversales est résumé dans la section conclusions (3.1) : Les dimensions genre et âge ; la prise en compte du principe « *Leave No-One Behind* (particulièrement pertinente vis à vis de la Q3 – Ciblage) ; les questions liées à l'environnement et aux changements climatiques (particulièrement pertinentes pour les opérations CFW et VABPM) ; la valeur ajoutée de l'UE et la cohérence de l'action avec la stratégie de l'UE au Niger dans le secteur de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du développement agricole durable.

1.4 Principaux éléments de méthodologie

L'évaluation a été conduite en 5 étapes distinctes :

L' étape de conception a consisté à (1) échanger avec le Groupe de Référence pour préciser ses attentes, (2) reconstituer les logiques d'intervention des opérations évaluées (Annexe 3) et formaliser une matrice d'évaluation qui a permis de structurer les questions et guider les analyses pour la suite des travaux (voir matrice d'évaluation, Annexe 4), (3) rassembler la documentation disponible (voir Annexe 2), (4) planifier la suite des travaux et notamment concevoir une stratégie d'échantillonnage pour les entretiens qualitatifs et l'enquête quantitative (Annexe 1 pour les entretiens qualitatifs et Annexe 15 pour l'enquête quantitative) et (5) développer les questionnaires pour l'enquête quantitative.

Une étape d'analyse documentaire, dont l'objectif, en s'appuyant sur la documentation disponible, était (1) de fournir des premiers éléments de réponse aux questions d'évaluation (en particulier pour les questions d'évaluation 1, 2, 4 et 5) sur base documentaire et (2) de formuler des hypothèses pour la suite des travaux, permettant notamment d'affiner les questionnements pour les travaux d'enquête qualitative. Lors de cette étape, des travaux de modélisation ont également été conduits (Annexe 16). La revue documentaire a fait l'objet d'un rapport, présenté au Groupe de Référence.

²⁶ Michiels et al, 2015 : Evaluation de l'opération de Distribution Gratuite Ciblée (DGC) 2014 et de ses effets. Cowi-Prospect ; Michiels et al, 2017 : Evaluation des opérations 2016 de distribution gratuite ciblée de céréales et de vente à prix modéré d'aliments bétail et de leurs effets, cowi -prospect

Une étape de collecte de données quantitatives (enquête ménages voir Encadré 1 ci-dessous) et qualitative (entretiens auprès d'informateurs clés et de groupes de bénéficiaires et non bénéficiaires, voir Annexe 1 pour une liste des 192 personnes et groupes rencontrés) : L'enquête ménages a principalement été utilisée pour renseigner les questions 3 (Ciblage) et 6 (Effets), tandis que les entretiens qualitatifs ont surtout été utilisés pour répondre aux 4 autres questions et pour faciliter l'interprétation des résultats d'enquête ménages. Ce recours à une méthode mixte est une caractéristique importante de l'approche méthodologique poursuivie. Une restitution « à chaud » du travail de collecte de données et des premiers résultats a été présentée au Groupe de Référence.

Une étape d'analyse et de rédaction : Elle a consisté en des analyses des données de programmation et de suivi, un traitement des données d'enquête qualitative et quantitative ainsi qu'une rédaction d'un rapport provisoire. Un atelier d'une journée a été organisé au sein de l'équipe d'évaluation avec la participation de Denis Michiels (appui méthodologique) et Johny Egg (Chercheur INRA ayant réalisé des évaluations sur le DNP-GCA en 2005 et 2012).

Une étape de concertation : Les résultats de l'évaluation ont été présentés au Groupe de Référence élargi avec la participation des SPR. Au cours de cet atelier de deux jours, les recommandations provisoires ont été discutées et amendées. Les actions nécessaires à leur mise en œuvre ont été précisées. Une restitution des principales conclusions et recommandations de l'étude a été présentée en CEC thématique le 21 juin.

Encadré 1 : Utilisation de l'enquête ménage pour l'évaluation du ciblage et des effets

Une caractéristique de cette évaluation est la mise en œuvre d'une enquête ménage incluant des ménages bénéficiaires des différentes opérations et des ménages non bénéficiaires (ou ménages témoins). Cette approche permet de juger à la fois le ciblage effectif des opérations (en quoi les bénéficiaires effectifs diffèrent-ils des ménages non bénéficiaires ?), et avec certaines précautions, les effets des opérations à court terme (quelle est la différence entre la situation des bénéficiaires après avoir bénéficié des opérations et leur situation s'ils n'en avaient pas bénéficié).

La comparaison des caractéristiques objectives des ménages bénéficiaires et des ménages témoins avant les opérations permet de donner une réponse objective à la question : quelle est la différence entre les bénéficiaires et les non bénéficiaires des différentes opérations. C'est ainsi que l'on peut mesurer le ciblage effectif (ou l'orientation effective) des différentes opérations.

La comparaison des ménages bénéficiaires et des ménages non bénéficiaires pour mesurer les effets des politiques est possible, mais ne peut pas se faire automatiquement, parce que les différentes caractéristiques constatées après les opérations sont dues à la fois aux effets des politiques et aux différences initiales (c'est-à-dire en réalité au ciblage effectif, ou plus précisément biais de sélection). Mais il existe des solutions pour mesurer les effets en tenant compte du biais de sélection.

- Pour certaines caractéristiques, on compare des variations au lieu de comparer des valeurs absolues, ce qui corrige le biais de différence initiale.
- Pour certaines caractéristiques qui ne peuvent être mesurées en variation sur quelques mois ; on utilise une méthode statistique de *matching* (appariement de jumeaux) consistant à comparer deux à deux uniquement les ménages bénéficiaires et les ménages non bénéficiaires qui se ressemblent pour des caractéristiques structurelles (taille de l'exploitation, âge, taille du ménage, etc.), ce qui permet également de corriger le biais de sélection.

L'échantillon comprend 1550 ménages représentatifs des départements de Dakoro et Guidan Roumdji (région de Maradi), avec une stratification destinée à capturer un suffisamment grand nombre de ménages bénéficiaires et non bénéficiaires des DGC et des VPMC, à partir des informations dont nous disposions avant enquête. Il se trouve que notre échantillon intègre aussi un nombre non négligeable de ménages bénéficiaires de CFW et de VPMAB, statistiquement exploitable.

Une présentation détaillée de l'enquête ménage organisée est disponible en Annexe 14 (échantillonnage et méthode d'analyse). Une limite importante de cette étude est le délai entre la soudure étudiée (2018) et la période d'enquête (avril 2019), source potentielle d'imprécision pour certaines questions traitées.

L'analyse empirique des effets à long terme des opérations est très difficile avec les moyens d'une évaluation annuelle comme celle-ci. Or, les effets à long terme ne peuvent être déduits des effets à court terme, car ils incluent aussi les modifications de choix de production. Quand un producteur cultive sa terre dans une région régulièrement bénéficiaire de l'une ou l'autre des opérations, il fait ses choix en intégrant la probabilité de recevoir cette opération un an plus tard. Par conséquent, la soudure de l'année *n* résulte à la fois des effets des opérations de l'année *n*, et des choix (production, migration) de l'année *n-1*, qui résultent des opérations de l'année *n-1* et éventuellement de toute l'histoire des politiques de cette région. La mesure de ces deux effets (long terme-court terme) est pratiquement impossible sur une année et nécessite par conséquent des temps d'observation plus longs.

1.5 Risques identifiés et mesures d'atténuation adoptées

Plusieurs contraintes à la réalisation de ces travaux d'enquêtes peuvent être citées.

- Temps et ressources disponibles au regard de l'échelle d'intervention et des spécificités des systèmes de production : La localisation des opérations s'étend sur l'ensemble du Niger dont Diffa pour la DGC et Agadez pour la VPM aliment bétail, difficiles d'accès pour l'équipe d'évaluation, mais ayant reçu des parts relativement importante d'aide. Par ailleurs, l'enquête en milieu pastoral nécessite une approche qui prenne en compte le calendrier pastoral, le parcours, le terroir d'attache ;
- Conditions de sécurité : En raison de l'insécurité qui prévaut dans des localités des régions bénéficiaires des opérations, l'organisation de la mission sur le terrain a été adaptée, notamment en termes de couverture géographique.
- Période de réalisation de l'évaluation: la collecte d'information sur le terrain s'est déroulée tardivement après les opérations.

Néanmoins, plusieurs mesures d'atténuation ont été adoptées :

- Le recours à une équipe d'enquêteurs (15 enquêteurs et 3 superviseurs, avec supervision rapprochée d'un chercheur CIRAD expérimenté dans la conduite d'enquêtes²⁷) pour la collecte d'information primaire. Un aspect fondamental de la réussite de l'enquête est l'homogénéité dans la façon de poser des questions, pour chaque enquêteur, et chaque ménage. La formation des enquêteurs a beaucoup travaillé ce point, jusqu'à arriver à une traduction standardisée de chaque question. L'appropriation de cette version partagée par chaque enquêteur a été vérifiée pour chaque question. Par ailleurs, le responsable CIRAD, outre la supervision de terrain, a pu vérifier pratiquement tous les soirs les données saisies du jour, envoyées sur le serveur du SAP par les superviseurs, et envoyés par le SAP par email.
- Une stratégie d'échantillonnage raisonnée pour la collecte des informations de terrain afin d'approfondir l'analyse des opérations dans un nombre limité de contextes retenus caractéristiques pour chaque type d'opérations: seules trois régions ont été visitées (Maradi, Zinder, Dosso), et la collecte d'information quantitative s'est concentrée sur deux départements de Maradi, à savoir Dakoro et Guidan Rounджи.

L'analyse de l'efficacité du ciblage a notamment pu s'appuyer sur la collecte de données démographiques et socio-économiques auprès des ménages (possession de bétail et autres actifs productifs, accès à la terre, éducation, etc.). Dans l'objectif de mesure des effets, la collecte d'information primaire a été adaptée à la contrainte de délai. Nous avons privilégié la recherche d'une gamme élargie d'indicateurs robustes plutôt qu'une liste restreinte d'indicateurs détaillés portant uniquement sur la consommation, comme cela se fait dans les études nutritionnelles très fines portant sur ce que les femmes ont consommé la veille. Ce choix est justifié non seulement par la contrainte de mémoire, mais aussi par le fait que la sécurité alimentaire s'apprécie non seulement par la consommation, mais aussi par les moyens de vie. Nous avons donc mesuré les effets des opérations en termes de (1) choix d'activité (migration, diversification des activités, investissement dans l'agriculture, etc...), (2) pratiques de solidarités relatives à la gestion de la soudure (redistributions, accueil alimentaire), tenant compte de l'environnement économique avant et après les opérations (prix sur les marchés locaux) mais, aussi, de manière simplifiée, de la consommation alimentaire (réduction de la ration moyenne, etc..). Un facteur d'atténuation de risque est que l'imprécision due à l'effet de mémoire est par hypothèse la même dans les villages témoins et les villages bénéficiaires, ce qui fait qu'elle ne peut pas biaiser les effets mesurés. L'imprécision réduit la significativité des effets. Autrement dit, tous les effets qui sont détectés « significatifs » dans notre étude seraient a priori confirmés avec une mesure plus précise.

²⁷ Environ 1500 ménages ont été enquêtés en 18 jours de collecte d'information, soit en moyenne 5,5 ménage par jour et par enquêteur. Une formation d'une journée et demie a été organisée avant le lancement de l'enquête, et les équipes d'enquêteurs et les superviseurs ont été appuyés directement par le membre de l'équipe d'évaluation responsable de l'enquête (Tristan Le Cotty).

2 Analyse des questions d'évaluation

2.1 Q1: Pertinence de la stratégie et programmation au niveau central

L'objectif global du plan de soutien (PS) est de « *contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables à travers des actions harmonisées d'assistance alimentaire, nutritionnelle et de protection de leurs moyens d'existence* ». Le cadre des résultats du PS s'articule autour de 5 résultats, auxquels contribuent les opérations évaluées.

R1	L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré	CFW, DGC, Farines Infantiles, VPMC,
R2	La prise en charge des enfants malnutris est renforcée	
R3	Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et/ou catastrophes naturelles sont protégés et réhabilités.	VABPM
R4	Les instruments de prévention et de gestion des crises sont performants (stocks de sécurité)	Achats Locaux
R5	Les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre sont connus, suivis et gérés aux niveaux local, régional et national	

2.1.1 Stratégie, planification, et orientations en matière de ciblage

Ensemble des opérations : diagnostic de la conjoncture, mise à jour du diagnostic, et préparation du Plan de Soutien

Rappel : Cette évaluation ne porte pas sur la qualité de l'analyse issue des différents outils du SAP sur laquelle repose l'élaboration des opérations évaluées. Néanmoins, la pertinence et les effets des opérations de réponses dépendent de la robustesse et du consensus autour de l'analyse de la vulnérabilité. C'est sur ces aspects de consensus et de robustesse des analyses que portent les appréciations développés dans les paragraphes suivants.

Le diagnostic de la conjoncture agricole, pastorale, alimentaire et nutritionnelle repose sur un panel d'outils bien développés au Niger ²⁸:

L'identification des zones vulnérables conduite par le SAP, l'enquête EVIAM (également conduite par le SAP avec l'appui technique du PAM) permettant d'établir la proportion de ménages en insécurité alimentaire dans chaque département du pays, une enquête nutritionnelle annuelle (SMART) conduite par le ministère de la Santé ainsi que les données de suivi des admissions pour la PCMA. Le SIMA et le SIMB publient régulièrement des données sur les prix des principaux produits agricoles et de l'élevage, et chaque année est établie une évaluation de la campagne agricole (EPER pour cultures pluviales et de contre-saison), pastorale, et un bilan fourrager. Au niveau local (communes et villages), OSV et SCAP-RU sont développés depuis la fin des années 1990, ont été formellement intégrés dans le dispositif du SAP à partir de 2012, et bénéficient au Niger d'une couverture plus large que dans aucun autre pays de la sous-région. Enfin, le Niger s'appuie sur l'ensemble de ces analyses pour organiser deux analyses annuelles de la situation alimentaire courante et projetée suivant l'approche Cadre Harmonisé adoptée au niveau régional. Ces analyses sont menées au niveau régional et national.

S'appuyant sur ce diagnostic, le Plan de Soutien aux populations vulnérables (PS) pour l'année 2018 a été finalisé fin janvier 2018. La préparation d'un Plan Opérationnel (PO), qui conduit à répartir les actions programmées dans le PS entre communes et entre acteurs de mise en œuvre a été finalisée en juin 2018. Un des éléments clés de ces documents est le calcul des « cibles » (nationales pour le PS et communales pour le PO) pour les principales activités conduites « en période de soudure » (notamment la DGC) et « hors période de soudure ».

²⁸ Pour étude récente, voir DNP-GCA, 2018 : Etude sur la gestion de l'information par le DNP-GCA, diagnostic du dispositif de suivi-évaluation

Néanmoins, certaines difficultés sont rencontrées pour la conduite ou l'utilisation de ces différentes analyses, dont certaines ont été accentuées lors de la campagne 2017/2018 :

- Jusqu'à la campagne 2017/2018²⁹ les résultats de l'enquête EVIAM étaient disponibles après la tenue des analyses du Cadre Harmonisé de novembre/décembre. Cette contrainte a empêché l'intégration de cette source d'information essentielle dans la première analyse du Cadre Harmonisé en décembre 2017. En 2017, les résultats de l'EVIAM ont été disponibles plus tard que d'habitude, ce qui a empêché leur intégration dans les premières analyses du Cadre Harmonisé et n'a pas permis leur exploitation pour le calcul des cibles du PS.
- La qualité de l'enquête nutritionnelle de 2017 a été remise en question, et ses résultats n'ont pas été intégrés dans les analyses du CH, ni dans le calcul des cibles du Plan de Soutien et du plan opérationnel.
- Les données de prix collectées et analysées par les SIMA et SIMB ne sont pas disponibles toute l'année et sur tous les marchés prévus.
- Le fonctionnement effectif des SCAP-RU rencontre beaucoup de difficultés en l'absence d'un appui par un projet ou une ONG.
- Des évolutions assez fortes en cours de campagne (notamment sur les prix, mais aussi aux déplacements de populations peu reflétés dans la mise à jour du Cadre Harmonisé en avril 2018) ont été relevées.
- Les difficultés de prise en compte de la mobilité du cheptel³⁰ par les analyses de bilan fourrager sont largement soulignées et limitent la confiance des acteurs dans l'utilité de ce bilan fourrager pour la programmation des opérations de VABPM.
- Par ailleurs, la question de la pertinence de l'utilisation des résultats de l'évaluation des zones vulnérables pour orienter le ciblage géographique d'interventions dont l'objectif est de réduire l'insécurité alimentaire et nutritionnelle continue de se poser. En effet, l'EVIAM n'indique pas de différence en termes d'insécurité alimentaire entre communes extrêmement vulnérables à moyennement vulnérables, tandis que les enquêtes nutritionnelles indiquent régulièrement que les zones les plus touchées par la malnutrition ne sont pas nécessairement celles classées parmi les plus vulnérables par le SAP. La gestion des contradictions entre sources d'information multiples est une source de difficulté méthodologique pour le calcul des cibles.

Éléments de conclusion :

- Le diagnostic sur lequel a reposé la préparation des opérations menées en 2018 a bénéficié d'une confiance nuancée par différents acteurs et au niveau central.
- Le calcul des cibles communales du PS, compte tenu de la disponibilité tardive de l'EVIAM et de l'absence d'une enquête SMART fiable, a été effectué de façon ad-hoc en 2018, avec des règles de calcul variables d'une commune à l'autre. Par ailleurs, l'application (en 2018 comme les autres années) d'un « taux de basculement » de 30% des populations en insécurité alimentaire modérée vers une situation d'insécurité alimentaire sévère en soudure ne repose pas sur des bases empiriques établies.
- Plusieurs acteurs déplorent le fait que le diagnostic n'est pas assez évolutif en cours de campagne. En effet, bien que l'analyse du CH de novembre 2017 se soit appuyée sur une information réduite, l'analyse du CH de mars 2018 a conduit à des résultats étonnamment similaires aux résultats précédents. Plusieurs acteurs estiment que cette prise en compte limitée des nouvelles informations dans les diagnostics mis à jours s'explique par des facteurs socio-politiques.
- Ainsi, la désynchronisation des analyses contributives au CH qui a caractérisé l'année 2017/2018, les difficultés rencontrées pour le calcul des cibles du PS, mais aussi la prise en compte limitée de nouvelles informations disponibles à l'occasion du CH de mars 2018 illustre

²⁹ En 2018/2019, l'enquête EVIAM s'est tenue plus tôt de façon à ce que les résultats puissent être intégrés dans l'analyse du Cadre Harmonisé de novembre 2018.

³⁰ Le bilan fourrager permet de déterminer les écarts à la normale en termes de biomasse disponible à l'issue de l'hivernage, mais permettent difficilement d'anticiper les zones de concentration des animaux au moment de la soudure pastorale à suivre. Davantage que les zones déficitaires, ce sont pourtant ces zones de regroupement (ainsi que les concentrations d'animaux attendues), qu'il est important d'identifier afin de d'orienter les stocks aliments mis en vente.

bien que la valeur ajoutée respective de chacune des analyses n'est pas toujours clairement identifiée, mais aussi que, malgré l'utilité du CH pour élaborer un diagnostic consensuel et partagé entre acteurs, il ne peut se substituer ni se passer de sources d'informations sectorielles nécessaires à la planification des opérations, disponibles à temps et dont la qualité est établie.

Distribution Gratuite Ciblée

Objectif affiché dans la note de cadrage : La DGC a pour objectif de favoriser l'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés auprès de populations en insécurité alimentaire sévère dans les zones vulnérables.

Analyse des objectifs : Le nombre de bénéficiaires directs prévus est clairement défini, mais les objectifs en matière de réduction de l'insécurité alimentaire pour ces bénéficiaires ne sont pas précisés.

Modalités et timing de l'intervention

La diversification des rations (céréales complétées par du niébé lors de la 2^{ème} des 3 phases) est une évolution positive qui améliore la sensibilité à la valeur nutritionnelle de l'assistance alimentaire apportée via la DGC mise en œuvre par la CCA. Malgré cette évolution positive, la composition des rations demeure moins variée, et moins riches en protéines et lipides que les préconisations formulées par les standards internationaux (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 3 : Comparaison entre rations CCA et rations préconisées par le PAM*

	Planification PAM *	Planification CCA
Céréales	350 g par pers et par jour	480 g par pers et par jour
Légumineuses	120 g par pers et par jour	120 g par pers et par jour 1 mois sur trois
Huile	35 g par pers et par jour	-
Super Céréales	50 g par pers et par jour	-
Sel iodé	5 g par pers et par jour	-
Farines infantiles	200 g par enfant de 6 à 23 mois	66 g par enfant de 6 à 23 mois

* Les rations effectivement distribuées sont parfois réduites et ajustées aux ressources disponibles.

La programmation de l'intervention sur les mois de juin, juillet et août est globalement appropriée, même si une anticipation plus importante de l'intervention pourrait se justifier en zone pastorale (la soudure pastorale démarre et se termine plus tôt).

Plusieurs acteurs estiment que la durée d'intervention de la CCA est trop standardisée : certains pensent par exemple que la durée de la période d'intervention pourrait être adaptée aux capacités des populations ciblées à subvenir à leurs besoins alimentaires y compris en dehors de la période de soudure. Pour les populations dont les activités économiques sont fortement affectées par les mesures d'Etat d'Urgence, une prolongation de la période d'intervention pourrait se justifier (en dehors de Diffa où cette mesure est déjà prise).

L'utilisation exclusive de distributions de vivres sans recours aux transferts monétaires par la CCA est pénalisante. En dehors du Niger, il est établi que les transferts monétaires peuvent être plus efficaces et également efficaces vis à vis d'objectifs de sécurisation alimentaire auprès de populations bien desservies par les marchés, et que les effets indésirables sur les incitations à la production peuvent être réduits par le recours à cette modalité. Au Niger, les résultats des PDM des interventions des acteurs de l'alliance cash soulignent la pertinence de cette modalité dans certains contextes³¹. En cas de préférence des distributions de vivres, la justification la plus souvent invoquée est que cela réduit la nécessité d'aller s'approvisionner au marché. La principale raison pour laquelle la CCA n'a pour le

³¹ Si les vivres sont fortement préférés par des bénéficiaires de distributions alimentaires (PDM Alliance cash, mais aussi PDM CCA), les transferts monétaires est préféré par des bénéficiaires de transferts monétaires notamment parce qu'ils permettent aux bénéficiaires de choisir les aliments achetés dont des condiments). L'éloignement des points de distribution est perçu comme une contrainte moins importante pour le cash, et les transferts monétaires sont plus systématiquement reçus par les femmes.

moment pas investi dans la diversification de ces modalités d'intervention pour la DGC correspondrait à une limitation en termes de capacité à accompagner le développement d'une telle innovation.

A l'inverse, l'introduction, depuis 3 ans d'opérations pilotes de distributions de farines infantiles est une innovation pertinente. Il est cependant à noter que l'objectif de cette opération n'est pas précisé dans sa note de cadrage. Une analyse de la pertinence est présentée dans le tableau 4.

Tableau 4: Analyse de la pertinence de la distribution de farines infantiles fortifiées en complément e la DGC

Justification de la pertinence de l'intervention	Faiblesses stratégiques
<p>La distribution de farines infantiles est une activité plus efficace pour prévenir la malnutrition aiguë lorsqu'elle est couplée à des distributions alimentaires ou des transferts monétaires complémentaires³².</p> <p>La coordination de ces actions par la CCA plutôt que par les acteurs du secteur de la santé est pertinente alors que les ressources humaines du secteur de la santé sont déjà largement mobilisées sur des activités de prise en charge de la malnutrition.</p> <p>Le recours à des farines produites au Niger – à l'heure actuelle légèrement plus coûteuses que les farines importées - est pertinent pour encourager le développement de ces filières de production locales et la réduction des coûts.</p>	<p>Le choix de communes pilotes très éloignées de Niamey, guidé essentiellement par la prévalence de la malnutrition, complique la mise en œuvre, le suivi et la capitalisation.</p> <p>L'un des intérêts de ce type d'opération est de servir de plateforme pour faciliter la mise en œuvre d'autres activités (dépistage, sensibilisations diverses en matière de santé et de pratiques materno-infantiles), et ces possibilités n'ont pas été suffisamment prioritaires.</p> <p>L'anticipation du coût budgétaire de la mise à l'échelle d'une telle opération n'a pas encore été menée.</p>

Couverture et ciblage géographique

La conception de la DGC (populations cibles, couverture globale) est cohérente avec les engagements nationaux inscrits dans le Plan d'Action I3N. Depuis 2015, on observe une augmentation de l'ampleur de la DGC inscrite au PS mise en œuvre par la CCA. Cette trajectoire est encouragée par l'Indicateur de Tranche Variable 6.1 (ITV) inscrit dans le contrat de réforme sectorielle de coopération avec l'Union Européenne. Cette dynamique est positive du point de vue du renforcement des capacités nationales à gérer les opérations de soutien ciblées sur les populations en situation d'insécurité alimentaire sévère et conjoncturelle. Néanmoins, l'adoption d'objectifs de nombre de bénéficiaires de la DGC croissant d'année en année pourrait constituer une incitation à l'utilisation structurellement croissante d'un instrument pour lequel l'un des enjeux est de renforcer l'adaptation des cibles à la conjoncture.

Depuis 2015, la couverture globale de la DGC programmée par le Plan de Soutien s'est progressivement rapprochée de sa population cible théorique selon la note de cadrage (population en insécurité alimentaire sévère). Néanmoins, cette évolution est à interpréter avec prudence. En effet, les populations qu'il est prévu de cibler par la DGC ne sont pas uniquement les populations en insécurité alimentaire sévère. Comme indiqué ci-dessus, les populations cibles pour la réponse de soudure ont été estimées selon des règles variables d'une commune à l'autre en 2018 (soit les populations en IAS, soit les populations en phase 3 à 5 du CH), ce qui souligne un manque de cohérence entre note de cadrage de la DGC (Population en IAS) et cibles du PO pour lesquelles les populations en phase 3 à 5 ont été retenues (populations en IAS ou populations en phases 3 à 5 du CH selon les communes)³³.

La programmation de couverture de la DGC est globalement cohérente avec les cibles établies dans le PS et dans le PO. Outre les questionnements vis à vis du calcul des cibles en 2018 explicités dans la section précédente³⁴, plusieurs observations peuvent être formulées sur la planification de la DGC :

- Le nombre de communes couvertes par la DGC (116) est de près de 40% plus élevé que celui (84) qui résulterait de la somme des communes jugées « extrêmement vulnérables » et « moyennement vulnérables » où d'ailleurs les populations cibles sont les plus nombreuses³⁵.

³² EPICENTRE, 2013, Evaluation de différentes stratégies de distribution préventives au Niger

³³ Il est à noter que pour 2019, il a été décidé de définir les populations cible en soudure comme les populations en phase 3 à 5 du CH pour l'ensemble des communes.

³⁴ Cf. « éléments de conclusion » p7

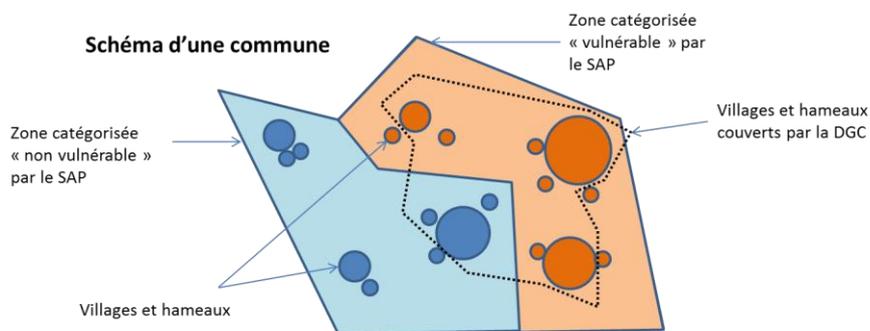
- Le nombre de ménages bénéficiaires par commune n'est que partiellement aligné sur les cibles communales établies dans le PO (voir Figure 1, $Z \neq Y$). En conséquence la couverture (TCE) est relativement plus forte dans les communes où les populations cibles sont plus réduites (voir Annexe 5). Il est à noter que les autres acteurs du PS respectent davantage les orientations de couverture des cibles établies par le Plan Opérationnel que ne le fait la CCA.

Stratégie de ciblage infra communal et individuel

Les « quotas » communaux sont établis au niveau central. Ensuite, le choix des villages et hameaux est orienté par les résultats de l'évaluation des zones vulnérables par le SAP, et fait l'objet d'ajustement par les comités de ciblage (voir section 2.3). Par ailleurs, le nombre de ménages ciblé dans chaque localité est orienté (sans être vraiment proportionnel à celui-ci, cf. suite et Figure 1) par le nombre de ménages qui y sont recensés. Finalement, un ciblage communautaire (organisé en assemblée générale villageoise) pour identifier les ménages bénéficiaires de la DGC est facilité par les comités de ciblage. La note de cadrage prévoit que les quantités distribuées soient adaptées à la taille des ménages.

Les populations cibles par commune (Y dans la Figure 1 ci-dessous) établies dans le PS ont comme base de calcul la population totale dans les communes (la proportion de ménages en IAS estimée à l'échelle départementale ou la proportion de ménages en phases 3 à 5 lui ont été appliqué). Or, la stratégie de ciblage géographique de la DGC sur les villages « extrêmement et moyennement vulnérables » au sein des communes³⁶ conduit à concentrer la réponse sur une population plus réduite. Par conséquent, il n'y a pas de correspondance, au sein des villages ciblés entre la proportion de ménages couverts par la DGC (**TCV**) et les estimations de proportion de ménages en IAS ou en phase 3 à 5 du CH. Cette stratégie se justifie à la fois par l'hypothèse qu'il y aurait une concentration plus forte de ménages cibles dans les villages « extrêmement et moyennement vulnérables », mais aussi du fait que malgré cette concentration géographique au sein des communes, la couverture de la DGC dans les villages est déjà ressentie comme réduite par les populations concernées. Ainsi, ces incohérences successives peuvent conduire à des biais importants relativement aux indications sur les populations cibles précisées dans la note de cadrage (populations en IAS), et cela plus encore dans les communes de petite taille ou la couverture (**TCE**) est forte.

Figure 1 : Représentation schématique du ciblage de la DGC au niveau communal



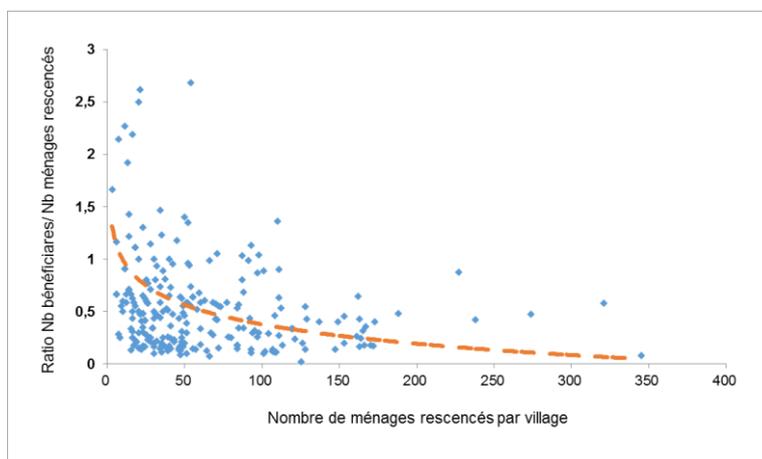
- Population totale de la commune: X
- Cible du PS pour la commune: $Y =$ proportion *had-hoc* de X (soit % IAS selon EVIAM, soit proportion de la population en phase 3 à 5).
- Quota attribué à la commune: $Z \neq Y$ (voir analyse ci-dessus et Annexe 5). Ainsi, les *Taux de ciblage communal effectifs (TCE)* sont différents des *taux de ciblage prévu par le PS*.
- Villages et hameaux couverts : sélection de villages généralement plus large que les villages catégorisés « vulnérables » par le SAP, et certains hameaux exclus.
- Il en résulte mécaniquement un *taux de ciblage par village couvert (TCV)* supérieur au *taux de ciblage communal (TCE)*.

³⁵ Cette simulation tient compte de la programmation des autres acteurs de mise en œuvre du PS. Si la DGC était ciblée uniquement sur les communes où le nombre de personnes en IAS est le plus élevé jusqu'à atteindre la cible globale de l'opération de DGC (ce qui ne serait pas forcément souhaitable, car dans ce cas certaines communes extrêmement vulnérables seraient exclues) seules 41 communes seraient alors concernées.

³⁶ Stratégie également partagée par les autres acteurs

La répartition des quotas communaux entre villages et hameaux ciblés est laissée à l'appréciation des comités de ciblage. Bien que les représentants des comités indiquent répartir ces quotas proportionnellement à la population des localités ciblées, une analyse sur 250 villages ciblés dans le département de Dakoro souligne que les villages de petite taille ont tendance à bénéficier d'une couverture plus importante que les villages de grande taille (figure 1).

Figure 2: Couverture de la DGC par village ciblés dans le département de Dakoro



Les moyens alloués au ciblage des ménages sont réduits (3 % du coût de distribution, hors coût des vivres). La méthode de ciblage en assemblée générale est de type communautaire, et s'appuie sur la conception locale de l'insécurité alimentaire ainsi que sur les structures de gouvernance locale. Le groupe cible identifié dans la note de cadrage « ménages en insécurité alimentaire sévère », n'est pas identifiable sur la base de critères simples. C'est pourquoi la note de cadrage recommande plutôt l'identification des ménages « très pauvres »³⁷, identifiés à travers des critères discutés en assemblée villageoise. Par ailleurs, les méthodes préconisées pour ajuster les quantités distribuées à la taille des ménages ne sont pas précisées dans la note de cadrage.

Pour toutes ces raisons, indépendamment d'éventuelles contraintes associées à la mise en œuvre de ces orientations (discutées en section 2.3), la stratégie de ciblage infra-communal adoptée n'est pas de nature à établir un lien étroit entre le groupe cible de l'opération tel que défini dans la note de cadrage, et les ménages effectivement ciblés.

Opérations de DGC dans le cadre d'appui aux victimes de crises sécuritaires et catastrophes climatiques soudaines

La pertinence de la Distribution Gratuite Ciblée sur les populations victimes de crises sécuritaires (population réfugiées et déplacés) et de catastrophes climatiques soudaines (notamment inondation) est clairement établie. Depuis 2015, la contribution relative de la CCA à l'assistance des populations victimes de crises sécuritaires s'est réduite au profit d'acteurs humanitaires internationaux (notamment dans la région de Diffa). Cette évolution traduit la stratégie des principaux donateurs (ECHO, USAID) des acteurs internationaux d'orienter l'essentiel de leurs ressources vers l'atténuation des impacts des crises sécuritaires. La complémentarité avec les autres acteurs du DNP-GCA recherchée par la CCA se traduit mécaniquement par une réduction relative de sa contribution aux actions d'assistance menées dans ces zones. Cette évaluation n'a pas abordé la question de la gestion de l'assistance auprès de populations victimes d'inondations.

³⁷ Cette méthodologie vise à appliquer les principes d'un ciblage inspiré du cadre d'analyse HEA

Ventes de Céréales à Prix Modéré

L'objectif de la VPMC explicitement affiché dans la note de cadrage, est « *de permettre aux ménages en insécurité alimentaire modérée d'accéder plus facilement aux céréales et de protéger leurs moyens d'existence* ». L'objectif déclaré par la plupart des acteurs interrogés est la stabilisation des prix. Un troisième objectif, non déclaré cette fois, mais qui transparait des orientations stratégiques et opérationnelles adoptées, semble être la volonté politique du gouvernement nigérien de soutenir la sécurité alimentaire de tous les Nigériens, quel que soit le degré de vulnérabilité de la zone. Cette multiplicité, et notamment la différence entre un objectif formulé dans la note de cadrage et un objectif déclaré par les principaux acteurs, témoigne du manque de clarté vis à vis des objectifs même de l'intervention.

L'analyse présentée ici porte sur les orientations précisées dans la note de cadrage et les compléments d'information relatifs à la planification de l'opération. La mise en œuvre de cette orientation est traitée dans les sections suivantes.

Analyse des objectifs : Le nombre de bénéficiaires directs prévus est défini mais purement théorique compte tenu de la nature et des modalités de mise en œuvre de l'opération, et les objectifs en matière de réduction de l'insécurité alimentaire pour ces bénéficiaires ne sont pas précisés.

Modalités et timing de l'intervention

- La note de cadrage de la VPMC prévoit que la vente soit effectuée au détail, mais le volume d'achat journalier maximum n'est pas clairement défini et les modalités prévues pour suivre les quantités achetées par ménage ne sont pas précisées.
- La note de cadrage prévoit que la vente s'étale sur l'ensemble du mois séparant deux livraisons de l'OPVN.
- Le prix des céréales mise en vente n'a pas évolué depuis plusieurs années (2012), malgré une augmentation tendancielle du prix des céréales d'année en année (notamment augmentation du prix à la récolte), et malgré des différences de prix marquées entre régions du Niger.
- Les volumes mis en vente d'une année sur l'autre ne sont pas en relation très étroite avec les estimations de nombre de personnes en insécurité alimentaire modérée (voir Annexe 6). Par exemple, en 2018, environ 70Kg de vivres ont été mis en vente (somme pour l'ensemble des phases) par personne estimée en IAM, contre environ 40Kg en 2016.
- Le calendrier de l'intervention vise généralement à effectuer les ventes de mai à septembre. En 2018, ce calendrier a été très fortement anticipé pour démarrer les ventes en février dans 122 communes (sur 266 que compte le Niger). Cette anticipation a été justifiée par des prix élevés en post récolte et en début de soudure. En 2019 le démarrage de la vente a à nouveau été anticipé et a démarré en avril, alors que la campagne 2018 a été très favorable et les prix relativement modérés jusqu'à lors d'après les bulletins du SIMA.
- Les décisions stratégiques (date de démarrage, volume total mis en vente) vis à vis de la programmation annuelle VPMC sont prises en CIO, sans recours à des critères techniques bien formalisés pour orienter la décision, et sans nécessairement suivre l'avis de la CCA.

Couverture et ciblage géographique

- Le choix des communes prioritaires pour les phases un et deux a été relativement cohérent avec l'évaluation des zones vulnérables du SAP³⁸, sans pour autant que les critères de choix ne soient clairement formalisés.
- Couverture de l'ensemble des communes du pays par les phases 3 (avril) à 7 (septembre).
- Les volumes mis en vente par commune³⁹ ne tiennent pas tellement compte ni de la population totale, ni de la population en IAM estimée dans chaque commune. En conséquence la couverture par habitant est très variable d'une commune à l'autre, et, de façon générale, nettement plus élevée dans les communes où la population en IAM est faible

³⁸ 96% des communes « extrêmement vulnérables », 46% des communes « moyennement vulnérables », 3% des communes « faiblement vulnérables, et aucune commune « non vulnérables » couvertes par les phases 1 et 2. Voir annexe 4.

³⁹ Moyenne de 45 MT par commune et par phase, avec une variation entre 10 et 90 MT par commune, beaucoup plus faible que la variation de du nombre de personnes en IAM par commune.

(et par extension les communes de petite taille). Par ailleurs, le volume mis en vente par population en IAM est légèrement supérieur dans les communes « extrêmement vulnérables », et n'est en moyenne pas différent entre les communes « faiblement vulnérables et non vulnérables » (voir Annexe 6).

Stratégie de ciblage infra communal et individuel

- Mise en place, dans chaque commune, d'un point de vente principal et minimum 3 points de vente secondaires avec quota réservé aux transhumants au niveau du point de vente principal, témoignant d'une volonté de faciliter l'accès au plus grand nombre.
- Les responsabilités du choix des points de vente secondaires, de la répartition des volumes mis en vente au niveau de chaque point de vente, sont laissées à l'appréciation de comités de vente communaux.
- Il n'y a plus de critère de ciblage individuel depuis 2014. La responsabilité de la vente - et ainsi la gestion de la priorité accordée aux différents acheteurs - est laissée à l'appréciation des comités de vente principaux et secondaires.

En guise de synthèse, le tableau 4 ci-dessous souligne les choix stratégiques et de planification globale marqueurs de cohérences (☺) et d'incohérences (☹) avec chacun des 3 types d'objectifs soulignés ci-dessous. Pour plus de lisibilité, les choix relativement neutres vis à vis de ces trois objectifs ne sont pas caractérisés dans cette analyse. Globalement, il en ressort que plusieurs choix ne sont pas cohérents avec l'objectif affiché de « de permettre aux ménages en insécurité alimentaire modérée d'accéder plus facilement aux céréales et de protéger leurs moyens d'existence ».

Tableau 3: Analyse des choix stratégiques et opérationnels relatifs à la VPMC vis à vis de ses objectifs.

En colonnes : objectifs (1) affiché, (2) déclaré, (3) non déclaré / en lignes : choix stratégiques et de planification globale	Accès aux populations en insécurité alimentaire modérée (1)	Stabilisation des prix (2)	Souligner la volonté politique du Gvt Nigérien de soutenir tous les Nigériens (3)
Modalités et timing de l'intervention			
Vente au détail	☺		
Volume d'achat journalier maximum et modalités de vérification pas clairement définies	☹		
Objectif d'étaler les ventes sur l'ensemble du mois entre deux livraisons de l'OPVN.		☺	
Absence d'adaptation du prix des céréales mise en vente d'une année sur l'autre	☺	☹	☺
Volume mis en vente peu en lien avec les estimations de populations en IAM	☹		
Calendrier de l'intervention a été anticipé en 2018		☺	
Décisions en CIO, sans déclencheurs formalisés	☹	☹	☺
Couverture et ciblage géographique			
Phasage relativement cohérent avec l'évaluation des zones vulnérables du SAP	☺	☺	
Ensemble des communes couvertes par les phases 3 à 7	☹	☹	☺
Volumes mis en vente pas assez standardisés	☹	☹	☺
Stratégie de ciblage infra communal et individuel			
Plusieurs points de vente par commune et quotas réservé aux transhumants	☺	☺	☺
Localisation des points de vente secondaires relativement fixe d'une année sur l'autre	☹		
Absence de critère de ciblage individuel	☹		☺

Reconstitution du SNS à travers des Achats Locaux

Les objectifs de cette opération sont multiples et clairement explicités : il s'agit (1) de contribuer à la reconstitution du SNS à travers des achats de produits de qualité et à des prix compétitifs, (2) d'offrir aux producteurs des prix et conditions plus favorables que ceux offerts par les réseaux commerciaux habituels, et (3) de capitaliser les leçons tirées de la mise en œuvre de cette opération.

Analyse des objectifs : Les objectifs sont clairement définis et mesurables vis à vis de l'objectif 1, mais pour l'objectif 2, le nombre de bénéficiaires visé n'est pas clairement défini, et les objectifs en matière transfert de la valeur ajoutée aux producteurs ne sont pas précisés.

Les objectifs de cette intervention sont pertinents vis à vis de préoccupations de recherche de cohérence et de synergie entre objectifs du cadre stratégique I3N, et notamment les objectifs associés au PS3 et PS9. Ces préoccupations sont traduites dans la SNALAPP.

Au-delà de la cohérence stratégique, cette opération bénéficie d'un soutien politique fort du fait de la popularité des achats locaux et est cohérente avec les attentes des organisations de producteurs.

Compte tenu de (1) l'existence de zones de production céréalière excédentaires au Niger, (2) de la forte variation saisonnière des prix, (3) du différentiel de prix relativement élevé entre prix des achats institutionnels et prix sur les marchés de gros (notamment du fait des coûts de transports), (4) de la nature des céréales stockées (principalement mil et sorgho, dont la gestion de la qualité et des risques de stockage associés est relativement moins contraignante que pour d'autres céréales), la possibilité de poursuivre simultanément les trois objectifs rappelés ci-dessus se justifie sur le plan technique. Néanmoins, le Niger dans son ensemble est importateur net de céréales, particulièrement les années de mauvaise récolte. Aussi, bien que les marchés régionaux soient assez intégrés, les volumes, dates, et prix des céréales achetées localement sont susceptibles d'avoir des impacts sur les prix des marchés, et le succès des opérations d'achats. Dans ce contexte, et particulièrement lors d'une année de récolte décevante comme en 2017/2018, l'attention apportée sur l'harmonisation des prix par les différentes campagnes d'achats locaux (PAM, SNA, et RAS) apparaît donc justifiée.

Les prix d'achats sont fixés par arrêté ministériel sur proposition de l'OVPN à l'issue de réunions du « comité technique⁴⁰ chargé de la détermination des prix pour les achats locaux », et sont identiques entre régions⁴¹ et différenciés entre céréales. Ces achats locaux pour la reconstitution du SNS s'inscrivent dans une stratégie de croissance du volume de ces achats d'année en année, incitée par les mesures de performance (ITV6.2) de l'appui budgétaire sectoriel dans le cadre de la coopération du Niger avec l'UE.

L'objectif de capitalisation relatif à cette opération est particulièrement pertinent pour cette opération, dont le mode opératoire est encore en évolution.

Le choix d'acheter auprès d'organisations faitières (fédérations d'unions) est un élément clé des modalités d'achat retenue. La principale justification de ce choix est de réduire les coûts de transaction associés à cette modalité en limitant le nombre de vendeurs auprès desquels acheter. Dans le contexte nigérien, l'inconvénient de cette modalité est que les faitières ne sont pas toujours en lien très étroit avec les petits producteurs et qu'il est relativement difficile (1) de tracer l'origine exacte des produits commercialisés par les faitières et (2) de vérifier que les producteurs bénéficient de meilleurs prix. Cette option diffère de celles retenues par la PAM (achats auprès d'OP communales et d'unions départementales) et par l'OVPN dans le cas d'achats locaux pour la reconstitution de la RAS (achats au comptant au niveau de marchés de production, auprès de tout vendeur intéressé par les prix offerts et sans contraintes de quantités). La planification de ces achats prévoit qu'ils soient achevés⁴² en Décembre⁴³, et de démarrer la campagne d'achats par appel d'offre national auprès de commerçants après les achats locaux terminés.

A ce stade, les paiements se font après livraison des céréales par les vendeurs, sans viser à stimuler le stockage privé et mise en marché différée. Il existe une période critique, psychologiquement éprouvante pour les producteurs, durant laquelle ils ont livré leur stock (à leur groupement, leur union, ou leur faitière), attendent qu'il remonte jusqu'aux faitières, que les faitières le vendent à l'OVPN, qu'elles aillent à la banque percevoir l'argent de la vente, et enfin que les faitières reversent l'argent aux unions et aux OP. Ce schéma⁴⁴ peut être simplifié, mais dans tous les cas, le producteur vendeur se sépare de sa récolte sans recevoir de paiement comptant, et ne maîtrise pas la durée entre le moment où il se sépare de son sac et le moment où il sera payé. Cette période d'attente du paiement

⁴⁰ Ministère du Commerce, Primature, OVPN, CCA, SIMA, INS, RECA

⁴¹ Il y a eu des tentatives de fixer des prix différenciés entre régions. Celles-ci ont conduit à des difficultés de coordination et à des comportements spéculatifs. C'est sur la base de ces expériences passées que des prix d'achat uniformes ont été décidés.

⁴² Cette pratique adoptée par l'ensemble des opérateurs n'est ni inscrite dans le SNALAPP, ni dans la note de cadrage des achats locaux.

⁴³ D'après la note de cadrage de l'opération, en pratique, les achats en 2018 ont été programmés pour se terminer en Février, et ont finalement été poursuivis jusqu'en Avril.

⁴⁴ Attesté par des membres d'OP rencontrés lors de la mission de terrain de la région de Maradi, affiliés à certaines faitières ayant contractualisé avec la CCA pour la reconstitution du SNS

dépend des années et de la longueur de la chaîne (groupement-union-faïtières-OPVN), mais le simple fait qu'elle existe fait augmenter les prix revendus par les producteurs pour couvrir ce risque (ou coût psychologique). Cela se répercute sur la hausse de l'ensemble des prix d'achats du dispositif.

Si les producteurs pouvaient garder leur stock dans des entrepôts de proximité (entrepôt villageois par exemple) jusqu'au paiement, cela réduirait les prix exigés par les producteurs, et augmenterait les volumes de production locale mis en vente. Différentes versions plus ou moins sophistiquées de cette idée sont possibles, mais elles ont pour point commun de supprimer cette période critique d'inconfort du producteur vendeur. Dans la version la plus simple, sans crédit, il faudrait que l'acompte existant actuellement soit versé en novembre, et que le stock de proximité soit protégé par une double clé, l'une étant gérée par le groupement villageois, l'autre par l'OPVN. Cela renforcerait la confiance du paysan et donc son envie de prendre part au système d'achats locaux, et cela renforcerait aussi la confiance de l'OPVN dans la capacité des groupements à respecter leurs engagements de livraison puisque les stocks sont physiquement accessibles par les deux parties à tout moment. Un autre intérêt pour l'OPVN est de négocier un prix plus tôt dans l'année, avant d'avoir la liquidité complète. Dans une version plus élaborée, utilisant le warrantage tel qu'il existe aujourd'hui, une IMF verserait un crédit au moment du stockage de proximité et l'OPVN pourrait acheter la production en warrantage à un prix supérieur au prix du crédit avec son intérêt (par exemple le prix tel que fixé actuellement).

Par ailleurs, il existe une séquence dans les achats institutionnels : les achats par appels d'offre sont réalisés après les achats locaux, à une période où les prix sont donc en moyenne plus élevés. Si les stocks de proximité permettent de sécuriser plus tôt le volume d'achats locaux souhaité, alors les achats par appel d'offre pourront être réalisés plus tôt, donc moins cher, et ils pourront éventuellement toucher aussi la production de céréales nigériennes.

Vente d'Aliment du Bétail à Prix Modéré

Au cours de la campagne pastorale 2017-2018, l'évaluation du pâturage a fait ressortir un déficit fourrager global de l'ordre de 10 941 003 TMS correspondant à la couverture de 41% des besoins des UBT. Le diagnostic de la campagne pastorale a identifié 25 départements qui concentraient environ 40% du déficit fourrager, et visés en priorité par le programme d'urgence pastorale du Ministère de l'Élevage en 2017-2018. Le plan d'urgence pastorale a estimé que, pour couvrir ces besoins, l'acquisition d'un volume de 27 269 T d'aliments pour bétail était nécessaire pour subvenir aux besoins de 10% des femelles reproductrices⁴⁵ pendant la période de soudure, finalement ajustés à 24 000 T.

La contribution de la CCA (6000 MT) a été orientée vers 9 départements, et s'est fixée des objectifs particuliers: Soutenir les ménages pastoraux les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire en sauvegardant leur cheptel à travers la mise en œuvre d'une Vente à Prix Modéré d'Aliment pour le Bétail de proximité, dans les zones prioritaires identifiées au sein des zones impactées par la crise pastorale.

L'objectif de l'intervention de la CCA est donc aligné sur ceux du PUP (Programme d'Urgence Pastorale du MAGEL), tout en proposant une stratégie visant notamment à favoriser l'accessibilité des aliments mis en vente au plus près des ménages vulnérables. L'opération s'inscrit dans un objectif de protection des moyens d'existence de populations dépendantes de l'élevage en zone pastorale, vis à vis desquels les autres interventions inscrites au Plan de Soutien sont jugées peu pertinentes (CFW, distributions de semences, et dans une certaine mesure DGC dont les critères de ciblage ont tendance à exclure les éleveurs).

Analyse des objectifs : Le nombre de bénéficiaires directs prévus est défini, mais assez théorique compte tenu de la nature et des modalités de mise en œuvre de l'opération, et les objectifs en matière de réduction de la mortalité du cheptel des bénéficiaires ne sont pas précisément énoncés et apparaissent difficilement mesurables.

Modalités d'intervention telles que prévues

⁴⁵ A noter que les orientations internationales reconnues en la matière (Manuel LEGS – 2019, *Practical Action*) ne précisent pas de normes clairement établies à ce sujet. A notre connaissance, la justification de ce choix de calibrer la réponse sur 10% des besoins de femelles reproductrices n'est pas documentée.

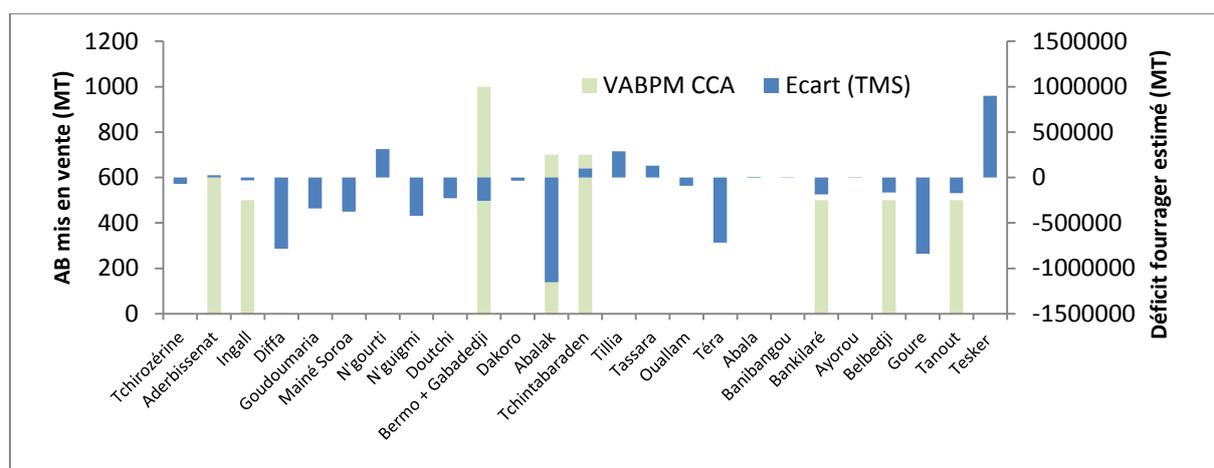
Les aliments ont été mis en vente au niveau de 9 départements situés en zone pastorale, et au niveau de 4 à 25 communes par départements (total : 150 communes). Les ventes sont conduites sous la responsabilité de Comités de Gestion communaux (services techniques, autorités locales et société civile / Organisations Professionnelles d'Éleveurs) placés sous la responsabilité des services de l'Élevage et sous la supervision des CSR du DNP-GCA. Chaque éleveur peut acheter un maximum de 300Kg d'aliment à l'occasion de deux sessions de vente. Le sac de 50 kg de son de blé est prévu pour être vendu à 4 000 FCFA, et le sac de tourteau de coton à 5 000 FCFA. Ces prix de vente sont environ deux fois inférieurs aux prix sur les marchés en période de soudure pastorale. Le son de blé, mieux connu des éleveurs, est davantage demandé. Les recettes seront perçues par le comité de gestion sous la responsabilité du Directeur Départemental de l'Élevage, et reversées directement sur les comptes du Fonds Commun des Donateurs du DNP-GCA. Ces orientations visent à répondre à des enjeux d'implication des acteurs locaux, tout en visant la responsabilisation des agents de l'élevage vis à vis de la maîtrise des flux de ressources.

Les enseignements des précédentes campagnes de vente d'aliment du bétail ont été documentés, notamment à travers l'évaluation de la VPMAB organisée en 2016 et de l'évaluation des plans d'urgence pastorale 2016 et 2017. Néanmoins, à l'heure actuelle, le ministère de l'Élevage n'a pas formalisé d'orientations stratégiques en matière d'intervention sur la filière de l'aliment du bétail (source : entretien DNPIA). Par ailleurs, le fonctionnement de cette filière, dont le développement important ces dernières années⁴⁶ répond à une demande croissante de la part des éleveurs, n'est pas bien documenté. En l'absence de telles études, il est difficile de porter un regard précis sur la pertinence de l'intervention vis-à-vis de sécurisation de l'approvisionnement des zones pastorales en AB, et notamment d'apprécier la pertinence des prix et quotas de vente.

Ciblage géographique

Le choix des départements ciblés par l'opération et les quantités mises en vente par département ciblés ne sont pas clairement corrélés aux déficits fourragers tels que mis en évidence par le bilan pastoral (voir figure 2). Par ailleurs, la prise en compte des mouvements du bétail dans les décisions de répartition des quantités mises en vente demeure difficile. La répartition des stocks mis en vente dans les communes facilite l'accès aux éleveurs présents dans ces communes, mais réduit les possibilités de réajustement ultérieur. Les départements de la région de Diffa, qui auraient subi un déficit fourrager important en 2017/2018, n'ont pas été ciblés par l'opération. Les opérations conduites avec l'appui d'autres partenaires ont ciblé cette région, mais avec des quantités bien inférieures à celles mises en vente avec l'appui de la CCA. La coordination globale par le MAGEL vis du ciblage géographique du PUP apparaît donc insuffisante.

Figure 3: Ciblage géographique et quantité d'aliments mis en vente relativement au déficit fourrager estimé.



⁴⁶ Enquêtes auprès de commerçants d'aliment du bétail dans la région de Dakoro, dont les volumes d'activité sont en augmentation régulière.

Ciblage individuel

La note de cadrage prévoit que les ventes soient accessibles aux éleveurs possédant moins de 5 UBT. L'implication des associations pastorales dans le processus de ciblage est sensée faciliter le respect de ces critères. Néanmoins, les possibilités de vérification du respect de ces critères demeurent extrêmement limitées.

Opération de Récupération des Terres à travers des actions de « Cash for Work »

Les objectifs de cette opération sont (1) d'une part de permettre aux ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire de disposer de revenus leur permettant d'accéder à l'alimentation et (2) d'autre part de créer un système productif ou environnemental favorable au développement d'activités génératrices de revenus pour les populations environnantes. A cet effet, les opérations de Cash For Work procurent aux participants (une personne par ménage) un revenu journalier de 1 300 FCFA et pour 60 jours de travail et portent sur une diversité d'actions⁴⁷. Les cibles prioritaires de ces opérations sont les populations en insécurité alimentaire sévère dont les ménages très pauvres et pauvres, vulnérables.

Analyse des objectifs : Le nombre de bénéficiaires directs prévus est clairement défini, mais les objectifs en matière de réduction de l'insécurité alimentaire pour ces bénéficiaires ne sont pas précisés. Les objectifs en matière d'effets sur la productivité ne sont pas précisés.

Cette action est cohérente avec le programme stratégique PS10 du Plan d'action I3N « Gestion de l'insécurité alimentaire conjoncturelle et des situations de crise », elle s'inscrit également dans les engagements du Cadre Stratégique « Gestion du Durable des Terres », qui vise en moyenne à récupérer par an 213.000 ha de terres dégradées de 2015 à 2029. Enfin, les emplois temporaires générés à travers les actions de CFW sont comptabilisés dans les statistiques de suivi des engagements de l'Etat nigérien vis à vis de la création d'emplois pour la jeunesse nigérienne, ce qui contribue à un soutien gouvernemental fort de ces activités.

Contrairement à la majorité des acteurs qui contribuent à la mise en œuvre du CS-GDT, les actions menées par la CCA sont programmées annuellement, et mettent davantage en avant le premier des deux objectifs soulignés ci-dessus. Offrir des opportunités de travail en pré-soudure est susceptible de contribuer au maintien des populations actives, permettant notamment un démarrage plus précoce des travaux agricoles. Néanmoins, il s'avère difficile de poursuivre efficacement un objectif de renforcement des systèmes productifs à travers des actions programmées annuellement.

Modalités et timing de l'intervention

Le choix de modes opératoires rapides à mettre en place est essentiel pour la mise en œuvre d'opérations orientées par les analyses de conjoncture disponibles en décembre et devant être lancées avant avril⁴⁸.

Le recours au paiement des travaux à travers des transferts monétaires est en partie imposé par cette contrainte et, en partie, par la pratique d'autres acteurs de mise en œuvre du CS-GDT qui privilégient également cette modalité. Le recours à la mise en œuvre des actions à travers des ONG découle du choix de cette modalité, le DNP-GCA n'ayant pas à ce jour développé les capacités de mise en œuvre de programmes de transferts monétaires à large échelle à travers les CSR.

La majorité des actions menées avec l'appui d'ONG correspondent à des chantiers de réalisation de demi-lunes et de faucardage des mares⁴⁹. Dans quelques cas (10 départements en 2018) les actions sont directement supervisées par les CSR. Les actions menées dans ces départements sont un peu plus diversifiées.

⁴⁷ L'opération de récupération des terres comprend la réalisation d'ouvrages anti érosifs tels que les banquettes, les demi – lunes, les diguettes, les tranchées de reboisement, les cordons pierreux, le traitement des koris, la protection des berges, la reconstitution du cheptel dans les communes vulnérables et à vocation pastorale, etc. Des activités comme la lutte contre les plantes envahissantes, le sur creusage des mares ainsi que la construction de pistes rurales et autres travaux à haute intensité de main d'œuvre peuvent également être réalisées.

⁴⁸ Il est à noter que certains opérateurs visent un démarrage des travaux plus précoce, en saison froide plutôt qu'en saison chaude.

⁴⁹ Par ailleurs certaines actions de distribution d'animaux sont également catégorisées par mis ces action de « Cash for Work »

Les ONG sont contractualisées pour des périodes de moins de 6 mois et la CCA n'a prévu de soutenir la mise en œuvre d'actions de pérennisation des opérations que « dans la mesure des possibilités ». Mais pour la plupart, ces opérations nécessitent, par essence, un dispositif de pérennisation. C'est le cas des actions de récupération des terres qui pour être efficaces nécessitent⁵⁰ d'être inscrites dans une logique d'aménagement territorial (ce qui est difficile dans la cadre de programmation annuelle), la mise en place d'actions de mise en valeur (ensemencement, plantations...) et un accompagnement en matière de gestion des terres mises en valeur.

Couverture et ciblage géographique

La programmation visée pour l'opération de CFW est tout d'abord inscrite dans le plan opérationnel (58 communes visées en 2018). Ensuite, un Appel à Propositions (AàP) est préparé, indiquant les communes ciblées par l'appel (121 communes visées), ainsi que les activités qui peuvent y être menées. Finalement, une sélection des propositions portées par les ONG candidates à l'appel à proposition est retenue après examen des différentes candidatures (115 ONGs dans 78 communes). Quelques (au nombre de 11) CSR se sont vus confiés la supervision de travaux en direct.

Le choix d'une opération privilégiant l'objectif de contribution à l'atténuation des effets de la conjoncture devrait être associé à (1) un choix des communes visées fonction du résultat des analyses de conjoncture, (2) un calibrage des opérations ajustées au nombre de ménages vulnérables dans les communes concernées. Pourtant, le niveau de vulnérabilité des communes semble n'avoir été que partiellement pris en compte dans le choix des communes : qu'il s'agisse des communes ciblées par la CCA d'après le Plan Opérationnel, des communes figurant dans l'appel à propositions, ou des communes finalement concernées par les actions de CFW, environ 60% ont été considérées « extrêmement vulnérables » à l'issue de l'évaluation de la campagne, mais près de 30% ont été évaluées « moyennement vulnérables ». Par ailleurs, on note que les communes concernées, sont fréquemment les mêmes d'une année sur l'autre, ce qui n'est pas très cohérent avec une réponse adaptée à la conjoncture. Enfin, les pourcentages de la population jugés vulnérables d'après les cibles du Plan Opérationnel sont identiques entre communes ciblées et non ciblées par les opérations de CFW, ce qui souligne que le ciblage géographique n'a pas conduit à privilégier les communes où les populations sont particulièrement vulnérables.

Stratégie de ciblage infra communal et individuel

Le choix des villages au sein des communes ciblées par l'appel à proposition de la CCA est laissé à l'appréciation des ONG. Comme les ONG privilégient certaines activités (demi-lunes), c'est davantage le choix des sites à mettre en valeur qui oriente la localisation des activités au sein des communes.

Les populations en insécurité alimentaire sévère sont les cibles prioritaires de l'opération, notamment les ménages très pauvres et pauvres, vulnérables et les personnes sinistrées par les catastrophes. Ceci, d'après la note de cadrage, devrait être associé à un ciblage des bénéficiaires directs sur la base de critères de vulnérabilité. Cette orientation, sans être associée à une méthode de ciblage robuste, est difficile à mettre en œuvre du fait de l'attractivité des opportunités de revenus. Par ailleurs, aucune mesure spécifique n'est prévue pour l'inclusion de ménages dont les capacités de travail sont réduites (femmes seules, personnes âgées, etc.). Enfin, le ciblage de ces populations, fortement concernées par les migrations saisonnières, requiert un démarrage très précoce des opérations en saison froide.

2.1.2 Niveau de complémentarité entre opérations

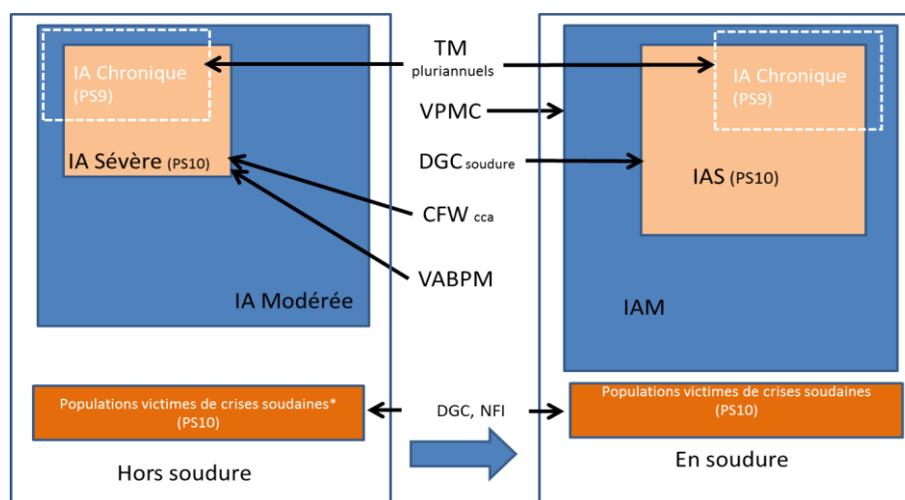
Synergies et complémentarités théoriques entre stratégies d'intervention

La réflexion en matière de complémentarité entre opérations s'articule notamment autour de la définition des groupes cibles de chacune des interventions tels que définis dans le PS et les notes de cadrage, et du lien avec les objectifs et groupes cibles inscrits dans le plan d'action I3N. Le graphique ci-dessous propose une représentation schématique et théorique des groupes cibles visés par les opérations de DGC, VPMC, CFW, et VABPM « en soudure » et « hors soudure » telles que présentés

⁵⁰ RECA, 2017 : Rapport final sur le suivi de sites récupérés avec l'appui du Programme Alimentaire Mondial

dans le PS. Bien que peu abordées par cette évaluation, les opérations d'appui aux populations victimes de crises soudaines sont représentées dans ce graphique.

Figure 4 : Synergies et complémentarité entre interventions telles que conçues vis à vis de leurs groupes cible



* Les populations victimes de crises soudaines sont chevauchantes avec les populations en IAS, IAM et IAC, mais ce chevauchement n'a pas été représenté pour faciliter la lisibilité du graphique.

Cette représentation est très schématique, mais elle illustre les principes suivants :

- Les opérations de CFW, VABPM et DGC soudure sont prévues pour être mise en œuvre durant des périodes différentes et visent des objectifs complémentaires auprès des mêmes groupes cibles.
- L'opération de VPMC vise des groupes cibles différents des autres opérations, et en 2018, elle a concerné aussi bien la période de pré-soudure que de soudure.
- Les populations visées par les actions de transferts monétaires pluriannuels sont chevauchantes avec les populations visées par les opérations évaluées. Néanmoins, le niveau attendu de recouvrement entre populations en insécurité alimentaire chronique et populations en IAM et IAS conjoncturelle est variable entre zone. Par exemple, le niveau d'insécurité alimentaire est le plus élevé dans certains départements de Zinder et Maradi⁵¹, tandis que les analyses EVIAM et du Cadre Harmonisé de ces dernières années indiquent plutôt des niveaux d'IAS les plus élevés dans d'autres régions. Par ailleurs, l'identification des ménages en insécurité alimentaire chronique est tout aussi difficile que l'identification des ménages en IAS.
- DGC et distribution de farines infantiles sont théoriquement synergiques, car elles sont ciblées simultanément, et il est bien établi que les effets de distribution de farines infantiles sont supérieurs lorsqu'associées à des appuis alimentaires ciblés⁵².

Une anecdote entendue dans un village : « le CFW permet de payer les VPMC et les VPMC permettent d'attendre les DGC ».

Complémentarités effectives en matière de ciblage géographique

- DGC et VPMC privilégient globalement les mêmes communes : l'écart de couverture communale à la cible pour chaque opération est corrélé entre les deux opérations (les communes pour lesquelles la couverture de la DGC est faible/élevée sont globalement les même que celles pour lesquelles la couverture de la VCPM est faible/élevée).

⁵¹ DNP-GCA, FEWS, IPC, CILSS, SAP, 2019 : Évaluation de l'insécurité alimentaire chronique au Niger

⁵² Epicentre, 2013

- L'absence de ciblage géographique de la VPMC au sein des communes ne favorise pas la concrétisation des synergies théoriques visées, mais au contraire permet de compenser le ciblage de la DGC au sein des communes. Dans plusieurs communes, il nous a été indiqué que les points de vente secondaires et les quantités mises en vente dans les villages étaient ajustés à la présence/absence de DGC dans les villages, par souci de maximiser la couverture des deux opérations au sein des communes. Dans un cas, il nous a été indiqué que les deux opérations étaient ciblées sur les mêmes zones au sein de la commune, ce qui a provoqué des mécontentements et conduit à des réajustements du ciblage intercommunal de la DGC.
- Les opérations de CFW sont très éparpillées sur le territoire et le choix des communes n'est que partiellement orienté vers les communes les plus vulnérables, par ailleurs, au sein des communes les opérations sont très concentrées. Dans ce cas, la possibilité de concrétiser les complémentarités envisagées ne sont donc que très localisées.
- Pour le moment, il n'y a pas de recherche de coordination vis à vis du ciblage géographique de la DGC et des TM pluriannuels de la CFS. D'ailleurs, en 2018, le résultat du ciblage géographique de la DGC était indépendant du ciblage géographique des programmes de TM pluriannuels de la CFS.

Complémentarités effectives en matière de ciblage individuel

- De fait il n'y a pas de ciblage individuel de la VPMC, il n'est donc pas évident que les groupes cible des deux opérations soient effectivement complémentaires. Néanmoins, la VPMC réduit la pression sur le ciblage individuel de la DGC.
- En zone pastorale (faible densité de population), la couverture de la DGC et de la VPMC est généralement relativement élevée et bénéficie en premier lieu aux populations sédentarisées. Les critères de ciblage théorique de la VABPM visent des populations possédant moins de 5 UBT, ce qui favorise également les populations sédentarisées. De fait, certains éleveurs transhumants possédant un cheptel plus important bénéficient directement de l'opération (voir 2.3), ce qui est de nature à renforcer la complémentarité effective entre ces opérations, les éleveurs transhumants étant généralement exclus de la DGC.

Transferts Monétaires Inconditionnels et DGC :

- Des études passées indiquent un niveau de recouvrement assez faible entre ménages ciblés⁵³ par la méthode utilisées par la CFS et ménages ciblés à travers la méthode HEA. Les analyses ne portent pas sur les ménages ciblés à travers les méthodes adoptées par la CCA (qui suit une méthode HEA dite « simplifiée » pour le ciblage de la DGC) mais il est probable que les résultats soient similaires.

2.1.3 Coordination avec les autres intervenants et degré d'harmonisation

Efficacité des mécanismes de coordination formelle

La plupart des acteurs soulignent le bon niveau d'efficacité des mécanismes de coordination mis en place par le DNP-GCA au niveau central. Les CRC sont tenus régulièrement et les procédures de CRC « électroniques » facilitent la prise de décision rapide lorsque cela est nécessaire. Le niveau de participation aux CRC est satisfaisant. Néanmoins, certains acteurs qui ne participent pas aux CRC estiment que la communication vers les acteurs du CEC devrait être renforcée, compte tenu de la faible fréquence de ces réunions élargies.

Par ailleurs, de nombreux acteurs soulignent une certaine redondance entre les mécanismes de coordination mise en place par le DNP-GCA et d'autres instances de coordination, en particulier le Cluster Sécurité Alimentaire qui n'est pas ancré au DNP-GCA. La mise en place du MAH/GC depuis

⁵³ SCHNITZER (2016), *How to Target Households in Adaptive Social Protection Systems? Relative Efficiency of PMT and HEA in Niger*. Rapport Banque Mondiale.

2016 et le développement de mécanismes de coordination dédiés contribuent également au foisonnement de mécanismes de coordination.

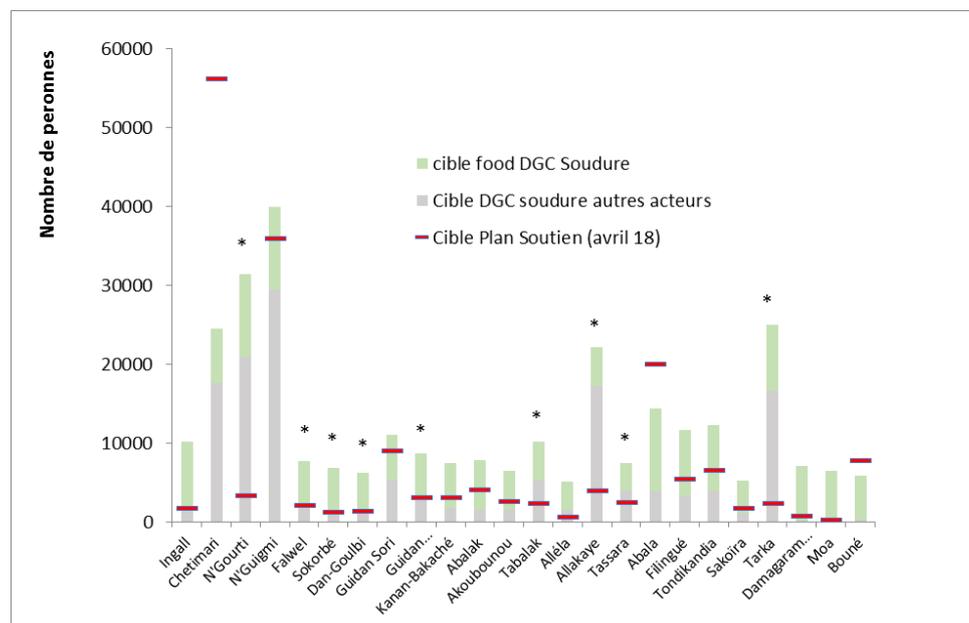
Cette multiplication des mécanismes de coordination s'observe également au niveau déconcentré. Néanmoins, la qualité de la coordination assurée par les CR/PGCA est variable et, de manière générale, moins satisfaisante qu'au niveau central, tant sur le plan de la régularité des rencontres, sur le niveau de partage de l'information et sur le niveau d'articulation avec les autres mécanismes de coordination de niveau régional. La multiplication de mécanismes régionaux de coordination est également une tendance marquée (Groupe Technique SA – Déclinaison régional du Cluster SA - , dans certains cas mécanismes dédiés MAH/GC, Protection Civile, et DNP-GCA activités simultanément activés au niveau régional en cas d'inondation ; mise en place de mécanismes de coordination humanitaire régionaux avec l'appui d'OCHA, y compris en dehors de zones concernées par l'Etat d'Urgence en complément des mécanismes existants), qui nuit à la capacité de coordination des CR/PGCA. Ainsi, de nombreux acteurs se retrouvent impliqués dans un plusieurs mécanismes de coordination partiellement redondants.

Distribution Gratuite Ciblée

Les quantités de vivres prévues par bénéficiaire ont été globalement harmonisées entre intervenants. La diversification de la ration prévue dans le cadre de la CCA (niébé distribué en complément des céréales pour la seconde phase), contribue également à ce mouvement d'harmonisation. Les autres intervenants (PAM, ONG) travaillent sur une adaptation de la durée des interventions à la sévérité de la situation locale (notamment en lien avec les facteurs aggravants en dehors de la période de soudure tels que le contexte sécuritaire).

Les acteurs concernés (ONG, PAM et CCA) soulignent une amélioration de la coordination géographique notamment entre PAM et CCA. La CCA indique combler les gaps laissés par le positionnement géographique des autres acteurs. Néanmoins, une analyse des données de planification opérationnelle pour les communes où la CCA et d'autres acteurs ont menées des activités de DGC indiquent que, dans la majorité des cas, la DGC mise en œuvre par la CCA a conduit à une couverture communale supérieure à la cible du Plan de Soutien (voir figure 4). Deux explications sont avancées : la concentration géographique des interventions d'autres acteurs dans certains villages au niveau des communes et la difficulté pour la CCA de ne pas intervenir dans certaines communes, y compris si le taux de couverture assuré par d'autres acteurs est déjà élevé. Depuis 2017, en cas d'intervenants multiples dans une commune, il a été décidé que chaque village ne pouvait être couvert que par un intervenant. Le travail de terrain mené dans le cadre de cette évaluation a couvert peu de communes concernées par une multiplicité d'intervenants pour la DGC. Mais, dans les cas observés, la directive « un intervenant un village » semble avoir été respectée ; ce qui est également confirmé par le PDM de la DGC.

Figure 5: Coordination entre DGC menée par la CCA et autres acteurs en cas d'intervention conjointe au niveau communal



Note : Pour toutes communes hors Chetimari, Abala et Bouné, l'intervention conjointe de la CCA et des autres acteurs dépasse la cible du PS ; Les communes indiquées par un * correspondent à celles où la cible du PS est atteinte par les autres acteurs avant même l'intervention de la CCA.

Certaines initiatives de collaboration opérationnelles ont été poursuivies en 2018 (ciblage avec l'appui d'ACF, transfert de surplus huile par ACF pour compléter la ration distribuée par la CCA dans certaines communes).

Par ailleurs, en 2018 et en 2019, il n'y a pas eu de recherche de coordination géographique (choix de communes, des villages) en matière de ciblage entre la DGC menée par la CCA et les programmes de filets sociaux pluriannuels, y compris le projet « Filets Sociaux » désormais mené sous la tutelle de la CFS.

Achats locaux

Les trois campagnes d'achats locaux menées en 2018 (CCA-OPVN pour la reconstitution du SNS, OVPN pour la reconstitution de la RAS et PAM) ont adopté des stratégies différentes. En effet, alors que les achats pour la reconstitution du SNS sont effectués auprès d'organisations faitières d'unions, le PAM achète auprès d'OP, tandis que l'OPVN achète directement sur les marchés de collecte auprès de tous les vendeurs intéressés par les conditions proposées. Ces trois modalités d'achats sont cohérentes avec la SNALAPP et répondent à des objectifs, contraintes et capacités propres à chaque acteur. Un comité « Achats locaux » a été mis en place et sert d'instance de dialogue technique et de coordination (à défaut d'harmonisation des pratiques).

Néanmoins, suite à des difficultés rencontrées en début de campagne pour la négociation des prix dans le cadre de ces trois campagnes, des efforts de coordination sur les prix d'achats ont été entrepris à travers le « Comité Prix », organisé sous la responsabilité du Ministère du Commerce, conduisant à adopter des prix d'achats uniformisés et entre régions. Malgré cela, les prix pratiqués par le PAM ont été augmentés d'un premium « qualité », ce qui a nui à la bonne compréhension et acceptation des efforts de coordination entrepris par l'ensemble des acteurs. Le choix d'une uniformisation des prix entre opérateurs et entre régions se justifie du point de vue politique et de facilitation de la coordination entre acteurs (l'expérience montre que la différenciation des prix d'achats est mal acceptée par les acteurs du marché et peut parfois conduire à des comportements spéculatifs). Néanmoins, ce choix de l'uniformisation n'est pas forcément le plus efficace (prix sur les marchés différenciés entre régions, coût de regroupement différents entre modalités d'achat, différences entre rapidité de paiement selon les modalités et opérateurs).

Par ailleurs, pour la reconstitution du SNS, la campagne d'achats locaux a été coordonnée avec la campagne d'achats auprès de commerçants. C'est à dire que le lancement de la campagne d'achat

par appel d'offres national auprès de commerçants a été conditionné par la finalisation de la négociation avec les faitières, dans l'objectif de réduire les risques de désistement par celles-ci. Cette stratégie est discutable tant sur les plans (1) de l'efficacité globale de la campagne d'achat (le délai avec le lancement des achats auprès de commerçants induit une hausse des prix d'achat à travers cette modalité), (2) des effets sur les marchés des achats effectués tardivement risquent de provoquer des pressions inflationnistes et (3) éventuellement vis à vis des objectifs même de l'opération : une concurrence accrue entre campagnes d'achats pourrait avoir un effet positif sur les prix de vente par les producteurs à la condition que ces campagnes soient organisées suffisamment tôt après la récolte.

Cash For Work pour la récupération de terres

La coordination technique des opérations de GDT est assurée par le Ministère de l'Environnement. L'ensemble des opérateurs impliqués dans la mise en œuvre d'actions de CFW menées dans le cadre de la CS-GDT a adopté les mêmes normes en matière de rémunération des jours de travail (1 300 FCFA, normes généralement traduites en niveau de rémunération par ouvrage), et suit des normes techniques communes pour encadrer la réalisation des ouvrages. Néanmoins, il existe des différences importantes entre opérateurs⁵⁴ en matière de durée des chantiers et nombre de jours de travail par bénéficiaire, critères et méthodes de ciblage des bénéficiaires directs, durée d'accompagnement post chantier, degré d'implication des services techniques, des communes et des populations dans la planification et le suivi etc. Ces différences s'inscrivent dans des stratégies et logiques d'intervention différenciées entre acteurs, privilégiant généralement les objectifs de GDT de façon plus marquée que les interventions menées par la CCA. Sur le plan de la coordination opérationnelle (notamment ciblage géographique, mais aussi coordination de la mise en œuvre par les différents opérateurs), les mécanismes qui relèvent du DNP-GCA (PS, plan opérationnel, SPR/PGCA et CSR) ne sont pas suffisamment interconnectés⁵⁵ avec les dispositifs de coordination mis en place aux différents niveaux dans le cadre de la CS-GDT, qui souffrent eux-mêmes d'insuffisances, notamment en matière de planification et de suivi.

VABPM

La coordination des opérations de VABPM relève du Ministère de l'Élevage à tous les niveaux. Les principaux partenaires de la campagne de VPMAB en 2018 étaient la CCA, FOSEL (Etat), PRAPS le PNUD, FAO, CICR, ACF et la DDC (à travers des OPE). Les prix de vente sont harmonisés entre tous les partenaires. En matière de ciblage géographique, en dehors du FOSEL et du PRAPS qui ont ciblé toutes les régions et une majorité des départements du pays, les autres acteurs ont orienté leurs interventions sur certains départements. La correspondance entre besoins appréciés à travers le bilan fourrager et la planification globale de l'ensemble des intervenants n'est pas évidente. La différenciation des stratégies de ciblage entre les actions appuyées par la CCA (qui privilégie des ménages possédant moins de 5 UBT), le FOSEL et le PRAPS (qui ne répondent à aucun critère de ciblage ménage) s'avère difficile à mettre en œuvre par les mêmes agents de l'élevage au niveau déconcentré. Contrairement à celle appuyée par le FOSEL, le PRAPS et la CCA, la mise en œuvre des interventions soutenues par les autres acteurs n'est pas confiée aux services de l'élevage. Cette observation n'est pas de nature à remettre en cause la pertinence de s'appuyer sur les services de l'élevage pour assurer la mise en œuvre des VPMAB. En effet, les mécanismes de coordination auxquels participent ces autres acteurs, mais au niveau desquels l'implication des agents de l'Élevage est faible (notamment le Cluster Sécurité Alimentaire), ne semblent pas pleinement adaptés à la coordination de cette opération.

⁵⁴ Y compris entre la CCA et la CFS qui programme également ce type d'action.

⁵⁵ Par exemple, seules les actions de la CCA et de quelques acteurs (PAM et ONG) sont répertoriées dans les outils de planification du DNP-GCA. Le Ministère de l'Environnement estime ne pas avoir une visibilité suffisante de la planification effective des actions menées par la CCA à travers les ONGs (celles-ci n'étant pas systématiquement localisées dans les communes prévues par le plan opérationnel – voir 2.1.1). Par ailleurs, les Services Techniques de l'Environnement au niveau déconcentrés estiment unanimement n'être pas suffisamment impliqués et informés des actions menées par la CCA. De même, les ONG de mise en œuvre des opérations CFW ne sont engagées dans aucun mécanisme formel de coordination des actions avec les autres intervenants.

2.1.4 Mise en œuvre de recommandations issues de précédentes évaluations

Une analyse détaillée de la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation de la DGC et de la VABPM en 2017 est disponible en Annexe 8. De manière générale, les domaines qui ont fait l'objet des principaux efforts d'amélioration sont la stratégie, la planification des opérations et le suivi et évaluation. A l'inverse, les recommandations antérieures portant sur la préparation des opérations, le ciblage et l'exécution des opérations semblent avoir été suivies avec moins de rigueur.

2.2 Q2: Qualité de la préparation opérationnelle

2.2.1 Arrangements institutionnels au sein du DNP-GCA

Le DNP-GCA, relié à la primature rassemble un grand nombre d'acteurs autour de l'objectif de coordination et de mise en œuvre de réponses urgentes pour combattre la vulnérabilité conjoncturelle mais également de réponses sur le plus long terme pour combattre la vulnérabilité chronique. L'organigramme du Dispositif (Annexe 6) représente une vue d'ensemble de la diversité des acteurs impliqués, tandis que les fiches de présentation synthétique des notes de cadrage (Annexe 7) présentent les fonctions assumées par les différents acteurs dans chacune des opérations évaluées. Le tableau ci-dessous tente de donner une vision synthétique des rôles des principaux acteurs vis à vis de chacune des grandes fonctions dont dépend l'exécution de ces opérations.

Tableau 4 : Représentations synthétique des rôles des principaux acteurs

	DGC	Farines infantiles	VPMC	Achats locaux	VABPM	CFW – Récupération des terres
Financement	Etat /FCD	Principauté de Monaco	Etat	Etat / FCD	Etat /FCD	Etat /FCD
Evaluation des besoins	CC/SAP	DN	CC/SAP	CCA	Ministère de l'Elevage	CC/SAP
Coordination Stratégique	DNP/GCA	DN/cluster Nutrition	/CIO	HCI3N	Ministère de l'Elevage	Ministère de l'Environnement
Planification	CCA	CCA	CCA	CCA	CCA / ME	CCA
Coordination opérationnelle	CCA - CR/PGCA - CSR	CCA	CCA - OPVN	Comité Prix (MC) - OPVN	Ministère de l'Elevage / DRE / DDE	CCA - CR/PGCA – CSR - DDE
Mise en œuvre	OPVN - transporteurs – CSR - comités de ciblage et de distribution - radios locales	Fournisseurs – Contrôleurs -	OPVN / Communes	CCA – OPVN - RECA - Faitières	DRE / DDE / Organisations pastorales / Comités de vente	ONGs – Agents communaux de l'Environnement
Suivi & évaluation	SP/DNP/GCA – CCA –CCSAP - CR/PGCA - CSR					
		DN / DRS	OPVN	RECA	ME / DRE / DDE	

Cette représentation synthétique masque une complexité plus importante (grand nombre d'acteurs impliqués dans les mécanismes de coordination, grand nombre d'opérateurs ONG pour l'exécution de certaines activités, sources de financement type Budget de l'Etat, fonds commun et approche projet) et il est important de souligner que les ressources humaines dédiées au fonctionnement du DNP/GCA ne sont pas très nombreuses, au niveau central et moins encore au niveau déconcentré (cf. Organigramme en annexe : 1 SPR dans chaque région, assisté par un à deux agents, et un point focal du CSR partageant la réalisation des activités du DNP/GCA avec celles du Ministère dont il dépend dans chaque département). Par ailleurs, certaines fonctions reposent sur des acteurs dont les ressources et capacités au regard de leur multiples responsabilités sont limitées (ex : communes) ou dont le niveau de ressources propres est réduit (ONG, fournisseurs de farines infantiles, faitières de producteurs agricoles, organisations pastorales, etc...). Enfin, les procédures administratives qui régissent les relations entre les différents niveaux du Dispositif et entre le Dispositif et les Ministères techniques représentent souvent des contraintes vis à vis de la rapidité de prise de décision et d'exécution. Malgré cela, l'engagement des parties prenantes apparaît assez fort du niveau national jusqu'au niveau communal et de la part de tous les acteurs rencontrés (voir Annexe 8 pour diagnostic plus précis au sujet de la DGC). Quelques exceptions notables doivent cependant être soulignées :

- Lorsque certaines situations de faible engagement ont été constatées, elles semblent être le fait de personnel peu dynamique au sein de leurs administrations plutôt que de cas généralisés. La fonction de présidence des CSR assurée par les préfets ou leur représentant apparaît par contre souffrir d'un manque d'engagement et de dynamisme plus systémique.
- Les arrangements institutionnels adoptés pour l'opération de CFW et, notamment le recours à des ONGs (dont la gestion est très centralisée) pour la mise en œuvre, ainsi qu'une implication réduite des agents du Ministère de l'Environnement à toutes les étapes de la planification semblent des éléments générateurs de blocages à différents niveaux. Ces problématiques sont abordées aux différentes étapes dans les sections suivantes.

2.2.2 Mobilisation des ressources

Une des principales contraintes qui pèse sur la préparation de l'exécution des opérations concerne les mécanismes de financement. La VPMC est financée sur budget de l'Etat via une subvention à l'OPVN et n'est pas soumise à la co-décision dans le cadre du Comité restreint de Concertation (CRC) Etat-donateurs, tandis que les autres opérations évaluées sont financées/soutenues avec l'appui de partenaires (à travers une approche projet ou indirectement à travers l'appui budgétaire, cas de l'UE) et décidées par vote en CRC.

DGC, Achats locaux, VABPM, CFW

Ces dernières années, ces opérations étaient principalement financées à travers le FCD, dont le contributeur le plus important était l'UE. Les modalités de la coopération de l'Union Européenne avec le DNP-GCA, et par conséquent les modalités de financement des opérations évaluées, ont significativement évolué ces dernières années.

De 2008 à 2015, la contribution de la coopération européenne au financement des opérations du DNP-GCA était inscrite dans un programme d'appui budgétaire sous-sectoriel et « ciblé ». Depuis 2016, la Convention de financement portant Contrat de réforme sectorielle SANAD est exécutée sous forme d'appui budgétaire fongible versé sur le Compte Unique du Trésor (CUT) et plus sur un compte « spécial » ouvert auprès de la BCEAO. Jusqu'en 2017, cette Convention de financement était assortie d'une condition spécifique d'inscription budgétaire de 15M€ par an dédiée au DNP-GCA, ce qui n'est pas le cas depuis 2018, les fonds alloués à la sécurité alimentaire étant désormais le produit des arbitrages budgétaires.

Ce changement de modalité implique que le DNP-GCA mobilise une grande partie des fonds nécessaire à la conduite de ses opérations auprès du Ministère de Finances et non plus uniquement auprès du FCD. Le calendrier budgétaire de l'Etat ne permet pas de fait d'engager des fonds entre les mois de novembre et mars, ce qui représente une contrainte forte pour le DNP-GCA. En 2018, la mobilisation de reliquats de précédentes allocations au FCD a permis d'atténuer ces contraintes. Néanmoins, dans ce contexte changeant, la réalisation des opérations en 2018 à un niveau égal sinon supérieur à la planification initiale est d'autant plus méritante. Il est à noter qu'en juin 2019, les fonds n'avaient toujours pas été mis à disposition par le Ministère des Finances.

VPMC

L'opération de VPMC est financée à travers des subventions directement versées par l'Etat à l'OPVN. Depuis 2013, le FCD ne participe plus au financement de l'exécution et du suivi de la VPMC. Dans ces conditions, le calendrier de réception des contributions de l'Etat mais aussi l'impossibilité pour l'OPVN d'obtenir des avances de la part de ses banques et de ses fournisseurs en raison d'une situation d'endettement important auprès de ceux-ci, représentent des contraintes majeures au financement et à l'efficacité de la VPMC.

Tableau 5: Dates et montants (FCFA) des dotations de l'Etat à l'OPVN en 2018

SUBVENTIONS	MONTANT VOTE	AVIS DE REGLEMENT	MONTANT ENCAISSE	MONTANT GELE	DATE DE RECEPTION
exercice 2018	11 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000		28/02/2018
		2 105 790 000	2 105 790 000		07/09/2018
		1 634 232 000	1 634 232 000		07/12/2018
		2 259 978 000		2 259 978 000	
		6 000 000 000	6 000 000 000	6 000 000 000	
	17 000 000 000	17 000 000 000	14 740 022 000	2 259 978 000	

2.2.3 Préparation des opérations

Un rétro-planning pour la période de mise en œuvre des différentes opérations est inclus dans le Plan de Soutien (Annexe 9). La date de disponibilité des notes de cadrage est généralement très proche de la date de démarrage idéale de l'exécution des opérations. Les notes de cadrage ne servent pas à anticiper les étapes préparatoires à l'exécution de chacune des opérations, en particulier, pour obtenir l'accord de financement par le vote en CRC. Seule la note de cadrage « achats auprès des petits producteurs » inclut un planning intégrant les phases préparatoires.

Tableau 6: Dates de lancement des opérations relativement aux indications du PS

Opérations Evaluées	Période d'exécution idéale d'après le PS	Finalisation de la note de cadrage
DGC	juin – août	mai 2018
Distributions de farines infantiles	juin - août	mai 2018
VPMC	février – Sept	février 2018
Achats locaux pour la reconstitution du SNS	novembre - mars	Nov.2017
CFW	janvier - mai	janvier 2018
VABPM	avril- juin	avril 2018

Distribution Gratuite Ciblée

Les opérations d'achat pour la reconstitution du SNS ont été achevées en mai, les vivres nécessaires à l'exécution des opérations étaient donc disponibles à temps (voir figure 4).

De manière générale, les acteurs impliqués dans la DGC sont bien informés, engagés et impliqués dans la conduite de cette l'opération phare pour la CCA, les CR/PGCA et les CSR. Par ailleurs, la coopération opérationnelle avec le PAM vis à vis de la DGC est bonne, tant au niveau de Niamey (appui à la préparation du plan opérationnel) qu'au niveau régional (coordination géographique). La contribution des autres acteurs impliqués dans la conduite de la DGC (ex: ONG de l'Alliance Cash) à la planification opérationnelle de la DGC est moins importante.

Les rapports de missions de lancement de la DGC organisées dans les régions de Dosso, Tillabéry, Maradi, Zinder sont disponibles. Seuls certains départements ont reçu ces formations. La mobilisation des préfets et de leurs représentants a été limitée. Ces formations ont eu lieu durant la seconde partie du mois de juin et ont donc été conduits alors que le processus de ciblage avait été lancé.

Le ciblage des ménages (voir détails en section 2.3) a été exécuté en juin et jusque début juillet ; ce qui, dans certains cas, a représenté un contrainte pour le démarrage de la première phase de distribution.

Une des contraintes majeures du dispositif de mise en œuvre de la DGC réside dans la relation fonctionnelle entre le SPR et le PF/CSR (voir Annexe 10). Les PF/CSR ne sont pas tous agents du Ministère de l'Agriculture, et, lorsqu'ils le sont, ils réfèrent au Directeur Régional de l'Agriculture et non au SPR. Ainsi, c'est à la CCA que revient la responsabilité première de l'exécution de la DGC, alors qu'au niveau départemental, les agents relèvent de leurs ministères de tutelle. Ceci implique que les fonds nécessaires à l'exécution des opérations soient directement versés par la CCA aux acteurs de mise en œuvre et, notamment les CSR. Avec la réforme du mode de financement des activités de la CCA (cf. 2.2.2), les fonds circulent désormais par le CUT, ce qui alourdit les procédures de mise à disposition des fonds au niveau des CSR. Par ailleurs, les possibilités de contrôle des SPR sur les actions menées par les CSR sont limitées. Chaque année⁵⁶, des difficultés à faire remonter les justificatifs des dépenses occasionnées par les CSR sont rencontrées. C'est notamment pour cette raison que la CCA demande à ce que des TDR pour les missions de suivi exécutées par les niveaux régionaux et départementaux soient préparés par les CSR avant mise à disposition des fonds.

En guise de synthèse, l'Annexe 6 rend compte de la préparation de différentes actions relatives à la planification opérationnelle et à la mise en œuvre de la DGC.

Distributions de farines infantiles

L'opération de distribution de farines alimentaires, contrairement aux autres opérations évaluées, est appuyée par un financement dédié de la Coopération monégasque. Lors des précédentes campagnes, les farines infantiles produites au Niger avaient été fournies par le Gret, une ONG internationale qui appuie le développement d'une filière nationale de production de telles farines. En 2018, le Gret a souhaité se désengager pour favoriser la contractualisation de la CCA directement avec les producteurs de farines infantiles implantés au Niger. La CCA n'a pas bien anticipé les

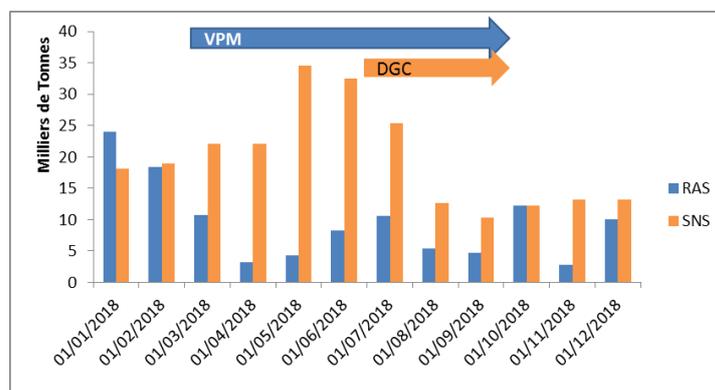
⁵⁶ En 2018, de nombreux justificatifs de dépenses sont encore en attente (cf. suivi et reporting), ce qui place le DNP-GCA en risques vis d'audits financiers

implications de ce changement de fournisseur. D'une part, la commande de farine infantile a été faite très tardivement (en juillet 2018, au moment même où les opérations auraient dû débuter), sans tenir compte des délais de production et, d'autre part, la CCA n'a pas suffisamment pris en compte les contraintes de financement de fournisseurs de petite taille (besoin d'avances conséquentes pour acheter les intrants et besoin pour ces opérateurs de se faire régler rapidement après réception des produits – le reliquat au contrat a été versé en avril 2019).

Ventes de Céréales à Prix Modéré

Contrairement à la DGC, les vivres nécessaires à la conduite des opérations de VPMC n'étaient pas toutes disponibles au démarrage de l'intervention (février 2018). Une partie de la RAS avait été reconstituée en décembre 2018 par des achats directs. Des achats complémentaires ont été effectués en avril, mai, et juillet 2018. Bien entendu, l'indisponibilité des vivres en cours de mise en œuvre de l'opération constitue une contrainte pour la planification opérationnelle et l'exécution de la VPMC. Par ailleurs, la qualité des vivres mises en vente a été jugée moins bonne par les populations bénéficiaires que celles distribuées à l'occasion de la DGC pour plusieurs villages de la région de Maradi, ce qui suggère des insuffisances dans le contrôle de la qualité des produits réceptionnés et livrés. Pour l'OPVN, ceci pourrait s'expliquer par un stockage plus long des VPMC que des DGC dans des entrepôts des mairies, voire des reports de stocks invendus destinés aux VPMC.

Figure 6 : Evolution des quantités de vivres disponibles au niveau de la RAS et du SNS en 2018



La VPMC est essentiellement mise en œuvre par l'OPVN et les communes. L'implication de la CCA concerne essentiellement la programmation (répartition du tonnage mis en vente entre les différentes communes). Les SPR et les CSR ne sont impliqués, ni dans l'exécution (une implication dans le choix des points de vente secondaires leur revient d'après la note de cadrage), ni le suivi, contrairement aux orientations définies dans la note de cadrage de la VPMC. Il existe des initiatives individuelles (par certains SPR ou PF/CSR) de développement d'outils de suivi (ex : format d'enregistrement des ventes), mais ces outils ne sont pas harmonisés et ne font pas l'objet de formation en faveur des communes. Les PF/CSR ne sont généralement pas présents lors de la réception des vivres dans les communes.

Les responsables (généralement les vices-maires) des communes visitées⁵⁷ sont tous bien informés de leur rôle et de leurs responsabilités quant au ciblage géographique de la VPMC au sein des communes (1 point de vente principal et trois points de vente secondaire au moins), de la nécessité de réserver des quantités à mettre en vente auprès des populations transhumantes et des normes en matière de composition des comités de vente, du montant des ristournes et des frais de transport secondaire. Tous les acteurs rencontrés, y compris les populations, sont bien informés des prix de vente. Par contre, les acteurs communaux et les populations sont informés des dates de livraison et des quantités mise en vente au dernier moment, généralement la veille (PDM et entretiens).

Concernant l'OPVN, la planification des opérations de livraison des vivres est effectuée à Niamey. Les bureaux régionaux sont responsables de l'exécution. De même que pour la DGC, le transport vers les communes est plus ponctuel en début qu'en fin de saison. Hormis les difficultés liées à l'acquisition,

⁵⁷ 20 communes ont été visitées.

les principaux facteurs des retards observés au cours de la campagne de vente (phases 5 à 7) sont les retards de paiements des transporteurs, le volume des opérations à conduire simultanément ainsi que l'état des pistes en période d'hivernage.

Achats locaux pour la reconstitution du SNS

L'opération d'achats locaux pour la reconstitution du SNS a bénéficié d'une bonne anticipation. La décision de procéder à une opération d'achats locaux a été prise par le CRC en juillet 2017⁵⁸. Dès août 2017, les faitières ont partagé des informations sur leur capacité à regrouper des stocks. En septembre 2017, la CCA a signé des engagements vis à vis de 10 faitières identifiées à travers le RECA. En novembre 2017, la CCA a mis les fonds à disposition de l'OPVN.

Malgré ces éléments d'anticipation, la coordination opérationnelle entre acteurs a été source de difficultés : la médiatisation des 3 campagnes d'achats (achats auprès de faitières pour la reconstitution du SNS, achats « directs » pour la reconstitution de la RAS et achats auprès d'OP par le PAM) a provoqué des surenchères sur les prix par les fournisseurs. Ces difficultés ont conduit à la réunion de 3 « comités des prix » (de septembre à décembre 2017) conduisant, dès octobre, à adopter des prix d'achat uniformes d'une région à l'autre (malgré les différentiels de prix existant sur les marchés).

Enfin, la mise à disposition des fonds rapide de la CCA vers l'OPVN ne s'est pas traduite par un paiement rapide des OP. Les livraisons par les OP interrogées ont eu lieu entre janvier et mars, et les paiements ont été perçus par les producteurs à peu près un mois après avoir cédé leurs sacs, en plusieurs tranches. Du point de vue de pratiquement tous les acteurs interrogés (CCA, OPVN, OP, faitières), ces dates de livraison et de paiement sont tardives et nuisent à l'efficacité globale de l'opération d'achats locaux. Par ailleurs, En 2018, certaines OP de la région de Maradi n'ont pas pu retirer les montants correspondant aux chèques de banque fournis par l'OPVN avant plusieurs mois, du fait de l'indisponibilité de liquidités auprès de certaines banques en région (ex : de la Banque Atlantique dans la région de Maradi).

VABPM

La phase de lancement de la VABPM a été rapide. S'appuyant sur l'évaluation de la campagne pastorale, le programme national d'urgence pastoral a été préparé en décembre 2017. La décision de reconstituer le Stock National d'AB avec l'appui du FCD a été prise en CRC le 12 janvier 2018⁵⁹. La procédure d'appel d'offres auprès de fournisseurs a été lancée dans la foulée.

Les arrangements passés avec les fournisseurs conduisent à une livraison directement au niveau des communes, ce qui évite l'organisation du transport secondaire depuis les départements vers les communes et accélère la mise en place des stocks. L'inconvénient de cette modalité est une certaine rigidité des choix de distribution géographique des stocks au sein des départements, ce qui limite la prise en compte des mouvements des animaux entre périodes de planification de l'opération et période de mise en vente des aliments⁶⁰.

En dehors des 1 000MT supplémentaires, la réception des aliments du bétail au niveau des communes a été précoce. Pourtant la mise en place des sites de vente a été tardive (juin, voire début juillet pour certaines livraisons). Il est à noter que la procédure de contrôle qualité des stocks a été simplifiée et n'est plus responsable de ce délai. Les principaux facteurs invoqués au niveau des sites de vente et des services sont les suivants:

- Le choix délibéré de ne pas démarrer la vente trop précocement pour éviter l'épuisement des stocks à un moment où les prix seraient plus élevés.
- Le choix de mettre en place les stocks au niveau des points de vente au dernier moment pour garder une certaine flexibilité dans l'allocation du stock.
- Le délai entre la mise en place et le lancement de la vente par les agents de l'élevage (délai justifié également par une volonté des autorités de synchronisation des ventes appuyées par la CCA, le PRAPS et le FOSEL) .

⁵⁸ Puis les quantités revues à la hausse en novembre.

⁵⁹ 1 000 tonnes supplémentaires ont été décidées en avril.

⁶⁰ Lorsqu'il a fallu transporter des stocks d'une commune à l'autre après livraison les frais de transport ont été à la charge des communs récipiendaires, ce qui représente bien entendu un frein à de telles opérations de réallocation.

- Les difficultés de transport vers les points de vente⁶¹.

Une difficulté concerne le stockage des AB au niveau des points de vente communaux, amplifiée par le démarrage tardif de la réception des stocks qui a souvent coïncidé avec le début des pluies.

Enfin, le ciblage de l'opération de VABPM appuyée par le DNP-GCA s'appuie sur implication d'organisations pastorales représentées au niveau départemental. Pourtant, les entretiens menés auprès de ces organisations soulignent une implication effective mais limitée et une position assez critiques de ces organisations envers le ciblage de l'opération.

CFW

L'opération de CFW a été décidée en janvier 2018. Après la définition des zones prioritaires et la préparation de la note de cadrage de l'opération, l'Appel à Propositions auprès d'un panel de 255 ONG nigériennes a été lancé le 31/01/2018. Les offres ont été reçues le 12 février et rapidement dépouillées. Après contractualisation des ONG, une formation de lancement a été organisée début mars. Dans la plupart des cas, les travaux ont débuté fin avril – début mai.

Bien que certaines étapes puissent être accélérées (en particulier le démarrage des travaux après sélection des ONG), ce processus de démarrage est relativement rapide. Cependant cette période resserrée de phase de démarrage de l'opération comporte d'importantes limitations en matière d'engagement des différents acteurs, notamment :

- Le très bref délai (16 jours) entre la publication de l'AàP et la date de remise des propositions ne permet pas aux ONGs de mener un travail de concertation approfondi avec les communes durant la phase de préparation de leur proposition.
- De nombreuses ONG ne disposent pas d'une présence continue dans les départements concernés par les opérations menées, ce qui limite leurs capacités à mener un travail de concertation efficace avec les communes⁶² et les services techniques pour l'attribution des marchés et le démarrage effectif des opérations.
- Le retard dans la mise à disposition des fonds dédiés au suivi par les services de l'environnement constitue également un obstacle à l'engagement de ces derniers dès le démarrage des opérations.

Enfin, dans la conception des actions, les dispositions prises en matière de durée d'exécution des prestations par les ONG ne permettent pas la réalisation d'action de mise en valeur des terres récupérées, ni un suivi des effets en matière de productivité et de gestion des terres.

Les ONG responsables de la mise en œuvre des opérations CFW ont un contrat direct avec la CCA. Ce contrat fixe les obligations des ONG vis-à-vis de la CCA, des communes et des CSR/PGCCA. Malgré cela, la qualité du dialogue entre les ONG et les CSR/PGCCA et, parfois, entre les ONG et les communes ou entre les ONG et les bénéficiaires, s'avère insuffisante. Les structures déconcentrées du DNP-GCA considèrent qu'une partie de ce manque de relation est liée à leur manque d'implication dans le processus de sélection des ONG contractualisées pour la mise en œuvre des opérations de CFW. Or, la centralisation de la procédure de sélection se justifie d'après la CCA pour réduire les risques de connivences locales associées à la sélection des ONGs.

Pour conclure, la combinaison des caractéristiques du dispositif (centralisation du processus de choix des ONGs, rapidité et annualisation du processus de sélection, courte durée des contrats, retard dans la mise à disposition des fonds de suivi, faibles implications des SPR et PF/CSR dans les prises de décision et dans le suivi) sont incompatibles avec une mise en œuvre des opérations à la période la plus indiquée (fin des travaux à la fin mai ou début juin), un bon engagement des différentes parties prenantes au niveau local et, au final, à une valorisation effective des terres récupérées.

⁶¹ Liées au démarrage de la saison des pluies et au manque de disponibilité de transporteurs.

⁶² Les communes sont dotées de Plan de Développement Communal dans lesquels sont censés être recensés les possibilités de zones nécessitant des ouvrages CES-DRS, mais une concertation préalable au lancement de ce type de travaux reste nécessaire.

2.3 Q3: Efficacité du ciblage

DGC

Les populations des villages ciblés et non ciblés manquent d'information sur les critères de ciblage des villages et des ménages⁶³. De fait, plusieurs contraintes pèsent sur une bonne compréhension du ciblage infra-communal par des populations :

Ciblage des villages au sein des communes

- Les résultats de la détermination des zones vulnérables par le SAP (degré de vulnérabilité des villages) sur lesquels s'appuie le ciblage ne sont pas connus des populations. Par ailleurs les différences appréciées à travers les résultats de l'évaluation des zones vulnérables par le SAP ne sont généralement pas bien compris par les populations⁶⁴. De nombreux acteurs, y compris certains PF/CSR soulignent que les résultats de catégorisation des villages au sein des communes est parfois assez arbitraire. Par ailleurs, ces résultats sont souvent modifiés par les niveaux régionaux puis nationaux au cours des réunions techniques du SAP.
- La couverture très différente (cf. Q1) d'une commune à l'autre se traduit par la possibilité d'étendre la réponse au-delà des villages « vulnérables » dans les communes où la couverture est forte, et par la nécessité de la réduire là où la couverture est faible.
- La pertinence de la catégorisation des villages par le SAP semble plus réduite dans les zones agro-pastorale et pastorale où l'importance de la production agricole (qui demeure le principal déterminant de la catégorisation des villages) est un facteur dont l'influence sur la situation alimentaire des populations est plus réduite.
- Par ailleurs, et parfois à juste titre d'après les acteurs locaux, les recommandations issues de l'évaluation du SAP en matière de ciblage de villages ne sont que partiellement suivies.
- Aussi, les OSV et SCAP-RU ne fonctionnent généralement pas de façon satisfaisante en l'absence d'appui extérieur (PAM, ONG).
- Enfin, la plupart des maires et vices maires interrogés disent généralement rencontrer des difficultés avec la mise en œuvre du principe du ciblage des villages au sein des communes. Leur implication dans le processus de ciblage représente à leurs yeux un fardeau vis à vis de l'exercice de leurs responsabilités politiques locales. Ils ont souvent le sentiment de ne pas pouvoir échapper aux critiques. Les modèles alternatifs de ciblage des ménages (méthodes HEA complètes, RSU) accordent un rôle moins proéminent aux maires et chefs de villages. Néanmoins, leur opérationnalisation à l'échelle des opérations conduites par la CCA se heurte pour le moment à des contraintes en termes de capacités.

Exemple du cas de la commune de Bader Goula (Zone agro-pastorale) : 85 villages extrêmement vulnérables (d'après le SAP) dont 22 avec accès DGC (dont un centre DGC et 3 peu vulnérables) et 60 sans accès DGC (dont 2 centres DGC et 8 peu vulnérables), et 3 non retrouvés; 137 villages non vulnérables dont 48 ont accès DGC et non pas accès 89 non accès (dont 2 peu vulnérables).

Ciblage des ménages au sein des villages

- Les ressources mobilisées pour le ciblage (temps dédié, nombre de personnes mobilisées, ressources logistiques) sont beaucoup plus faibles que celles mobilisées par d'autres acteurs. Or, la facilitation d'un processus de ciblage s'appuyant sur la méthode HEA demande du temps et du savoir-faire. Dans de nombreux cas, les CSR indiquent devoir couvrir plus de 3 à 4 villages par jour, ce qui est incompatible avec la conduite d'une méthode permettant une mise en œuvre effective des principes de l'approche HEA, y compris de façon simplifiée.
- Les ressources sont assez standardisées d'une commune à l'autre (les CSR indiquent pouvoir effectuer des ajustements). Les communes de grande superficie pour lesquelles de nombreux villages sont ciblés sont défavorisées.

⁶³ Ce qui est confirmé par le PDM de la DGC.

⁶⁴ Entretiens auprès d'habitants de villages catégorisés « vulnérables » et « non vulnérables ».

- La contrainte d'un démarrage tardif du ciblage est bien documentée et des recommandations avaient été formulées pour avancer le ciblage. Néanmoins, dans de nombreux cas⁶⁵, le travail de ciblage individuel a été mené tardivement et dans l'urgence (juin voire début juillet) en 2018, ce qui ne facilite pas sa bonne compréhension par les populations.
- Malgré cela, les entretiens conduits indiquent une acceptation des résultats des processus de ciblage intra villageois satisfaisante. Nous avons par contre entendu davantage de plaintes au sujet de l'exclusion de certains hameaux de ces processus.

L'analyse de profils des ménages ciblés et non ciblés au sein de villages couverts par la DGC (Tableau 8) souligne que ceux qui sont ciblés par la DGC se distinguent notamment par (1) une moindre possession d'animaux ; (2) une fréquence plus importante de femme cheffe de ménage ; (3) une moyenne d'âge plus élevée du chef de ménage ; (4) des stocks alimentaires moins importants en début de soudure. Ces critères sont largement mis en avant par l'application de la méthode HEA simplifiée, ce qui suggère que, malgré le peu de temps dédié au ciblage, les critères mis en avant par la méthode correspondent au processus de ciblage communautaire intra villageois. Les DGC sont plus largement distribuées aux ménages qui migrent moins. Deux interprétations sont possibles à ce stade : (i) ceux qui n'ont pas les moyens de migrer, par exemple parce qu'ils n'ont pas de réseau en ville, ou pas les capacités de trouver du travail en ville, bénéficient de DGC en compensation du manque à gagner lié à l'immobilité de saison sèche ; (ii) les bénéficiaires de DGC 2018 sont des bénéficiaires réguliers de DGC et les DGC ont effectivement un effet de fixation des populations.

Tableau 7 : Caractéristiques de ménages ciblés et non ciblés dans les villages bénéficiaires de DGC

Variable	Ménages sans DGC	Ménages avec DGC	
Latitude	14,46	14,48	
NB de membres	11,07	11,10	
Le chef de ménage est une femme	0,03	0,15	***
age	46,69	50,01	***
alphabétisation	0,38	0,38	
Nb d'enfants	2,43	2,55	
Nb de charrues	0,21	0,22	
NB de charrettes asines	0,17	0,23	*
Surface cultivée en 2017	6,01	5,71	
UBT en début de soudure 2018	2,22	1,70	*
Migrant régulier	0,25	0,18	**
Migrant 2017-18	0,20	0,13	**
Mauvaise pluviométrie perçue 2017	0,61	0,61	
Le ménage a un stock de céréales en début de soudure 2018	0,44	0,35	***
obs	227	684	

Note : Colonne « ménage sans DCG » - valeur moyenne de la variable pour les ménages non bénéficiaires directs de la DGC au sein de villages couverts par la DGC ; Colonne « ménage avec DCG » - valeur moyenne de la variable pour les ménages bénéficiaires directs de la DGC au sein de villages couverts par la DGC ; colonne de droite, significativité du test de comparaison de ces deux valeurs moyennes (* probabilité de 5% que la différence observée soit due au hasard, ** : probabilité de 1% que la différence soit due au hasard, *** probabilité de 1‰ que la différence soit due au hasard).

Les phénomènes de redistribution ont tendance à partager les bénéfices de la DGC entre ménages au sein des villages couverts. Nous n'avons rencontré qu'un seul cas où les villageois déclarent tout partager (ce qui semble bien inférieur aux 23 % de redistribution « imposée » indiqué par les ménages enquêtés dans la région de Maradi selon le PDM). Le PDM de la DGC indique des taux de redistribution évoluant autour de 10 à 15 % des quantités reçues. Ces niveaux de redistribution (parfois imposée) seraient variables d'un produit à l'autre (plus faible pour le niébé, plus élevé pour le sorgho) et d'une région à l'autre (plus fort pour Maradi, plus faible pour Dosso). Mais, nous ne sommes pas en mesure d'expliquer ces variations.

⁶⁵ Entretiens au niveau de villages et rapport M&E CCA

La combinaison du manque de compréhension des critères de ciblage par les populations, des différences existantes mais relativement faibles de profil socio-économique entre ménages ciblés et non ciblés, et des phénomènes de redistribution laisse penser que le résultat du ciblage de la DGC au sein des villages n'est pas à la hauteur de l'objectif de ciblage des « populations en insécurité alimentaire sévères ». Ces observations ne remettent pourtant pas en cause la pertinence des méthodes adoptées ni l'efficacité du ciblage compte tenu des contraintes sociales qui caractérisent le contexte dans lequel il est réalisé. Par ailleurs, il existe bien un lien statistique entre ces variables socio-économiques⁶⁶ différenciant les ménages ciblés et non ciblés et l'IAS mais, celui-ci est relativement diffus et il n'existe pas de méthode simple de différenciation des ménages en IAS.

Farines infantiles

Compte tenu (1) du décalage dans le temps entre la mise en œuvre de la DGC et des distributions de farines infantiles et (2) de la distribution de 3 mois de ration en une seule fois, les risques de revente et de redistribution et d'utilisation des farines par d'autres membres des ménages bénéficiaires que les enfants de 6 à 23 mois et leurs mamans ont été accrus. De fait, plusieurs sources d'information confirment les risques d'usage par d'autres groupes que les enfants de 6 à 23 mois : à l'occasion de la mission de suivi de la CCA⁶⁷, organisée un mois après la distribution, les farines distribuées avaient toutes été utilisées. Ce phénomène est largement connu des experts du secteur, et la visite au niveau d'une commune concernée par le programme (rencontre avec les autorités communales, avec les agents de santé et avec un groupe de femmes bénéficiaires).

VPMC

D'après la note de cadrage, l'accès à la VPMC n'a pas vocation à être ciblée au sein des communes. Celle-ci précise plusieurs mesures ayant vocation à faciliter l'accès aux VPMC au plus grand nombre au sein des communes :

- La mise en place d'au moins 3 points de vente secondaires, avec un minimum de 75% des quotas communaux mis en vente à leur niveau.
- Une vente au détail et au comptant visant à favoriser au maximum l'étalement de la vente entre deux livraisons par l'OPVN et, ainsi, éviter les effets d'exclusion.
- Des quotas réservés aux populations non résidentes de la commune disponibles au niveau des points de vente principaux.

En pratique, la mise en application de ces dispositions est laissée à l'appréciation des comités de vente communaux et répond à des modèles différents d'une commune à l'autre. Schématiquement, trois grands types de modèles sont observés. L'adoption de l'un de ces modèles par les comités de vente dépend notamment du volume de céréales attribué en comparaison de la taille de la population de la commune (or, comme indiqué en section 2.1, il y a de fortes différences entre communes).

Type de système	Caractéristiques du système	Caractéristiques des communes
1. Quotas villageois avec emprunts	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de l'achat des quotas villageois par une minorité de ménages • Revente au niveau villageois, pas de cas surcoûts constatés 	Communes pour lesquelles la couverture est élevée
2. Quotas villageois sans emprunts	<ul style="list-style-type: none"> • Préfinancement des achats par les ménages intéressés avec rotation des droits d'achat entre phases. 	
3. Vente au comptant au niveau des points de vente	<ul style="list-style-type: none"> • Premier arrivé premier servi, épuisement très rapide. 	<ul style="list-style-type: none"> • Milieu urbain • Communes à population élevée pour lesquelles la couverture est faible

Par ailleurs, les observations suivantes ont été systématiques dans les communes visitées :

⁶⁶ Ex, Schnitzer 2017, Muller 2018

⁶⁷ Cette mission a également souligné que le critère de ciblage des ménages avec femmes enceintes et/ou avec des enfants de 6 à 23 mois au siens de ménages bénéficiaires de la DGC n'a pas été bien respecté.

- Points de vente secondaires toujours mis en place mais des volumes plus importants mis en vente dans les points de vente principaux au détriment de ceux des points de vente secondaires en décalage aux indications de la note de cadrage.
- Point de ventes relativement fixes d'une année sur l'autre en raison de conditions de stockage plus appropriées, la distance au point de vente est un facteur d'exclusion.
- Ventes exécutées en quelques jours au niveau des communes et prix de vente globalement respectés.
- Droits d'achat réservés aux élus et fonctionnaires (1 ou 2 sacs par agent). Pas d'éviction des bénéficiaires CFW ou DGC.

Le modèle 3 indiqué dans le tableau ci-dessus est dominant à l'exception des communes agro-pastorales ou pastorales pour lesquelles la quantité de vivres relativement à la population est plus élevée. Dans le cas de ce modèle, les asymétries d'information représentent un facteur d'exclusion plus important. Or, le mode de communication par radio n'est opérant qu'après que les céréales ont été entreposées dans les centres de ventes secondaires, ce qui privilégie les villages les plus proches et surtout les acheteurs potentiels qui ont des liquidités. Les membres des villages avoisinants sont souvent informés avant que la radio ne diffuse l'information aux membres de leur famille qui habitent dans les centres de distribution secondaires. Une des problématiques les plus largement soulignées tant au niveau communal qu'au niveau villageois s'avère l'absence d'information disponible suffisamment à l'avance au sujet des jours de vente.

Une analyse (Tableau 9) de comparaison des profils sociaux économiques des ménages acheteurs et non acheteurs de la VPMC au sein des villages où des ménages acheteurs ont été enquêtés souligne que les ménages acheteurs ont en moyenne des caractéristiques de ménages moins pauvres que les ménages non acheteurs. Ces résultats sont cohérents avec le travail de modélisation qui prédit que les ménages les plus pauvres ne devraient pas être les principaux bénéficiaires directs de la VPMC (Annexe 16).

Tableau 8: Profil socio-économique des ménages acheteurs et non acheteurs au sein de village où des acheteurs ont été enquêtés.

Variable	Ménage témoin	Ménage acheteur	
Latitude	14,35	14,41	***
age	47,69	48,12	
Femme chef de ménage	0,10	0,09	
alphabétisé	0,38	0,38	
instruit	0,16	0,21	**
Nb de membres du ménage	10,67	11,76	***
Nb d'enfants dans le ménage	2,41	2,72	***
Nb de charrues	0,25	0,24	
nb_motos	0,07	0,12	**
nb_cultivateurs	0,89	0,63	**
nb_charrettes_asines	0,16	0,23	***
artisanat	0,05	0,11	***
commerce_non_ag	0,18	0,25	***
eau_robinet	0,13	0,21	***
pluviometrie_bonne	0,14	0,09	***
surface_2017	5,25	5,77	**
Nb de boeufs en début de soudure 2018	0,36	0,47	**
UBT_pre_soudure	1,72	1,86	
Le ménage dispose d'un stock de céréales en début de soudure	0,30	0,44	***
Un ou des membres du ménage migre régulièrement en saison sèche	0,23	0,18	**
Un ou des membres du ménage travaille en ville en saison sèche	0,20	0,16	*
observations	501	695	

Note : Colonne « ménage témoin » - valeur moyenne de la variable pour les ménages non acheteur de la VPMC au sein de villages où des acheteurs ont été trouvés ; Colonne « ménage acheteurs » - valeur moyenne de la variable pour les ménages acheteurs de la VCPM ; colonne de droite, significativité du test de comparaison de ces deux valeurs moyennes (* probabilité de 5% que la différence observé soit due au hasard, ** : probabilité de 1% que la différence soit due au hasard, *** probabilité de 1‰ que la différence soit due au hasard).

VABPM

Les mécanismes d'informations utilisés par les agents de l'élevage sont les missions d'information et de sensibilisation au niveau des centres de vente, des marchés hebdomadaires, des relais par les leaders pastoraux, les médias et les téléphones. Du fait d'un temps consacré à la mission d'information et de ciblage relativement court (3 jours par commune indépendamment de l'étendue du territoire communal) et de la dispersion des éleveurs, les missions de sensibilisation au niveau des différents sites secondaires de vente ne permettent pas d'informer toute la population. Néanmoins, en milieu pastoral, l'information circule très rapidement à travers les marchés hebdomadaires, les points d'eau et les rencontres fortuites. Ainsi, les éleveurs rencontrés, malgré leur contrainte de mobilité, se sont déclarés informés des lieux de vente et des différentes modalités de l'opération.

Pour la VPMAB, le ciblage des éleveurs dans les communes est opéré à travers leurs représentants coutumiers (chefs de groupements ou tribus). Les éleveurs appartenant à ces tribus reçoivent des coupons de vente délivrés par les comités de vente leur donnant accès à l'achat des produits au niveau du point de vente. Ces coupons sont datés et ne sont valables que 10 jours. Par contre, la taille du cheptel déclarée par les éleveurs ciblés n'est pas vérifiée par les comités de vente. Il existe par contre une forme de rationnement dans le temps, notamment au niveau des points de vente principaux directement gérés par les agents de l'élevage, pour éviter de vendre des quantités importantes à un seul individu.

La multiplication des points de ventes secondaires et le respect des plafonds d'achat par éleveur est perçue par les acteurs locaux comme le meilleur moyen d'atteindre le maximum d'éleveurs vulnérables ne pouvant pas faire des déplacements au niveau des centres primaires compte tenu de l'éloignement. Néanmoins, la multiplication des points de ventes n'est possible que pour les communes où le volume d'aliment mis en vente est particulièrement élevé, comme cela a été le cas à Bermo et Gabadedji⁶⁸. Par ailleurs, l'efficacité de cette mesure dépend fortement de la rigueur de la gestion des points de vente secondaires, que nous avons eu des difficultés à analyser, près de 10 mois après le déroulement de l'opération.

Les entretiens ont révélé que des petits éleveurs (ceci a notamment été signalé par des groupes de femmes) indiquent des difficultés à s'approvisionner, surtout les jours de vente, du fait de l'affluence au niveau des points de vente. Certains éleveurs préfèrent acheter au niveau des marchés hebdomadaires les plus proches à un prix plus élevé compte tenu de l'éloignement de certains centres de vente. Certains acteurs rencontrés relèvent que des plaintes sont parfois adressées au niveau des communes (au sujet notamment des difficultés d'accès au VABPM) mais, le plus souvent, sans suite favorable.

L'analyse du profil des ménages acheteurs de la VABPM (comparaison au sein des localités où des ménages acheteurs ont été enquêtés) indique que ceux-ci ont des caractéristiques socio-économiques de ménages moins pauvres que les ménages non acheteurs. Ils possèdent notamment beaucoup plus de bétail que les non-acheteurs. Sur un échantillon de 92 acheteurs, ceux-ci possèdent en moyenne 4,1 UBT. Au sein de cet échantillon, 25% des acheteurs possèdent plus de 5 UBT, contre 75% qui en possèdent moins de 5. Les quantités moyennes achetées par les acheteurs avec plus de 5 UBT à la première transaction sont de 148 kg, contre 62 kg pour ceux possédant moins de 5 UBT. Ainsi, au sein de l'échantillon enquêté, les ménages possédant plus de 5 UBT auraient acheté environ 45% des quantités achetées à la première vente. Ces données d'enquête confirment donc que les critères de ciblage de la VABPM ne sont que partiellement suivis, et que les éleveurs possédant des troupeaux de taille importante sont parmi les premiers bénéficiaires directs. Le profil HEA de la zone de Bermo indique une distribution de la possession de cheptel très proche de celle retrouvée chez les acheteurs de la VABPM, ce qui illustre une certaine neutralité du processus de ciblage. Il serait néanmoins important d'affiner ce type d'enquête de sorte à mieux tenir compte des pratiques de confiage d'animaux, très fréquentes chez les éleveurs, et en s'efforçant de comparer les profils des bénéficiaires des ventes appuyées par la CCA et les autres programmes nationaux.

⁶⁸ Comme dans le cas de la VCPM pour laquelle l'option de "quotas villageois" ne concerne que les communes pour lesquelles le volume de vivres mis en vente est élevé

Figure 7 : Possession de bétail (UBT) par les acheteurs de la VABPM

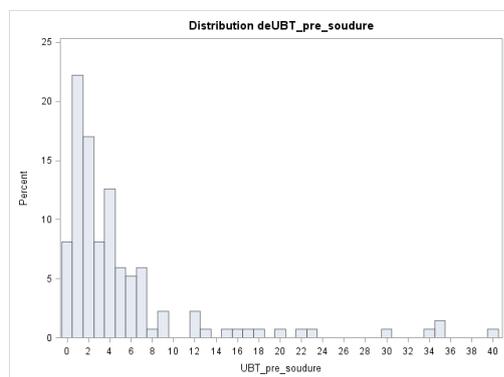


Tableau 10 : Analyse du profil socio-économique des ménages acheteurs de la VPMAB

Variable	achat de vpmab	sans achat de vpmab	
position_Latitude	14,62	14,51	***
NB_membres	10,98	11,09	
Femme chef de ménage	0,04	0,09	
nb_enfants	2,24	2,60	
nb_charrues	0,48	0,25	***
surface_2017	7,03	5,68	**
UBT avant soudure	4,5	1,4	***
stock_pre_soudure	0,63	0,35	***
nb_hommes_jours_ag	20,22	17,11	
nb_femmes_jours_ag	10,25	0,27	*
migration_reguliere	0,13	0,24	**
migration_2018	0,09	0,17	**
nb_migrants	0,02	0,11	
travail_urbain	0,14	0,19	
N	92	314	

Note : Pour le calcul des UBT, voir www.fao.org/3/X5878F/X5878f02.htm, Tableau : Colonne « ménage témoin » - valeur moyenne de la variable pour les ménages non acheteur de la VABPM au sein de villages où des acheteurs ont été trouvés ; Colonne « ménage acheteurs » - valeur moyenne de la variable pour les ménages acheteurs de la VABPM ; colonne de droite, significativité du test de comparaison de ces deux valeurs moyennes (* probabilité de 5% que la différence observée soit due au hasard, ** : probabilité de 1% que la différence soit due au hasard, *** probabilité de 1% que la différence soit due au hasard).

CFW

Au-delà du choix des communes (cf. section 2.1) le choix des sites de travaux de récupération des terres (et donc des villages les plus directement concernés) est le fruit d'un dialogue avec les représentants des communes (vice-maires, services communaux de l'environnement). Si les travaux répondent le plus souvent à des priorités inscrites dans les PDC, ils ne s'inscrivent pas dans une logique d'aménagement ou de restauration d'un territoire plus large que celui concerné par les chantiers annuels.

Alors que la note de cadrage indique que cette opération s'adresse en priorité aux ménages « en insécurité alimentaire sévère », le ciblage des bénéficiaires ne se fait pas sur des critères de vulnérabilité. Le plus souvent, la possibilité de travailler est ouverte à tous ceux qui le souhaitent, y compris à des populations non résidentes dans la commune. En conséquence, le nombre de jours de travail apparaît fréquemment « partagé » entre un plus grand nombre de bénéficiaires directs, chacun d'eux travaillant moins de 60 jours. Au niveau des communes et villages visités, nous n'avons pas constaté de disposition particulière prise pour favoriser l'accès aux ménages et individus dont les capacités de travail sur les chantiers sont réduites de manière temporaire (ex. femmes enceintes ou avec de jeunes enfants) ou prolongée (personnes âgées ou en situation de handicap). Malgré cela, la participation des femmes aux travaux est généralement forte à très forte (rapport de mission de suivi CCA). Si cette réalité est considérée comme une marque de succès de l'opération, elle illustre également la faible disponibilité locale de main d'œuvre masculine pendant les périodes de travaux et souligne l'importance de la mise en place de mesures visant à prendre en compte les contraintes de femmes (dont l'alimentation des jeunes enfants ou la charge de travaux domestiques) dans l'organisation des opérations afin de réduire les risques d'impacts négatifs sur la malnutrition infantile⁶⁹.

Pour les opérations CFW, les difficultés relevées tiennent, d'une part, à la réticence pour les populations à accepter de restreindre l'accès des opérations aux seuls ménages les plus vulnérables et, d'autre part, à la réticence des populations autochtones des sites retenus à accepter la participation de populations venant d'autres villages. La gestion de ces difficultés passe surtout par une bonne coordination par les mairies (notamment lorsque plusieurs chantiers de CFW appuyés par différents acteurs sont mis en œuvre simultanément dans une même commune) et la solidarité villageoise et inter-villageoise.

⁶⁹ Par exemple : horaires aménagés, étalement de la période de travaux (ce qui est d'autant plus difficile que les travaux démarrent tardivement), possibilité officielle – ce qui est fait dans les faits - de partage des travaux entre membres des ménages

Une analyse du profil socio-économique des ménages impliqués dans la réalisation des travaux de CFW comparée aux ménages non impliqués au sein de mêmes villages ne révèle pas de différences majeures : les ménages bénéficiaires auraient en moyenne cultivé un peu plus de terres en 2017 et auraient tendance à travailler davantage chez les tiers. En somme, il semble surtout que les ménages bénéficiaires se distinguent par une main d'œuvre disponible plus importante que les ménages non bénéficiaires, ce qui est cohérent avec le mode de sélection décrit lors des entretiens qualitatifs.

Tableau 11 : Analyse du profil socio-économique des ménages bénéficiaires du CFW

	Non Bénéficiaires CFW	Bénéficiaires CFW	
position_Latitude	14,23	14,18	
NB_membres	11,26	13,02	***
Femme chef de ménage	0,08	0,10	
nb_enfants	2,60	2,80	
nb_charrues	0,18	0,23	
surface_2017	4,14	5,18	***
stock_pre_soudure	0,39	0,32	
UBT avant soudure	1,15	1,72	**
travail_chez_tiers	0,56	0,74	***
nb_hommes_jours_ag	12,31	19,24	**
nb_femmes_jours_ag	0,18	0,29	
migration_reguliere	0,20	0,22	
migration_2018	0,18	0,24	
nb_migrants	0,21	0,21	
travail_urbain	0,19	0,23	
obs	254	107	

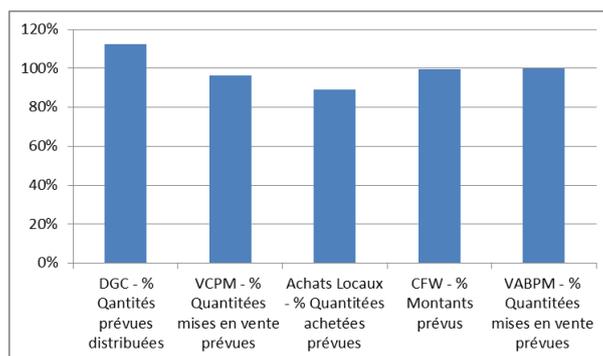
Note : Colonne « non bénéficiaires CFW » - valeur moyenne de la variable pour les ménages non bénéficiaires directs du CFW au sein de villages couverts par les chantiers de CFW ; Colonne « Bénéficiaires CFW » - valeur moyenne de la variable pour les ménages bénéficiaires directs du CFW au sein de villages couverts par les chantiers de CFW ; colonne de droite, significativité du test de comparaison de ces deux valeurs moyennes (* probabilité de 5% que la différence observée soit due au hasard, ** : probabilité de 1% que la différence soit due au hasard, *** probabilité de 1% que la différence soit due au hasard).

2.1 Q4: Performance de l'exécution des opérations

2.1.1 Niveau d'exécution et respect du calendrier de mise en œuvre

Le niveau de mise en œuvre est élevé pour les 5 opérations évaluées (figure 5), ce qui souligne la capacité du DNP-GCA à exécuter le programme de travail prévu pour chaque opération.

Figure 8: Niveau d'exécution des opérations



Néanmoins, malgré des améliorations par rapport à 2014 et 2016, le calendrier d'exécution des opérations n'est pas toujours conforme à la planification (Figure 6), ce qui a des incidences sur la pertinence des opérations :

- **DGC** : Mise en œuvre de la deuxième et la troisième phase étalée sur 2 mois (Sept. et Oct.), en particulier pour les régions de Maradi, Zinder et Dosso (voir Annexe 11 pour plus de détail sur les dates d'enlèvement des vivres dans les entrepôts OPVN). On observe également un

couplage fréquent des 2 et 3⁷⁰. Cette observation questionne sur la pertinence de la phase additionnelle, mise en œuvre conjointement avec la 3^{ème} phase et en partie responsable de l'étalement de cette dernière, dans **ces régions de production agricole**.

- **Distribution de farines infantiles** : Distribution unique (3 mois de ration en une seule fois) en octobre et non couplée à la DGC, ce qui est de nature à remettre en question la pertinence de l'opération dans son ensemble.
- **VPMC** : Mise en œuvre de la septième phase retardée et étalée, en particulier pour les régions de Maradi et Zinder (voir Annexe 11 pour plus de détail sur les dates d'enlèvement des vivres dans les entrepôts OPVN), ce qui amoindrit la pertinence de cette phase dans ces régions de production agricole.
- **Achats locaux auprès de petits producteurs pour la reconstitution du SNS** : Achats effectués en avril 2018 suite à des engagements pris en novembre et paiements tardifs des fournisseurs. Cette situation remet en question la capacité de l'opération vis à vis de l'objectif d'offrir des prix effectivement rémunérateurs aux producteurs (ces retards bloquent les producteurs pour procéder à des remboursements et des investissements (intrants ou autres)) et risque aussi de détourner les producteurs des achats institutionnels.
- **CFW** : Démarrage des travaux en mai voire juin 2018, ce qui (1) impacte l'objectif de favoriser le maintien des populations en période sèche, (2) entre en concurrence avec le début des travaux agricoles et (3) limite la possibilité de mise en valeur des aménagements en amont de la saison des pluies.
- **VABPM** : livraison des aliments à partir d'avril mais mise en vente à partir de fin juin- début juillet, ce qui limite la pertinence de l'opération alors que les pluies ont commencé (voir 2.2.3 pour les causes). La conséquence est un volume important d'invendus (1300 MT, soit 23% des 6000 MT mises en vente). Il est néanmoins justifié que les ventes aient été arrêtées après le démarrage des pluies.

Figure 9: Calendrier de mise en œuvre des opérations

Activités	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Périodes saisonnières	Mitigation / Atténuation / Résilience						Soudure / Urgence			Relèvement		
Les mois de pluie							Saison des pluies					
Agriculture				Préparation du sol		Semis	Entretien			Récolte		
Elevage	Départ des animaux		Soudure pastorale			Retour des animaux			pleine production			
L'accès aux aliments des populations est amélioré												
DGC							Queue de l'opération					
Blanket Feeding FEFE et enfants 6-23 mois										Distribution		
VPMC							Queue de l'opération					
CFW					Démarrage Travaux							
Les moyens d'existence des populations sont protégés et réhabilités												
Aliment bétail					Reception			Vente				
Les instruments de prévention et de gestion des crises sont performants.												
Reconstitution SNS céréales 35 000 tonnes	Préparation			Livraisons								

2.1.2 Autres aspects relatifs à l'exécution des opérations

DGC

Information des bénéficiaires : Les populations des villages ciblés manquent d'information sur les dates de distribution et les chefs de villages sont les principaux vecteurs de l'information⁷¹. La qualité

⁷⁰ Ce qui est confirmé par le PDM de la DGC.

des vivres distribuées est appréciée par les bénéficiaires⁷². **Accès** aux points de distribution : la standardisation du nombre de points de distribution secondaires pénalise les communes de superficie importante. La distance est jugée trop importante par un nombre élevé de bénéficiaires (25% selon le PDM de la DGC).

Distribution de farines infantiles

Le travail de **sensibilisation et d'information** auprès des bénéficiaires sur les modalités d'utilisation des farines a été insuffisant. De fait, en dehors des centres principaux et secondaires de distribution, les farines ont été collectées par des représentants, ce qui impacte fortement sur la qualité de la sensibilisation. Les femmes bénéficiaires rencontrées nous ont indiqué qu'elles ne cuisent pas les farines, contrairement aux indications qui leur ont été données. Ces pratiques sont confirmées par des observations de spécialistes des distributions de ces farines. Dans ces conditions, le dépistage de la malnutrition est impossible. La **qualité et la sécurité sanitaire** des produits est certifiée. Les qualités gustatives des farines apparaissent très appréciées par les populations rencontrées.

VPMC

Les mairies, mais plus encore les chefs de village et populations rencontrées, soulignent un déficit d'**information** important vis à vis des dates et des quantités mises à la vente. Dans ces conditions, il est difficile pour les populations d'anticiper certaines décisions (par exemple mise en marché d'animaux pour pouvoir acheter des céréales⁷³). Les populations marquent généralement leur satisfaction vis à vis de la **qualité** des produits mis en vente. Malgré cette satisfaction, certains villageois et chef de villages rencontrés dans la région de Maradi indiquent que la qualité globalement est inférieure⁷⁴ aux vivres distribués dans le cadre des DGC. Dans ces villages, les populations interrogées ont indiqué mélanger l'ensemble des vivres mises en vente, de sorte à éviter que certains ne soient pénalisés par la qualité de certains sacs. Des vivres sont livrés déjà ensachés dans des sacs « OPVN » par les fournisseurs⁷⁵ (pratique qui a été confirmée comme fréquente par les responsables de l'OPVN au niveau national), ce qui est contraire aux instructions. Malgré la procédure de réception des vivres, en cas de défaut de qualité des vivres ou de pertes occasionnées par le transport jusqu'aux communes, les **possibilités de recours** effectives apparaissent très réduites d'après les communes interrogées. Les **distances** aux points de vente constituent une barrière importante (cf. 2.3). Enfin, la durée effective des opérations de vente au niveau des points de ventes principaux et secondaires est de quelques heures à quelques jours dans le cas de tous les villages visités, quel que soit le modèle de dispositif communal de mise en vente (cf. 2.3).

CFW

Le niveau d'implication des autorités communales et des services techniques de l'environnement dans le choix des activités à mener et des sites à récupérer est problématique. La signature d'un procès-verbal de choix du site conjointement signé par le maire, le service technique concerné par l'activité, et l'ONG est une condition d'éligibilité des dossiers déposés par les ONG en réponse à l'appel à propositions de la CCA. Pourtant, ceci ne semble pas toujours garantir une implication suffisante des communes et des services de l'environnement au niveau communal et départemental. En effet, dans la plupart de communes visitées, ces acteurs estiment que cette procédure est avant tout formelle et considèrent que la concertation au sujet du choix des actions à mener et des sites à récupérer a été insuffisante⁷⁶. Le traitement biologique des sites récupérés est systématiquement absent⁷⁷ et le respect des normes techniques de confection des demi-lunes variable. Des Comités de Gestion

⁷¹ Ce qui est confirmé par le PDM de la DGC.

⁷² *ibid*

⁷³ Exemple plusieurs fois évoqué lors de nos entretiens.

⁷⁴ Lors de la première phase de la VPMC 2019, sans que cela ne puisse être généralisé, la mission a pu constater des cas de sacs avariés livrés en 2019.

⁷⁵ Observations de la mission en 2019.

⁷⁶ La plupart des agents départementaux de l'environnement rencontrés expriment une insatisfaction vis à vis de leur niveau d'implication. Au niveau communal et villageois, on retrouve parfois également ce type de difficulté. Par exemple à Aguié, la commune n'a pas été en mesure de préciser la localisation des sites ayant bénéficié des opérations de CFW en 2018. A Tsandaraona (commune de Kiéché), le chef de village a souligné que le village aurait préféré que le choix des travaux se porte sur d'autres types d'actions.

⁷⁷ Observations de la mission d'évaluation confirmées par les observations de la mission de suivi de la CCA

(COGES) des sites ont été mis en place dans la plupart des cas⁷⁸, mais la durée d'accompagnement ne permet pas d'en pérenniser la fonctionnalité. La mission de suivi nationale souligne fréquemment une faible représentation des femmes dans les COGES. Les acteurs départementaux et communaux soulignent généralement que les aspects relatifs à la mise en œuvre des actions de CFW menées par la CCA diffèrent de celles menées par d'autres acteurs.

Des séances de sensibilisation des villages sur les opérations CFW ont été tenues par les ONG responsables de la mise en œuvre des dites opérations, mais la population n'est véritablement informée qu'au moment de l'organisation des équipes de chantier par l'ONG. Les conditions de mise en œuvre des opérations ne sont pas toujours bien connues des populations et des participants aux travaux.

VABPM

Les entretiens auprès d'éleveurs dans les communes de Dakoro, Bermo et Gabadedgi indiquent que la diffusion de l'**information** au sujet des ventes est facilitée par la téléphonie mobile. Il subsiste des difficultés de compréhension et d'acceptation par les éleveurs et les organisations pastorales des **critères de ciblage**. La **qualité** des aliments mis en vente est jugée bonne et, généralement, meilleure que celle des produits disponibles sur le marché (ce qui contraste nettement avec la VPMC). La déconcentration des points de vente facilitant l'accès aux aliments du bétail est un point positif largement souligné par les acteurs.

2.1.3 Efficacité de la chaîne logistique et financière

DGC et VPMC

Le suivi des dates de prélèvement dans les magasins OPVN illustre une certaine efficacité de l'OPVN à organiser le transport des vivres vers les communes. Mais, les dates de réception des vivres dans les communes ne sont pas enregistrés dans le système d'information de l'OPVN et ne peuvent donc pas faire l'objet de suivi systématique. Les coûts du transport depuis les entrepôts de l'OPVN vers les communes sont légèrement plus élevés pour la DGC que pour la VPMC, ce qui serait imputable au plus faible nombre d'entrepôts concernés par le SNS. Les systèmes opérationnels d'information dont dispose l'OPVN ne sont pas suffisamment performants pour permettre une analyse de l'efficacité de la gestion des stocks des deux opérations⁷⁹.

L'efficacité de l'organisation du transport depuis les chefs lieu de commune vers les points de distribution secondaires est davantage questionnée par nos observations et par les missions de suivi de la CCA. Pour la DGC, les difficultés seraient reliées à (1) des retards dans la mise à disposition des fonds nécessaires à l'organisation du transport secondaire au niveau des CSR et (2) à la faible différenciation des montants prévus entre communes qui pénalisent les communes de grande superficie. Bien que les CSR aient la latitude d'équilibrer les montants entre communes en fonction des coûts de transport, les départements les moins denses sont pénalisés. Pour la VPMC, c'est essentiellement la standardisation des montants par tonne prévus pour le transport secondaire qui pénalise les communes peu denses et les points de vente secondaires éloignés des chefs-lieux de commune (le coût par tonne pour le transport des vivres au sein de communes de grande taille - et où la densité de la population est faible - est relativement plus élevé mais les ressources prévues à cet effet sont standardisées).

La remontée du produit de la vente de la VPMC est globalement satisfaisante (plus de 98% à l'échelle du pays), mais assez tardive dans certaines communes, et inégale entre régions (ex : 100% pour Maradi et 88% pour Agadez).

Achats locaux

Alors que les négociations avec les faitières ont démarré précocement en 2017, leur finalisation puis la livraison est intervenue tardivement (février-mars 2018), ce qui est source d'incertitude pour les opérateurs. Par ailleurs, une fois les céréales livrées et les chèques de banque transmis par l'OPVN,

⁷⁸ Ibid

⁷⁹ Bases de données de suivi des stocks et des opérations déconnectées, disponibles uniquement sous format Excel extrêmement difficile à exploiter.

certaines faitières de la Région de Maradi, celles-ci n'ont pas pu immédiatement retirer leur argent auprès de la Banque Atlantique. Plus gênants sont les retards de paiement par l'OPVN en 2019, liés à des difficultés de trésorerie et de capacité d'emprunts de l'OPVN.

Alors que les négociations avec les faitières ont démarré précocement, leur finalisation puis la livraison est intervenue tardivement (avril 2019), ce qui est source d'incertitude pour les opérateurs. Plus gênants sont les retards de paiement par l'OPVN. En effet, une fois les céréales livrées et les chèques de banque transmis par l'OPVN, certaines faitières de la Région de Maradi, celles-ci n'ont pas pu immédiatement retirer leur argent auprès de la Banque Atlantique.

VABPM

Les achats ont été effectués à temps ainsi que la réception des stocks au niveau des communes. Par contre, des retards de livraison vers les points de vente (mise en place) a été effectuée tardivement, notamment du fait de difficultés à organiser les opérations de transports secondaire. Par ailleurs, une partie du produit de la vente (25% à la date de mars 2019) n'a pas été recouvert, soulignant le besoin de renforcement des capacités des comités de vente au niveau des sites secondaires et les difficultés à **stocker** les AB mis en vente tardivement au niveau de ces mêmes sites. La sécurisation des recettes de la vente est souvent mentionnée comme une difficulté.

CFW

La procédure de mise à disposition des ONG des fonds destinés à la mise en œuvre des opérations CFW prévoit un déblocage en trois tranches : une première tranche de 50% dès la signature de la convention, une deuxième de 45% après justification de 100% de la première tranche et la réalisation d'activités correspondantes et une dernière tranche de 5% après justification de la deuxième tranche. Mais, sur le terrain, on constate une diversité de situations. La plupart des ONG reçoivent les fonds selon l'échéancier prévu⁸⁰. Le déblocage de la première tranche à la signature du contrat permet l'acquisition des équipements et le lancement des travaux. Le fait que la deuxième tranche ne soit débloquée qu'après une mission nationale de suivi de la CCA (qui intervient en principe vers la fin des chantiers) est parfois source de retards dans les paiements des ONG et des personnes ayant participé aux travaux CFW, ce qui provoque des incompréhensions entre ces derniers et les ONG.

2.1.4 Analyse de l'efficacité de la gestion des opérations

DGC

Le prix d'achat moyen des vivres rendu magasin est de 262 000 FCFA la tonne⁸¹ (voir Annexe 13 pour analyse des prix d'achat), ce qui est comparable aux prix des achats effectués par le PAM. Si on ajoute les autres frais (transport vers les communes, transport vers les points de distribution ciblage, suivi, etc.) le coût TTC par tonne distribuée revient à environ 312 000 FCFA, soit un coût moyen total de **4 450 FCFA par bénéficiaire et par mois** (ou 13 400 FCFA pour trois mois). Les frais de mise en œuvre⁸² sont d'environ 16%, ce qui est efficient en comparaison avec d'autres acteurs (38% pour ONG financées par ECHO pour les transferts monétaires en soudure⁸³). 3% des frais de mise en œuvre sont dédiés au ciblage et moins de 1% à la communication. Ainsi, la gestion de cette opération est efficace, mais trop peu de ressources sont allouées à la mise en œuvre et au suivi.

VPMC

Les prix d'achat moyen s'élèvent à 290 000 FCFA/tonne (mil/sorgho uniquement), 17% plus élevés que les prix d'achat (hors niébé) pour la reconstitution du SNS (247 000 FCFA / T). Le différentiel entre prix d'achat et prix de vente est de 150 000 FCFA/tonne (soit 81% du coût unitaire par

⁸⁰ A titre de contre-exemple, la mission a constaté, dans le département de Dakoro, un cas où la convention prévoit le versement de 100% des charges de l'opération (qui n'est d'ailleurs que partiellement réalisée sur le terrain) et pour lequel seuls les frais de gestion sont débloqués en seconde tranche.

⁸¹ Moyenne pondérée incluant le prix d'achat du niébé (Achats par appel d'offres de 2 500 tonnes de niébé pour un montant de 1 200 045 000 FCFA).

⁸² Transport, formation, ciblage, suivi, évaluation.

⁸³ Estimation issue d'un entretien avec le représentant ECHO.

bénéficiaire). Les coûts opérationnels directs associés à la mise vente sont de 34 500 FCFA/tonne dont 1 000 FCFA/tonne liés à la mise en vente (ristourne) dans les communes (soit 3% des coûts opérationnels). Après récupération du produit de la vente (en moyenne 96,5% au 16 mars 2019), le coût unitaire total est de 184 500 FCFA/tonne, soit **2 600 FCFA par bénéficiaire et par mois** selon l'hypothèse de 100 kg d'achat par ménage et par mois, et 7 membres par ménage. Nos estimations indiquent plutôt un volume d'achat moyen inférieur (40 kg / mois). Ainsi, l'efficacité de l'opération est fortement pénalisée par des prix d'achat très élevés dus à des achats tardifs. Le taux de récupération du produit de la vente est élevé.

Achats locaux

En 2018, l'opération d'achats locaux a permis une reconstitution à des prix comparables de ceux pratiqués par AO grâce à des prix négociés plus tôt dans la saison (voir Annexe 13). Le choix d'attendre la fin des achats locaux pour engager des achats auprès de commerçants n'est pas cohérent avec une recherche d'efficacité globale. Il conduit à renchérir le prix des achats effectués à travers des AO. Ainsi, si l'opération est efficace du point de vue du DNP-GCA et de l'objectif de contribuer à la reconstitution du SNS, les paiements tardifs pénalisent les faitières et leurs producteurs, et nuit à l'efficacité de l'ensemble de la campagne d'achat (achats locaux et AO classiques) pour la reconstitution du SNS (voir 2.1.1). En outre, le décalage de la période d'AO au moment où l'offre locale et régionale est moins soutenue et concurrentielle, risque d'entraîner une collusion des vendeurs contribuant également à des prix plus élevés.

CFW

Les prévisions sont de 60 jours de travail rémunéré à 1 300 FCA par ménage bénéficiaire direct pour la valeur des transferts soit 78 000 FCFA/bénéficiaire. L'opération étant prévue en faveur de 30 000 bénéficiaires (note de cadrage), le montant total à distribuer en leur faveur équivaldrait à 2 300 000 000 FCFA. Le compte rendu de l'opération indique un coût total de 600 000 000 FCFA et 25 811 ménages bénéficiaires, ce qui correspond à 23 184 FCA/ménage. L'analyse d'un échantillon d'actions réalisées par les CSR et les ONG partenaires indique qu'en moyenne environ 60% des ressources transférées aux acteurs de mise en œuvre sont utilisées pour les paiements. Cette estimation ci équivaut à environ 360 000 000 FCFA destinés aux transferts monétaires, soit pour les 25 811 ménages ciblés une moyenne de 10 jours de rémunération à 1 300 FCA. Sur le même échantillon, un montant de 3 à 5% de la valeur des contrats ONG est utilisé pour le ciblage et la sensibilisation et environ 10 à 15% pour le suivi réalisés par les ONG et les CSR (y compris les 5% de frais administratifs des ONG). 25 à 30% des ressources sont mobilisées pour acheter du matériel ou conduire des actions de formation. 3% du budget total est utilisé pour le suivi national. Ainsi, il s'avère qu'une forte proportion des ressources est bien attribuée aux bénéficiaires directs, mais que les montants par bénéficiaire sont peu conformes aux prévisions.

VABPM

Il était prévu d'appuyer la mise en vente de 5 000 tonnes d'AB. Des acquisitions précoces ont permis d'acheter à des prix bas et de réaliser un complément de 1 000 tonnes. Le prix moyen d'achat sur l'ensemble de la campagne est de 176 000 FCFA/tonne. Compte tenu (1) des frais opérationnels (13% du budget de l'opération), (2) des invendus et (3) d'un recouvrement du produit de la vente peu satisfaisant (75% en mars 2019), le coût moyen par tonne est de 188 000 FCFA/tonne, soit 56 000 FCFA par ménage pour 300 kg d'AB (ou encore 14 000 FCFA si nos estimations de 75 kg en trois achats sont représentatives). L'efficacité globale demeure positive malgré le faible recouvrement des produits de la vente et le taux de vente insatisfaisant (75%).

2.2 Q5: Qualité du suivi technique et financier

Deux évaluations récentes²² ont relevé les difficultés du système de S&E aux étapes de recueil et de validation des informations par les responsables en région et de transmission au niveau central. Les plus marquantes sont les suivantes :

- les défaillances du système de gestion documentaire : notamment le défaut d'archivage à tous les niveaux : communes, département et région,
- les incohérences (chronologiques, factuelles) en décalage avec la réalité opérationnelle
- portant sur le contenu de documents tels que les fiches de suivi et les listes de bénéficiaires qui vont servir à alimenter le suivi technique,

- une remontée parcellaire des informations accusant un retard important,
- une production de rapport éloignée de l'objectif d'améliorer les processus d'intervention et constituant des tâches obligatoires pour les techniciens dans le cadre de la gestion administrative et financière des opérations,
- un suivi intermittent par les CR et CSR/PGCA qui ne suffit pas à exercer une réelle supervision des opérations (ciblage-distribution) ; les fonds destinés au suivi arrivant avec retard.

Ces constats soulèvent des questions liées aux ressources disponibles et à l'organisation pour le suivi des opérations mais interpellent également sur la prédominance du contrôle administratif et financier dans le circuit de l'information de la CCA.

2.2.1 Suivi de l'exécution opérationnelle

DGC

Les entretiens réalisés au niveau départemental confirment le manque de suivi de la distribution en temps réel par les CSR. Par ailleurs, lorsque certaines missions de suivi opérationnel sont organisées au niveau départemental ou régional, l'information n'est pas capitalisée et ne remonte pas aux niveaux supérieurs. Dans quelques cas, nous avons constaté de bonnes pratiques⁸⁴. Alors que le suivi en temps réel des DGC n'est pas organisé, les PF/CSR sont impliqués dans les missions de suivi opérationnel des DGC organisées par le PAM et certaines ONG. Les outils de suivi opérationnel sont pourtant disponibles, mais les SPR et CSR confirment que leur principale contrainte est la faiblesse des ressources dédiées au suivi opérationnel. Les arrangements actuels⁸⁵, ne sont pas suffisamment anticipés et conduisent à des délais dans la mise à disposition des fonds auprès des SPR et des CSR par la CCA.

Farines infantiles

En dehors de la mission de suivi organisée par la CCA (Oct. 2018), la conduite de cette opération pilote n'a pas bénéficié de supervision en temps réel.

VPMC

Le système de suivi opérationnel est focalisé sur le reversement des produits de la vente par les mairies sur le compte dédié de l'OPVN à la SONIBANK. Les agents de l'OPVN sont informés des versements et en effectuent un suivi régulier. Néanmoins, alors que ces informations sont renseignées dans les bons de transport, les systèmes de l'OPVN ne centralisent pas l'information sur d'autres éléments essentiels tels que les dates de réception par les communes, le nombre de sac reçus abîmés ou ouverts, qui pourrait permettre une évaluation plus systématique de la qualité des prestations de transport.

Une fiche de suivi opérationnel de la VPMC a été développée par la CCA. Les informations qui devraient y être consignées sont assez redondantes avec celles disponibles auprès de l'OPVN, et cet outil n'est pas utilisé par la CCA. Par contre, aucun outil standardisé n'existe pour le suivi d'autres informations opérationnelles telles que : le nombre effectif de points de vente, la répartition des tonnages entre points de vente, le nombre d'acheteurs par point de vente, les quantités moyennes achetées, les dates d'ouverture et de clôture de la vente à chaque phase... En l'absence d'outil standard, certaines mairies tiennent des carnets qui consignent ces informations essentielles, tandis que certains SPR (notamment Zinder parmi les régions visitées) ont développé des outils had-hoc.

Mais au-delà des outils de suivi opérationnel de la VPMC qui apparaissent incomplets, la plus grande limitation est l'absence de ressources financières dédiées au suivi. Depuis 2013, le suivi de la VPMC n'est plus soutenu par le FCD. Aucune ressource n'a été dégagée sur les fonds dédiés à la VPMC pour assurer le financement de cette fonction du service S&E de la CCA et des représentations régionales et départementales du DNP/CCA depuis lors. L'OPVN, dont la situation financière est fragile, a refusé que cette somme soit prélevée sur le produit de la vente des vivres. Il faut souligner

⁸⁴ ex : liste de ménages cibles informatisée dès la phase de ciblage au niveau de la commune de *Guidam Roudji* – alors que dans la plupart des cas cette liste est établie au moment des distributions, voir à la fin de l'opération

⁸⁵ parution de TDR par les CSR pour le travail de suivi avant mise à disposition des fonds par la CCA, voir section 2.3 sur la préparation opérationnelle visant à réduire la proposition de missions non justifiées conduisant à des dépenses inéligibles

que le budget du travail de suivi de la VPMC présenté par la CCA en 2014 était d'environ 150,000,000 FCFA par phase de 9500 MT, ce qui représenterait environ 15% des recettes du produit de la vente, et soit 8 fois plus que le budget par phase pour le suivi pour une phase de la DGC en 2018. Alors que les ressources dédiées au suivi de la DGC semblent trop réduites, ce différentiel pose une question de cohérence.

Achats Locaux

La fonction de suivi opérationnel est confiée à l'OPVN. Il porte sur le contrôle de la qualité et des quantités réceptionnées. Par contre, le rôle de suivi et d'accompagnement de la campagne d'achats par les faitières confié au RECA n'a pu être assuré pleinement, faute d'accord trouvé entre le RECA et CCA. Sans qu'il ait été clairement exprimé à l'occasion de cette évaluation, les difficultés semblent porter sur un manque de vision partagée sur les attentes vis-à-vis de cette opération. Les retards de paiement semblent avoir contribué à réduire l'intérêt du RECA porté sur l'opération.

VPMAB

Le suivi opérationnel de l'opération est assuré directement par les agents de l'Élevage. Contrairement au suivi des autres opérations, les fonds dédiés au suivi sont directement gérés par le Ministère de l'Élevage. L'implication directe des agents de l'élevage dans l'exécution de la vente facilite le suivi des opérations mais ne garantit pas son indépendance. Des missions de suivi nationales ont été organisées en août et septembre 2018. Ces missions impliquent aussi des représentants des associations pastorales au niveau déconcentrés. Par exemple, en 2018, le service de l'élevage du département de Bermo a eu à effectuer deux missions de suivi de l'opération VPMAB et une mission de ciblage en début de l'opération conformément à la note de cadrage. Il faut noter que selon les services déconcentrés de l'élevage, certaines missions de fin de l'opération sont préfinancées localement et ne sont pas toujours remboursées par la CCA.

Les difficultés à faire remonter le produit de la vente sont soulignées par le rapport de suivi de l'opération (25% du produit des ventes non récupéré et reversé au FCD). Le suivi relatif aux stocks invendus est jugé insatisfaisant par certains contributeurs au FCD. En effets, les modalités d'utilisation de ces stocks ne sont pas clairement établies, par ailleurs, nos observations et les échanges avec les responsables des points de vente secondaires suggèrent que les quantités invendues abimées documentées dans le rapport de suivi de l'opération (8 sacs en tout et pour tout) sont sous estimées.

CFW

L'ensemble des acteurs interrogés (CCA, Ministère de l'Environnement aux niveaux central, régional et départemental, et services communaux de l'Environnement, mais aussi certains ONG) déplorent l'absence de mécanisme de suivi opérationnel effectif. Par le passé (jusqu'en 2017), les ressources dédiées au suivi transitaient par les ONG de mise en œuvre. Cette option a été écartée pour réduire le conflit d'intérêt entre responsabilité de mise en œuvre et financement de la fonction de suivi. Désormais, les fonds prévus pour le suivi opérationnel sont orientés vers les CSR. Dès lors, les procédures de mobilisation et de transfert des ressources vers les CSR représentent un obstacle à la mobilisation effective des agents départementaux du Ministère de l'Environnement pour le suivi.

Nos observations soulignent une implication des agents communaux de l'Environnement dans le suivi. Cette fonction est prévue pour être assumée par les services départementaux, les agents communaux étant généralement mobilisés pour appuyer la mise en œuvre par les ONG.

La CCA a organisé une mission de suivi nationale, dont l'une des fonctions est de déclencher la seconde tranche de paiement après constat de l'avancée des travaux. Cette mission n'a pas permis une visite de l'ensemble ONG et des sites (ce qui est difficilement envisageable pour une mission nationale).

2.2.2 Rapportage technique et financier

DGC

Les missions de suivi organisées par le département S&E de la CCA au niveau central, remplissent un rôle important d'évaluation interne et de capitalisation afin d'alimenter le rapportage technique (mission organisées en septembre, approche exclusivement qualitative, échantillonnage peu adapté à des fonctions de suivi opérationnel, etc...).

Essentiellement utilisés comme pièces justificatives aux rapports financiers, il apparaît que les listes de bénéficiaires de la DGC ne traduisent pas toujours la réalité⁸⁶ (par exemple, dans le cas de nombreux villages, tous les ménages déclarent 7 membres), et ne permettent donc par exemple pas de remplir une fonction d'estimation du nombre effectif de personnes bénéficiaires directes. Ces listes sont d'ailleurs le plus souvent établies après la conduite de l'opération plutôt qu'immédiatement après le ciblage⁸⁷.

Le PDM fournit des renseignements précieux sur la qualité de la conduite des opérations. Avec les missions de suivi du GTI, cette enquête représente la principale source d'information pour la préparation du rapport d'exécution de l'opération La mise en œuvre de ce PDM a été internalisée par le DNP-GCA (exécutée par le SAP) en 2018 pour la première fois. Pour cette première année d'internalisation, un seul passage a été organisé (notamment du fait d'un certain manque d'anticipation du temps de préparation) contre deux les années précédentes et par le PDM conjoint PAM-ONG.

Farines infantiles

Une mission de suivi de l'opération a été organisée par la CCA en Octobre 2018. Ce document fait ressortir les insuffisances en matière de préparation et de mise en œuvre de l'opération, mais ne permet pas d'identifier les facteurs de blocages et les mesures correctives apportées, et notamment ceux qui relèvent de la CCA (retard dans les commandes, insuffisances des avances, manque de supervision de la mise en œuvre dans le cadre d'une opération pilote).

VPMC

Le rapport d'exécution de la VPMC porte exclusivement sur les quantités mises en vente par commune et sur le niveau de reversement du produit de la vente, ne rend pas compte d'une estimation du nombre de bénéficiaires de l'opération et ne formalise pas les enseignements de la mise en œuvre de l'opération. L'absence de comptabilité analytique de l'OPVN et l'organisation des bases de données opérationnelles de l'OPVN, ainsi que l'absence d'agrégation de l'information de certaines informations opérationnelles (cf. para précédent sur le suivi opérationnel), ne permet pas de mener des analyses approfondies en matière d'analyse de l'efficacité de la conduite de l'opération.

Achats Locaux

A la différence de l'opération de distribution de farine infantiles, cette opération « innovante » a bénéficié d'un travail de capitalisation approfondi et impliquant l'ensemble des acteurs concernés à travers le Comité Technique « achats locaux ». Les limitations de ce travail portent essentiellement sur l'appréciation de l'atteinte du second objectif de l'opération, à savoir « offrir aux producteurs des prix et conditions plus favorables que ceux offerts par les réseaux commerciaux habituels ».

VPMAB

Un rapport dédié à l'opération de VPMAB soutenue par la CCA a été préparé par le Ministère de l'Elevage suite à la mission de suivi conjointe CCA/MAGEL. Ce rapport rend compte des principaux indicateurs de mise en œuvre de l'opération et souligne certains points à améliorer. Il rend compte d'une estimation du nombre de bénéficiaires de l'opération. Il a néanmoins été produit très tardivement (rapport daté du mois de mars 2019, alors que l'objectif indiqué dans la note de cadrage était de le rendre disponible pour juillet 2018), ce qui réduit son utilité en matière d'apprentissage alors qu'il serait nécessaire d'engager la programmation de cette intervention à partir du mois de Janvier de chaque année. Des risques spécifiques sont soulignés par la CCA sont soulignés en matière de rapportage financier de cette opération, pour laquelle de nombreux justificatifs de dépenses ne leur auraient pas encore été remontés à ce jour.

CFW

Des rapports d'exécution sont préparés par les ONG, ce qui conditionne le paiement de leurs frais administratifs. Mais au-delà de ces rapports, dont l'utilisation principale est administrative, les

⁸⁶ L'évaluation 2016 utilise à juste titre le terme de « fabrication » des justificatifs, pratique qui ne semble pas avoir évolué depuis 2016

⁸⁷ Voir plus haut (Guidan Roudji pour contre-exemple, mais non exploité)

processus de capitalisation et de reporting de l'opération de Récupération des Terres comportent de nombreuses faiblesses. Ces rapports ne sont disponibles qu'au niveau de la CCA et ne sont pas partagés avec les services de l'environnement et les communes. En dehors d'informations très synthétiques sur l'exécution de l'opération fournies dans le RRA, il n'existe pas de rapport consolidé et détaillé de l'exécution de l'opération, et les services de l'Environnement déplorent ne pas pouvoir inclure les opérations menées avec l'appui de la CCA dans leur rapports périodiques et renseigner complètement les indicateurs nationaux dont ils ont la charge du suivi. Par ailleurs, les chiffres disponibles dans les rapports des ONG et dans le RRA (nombre de bénéficiaires directs, nombre d'hectares récupérés) n'apparaissent pas toujours cohérents avec suivi opérationnel CCA (qui signale des travaux non menés à terme dans plusieurs cas) et avec nos quelques observations de terrain (certains travaux non finis, et implication d'un nombre de bénéficiaires qui semble différent des rapports ONG). Il n'y a pas de processus de suivi après travaux systématique et indépendant des ONG pour confirmer ces chiffres. Par ailleurs, plusieurs acteurs ont déploré la faible prise en compte de la qualité des travaux antérieurs dans le processus de sélection des opérateurs.

2.2.3 Efficacité du système de suivi à apprécier les effets immédiats des opérations

Le suivi des effets des opérations mises en œuvre dans le cadre du plan de soutien est de la responsabilité du Département Suivi et Evaluation du SP/DNPG. Celui-ci a été créé en 2012, et peine à se structurer (Diagnostic S&E DNPGCA). Par ailleurs, d'après cette même étude, « *Le S&E n'a pas retenu d'indicateurs d'effets des interventions du plan de soutien. Cela fait partie des attributions du SP et les attentes sont fortes autant de la partie nationale (CAPEG, I3N) que des PTF pour assurer un suivi de ce type d'indicateurs.* »

Le DNPGCA travaille actuellement sur la préparation d'un cadre de résultats et d'indicateurs de suivi des effets. Une des difficultés importantes concerne les capacités (et leur pérennisation) du dispositif de S&E du DNPGCA à mesurer et analyser des informations portant sur la mesure des effets. Une analyse détaillée de ces capacités est disponible dans le diagnostic récemment produit, néanmoins, des appréciations spécifiques peuvent être portées sur certains outils :

- La fonction première des **PDM** n'est pas véritablement d'évaluer les effets de l'opération. Néanmoins, certaines questions permettent d'apprécier l'usage qui est fait des vivres reçues, et permettent de mesurer la perception des effets de la DGC sur les marchés. Néanmoins, le PDM ne permet pas de dégager un profil socio-économique des ménages bénéficiaires de la DGC, contrairement aux PDM organisés par le PAM et les ONGs de l'Alliance.
- Pour ce qui concerne la distribution de farines infantiles, la valorisation d'informations relatives aux **admissions par les programmes de prise en charge** de la MAS et de la MAM est une information régulièrement disponible. Elle n'a pas été exploitée dans le cadre du suivi des effets de l'intervention.
- Ces dernières années, les informations permettant d'apporter des appréciations sur les effets des opérations sont essentiellement issues des **évaluations indépendantes** qui en 2014 ont porté sur la DGC et en 2016 sur la DGC et la VPMAB. Si la régularité de la tenue de ces évaluations est à saluer comme une bonne pratique, cette stratégie d'évaluation des effets comporte plusieurs faiblesses : (1) il est difficile, à travers ce type d'approche d'évaluation ponctuelle, de suivre l'évolution d'indicateurs définis à l'avance dans le temps et mobilisant des méthodes standardisées d'une année sur l'autre, ce qui serait nécessaire pour apprécier les effets à long terme, (2) la possibilité d'évaluer les effets à travers de telles études est fortement dépendante du timing des travaux de terrain, (3) le champ de ces évaluations (diversités des opérations et des questions) rend parfois délicat l'approfondissement de la mesure des effets pour l'ensemble des opérations évaluées.

2.3 Q6: Appréciation des résultats et des effets

2.3.1 Degré d'atteinte des cibles en nombre de bénéficiaires directs

Le tableau ci-dessous présente les estimations du nombre de ménages bénéficiaires de chaque opération. Il est à noter que le nombre de personnes bénéficiaires est sans doute largement sous-estimé. En effet, le PDM de la DCG indique que les bénéficiaires comportent en moyenne autour de 9

membres et non 7 et l'enquête conduite indique que les ménages bénéficiaires et non bénéficiaires rassembleraient environ 11 membres.

Tableau 12 : Nombre de bénéficiaires directs de chaque opération

Activités	Nombre de ménages ciblés d'après les notes de cadrage	Nombre ménages bénéficiaires estimés d'après les rapports d'activité	Commentaires
DGC	105 000	143 500	Cette augmentation s'explique par la DGC additionnelle qui a conduit à une couverture supérieure de la troisième phase. Nombre de personnes bénéficiaires plus important que prévu car le nombre de personne moyen par ménage est en fait supérieur à 7, mais aussi car certains ménages ne bénéficient que d'une à deux phases.
Farine fortifiée	5 500	5 600	Chiffre revu à la hausse du fait de la mauvaise application des critères de ciblage (normalement, nécessité d'avoir un enfant de moins de 5 ans dans le ménage).
VCPM	150 000	Pas d'information dans la RRA	Le nombre de bénéficiaires directs réel est sans doute largement supérieur aux prévisions. Nos estimations indiquent que les quantités moyenne achetées par ménage sont de l'ordre de 45 kg / ménage et par achat mensuel, alors que l'estimation de 150 000 ménages bénéficiaires directs est basée sur une estimation de 100 kg/mois/ménage.
CFW	30 000	25 811	Il était prévu 60 jours à 1 300 CFA jour. De fait, les ressources utilisées (600 000 000 FCFA) permettent de couvrir environ 10 jours de travail pour 25 811 ménages bénéficiaires comptabilisés (hors coût de mise en œuvre). Dans la région de Maradi, les enquêtes indiquent que chaque ménage aurait travaillé 20 jours en moyenne. Les chiffres avancés dans le rapport de la RRA semblent mal estimés, ils ne correspondent pas à des bénéficiaires ayant reçu des transferts équivalant à ceux annoncés dans la note de cadrage (60 H/j).
VPMAB	20 000	20 690	92 997 UBT auraient été concernées. Il faut noter que les ventes moyennes par ménage bénéficiaire sont moins importantes que prévues. Ce chiffre est cohérent avec nos estimations dans la région de Maradi (en moyenne 4,5 UBT par ménage bénéficiaire).
Achats Locaux	10 000T	8 922 T	Absence d'estimation du nombre de producteurs concernés.

2.3.1 Appréciation des bénéfices pour la sécurité alimentaire immédiate des récipiendaires

DGC

Les bénéficiaires des opérations de DGC témoignent positivement de leur appréciation des effets de cette opération sur leur consommation alimentaire en soudure. Le PDM indique qu'une grande majorité des aliments reçus à travers les DGC sont consommés par les bénéficiaires directs de l'opération (85% du mil et 88% du niébé) et que les quantités partagées sont relativement limitées (environ 10% du mil, jusqu'à 23% dans la région de Zinder). Cependant, seuls les ménages bénéficiaires sont enquêtés à travers le PDM, ce qui rend difficile l'appréciation du lien de causalité entre DGC et la sécurité alimentaire. Nous avons repris certaines questions des PDM et les avons appliquées aux non bénéficiaires pour apprécier si les DGC modifient les bénéfices pour la sécurité alimentaire des récipiendaires.

Le tableau ci-dessous permet d'y répondre. La colonne de droite (ménages bénéficiaires, villages bénéficiaires) permet de comparer les bénéficiaires de notre échantillon à des ménages non bénéficiaires de la DGC. Ces analyses suggèrent que :

(1) Les ménages appartenant à un village ayant reçu des DGC en 2018 ont connu une meilleure soudure que les ménages des villages n'ayant pas reçu de DGC. En moyenne, les ménages des villages bénéficiaires ont :

- moins emprunté pendant la soudure,
- moins réduit la quantité par repas,

- moins réduit la ration des adultes pour nourrir les enfants,
- moins réduit le nombre de repas.

Ces résultats peuvent-ils s'interpréter comme des effets ? L'analyse du ciblage des DGC suggère que les villages ciblés sont en moyenne en situation alimentaire plus difficile et, comme la soudure 2018 s'est en moyenne mieux passée pour eux, on peut affirmer avec un degré de confiance raisonnable que l'impact des DGC a été positif sur la sécurité alimentaire des villages ciblés.

(2) La comparaison entre ménages bénéficiaires et non bénéficiaires à l'intérieur des villages bénéficiaires donne en revanche des résultats moins nets en ce qui concerne les indicateurs alimentaires ci-dessous. Les DGC n'ont pas permis aux ménages bénéficiaires d'améliorer leur situation au niveau de celle des non bénéficiaires, en situation plus favorable en début de soudure..

Par contre, la mortalité infantile apparaît inférieure chez les ménages ayant bénéficié de DGC. Néanmoins ce résultat est difficile à interpréter compte tenu des connaissances sur les liens de causalité entre sécurité alimentaire et mortalité infantile.

Tableau 93: DGC - Comparaison des moyennes entre villages bénéficiaires/témoins et ménages bénéficiaires/témoins

	Comparaison villages bénéficiaires / villages témoins DGC 2018		Comparaison ménages bénéficiaires/ménages témoins	
	sans DGC 2018	DGC 2018	sans dgc	avec dgc
Existence d'un stock pré-soudure	0,38	0,39	0,44	0,35 ***
Existence d'un stock post-soudure	0,16	0,18	0,30	0,09 ***
Nb d'enfants décédés de maladie en soudure	0,14	0,16	0,23	0,13 **
Nb d'enfants décédés de malnutrition en soudure	0,04	0,06	0,07	0,04
Nb d'adultes décédés de maladie en soudure	0,13	0,12	0,11	0,13
Nb d'adultes décédés de malnutrition en soudure	0,06	0,04	0,03	0,05
Vous avez manqué de nourriture en 2018	0,04	0,06	0,44	0,50 *
Vous avez consommé des aliments moins préférés	0,55	0,57	0,60	0,55
Vous avez emprunté de l'argent en soudure 2018	24466	19090 ***	21993	18295 *
Montant emprunté	0,74	0,73	0,78	0,71 *
Vous avez diminué les quantités par repas	0,79	0,74 **	0,67	0,76 ***
Vous avez réduit la ration des adultes	0,75	0,68 ***	0,63	0,68
Vous avez réduit le nombre de repas	0,79	0,72 ***	0,68	0,73
observations	486	1065	227	684

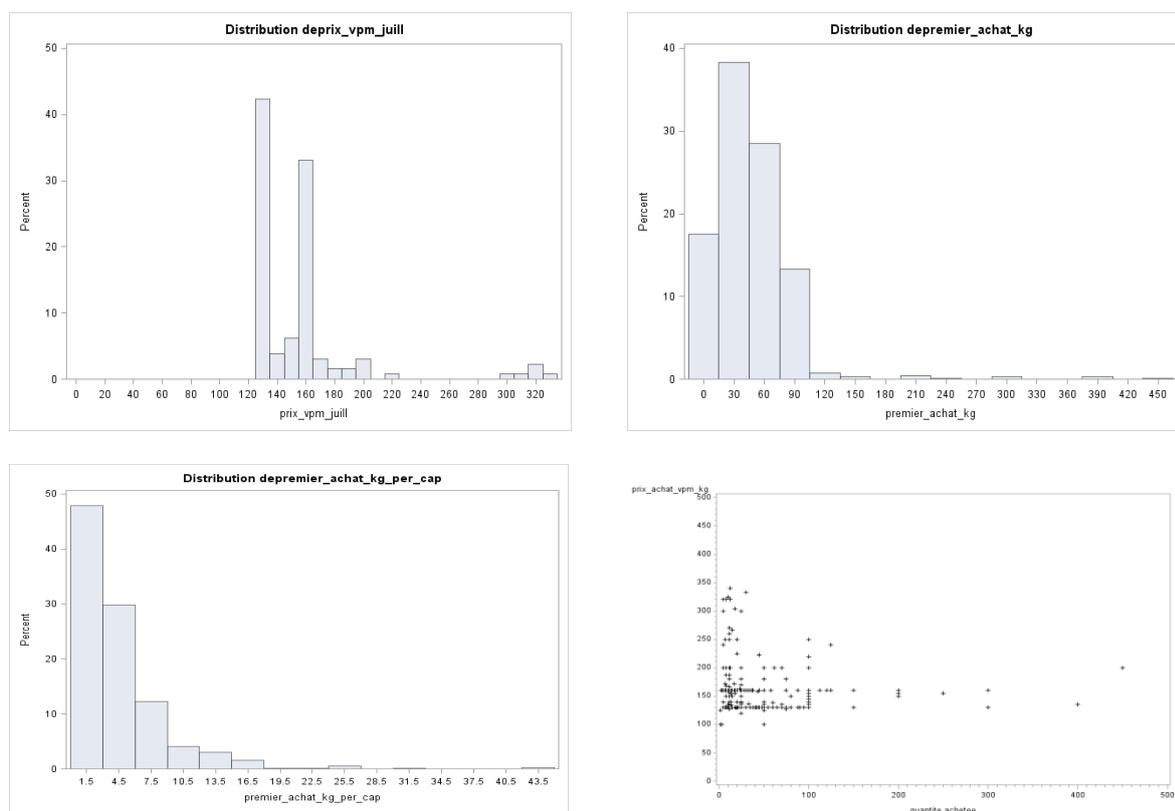
*** hautement significatif (seuil à 1% d'erreur) ; ** significatif (seuil à 5% d'erreur) ; * faiblement significatif (seuil à 10% d'erreur) ; Les moyennes de variables comprises entre 0 et 1 peuvent se lire comme des pourcentages. Par exemple, 38% des ménages avaient encore des stocks de céréales avant la soudure 2018).

VPMC

Avant d'examiner les effets de la VPMC sur des indicateurs de sécurité alimentaire, il convient d'apprécier à quel point les gains escomptés en matière de pouvoir d'achat sont réalisés. Deux indicateurs ont été analysés sur l'échantillon de ménages ayant achetés des VPMC : le volume de vivres achetées, et le prix auquel les vivres ont été achetées. Les analyses présentées ci-dessous illustrent que les volumes de vivres achetées par les bénéficiaires de la VPMC sont très variables entre ménages⁸⁸, et que les prix d'achat moyens sont (1) légèrement supérieur à 130 FCFA le kg, et surtout (2) plus élevés (mais pas pour toutes les transactions) pour les achats de petites quantités, ce qui souligne l'existence de phénomènes de revente à des prix supérieurs au sein des villages. Des analyses complémentaires (non présentées) soulignent que la distance au point de vente est une des principales explications des prix plus élevés, notamment dans les communes du sud du pays où la couverture de la VPMC est globalement plus faible.

⁸⁸ L'analyse présentée porte sur le premier achat, mais on retrouve les mêmes distributions pour les achats suivants.

Figure 10 : Quantités et prix d'achats pour la VPMC – premier achat.



Les bénéfices des VPMC pour les villages ayant accès sont assez nettement différents des villages ayant bénéficié des DGC (voir tableau 13).

1. Les effets attribuables aux VPMC à l'échelle du village sont une plus grande disponibilité de céréales en moyenne en fin de soudure (alors qu'elle n'était pas significativement supérieure en début de soudure) ainsi qu'un taux de ménages ayant manqué de nourriture inférieur. En revanche, les effets des DGC sur les indicateurs alimentaires ne se retrouvent pas pour les VPMC (un indicateur favorable - la diminution du nombre de repas -, un indicateur défavorable - la diminution de la ration des adultes au profit des enfants - et deux indicateurs non significativement différents - les emprunts et la réduction des quantités -). Ces résultats s'expliquent probablement par le fait que l'accroissement du stock de céréales est réalisé par des populations en sécurité alimentaire (qui trouveraient un marché favorable pour accroître leur stock).
2. La comparaison des ménages acheteurs et non acheteurs ne permet pas de conclure à un impact incontestable. Les indicateurs de sécurité alimentaire montrent que les ménages acheteurs ont connu une soudure en moyenne plus favorable que les autres (moins de ménages réduisent les quantités par repas, le nombre de repas, ainsi que la ration des adultes au profit des enfants), mais ils ont en moyenne une situation en début de soudure plus favorable que les non acheteurs (plus de surface cultivée, plus de stock en début de soudure).

En résumé, les VPMC ont surtout un effet village positif en termes de disponibilité alimentaire au sein des villages bénéficiaires.

Tableau 13 : VPMC - Comparaison des moyennes entre villages bénéficiaires/témoins et ménages bénéficiaires/témoins

	Comparaison villages acheteurs / villages témoins		Comparaison ménages acheteurs/ménages témoins		
	Pas de VPM 2018	VPM 2018	Ménage témoin	Ménage acheteur	
Existence d'un stock pré-soudure	0,35	0,39	0,30	0,44	***
Existence d'un stock post-soudure	0,08	0,19	***	0,15	0,17
Nb d'enfants décédés de maladie en soudure	0,14	0,16	0,11	0,19	**

Nb d'enfants décédés de malnutrition en soudure	0,04	0,05		0,02	0,06	*
Nb d'adultes décédés de malnutrition en soudure	0,06	0,05		0,01	0,08	**
Vous avez manqué de nourriture en 2018	0,56	0,49	**	0,53	0,45	***
Vous avez consommé des aliments moins préférés	0,71	0,73		0,75	0,72	
Vous avez emprunté de l'argent en soudure 2018	0,55	0,57		0,57	0,58	
Montant emprunté	17891	21237		21876	21115	
Vous avez diminué les quantités par repas	0,75	0,75		0,80	0,73	***
Vous avez réduit la ration des adultes	0,62	0,72	***	0,75	0,69	**
Vous avez réduit le nombre de repas	0,82	0,73	***	0,76	0,71	**
observations	214	1337		501	695	

VPMAB

Les entretiens qualitatifs soulignent que l'un des effets favorable de la VPMAB est le prolongement de la lactation des femelles allaitantes en soudure, ce qui aurait également des effets positifs sur l'alimentation des enfants des ménages bénéficiaires.

L'analyse de la soudure de ménages acheteurs et non acheteurs de la VPMAB souligne une meilleure situation alimentaire des ménages acheteurs. Ceux-ci auraient aussi davantage vendu de bétail, mais cela est plutôt interprété comme une capacité supérieure à mobiliser des ressources pour couvrir leurs dépenses que comme une décapitalisation. Il est en fait difficile de conclure à travers cette analyse tant le profil socio-économique des ménages acheteurs était différent avant la soudure, et il serait nécessaire de conduire une analyse avec appariement de ménages aux profils similaires pour pouvoir attribuer les effets de cette opération avec plus de robustesse.

Tableau 14: Comparaison de la soudure des acheteurs et non acheteurs de VPMAB (au sein des villages d'acheteurs)

Variable	achat de vpmab	sans achat de vpmab	
UBT avant soudure	4,50	1,4	***
delta_ubt	-1,5	-0,42	***
stock_pre_soudure	0,63	0,35	***
stock_post_soudure	0,24	0,13	**
enfants_malades_decedes_soudure	0,21	0,19	
enfants_decedes_malnutrition	0,09	0,06	
adultes_malades_decedes_soudure	0,04	0,12	
adultes_decedes_malnutrition	0,01	0,05	
manque_nourriture_soudure	0,38	0,50	**
aliments_moins_preferes	0,58	0,76	***
emprunts	0,40	0,57	***
somme_empruntee	19849,46	21579,13	
diminution_quantite	0,51	0,78	***
diminution_adultes	0,48	0,75	***
diminution_nb_repas	0,48	0,75	***
N	92	314	

CFW

L'atteinte de l'objectif d'amélioration de la sécurité alimentaire des bénéficiaires de l'opération est limitée par le nombre de jours de travail effectif. Cependant, une analyse des dépenses des bénéficiaires suggère que plus de 75% des revenus tirés des travaux de CFW sont utilisés pour occasionner des dépenses alimentaires (mais aussi que les dépenses non alimentaires sont essentiellement orientées vers des dépenses de santé). Les analyses de données d'enquêtes (tableau 15) confirment ces effets très réduits et auraient même tendance à indiquer que les ménages bénéficiaires des travaux appuyés par les actions de CFW ont connu une soudure plus difficile sur le plan alimentaire.

Tableau 15: Comparaison de la soudure des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires de CFW (au sein de villages bénéficiaires)

	Sans CFW	CFW
Décapitalisation animale (en UBT)		
stock_pre_soudure	0,39	0,32
stock_post_soudure	0,20	0,07 ***
enfants_malades_decedes_soudure	0,16	0,18
enfants_decedes_malnutrition	0,06	0,07
adultes_malades_decedes_soudure	0,15	0,21
adultes_decedes_malnutrition	0,05	0,10
manque_nourriture_soudure	0,42	0,63 ***
aliments_moins_preferes	0,70	0,81 **
emprunts	0,55	0,66 **
somme_empruntee	21958	29796
diminution_quantite	0,81	0,71 **
diminution_adultes	0,78	0,67 **
diminution_nb_repas	0,76	0,75
obs	254	107

2.3.2 Appréciation des effets sur les dynamiques sociales, les stratégies socio-économiques, et la préservation du capital des bénéficiaires

DGC

Solidarité au sein des villages

Au sein de notre échantillon, les phénomènes de redistribution et de solidarité interne aux villages apparaissent plus fréquents au sein des villages ayant reçu des DGC en 2018 que dans les autres. Le taux de ménage recevant une aide de la famille en soudure est de 21% contre 14% pour les villages sans DGC. Le nombre de ménage allant manger régulièrement chez d'autres ménages est plus important dans les villages concernés par la DGC, le nombre de ménages accueillant des invités alimentaires et la fréquence des dons de céréales y serait plus élevée.

Si les villages bénéficiaires de DGC sont en moyenne plus solidaires que les autres, cet effort n'est pas à attribuer aux seuls ménages bénéficiaires de DGC. En effet, les ménages bénéficiaires reçoivent davantage de céréales, vont en moyenne manger plus souvent chez les autres et accueillent moins de personnes dans leur ménage pour les nourrir. Ces résultats de l'enquête sont différents des résultats du PDM qui indiquent des phénomènes importants de redistribution dans la région de Maradi concernant 20% du mil reçu et 30% du sorgho. A Maradi, le PDM souligne qu'une grande partie des redistributions seraient « imposées », alors que cela ne semble pas être le cas dans d'autres régions. Pour conclure, si ces résultats ne sont pas faciles à interpréter, ils suggèrent que la DGC ne semble pas avoir d'effet négatif marqué, voir semble avoir un effet facilitateurs des mécanismes de solidarité interne aux villages. Néanmoins, des travaux mobilisant des approches socioanthropologiques ont mis en évidence des impacts plus détaillés et plus mitigés sur les dynamiques sociales⁸⁹.

⁸⁹ OLIVIER DE SARDAN J.-P. (2014), La manne, les normes et les soupçons: Les contradictions de l'aide vue d'en bas. *Revue Tiers Monde*, 3, 197–215. <http://dx.doi.org/10.3917/rtm.219.0197>.

Tableau 10: DGC, redistribution et solidarités alimentaires au sein des villages

	Comparaison villages bénéficiaires / villages témoins		Comparaison ménages bénéficiaires/ménages témoins		
	sans DGC 2018	DGC 2018	sans DGC 2018	DGC 2018	
Aide recue de la famille	0,14	0,21 ***	0,19	0,18	
Montant de l'aide	3693	3796	3485	3563	
Ménage allant manger chez un tiers	0,09	0,14 ***	0,08	0,13 **	**
Nb de membres allant manger chez un tiers	0,24	0,25	0,10	0,25 **	**
Nb de jours où le ménage mange chez tiers	0,56	0,79	0,07	0,80	
Ménage accueillant des gens pour manger	0,15	0,20 **	0,19	0,16	
NB de gens accueillis pour manger	0,26	0,34	0,27	0,30	
Nb de jours où le ménage accueille à manger	1,78	1,50	2,66	0,98 **	**
Vous avez donné des céréales en soudure	0,18	0,23 **	0,22	0,22	
Quantité donnée (kg)	5,95	5,41	5,10	5,89	
Vous avez reçu des céréales en soudure	0,11	0,12	0,08	0,11	
Quantité reçue (kg)	2,21	2,12	1,26	2,55	
observations	486	1065	227	684	

Stratégie de subsistance

Alors que les entretiens qualitatifs soulignent régulièrement que l'un des bénéfices des DGC est de réduire la nécessité de vente d'actifs pour subvenir aux besoins alimentaires, les analyses de données d'enquête quantitative n'ont pas permis de mettre en évidence ce type d'effet.

L'effet des DGC sur les migrations saisonnières, également régulièrement souligné par les entretiens qualitatifs, est également mis en évidence par les analyses quantitatives. Les villages ayant connu moins de migration et de travail urbain temporaire ont reçu plus de DGC que les autres. Il n'est pas possible de conclure quant à la causalité de cette relation mais une hypothèse serait que les villages avec peu d'opportunités de migration seraient privilégiés lors du ciblage des DGC au sein des communes. Une analyse complémentaire pourrait nous aider à trancher. Par ailleurs, la comparaison des ménages au sein des villages couverts montre que les ménages bénéficiaires sont effectivement ceux qui avaient moins migré pendant la saison sèche 2018. En revanche, ils ont plus travaillé chez des tiers en soudure 2018, suggérant que les DGC n'ont pas suffi à garantir leur autonomie alimentaire.

Tableau 117: DGC, migrations internes liées au travail et travail chez des tiers

	Comparaison villages bénéficiaires / villages témoins		Comparaison ménages bénéficiaires/ménages témoins		
	sans DGC 2018	DGC 2018	sans DGC 2018	DGC 2018	
travail_chez_tiers soudure 2018	0,63	0,59	0,44	0,64	***
Nb d'hommes jours de travail	18,77	17,88	15,37	19,61	
Nb de femmes jours de travail	0,10	1,13	0,06	0,29	*
membres migrent régulièrement	0,18	0,18	0,25	0,18	**
membres migrent 2018	0,18	0,14 *	0,20	0,13	**
Nb de migrants 2018	0,17	0,12	0,18	0,11	
Travail urbain en 2018	0,21	0,15 **	0,21	0,14	**
observations	486	1065	227	684	

VPMC

Solidarité au sein des villages

Les phénomènes de solidarité inter-ménages au sein des villages ayant accès aux VPMC sont nettement plus importants que dans les autres et, contrairement au cas des DGC, les redistributions proviennent des ménages acheteurs de VPMC. Trois fois plus de ménages de ces villages reçoivent de l'aide de la famille, cette aide étant deux fois plus importante. Trois fois plus de ménages accueillent des gens pour manger, le nombre de gens qui viennent manger étant deux fois plus important. Enfin, le don de céréales en nature est deux fois plus élevé. Ce résultat est important et souligne un effet positif des VPMC sur la solidarité intra-village. Il corrobore ainsi les déclarations recueillies à travers les entretiens qualitatifs qui soulignent généralement une préférence des

populations pour les VPMC qui améliorent l'accès aux vivres pour l'ensemble des villages y ayant accès.

Tableau 128: VPMC, redistribution et solidarités alimentaires au sein des villages

	Comparaison villages témoins/acheteurs		Comparaison ménages témoins/ acheteurs		
	Pas de VPM	VPM	Pas de VPM	VPM	
Aide reçue de la famille	0,07	0,21 ***	0,20	0,18	
Montant de l'aide	2022	4044 **	4411	3441	
Ménage allant manger chez un tiers	0,10	0,13	0,11	0,11	
Nb de membres allant manger chez un tiers	0,21	0,25	0,17	0,26	
Nb de jours où le ménage mange chez tiers	0,33	0,78	0,94	0,43	*
Ménage accueillant des gens pour manger	0,07	0,20 ***	0,18	0,18	
NB de gens accueillis pour manger	0,14	0,34 ***	0,19	0,38	*
Nb de jours où le ménage accueille à manger	0,95	1,70	1,30	1,68	*
Vous avez donné des céréales en soudure	0,13	0,23 ***	0,20	0,24	*
Quantité donnée (kg)	4,56	5,76	3,22	7,91	*
Vous avez reçu des céréales en soudure	0,10	0,11	0,12	0,10	
Quantité reçue (kg)	1,51	2,25	2,33	2,34	
observations	214	1337	501	695	

Stratégie de subsistance

Nos analyses n'ont pas permis de mettre en évidence des effets très forts des VPMC sur les stratégies des ménages. Pour les VPMC, l'impact attendu est plus faible car les plus pauvres ne sont pas les principaux bénéficiaires, donc la population bénéficiaire est probablement plus hétérogène, et en plus elle paie les VPMC donc pour chaque kilo de mil acheté, le gain économique est de 130 FCFA moins élevé que pour les DGC. En termes relatif, le changement de condition de vie procuré par les VPMC sur les moins pauvres serait donc inférieur. Par ailleurs, dans notre zone d'étude, les quantités de DGC par ménage touché sont supérieures aux quantités de VPMC par ménage acheteur. Tout ceci ne prouve pas l'absence d'impact, mais les tests statistiques ne permettent pas de valider l'existence d'un impact sur ces points.

VPMAB

Les entretiens qualitatifs et les travaux de suivi de la VPMAB soulignent des effets positifs sur la survie des animaux en soudure, notamment lorsque les animaux peuvent profiter de ces compléments avant d'avoir été trop affaiblis. Les analyses des données quantitatives n'ont pas permis de mettre en évidence ce type d'effet. Au contraire, la vente d'animaux en soudure par les éleveurs ayant achetés des VPMAB serait plus importante. Ceci est difficile à distinguer de leur possibilité de vendre d'avantage d'animaux du fait d'un cheptel plus important (voir tableau 13). Par ailleurs, nous n'avons pas bien précisément mesuré la mortalité lors de la soudure pastorale. En somme, nos analyses de données d'enquête sont peu concluantes à ce sujet.

CFW

Les entretiens menés dans les localités bénéficiaires de travaux de CFW soulignent que le démarrage tardif des opérations de CFW réduit les migrations saisonnières. Les données ne prévoyaient pas d'investigation dans ce sens. Il serait utile de vérifier que la réduction de ces migrations saisonnières apporte des avantages sur le plan de la sécurisation alimentaire des ménages.

Le manque de mise en valeur des terres récupérées, ainsi que la dimension généralement modeste des chantiers limitent les effets potentiels des chantiers sur les stratégies à moyen terme. Les visites de quelques villages ayant bénéficié d'appui à la reconstitution du cheptel (option possibles à travers les actions de CFW) suggèrent que, malgré le fait que les races locales aient été privilégiées, les animaux reçus n'ont pas toujours été bien valorisés (survie faible, natalité faible). Des analyses plus approfondies seraient nécessaires pour mieux documenter les effets ainsi qu'une refonte de la stratégie pour ces actions.

Achats locaux pour la reconstitution du SNS

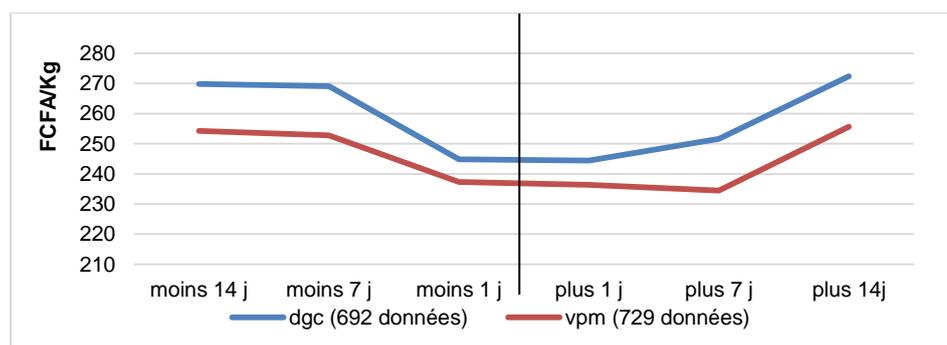
Il n'existe pas de suivi interne des effets des achats locaux sur les dynamiques sociales et économiques. L'identification des producteurs ayant contribué à approvisionner les faitières qui ont livré les vivres dans le cadre de l'opération d'achat locaux n'est pas connue. Nos travaux n'ont pas permis de combler ce déficit d'information. Par contre, les entretiens menés auprès des faitières soulignent que les retards de paiement pourraient avoir des effets négatifs sur la crédibilité de ces organisations vis à vis de leur membres.

2.3.3 Effets des opérations sur les prix et les marchés

DGC et VPMAB

Les entretiens menés dans les communes et les villages soulignent généralement la perception d'un effet localisé et de court terme sur les prix à l'occasion de DGC et de VPMC. Une appréciation quantitative de cette perception a pu être établie à partir des enquêtes auprès des ménages bénéficiaires de ces deux opérations (voir Figure 11). Les représentations présentées ci-dessous suggèrent que les prix moyens sur les marchés à proximité des DGC étaient plus élevés que les prix moyens sur les marchés à proximité des VPMC. Le démarrage plus précoce des VPMC constitue une explication probable de cette différence. Les effets des DGC et les VPMC apparaissent anticipées d'au moins un jour par les marchés locaux (voir figure ci-dessous, perception d'une baisse des prix avant les ventes ou les distributions), ce qui suggère qu'une partie des acteurs est au courant avant le démarrage des opérations (situation cohérente avec les données des PDM qui indiquent que les ménages bénéficiaires sont généralement informés la veille).

Figure 11 : Effets locaux des VPMC et DGC sur les prix alimentaires sur les marchés locaux



VPMAB

Les entretiens qualitatifs (population bénéficiaires, agents de l'élevage et commerçants d'aliment du bétail) soulignent tous un effet significatif de la mise en vente d'aliment du bétail à prix modéré sur les marchés. Dans certains cas, le démarrage de la VPMAB conduit à un arrêt plus ou moins long de la commercialisation privée de l'aliment du bétail. Ces perceptions sont en adéquation avec un marché de l'aliment du bétail encore relativement étroit (même si en développement régulier d'après les commerçants rencontrés). Par ailleurs, les VPMAB sont effectuées relativement tardivement, à un moment où il devient risqué pour les commerçants de réaliser de nouveaux approvisionnements, faute de certitude de pouvoir écouler les produits après le démarrage des pluies (en dehors de marchés péri-urbains demandeurs d'AB pour l'embouche, y compris en période de soudure).

CFW

Les effets des transferts monétaires sur les marchés alimentaires locaux n'ont pas été mesurés. Les effets attendus sont faibles, notamment en raison de volumes de transferts relativement réduits dans les localités concernées. Les PDM des actions de transferts monétaires menées par le PAM et les ONG de l'Alliance mentionnent qu'il n'y a pas d'effet inflationniste de ces transferts sur les marchés locaux.

Achats locaux pour la reconstitution du SNS

Les acteurs interrogés tant au niveau central qu'au niveau régional ou départemental font état des effets des différentes campagnes d'achats locaux (PAM, reconstitution de la RAS et reconstitution du

SNS) effectuées de novembre 2017 à avril 2018. La distinction des effets de ces campagnes d'achats des autres facteurs d'influence sur les prix n'a pas été analysée et, encore moins, l'analyse des effets différenciés des 3 campagnes. Quelques analyses ont été tentées mais n'ont pas pu être menées à terme jusqu'à présent.

2.3.4 Appréciation des effets de long terme

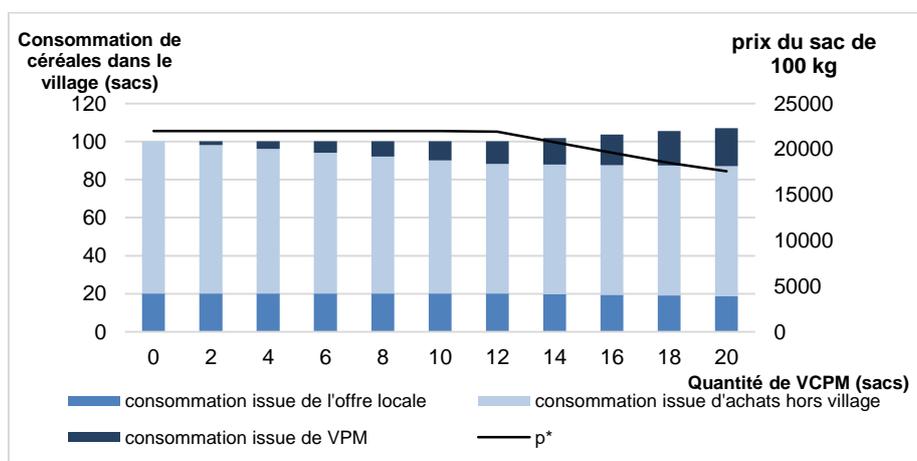
DGC et VPMC

Il est difficile de mesurer les effets de long terme de manière chiffrée, mais on peut les discuter sur la base des effets à court terme en 2018.

- La décapitalisation (vente d'animaux pour ce qui concerne les variables mesurées) évitée a potentiellement un impact à long terme car l'accroissement du capital animal est le signe d'une vulnérabilité en réduction.
- Le fait de réduire le travail chez des tiers (VPMC) en soudure est également un facteur favorable à la production suivante et donc potentiellement à une soudure suivante plus favorable.
- Enfin, le plus faible niveau d'emprunt de soudure chez les ménages recevant des DGC est également un effet bénéfique pour l'année suivante, en réduisant la nécessité de vente de céréales précoces et bradées.

En revanche, la modélisation réalisée montre que la baisse des prix associée aux DGC et VPMC devrait engendrer une baisse de la production à partir d'un certain seuil d'intensité (voir figure 11). Ce résultat n'a pu être confirmé ni par les données d'enquête ni les dires d'acteurs. A ce stade de l'analyse, il est difficile de conclure si le scénario observé à Maradi est plutôt celui d'une intensité faible des opérations dont les impacts à long terme sur la production seraient limités ou si les méthodes d'analyse mobilisées ne permettent pas de bien mesurer d'éventuels effets.

Figure 123: Effets simulés (modèle d'équilibre partiel) des VPMC dans le cas du village connecté à un grand marché



VPMAB

Les opérations de VPMAB (pas seulement celles appuyées par la CCA) contribuent très probablement à modifier le fonctionnement des filières des aliments du bétail en fin de soudure pastorale, qui est un des facteurs qui peut contribuer aux changements dans les modes de conduite des troupeaux. Il devient important de travailler sur la résilience de cette filière en s'assurant que les interventions ne contribuent pas à sa fragilisation. Pour mieux concevoir les interventions, une meilleure compréhension des filières de l'AB apparaît nécessaire.

CFW

Les effets de long terme recherchés à travers le CFW concernent l'amélioration de la productivité des terres restaurées et des écosystèmes. Au regard du caractère généralement inachevé des opérations de récupération des terres (manque d'ensemencement des demi-lunes en graminées et herbacées, manque de plantation d'arbres), cet objectif n'est que partiellement atteint. Pour s'assurer d'obtenir les effets de long terme souhaités pour le CFW, il est nécessaire de confier la responsabilité des

opérations à des acteurs engagés dans une dynamique d'intervention pluriannuelle avec les populations cibles.

3 Conclusions et Recommandations

3.1 Conclusions

En préambule, il est important de souligner (1) la complexité et la diversité des partenariats impliqués à chaque étape de la planification, la coordination, la préparation, la mise en œuvre et le suivi d'opérations en nombre et en technicité croissante ; (2) les évolutions institutionnelles (ex : déconcentration avec création des SPR, centralisation de la fonction S&E au niveau du SP/DNPGCA, ...) ou techniques (introduction puis internalisation du PDM pour le suivi de la DGC, diversification des rations, pilote farines infantiles, achats locaux pour la reconstitution du SNS, etc.) ; (3) les progrès réalisés en matière d'anticipation de certaines étapes clés (ex : préparation du PS, progrès quoique insuffisant dans l'anticipation du ciblage de la DGC, etc.). Malgré les contraintes multiples auxquelles doit faire face le DNPGCA et un volume d'opération important conduit avec relativement peu de ressources, ces évolutions témoignent d'une capacité d'apprentissage et d'innovation importante du Dispositif. La prise en compte de certaines recommandations des précédentes évaluations illustre également cette aptitude.

3.1.1 Considérations générales

- Pertinence**

 - Toutes les opérations répondent à des enjeux bien identifiés, mais poursuivent des objectifs imprécis en termes d'effets visés et trop théoriques⁹⁰ compte tenu des stratégies d'intervention adoptées, notamment vis-à-vis du ciblage des groupes prioritaires. Le ciblage géographique (choix des zones d'intervention et/ou intensité de l'intervention au niveau de chaque zone couverte) dont le lien avec le diagnostic des besoins est faible et nettement influencé par des considérations socio-politiques. Les deux éléments précédents, mais aussi la diversité des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des opérations et les difficultés de coordination associées limitent la possibilité d'une complémentarité réelle et concrète entre opérations.
- Efficacité
Efficience**

 - Un bon niveau de financement en 2018, et disponible à temps (en dehors de la VPMC), mais un changement de modèle de financement majoritaire⁹¹ des opérations dont les risques apparaissent encore mal maîtrisés. Une bonne capacité de coordination d'acteurs multiples au sein et au-delà du DNPGCA, et des partenariats globalement bien gérés malgré leur grand nombre, à l'exception des relations avec certains acteurs privés (certaines ONGs, fournisseurs de farines, RECA...). Une bonne performance en matière d'exécution des opérations en 2018 compte tenu des moyens mobilisés, et un timing d'exécution qui s'est beaucoup amélioré, avec encore des progrès possibles voire nécessaires (notamment VPMAB et achats local. Malgré certaines améliorations, un dispositif de suivi et évaluation peu performant en matière de suivi en temps réel et de mesure des effets. Malgré des améliorations au sujet de certaines opérations (ex : PDM DGC, et autres en cours suite au diagnostic S&E), le système de suivi et évaluation répond davantage à des enjeux de redevabilité administrative et financière auprès des donateurs qu'à des objectifs de mesure des effets et d'amélioration de la mise en œuvre des opérations.
- Effets
Durabilité**

 - Des effets souvent positifs et mesurables sur les bénéficiaires directs, mais un ciblage ménage pas très performant, et parfois (voir détail ci-dessous, particulièrement pour CFW et VPMAB) au profit de ménages non prioritaires selon

⁹⁰ Le lien entre les démarches de ciblage géographique et individuel et le groupe cible prioritaire (les populations en insécurité alimentaire sévère) n'est pas direct (et ne peut pas l'être compte tenu de la difficulté pratique à identifier les ménages en insécurité alimentaire sévère conjoncturelle)

⁹¹ Avec le passage à l'aide budgétaire sectorielle, il n'y a plus de contrainte (condition spécifique) pouvant "obliger" le gouvernement à mettre les crédits budgétaires à la disposition effective et à temps du DNPGCA.

les notes de cadrage. Peu d'effets négatifs (voir des effets positifs) sur les dynamiques sociales, et des difficultés de mesure des impacts à long terme sur la production agricole.

3.1.2 Considérations spécifiques à chaque opération

Distribution Gratuite Ciblée

- Pertinence**
 - Ajustement de la couverture globale à la conjoncture, mais le ciblage géographique (1) privilégie régulièrement les mêmes communes d'année en année (utilisation structurelle d'un instrument de réponse à une situation conjoncturelle), (2) et demeure trop large malgré un certain resserrement. Par ailleurs, une corrélation trop réduite entre populations ciblées d'après le diagnostic ayant conduit à établir les cibles conjointes⁹² et nombre de ménages effectivement couverts conduit à une couverture communale très inégale.
- Efficacité / Efficience**
 - Bon niveau d'exécution malgré des moyens limités, timing d'exécution s'est nettement amélioré. Il demeure quelques difficultés liées au transport vers les points de distribution secondaires.
 - Meilleure anticipation du ciblage, mais les moyens restent limités, et leur mobilisation compliquée.
 - PDM internalisé, mais faiblesse persistante du suivi opérationnel, de la gestion de l'information, et du suivi des effets.
- Effets / Durabilité**
 - Un ciblage effectif (les ménages ciblés sont plus vulnérables que la moyenne de la population rurale de notre échantillon), mais de nombreuses populations éligibles ne bénéficient pas des appuis du fait d'une répartition inappropriée entre et au sein des communes et malgré une couverture globale correspondant aux objectifs du PS.
 - Effets positifs mais limités sur la consommation alimentaire et stratégies en soudure des populations bénéficiaires directes, s'appuie sur voir facilite les mécanismes de solidarité interne aux communautés rurales. Effet temporaire et local sur la stabilisation des prix.

Pilote distribution de farines infantiles

- Pertinence**
 - Pertinence de l'opération vis-à-vis d'un objectif de prévention de la malnutrition infantile et de développement d'une filière nationale de production de farines infantiles. Opportunités associées (notamment sensibilisation et dépistage) pas suffisamment exploitées.
- Efficacité / Efficience**
 - Mise en œuvre très difficile en 2018, notamment liée à un manque d'anticipation et à une sous-évaluation des contraintes opérationnelles.
 - Suivi et capitalisation trop faibles pour une opération pilote.
- Effets et durabilité**
 - Des effets sans doute très limités au regard de la qualité de l'exécution, et non établis par cette évaluation.
 - Durabilité à risque compte tenu des enjeux associés au financement de l'opération.

Ventes de Céréales à Prix modéré

- Pertinence**
 - Ciblage géographique faible (en dehors du phasage en 2018), guidé par des objectifs (opérationnels) peu précis, et des volumes mis en vente très peu différenciés entre communes, ce qui est peu cohérent avec les objectifs affichés de

⁹² Population cibles de la DGC inscrites dans le PS et déclinées au niveau communales dans le Plan Opérationnel

l'opération.

- Efficacité / efficacité**
- Retards dans les achats et prix donc plus élevés, pénalisant fortement l'efficacité de l'opération.
 - Planning de livraison globalement bien respecté, mais risques sur la qualité des produits et des prestations de transports.
 - Absence de suivi opérationnel en dehors du suivi de la récupération du produit de la vente. Absence de système de suivi des effets et des impacts.
- Effets et durabilité**
- Les bénéficiaires directs ne sont pas les populations les plus pauvres et le ciblage géographique ainsi que des contraintes d'accès au sein des communes prive l'accès aux VPMC à de nombreuses populations cibles telles que définies dans la note de cadrage. Des effets locaux et ponctuels sur les prix en soudure, et des effets positifs sur la solidarité intracommunautaire qui bénéficient aux populations les plus vulnérables.
 - Cette évaluation n'a pas permis d'établir des conclusions robustes sur les effets à long terme de l'opération sur les prix et la production agricole.

Achats Locaux

- Pertinence**
- Cohérence interne et externe avec engagements formulés par l'I3N (y compris SNALAPP).
 - Beaucoup d'effort de coordination technique et opérationnelle des achats locaux.
- Efficacité / efficacité**
- Achats et paiements tardifs.
 - Efforts de capitalisation notables et approfondis.
 - Absence de suivi des effets sur les producteurs.
- Effets et durabilité**
- Contribution effective et croissante à la reconstitution du SNS.
 - Risques d'effets négatifs sur les revenus des producteurs et sur les relations entre producteurs et OP/faïtières liés aux retards de paiement, faisant également porter un risque sur la pérennisation de la modalité.

Cash for Work – Récupération des Terres

- Pertinence**
- La conception de l'opération ne permet pas de poursuivre simultanément ses deux objectifs : (1) permettre aux ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire de disposer de revenus leur permettant d'accéder à l'alimentation et (2) d'autre part de créer un système productif ou environnemental favorable au développement d'activités génératrices de revenus pour les populations environnantes.
- Efficacité / efficacité**
- Insuffisance de coordination stratégique, mais surtout opérationnelle au-delà de l'harmonisation des montants
 - Insuffisance de qualification de certains opérateurs de mise en œuvre et manque de rigueur dans le suivi et le contrôle
 - Absence de ciblage individuel, et les analyses indiquent que les ménages bénéficiaires seraient moins vulnérables que les non bénéficiaires au sein des villages.
- Effets et durabilité**
- Nos analyses ne mettent pas en évidence d'effet positif clair sur la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires.
 - Absence de mise en valeur et durabilité probablement limitée des terres «récupérées».

Vente d'Aliment du Bétail à Prix Modéré

- Pertinence**
- Intégration de plus en plus fréquente de l'AB dans les modes de conduite des élevages nigériens, renforçant la pertinence de mesures visant à en faciliter

l'accès en période de soudure pastorale en cas de déficit fourrager marqué.

- Fragilité du diagnostic et du lien entre diagnostic et ciblage géographique des opérations en 2018, et difficulté à prendre en compte la mobilité des troupeaux. Peu de complémentarité géographique effective avec les autres opérations mise en œuvre par le ministère de l'Élevage (PRAPS et FOSEL).
 - Manque de réalisme des critères de ciblage des ménages, sur le plan technique que sur le plan de la coordination entre programmes mis en œuvre par le ministère de l'élevage.
 - Valeur ajoutée de la déconcentration des points de vente.
- Efficacité /
efficience**
- Démarrage des ventes trop tardif, notamment lié avec des délais de mise en place des stocks au niveau des points de vente secondaires, et du lancement des opérations par les Agents de l'Élevage et les Gouverneurs.
 - Proportion importante (20% en 2018) d'invendus, et manque de suivi de leur utilisation ultérieure.
- Effets et
durabilité**
- Ménages bénéficiaires clairement moins vulnérables que les ménages non bénéficiaires, et effets difficiles à distinguer des conditions de vies plus aisées de ces ménages.
 - Effet localisés sur les marchés très clairement décrits par les acteurs, y compris arrêt ou réduction significative des commercialisations privées. Alors que les risques d'impacts négatifs sur la filière ne sont pas négligeables, les dynamiques des marchés et des filières de l'aliment bétail sont mal décrites par le Ministère de l'Élevage.

3.1.3 Questions transversales

- Dimensions
genre et
âge**
- Plusieurs opérations, visent des objectifs sensibles à ces problématiques, notamment les distributions de farines infantiles (genre et âge) et les actions de CFW (jeunesse). Le résultat du ciblage des DGC privilégie effectivement les femmes cheffes de ménages. Le démarrage tardif des actions de CFW réduit l'implication potentielle de la jeunesse et de nombreuses femmes sont impliquées dans les travaux de CFW sans que des mesures particulières ne soient prises pour atténuer les risques d'impact négatifs sur leur charge de travail globale et les soins à leurs jeunes enfants.
- Prise en
compte du
principe
« Leave No-
One
Behind »**
- La diversité des opérations menées dans le cadre de l'exécution du PS et les efforts de coordination favorisent théoriquement la concrétisation de ce principe. En revanche, les compromis entre dimensions techniques et socio-politiques pour le ciblage de chacune des opérations, la multiplicité des acteurs de mise en œuvre, la multiplicité des approches et de ciblage/régulation de l'accès infra communal et individuelles et les difficultés théoriques et pratiques à la mise en œuvre à chacune d'entre elles sont autant d'obstacles à leur mise en œuvre. Finalement, ce sont surtout les mécanismes de solidarité internes aux communautés concernées qui favorisent la concrétisation de du principe « Leave No-One Behind ». Les approches de ciblage retenues n'apparaissent pas trop disruptives pour ces mécanismes.
- Environne-
ment et
changemen-
ts
climatiques**
- Le renforcement des capacités du DNP-GCA est pertinent pour améliorer les réponses nationales et locales au défi des changements climatiques. Certaines opérations se caractérisent par des stratégies sensibles aux problématiques environnementales (déconcentration des points de vente pour la VPMAB) ou au contraire peu adaptées (absence de logique territoriale et de mise en valeur des sites récupérés à travers l'opération de CFW). Cette évaluation n'a pas couvert la problématique des catastrophes naturelles soudaines, centrale vis à vis des questions de changement climatiques.
- Valeur
ajoutée de
l'UE et la
cohérence
de l'action**
- La valeur ajoutée de la Coopération Européenne est clairement reconnue par tous, à la fois pour son rôle important dans l'appui à la coordination avec l'ensemble des PTF engagés dans l'appui du DNP-GCA, mais aussi pour son engagement à accompagner les évolutions techniques et institutionnelles. Les appuis au DNP-GCA sont cohérents et synergiques avec la stratégie de coopération sectorielles (SANAD), notamment vis à vis

avec la stratégie de l'UE au Niger

de la promotion des achats locaux et du suivi des travaux de récupération des terres. L'incitation à augmenter la couverture de la DGC indépendamment de la conjoncture pourrait avoir des effets pervers vis-à-vis de l'objectif d'usage de cette opération en soutien à des populations en situation de vulnérabilité alimentaire conjoncturelle et non chronique, notamment lors des années de conjoncture favorable. La fongibilité de l'appui budgétaire du DNP-GCA fait peser des risques sur la mise en œuvre (couverture, timing et qualité) des opérations dont la gestion est encore mal maîtrisée.

3.1.4 Réflexions méthodologiques au sujet de l'évaluation

Cette évaluation avait à la fois l'ambition de couvrir un grand nombre d'opérations et de questions (75 dans les TdR) et d'approfondir l'analyse de leurs effets. Ces deux ambitions sont difficiles à concilier, car le traitement de questions stratégiques et d'articulation entre opérations et l'analyse des effets requiert la mobilisation de méthodologies très différentes. Pour gérer ces difficultés, il a été proposé de circonscrire le champ de l'évaluation (exclusion des problématiques de gestion des crises sécuritaires et des catastrophes naturelles soudaines) et de concentrer l'essentiel du travail de terrain dans une région. L'accent mis sur l'analyse des effets à travers la réalisation d'une enquête à grande échelle et administrée auprès de ménages bénéficiaires et non bénéficiaires des opérations évaluées représente une innovation méthodologique qui apporte des éclairages importants et ouvre des perspectives en matière de démarche d'analyses des effets et impacts des opérations conduite par le DNP-GCA. Elle comporte également des limites, notamment en raison du délai prolongé entre les dates de clôture des opérations et la période de conduite de l'enquête.

3.2 Recommandations

Les recommandations surlignées en grisé sont jugées prioritaires.

3.2.1 Orientations stratégiques des opérations

Complémentarités et synergies

QUI : GTI PAR OPERATION

Clarifier la formulation des objectifs, l'identification des groupes cibles prioritaires de chaque opération (tenant compte des contraintes socio-politiques et techniques en matière de ciblage géographique et individuel), et des effets escomptés (et mesurables) sur ces groupes cibles afin de mieux identifier les possibilités de complémentarités (notamment en matière de ciblage géographique et, pour certaines opérations de ciblage des ménages) et synergies effectives entre opérations.

QUI : Cab PM, DIR M&E DNP-GCA

Organiser une évaluation prospective et stratégique du DNP-GCA, notamment focalisée sur les enjeux associés (1) à l'évolution du contexte : évolutions démographiques en cours et à venir, évolutions de la vulnérabilité et d'accès liés aux évolutions du contexte sécuritaire, évolution de la vulnérabilité liée aux changements climatiques (épisodes climatiques violents), évolution de la vulnérabilité liée aux migrations internes et régionales et à l'urbanisation et (2) sur l'approfondissement de l'analyse de la complémentarité entre l'ensemble des opérations impliquant le DNP-GCA

DGC

QUI : DNP-GCA / CCA

Recentrer l'objectif de la DGC sur l'assistance aux populations de zones en situation de vulnérabilité conjoncturelle transitoire, en complémentarité, avec les autres opérations davantage orientées vers la réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire chronique et la résilience (Filets Sociaux, CFW), et sur l'écrêtement des pics de prix des produits alimentaires en soudure (VPMC).

Poursuivre la dynamique de diversification des rations et reprendre le travail d'étude de la faisabilité de la mise en œuvre de la DGC sous forme de transferts monétaires, en collaboration entre la CCA et la CFS.

Farines infantiles

QUI : CCA

Poursuivre l'opération pilote tout en approfondissant les conditions de sa mise à l'échelle, tant sur le plan du financement de l'opération, sur le développement de la production nationale de farines infantiles, que sur la mise en œuvre d'actions

associées (sensibilisation aux PMI favorables à la nutrition, dépistage) visant à renforcer l'efficacité et la pertinence globale de l'opération.

VPMC

QUI :
DNP-GCA/OPVN/CIO

Clarifier et réorienter l'objectif de l'opération vers l'écèlement de pics de prix alimentaires en soudure. En lien avec cet objectif, préciser les déclencheurs et modalités de calcul des volumes cibles mis en vente par commune, ainsi que les orientations données aux communes pour la mise en vente.

Il apparaît prioritaire d'améliorer durablement l'efficacité de l'opération, deux orientations stratégiques pourraient être poursuivies à cet effet : (1) définir et mettre en œuvre une procédure de réévaluation périodique des prix de vente, tenant compte des évolutions tendanciennes de prix, (2) la conduite d'une réflexion stratégique et d'opérations pilote en matière d'achats à termes.

Achats Locaux

QUI : CCA/OPVN

Dans une perspective de moyen – long terme mener une étude de faisabilité d'un couplage des opérations d'achats locaux avec des actions visant à favoriser le développement des systèmes de warrantage, permettant à la fois (1) de sécuriser l'approvisionnement pour la reconstitution du SNS à travers ces modalités malgré des contraintes vis à vis de paiements précoces, (2) permettre aux faitières et producteurs de toucher une partie du produit de la vente de façon anticipée tout en leur facilitant l'accès au crédit⁹³, (3) valoriser des investissements réalisés ou en cours en matière d'infrastructures de stockage au niveau communal.

Reconsidérer la stratégie consistant à n'entamer les campagnes d'achats à travers les AO qu'une fois la campagne d'achat locaux terminée.

CFW

QUI :
DNP-GCA/CCA/CFW

Il apparaît nécessaire de réduire les contradictions associées aux deux objectifs combinés de l'opération : (1) *permettre aux ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire de disposer de revenus leur permettant d'accéder à l'alimentation et (2) d'autre part de créer un système productif ou environnemental favorable au développement d'activités génératrices de revenus pour les populations environnantes*. La conception actuelle ne permet ni un démarrage des travaux suffisamment précoce permettant d'offrir des opportunités d'emploi en saison froide et pour une durée suffisamment longue avant le démarrage de la saison agricole, ni un accompagnement des susceptibles de garantir la mise en valeur et la pérennisation des terres récupérées.

Il est recommandé d'inscrire l'opération de CFW pour la récupération des terres des terres dans une logique pluriannuelle, facilitant le démarrage précoce des travaux et le ciblage des ménages bénéficiaires directs sur des critères de vulnérabilité, tout en réaffirmant l'objectif de renforcement durable de la productivité des terres. Cette option éloignerait l'opération du mandat de la CCA et pourrait, à moyen terme, avoir des implications en matière de partage des responsabilités vis à vis de la conduite de l'opération entre cellules du DNP-GCA.

VPMAB

Formaliser une stratégie nationale de gestion des crises pastorales, précisant les instruments mobilisables, ainsi que les conditions (ampleur du déficit fourrager annuel, stocks disponibles, volumes des engagements sécurisés de la part d'autres partenaires, etc...) de déclenchement des appuis du DNP-GCA à la mise en œuvre des programmes nationaux de VPMAB compte tenu des éléments déterminants de leur valeur ajoutée et de complémentarité (disponibilité précoce, déconcentration des points de vente). Concernant l'alimentation du bétail, l'élaboration de cette

⁹³ Le principe du warrantage est de permettre aux faitières et aux producteurs de toucher une partie de la valeur de céréales stockées dans des conditions sécurisées sous forme de crédit auprès d'institutions financières, puis de toucher le complément au moment de la vente (au prix de la date de vente - normalement supérieur au prix du marché à la récolte). Ce mécanisme permet donc à la fois aux producteurs de toucher une partie du produit de la vente dès le stockage, et de bénéficier de meilleurs prix de vente, tout en laissant la possibilité à la CCA et à l'OPVN de décaler les achats pour pallier leur difficultés de trésorerie au moment de la récolte.

stratégie devrait s'appuyer sur une analyse approfondie du fonctionnement et des perspectives de développement des filières d'aliments du bétail.

3.2.2 Planification et préparation des opérations

Toutes les opérations

QUI : Cab
PM/DUE/Ministère
des Finances

Instruire un dialogue politique de haut niveau permettant de préciser les règles de mobilisation des fonds pour le financement des opérations du DNP/GCA.

Préparer des calendriers de mise en œuvre des opérations, précisant des dates butoirs pour chacun des étapes, de la préparation à l'évaluation, identifiant les risques et les principaux points de non-retour, et tenant compte des expériences passées en matière de durée de mise en œuvre de chaque étape.

DGC

QUI : CCA/SAP

Ajuster les taux de couverture communaux relatifs à la planification de la DGC par la CCA aux cibles définies par le PS sur la base des résultats des analyses du Cadre Harmonisé et en coordination avec les autres acteurs contributeurs au PS.

Orienter d'avantage de ressources pour la formation et le suivi des comités de ciblage (de 2,5% à 5% des ressources mobilisées pour la mise en œuvre de la DGC, hors coût des vivres) et les rendre disponibles à temps auprès des CSR.

Farines infantiles

QUI : CCA

Anticiper les commandes de farines infantiles et offrir des conditions de paiement plus adaptées à l'objectif de développement de la production nationale.

Assurer une présence plus active auprès des instances de coordination sectorielle pour la nutrition et renforcer les partenariats stratégiques (PAM, UNICEF, DN) et opérationnels (ONG, Producteurs de farines).

VPMC

QUI :
OPVN/Ministère du
Commerce/Ministère
des Finances

En complément des orientations stratégiques proposées à cet effet, il apparaît prioritaire d'améliorer rapidement l'efficacité de l'opération à travers notamment : (1) une mise à disposition plus précoce des fonds de l'Etat auprès de l'OPVN, permettant des achats anticipés, (2) la définition et la mise en œuvre d'un plan de désendettement de l'OPVN.

Achats Locaux

QUI :
CCA/RECA/GTI

Clarifier les rôles, missions et attentes vis à vis du RECA, de sorte à identifier les points de blocage et renforcer le partenariat avec le RECA pour le suivi et l'accompagnement technique des OP.

CFW

QUI : CCA/

Démarrer le processus d'AàP plus tôt, allonger la durée de la préparation des offres, réduire le nombre d'opérateurs, impliquer davantage les SPR/PGCA dans la sélection des dossiers, exiger des références antérieures réussies comme critère d'éligibilité.

VPMAB

QUI : CCA/MAGEL

Préciser les méthodes de calcul des taux de couverture communaux relatifs à la planification de la VPMAB appuyée par la CCA, en lien avec les cibles définies par le programme d'urgence pastorale, les résultats de l'évaluation de la campagne pastorale et en coordination avec les autres acteurs contributeurs.

Assurer un démarrage plus précoce (mai voire avril) des ventes, en accord avec le MAGEL

3.2.3 Exécution et contrôle des opérations

DGC

QUI : CCA/CSR

Systématiser la saisie informatique des identifiants des bénéficiaires par les CSR à l'issue du ciblage et centraliser l'information au niveau des SPR/PGCCA et de la CCA.

Assurer une communication de l'information essentielle au sujet de l'opération par les comités de ciblage (en lien avec l'augmentation des ressources dédiées au

ciblage 3.2.2)

Formaliser les procédures de remontée des difficultés vers les CSR.

Farines infantiles

QUI : CCA/CSR

Renforcer le respect des procédures de ciblage.

Réaliser les distributions et les sensibilisations au niveau de l'ensemble des villages ciblés et non au niveau des centres de distribution secondaires.

Assurer le respect du calendrier d'exécution.

VPMC

QUI : CCA/OPVN

Différencier la proportion du produit de la vente dédiée au transport vers les points de vente secondaires en fonction de l'étendue géographique des communes et de la densité de la population (3 à 4 catégories).

Formaliser et assurer la mise en œuvre de procédures de réception des stocks au niveau des centres de vente secondaires et leur centralisation par l'OPVN via les comités de vente communaux.

S'assurer du respect des normes en matière de répartition des volumes mis en vente entre points de vente principaux et secondaires. En complément de la recommandation précédente sur la formalisation des procédures de réception des stocks au niveau des centres de vente secondaires, n'appliquer la réduction de reversement du produit de la vente prévue pour couvrir les frais de transport qu'aux vivres mises en vente au niveau des points de vente secondaires⁹⁴.

Formaliser les procédures de remontée des difficultés vers les CSR.

Améliorer la mise en œuvre des procédures de suivi et de contrôle de la qualité des vivres. Organiser un audit technique de la RAS.

Achats Locaux

QUI : CCA/OPVN

Avancer les dates d'achat et réduire les délais de paiement auprès des faitières. Au-delà du règlement des contraintes de disponibilité des fonds auprès de la CCA et de l'OPVN (première recommandation section 3.2.2), plusieurs actions sont à poursuivre : (1) analyse et règlement des causes de délais administratifs au niveau de la CCA et de l'OPVN ; (2) vérification de la disponibilité des fonds des banques partenaires au moment des retraits par les OP et faitières ; (3) intégration des délais de paiement dans les calendriers (voir lien avec recommandation stratégique sur le warrantage).

CFW

QUI : CCA/CSR/OGN

Amélioration du ciblage des bénéficiaires au sein des villages et communes ciblées.

Mise en place de mesures particulières (adapter le temps de travail journalier, autoriser l'implication de plusieurs membres du ménage) pour faciliter la contribution des femmes aux travaux tout en prévenant les effets et impacts indésirables.

VPMAB

Mobiliser davantage de ressources pour la formation des comités de vente secondaires, et renforcer l'implication des associations pastorales dans le suivi des comités de vente.

3.2.4 Suivi et Evaluation

Toutes les opérations

Passer en revue l'ensemble des procédures de mise à disposition des fonds pour le suivi régional et départemental, identifier les points de blocage, revoir les

⁹⁴ L'alternative qui serait de payer les frais de transport secondaire sur présentation de justificatifs pourrait avoir l'effet contraire de réduire encore la proposition de vivres mises en vente au niveau de points de vente secondaires.

**QUI : DIR M&E
DNP-GCA, M&E CCA,
DAF DNP-GCA, DAF
CCA**

procédures, si nécessaire, et en assurer la mise en œuvre.

Assurer la mise en œuvre de la feuille de route issue du travail de diagnostic des systèmes de suivi de DNP-GCA.

Organiser régulièrement des évaluations des effets et impacts opération par opération, mobilisant des approches mixtes (qualitatives et quantitatives avec ménages témoins) et implication des universités et centres de recherche nigériens. Programmer le travail de collecte de l'information durant et/ou immédiatement après l'exécution des opérations.

Farines infantiles

QUI : CCA

Renforcer le dispositif de suivi, évaluation et capitalisation accompagnant la mise en œuvre de cette opération pilote. Un des critères du choix de la localisation de cette opération doit être la facilité de suivi.

VCPM

QUI : CCA, OPVN

Préciser les modalités, outils, et moyens nécessaires au suivi opérationnel et des effets de l'opération par la CCA et le DNP-GCA (incluant une stratégie d'échantillonnage raisonnée de sorte à ce que les moyens nécessaires ne soient pas inaccessibles et disproportionnés par rapport aux moyens investis dans le suivi des autres opérations).

Mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ce système.

Améliorer les systèmes de suivi et de gestion des informations financières (comptabilité analytique) et opérationnelles (base de données de réception des vivres) de l'OPVN.

Annexe 1 : Liste des personnes interrogées

Région	Département	Commune	Nom de l'institution ou village	Nom de la personne	Fonction
Niamey			CCA/DNPGCA	Nouhou mamadou lamine	Responsable de Département Prévention des Crises
Niamey			CCA/DNPGCA	Hama Loga	Responsable de Département M&E
Niamey			Banque Mondiale	Maliki Amadou Mahamame	Chargé de Programmes
Niamey			HCI3N	HCI3N Mado Diakité	Assistante Technique
Niamey			HCI3N	Yahouza Salissou	
Niamey			Coopération Espagnole	Rita Santos	Cheffe de Coopération
Niamey			CCA/DNPGCA	Haman Hadamou Djibo	Chef de division appui à la réponse nutritionnelle
Niamey			DNPGCA	Stephane Degueurce	Assistant Technique
Niamey			DNPIA	Amadou Boureima	Chef de Division Gestion des Ressources Pastorales
Niamey			OPVN	Oumarou Anza / Hassane Saidou	Chef de services gestion des stocks
Niamey			OPVN	Alhousseini Iktam	Directeur Général
Niamey			OPVN	Maliki Mounkeila	Secrétaire Général
Niamey			Ministère de l'Environnement	Mustapha Bello	Directeur adjoint de la Gestion Durable des Terres au
Niamey			DUE	Nicoletta Avella	Chargée de Programme SANAD
Niamey			CCA/DNPGCA	Hachimi Mahamane	Assistant programme
Niamey			SE/DNPGCA	Moussa Maman Lawaly	Chef de Division Analyse et consolidation des données
Niamey			SAP/DNPGCA	Cheikraw Idi	Chef du Département suivi de la situation alimentaire, Nutritionnelle et Pastorale.
Niamey			USAID	Marsha Michel, Mariana Diallo, Hajara Moussa	Food For Peace
Niamey			PAM	Brigitte Labbe	Responsable achats locaux
Niamey			PAM	Koffi Akonpo	Chef des programmes,
Niamey			PAM	Salif Seda Ousmane	CT plan de soutien
Niamey			PAM	Federico Donahert	Chef d'Unité VAM
Niamey			PAM	JN Gentille	Directeur Adjoint
Niamey			PAM	Toudjani Ibrahim	Responsable des Urgences
Niamey			CCA/DNPGCA	Maman Yabilan	Coordonateur, Conseiller du PM
Niamey			ACF	Jean-Patrick Masquelier	Coodonateur FS
Niamey			ECHO	David Kerespars	Assistant Technique, Chef de Bureau
Niamey			ECHO	Sandrine Robert	Assistante Technique
Niamey			MAH/GC	Sidikou Boubakar	SG
Niamey			UNICEF	Cécile Basquin	AT Cluster Nutrition
Niamey			CFS/DNPGCA	Samna Idrissa	Coordonnateur
Niamey			CCA/DNPGCA	Oumarou Hamizu	responsable du registre social unifié
Niamey			Agrhyment	Issoufou Baoua	Food Security Analyst, expert cadre harmonisé
Niamey			RECA	Seyini Souley	en charge des relations avec DNPGCA

Niamey			Afrique verte	Nouhou	Coordonateur
Niamey			SIMA	Djibrila	coordinateur SIMA/ Coordinateur RESIMAO
Niamey			Mooriben	Mahamadou Sanoussi Hassane / Idrissa	directeur / responsable des Banques de céréales
Niamey			MAGEL	PRAPS	Fode Camara
Niamey			Coop Suisse	Ibrahim Ba	
Niamey			ENABEL	Oumarou M. Hamissou	
Niamey			FAO	Bagoudou Maigagi / Banao Djibo / Luc Genot/ Moussa Gerval	
Maradi			DRE/SU/DD	Mamane Hamidou	Directeur régional de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable de Maradi
Maradi			ONG ABEP	Mahamadou Ibrahim	Secrétaire exécutif
Maradi			SP/PGCA	Mani Issoufou	Secrétaire Permanent Régional
Maradi			Projet Filets Sociaux	Ibrahima Karbo Habibou –	Coordonnateur Régional Maradi
Maradi			OPVN	Altine Oumarou	Directeur Régional
Maradi			PAM	Mawa Soro	Cheffe de sous Bureau Maradi Mama Saley, chargé des programmes SB Maradi.
Maradi		Maradi	SAA		président
Maradi		Maradi	FUMA		président
Maradi		Dandja	magasin de warrantage Union	Tchouma Ibrahim (présidente de l'union Kodenaka, présidente de la CRA, et trésorière SAA)/ Hourei Idi / Saratou Garba/ Hajara Garba/ Sonna Ndomama / Taaei Issa	présidentes union + 6 femmes responsables de groupements de l'union
Maradi		Maradi	domicile	Issaka	collecteur OPVN (pour livraison à OPVN Guisan Roudjji)
Maradi		Commune III	mairie	Rabiou Issa/ Mohamed Bouzo Ismaghaila/ Mariama Saadou Bakoye / habiba Aboubacar/ Halassane Mamadou Bachir Amadou Moussa	SG/ chef de service agriculture/ adjoint du service agroculture/ responsable de la renaissance culturelle/ maire et délégué spécial/ receveur
Maradi	Guidan Roudjji		CSR/PGCA	Saley Djigo	Préfet du département
Maradi	Guidan Roudjji		CSR/PGCA	Slimane Hassane	Directeur départemental de l'Agriculture
Maradi	Guidan Roudjji		CSR/PGCA	Laouali Mano	Direction départementale de l'Élevage
Maradi	Guidan Roudjji		CSR/PGCA	Issaka Mman	Directeur Départemental de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
Maradi	Aguié		CSR/PGCA	Harouna Issoufou Chaibou	Préfet du département
Maradi	Aguié		CSR/PGCA	Illa Sallé	Secrétaire général de la préfecture
Maradi	Aguié		CSR/PGCA	Magagi Amani	Directeur départemental de l'Agriculture
Maradi	Aguié		CSR/PGCA	Abdou Boukari	Directeur départemental du développement communautaire et de l'Aménagement du territoire
Maradi	Aguié		CSR/PGCA	Maman Mato Tawayé	Directeur départemental du Génie Rural

Maradi	Aguié		CSR/PGCA	Maman Rabiou Idi	Directeur départemental de l'Hydraulique et de l'Assainissement
Maradi	Aguié		CSR/PGCA	Larwana Salé Kango	Directeur départemental de l'Élevage
Maradi	Aguié		CSR/PGCA	Ibrahim Assoumane	Commandant de brigade, Direction Départementale de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
Maradi	Aguié		Village de Kaikan Maiwa		Le chef de village et un groupe de 15 personnes
Maradi	Aguié, Bermo, Dakoro, Gazaoua, Guidan Roundji, Madarounfa, Mayahi, Tchadoua et Tessaoua				Les points focaux des CSR/PGCA de la région de Maradi
Maradi	Bermo	Bermo	Préfecture	Moussa Tangamou Aminou	Préfet
Maradi	Bermo	Bermo	Prefecture	Ibrahim Djadi	SG Prefecture
Maradi	Bermo	Bermo	Prefecture	Fayçal Nouhou,	point focal
Maradi	Bermo	Bermo	Mairie	Aboubacar Djouli,	Maire
Maradi	Bermo	Bermo	Mairie	Ouseini Djodi	Membre comité de vente
Maradi	Bermo	Bermo	Bermo	El hadji Malam	Chef de groupement Bororo
Maradi	Bermo	Bermo	Talak, Innifni	Populations	Chefs de tribus, bénéficiaires hommes et femmes et non de Talak
Maradi	Bermo	Bermo	Bermo	Doura Salah	Commerçants et transporteur Aliment de bétail
Maradi	Bermo	Bermo	Bermo	AHmoudou Hama,	Commerçants et transporteur Aliment de bétail
Maradi	Bermo	Gadabedji	Mairie	Habou Hamid Aboubacar	Vice maire
Maradi	Bermo	Gadabedji	Wourissena	populations	bénéficiaires et non
Maradi	Bermo	Gadabedji	Zongo Kemel	El Hadji Kemel	Eleveur
Maradi	Bermo	Gadabedji	Zongo Kemel	Ardo Nassalla	Eleveur
Maradi	Bermo	Gadabedji	Zongo Kemel	Sidi Souknoun	Eleveur
Maradi	Bermo	Gadabedji	Bakoba	populations hommes et femmes bénéficiaires et non	
Maradi	Dakoro	Azagor	Marie	Abass Abdoulaye,	SG
Maradi	Dakoro	Azagor	Marie	Abdoulaye, Maigamo	société civile, membre comité de vente
Maradi	Dakoro	Azagor	Na Allah	populations	bénéficiaires et non
Maradi	Dakoro	Azagor	Azagor2	populations	bénéficiaires et non
Maradi	Dakoro	Birmin Lallé		Abdulaye Abdu Kinta	Vice Maire
Maradi	Dakoro	Birmin Lallé		Ibrahim Jaddu	STC Elevage.
Maradi	Dakoro	Birmin Lallé		Habitants du village de Dan Komlubi Magamaria	
Maradi	Dakoro	Birmin Lallé		Habitants du village de Mainokawge	
Maradi	Dakoro	Dakoro	SP point focal	Labo Almajir	SP point focal, DDA
Maradi	Dakoro	Dakoro	DDEnvironnement	Moctar Ali	DDE
Maradi	Dakoro	Dakoro	Prefecture	Balla Djadi Marafa	SG Prefecture
Maradi	Dakoro	Dakoro	OPVN	Ahmoudou Tchamou	Directeur

Maradi	Dakoro	Dakoro	Elevage	Maman Moussa	Directeur
Maradi	Dakoro	Dakoro	AREN	Hassan Baka,	Coordonnateur régional
Maradi	Dakoro	Dakoro	CAPAN	Balla Nomoda	Réprésentant
Maradi	Dakoro	Dakoro	marché de Dakoro	Mourtala Hamissou	transporteur
Maradi	Dakoro	Dakoro	marché de Dakoro	Moutari Alassane	Commerçants et transporteur Aliment de bétail
Maradi	Dakoro	Dakoro	marché de Dakoro	Nouhou Ali	Commerçants et transporteur Aliment de bétail
Maradi	Dakoro	Dakoro	marché de Dakoro	Harouna Almou	Commerçants et transporteur Aliment de bétail
Maradi	Dakoro	Korahane			Vice maire
Maradi	Dakoro	Korahane		Groupe dhombres et group de femmes séparés.	Dan Tawaye, centre secondaire VPM
Maradi	Dakoro	Bader Goula	Goula	Rabiou Amani	Maire de la commune rurale de Bader-Goula
Maradi	Dakoro	Bader Goula	Village de Koudou		Le chef de village et un groupe de 25 hommes
Maradi	Dakoro	Bader Goula	Village de Tsaouni Dan Malam		Le chef de village et un groupe de 5 personnes
Maradi	Dakoro	Korahane		Maihatsi Altiné	Maire de la commune rurale de Korahane
Maradi	Dakoro	Korahane		Garba Ibrahim	Vice-maire de Korahane
Maradi	Dakoro	Korahane	Village de Farin Baki	Abdou Issa	Chef de village
Maradi	Dakoro	Korahane	Village de Farin Baki	Sani Nayoussa	membre du Conseil communal
Maradi	Dakoro	Korahane	Village de Farin Baki		5 personnes membres du comité de distribution DGC et du comité de vente VPM
Maradi	Dakoro	Korahane	Village de Farin Baki		12 autres hommes du village
Maradi	Dakoro	Korahane	Village de Farin Baki		Un groupe de 35 femmes
Maradi	Dakoro	Roumbou		Mahamane Inti	Maire de la commune rurale de Roumbou
Maradi	Dakoro	Roumbou		Abdou Alka Kaocen	Agent d'état civi
Maradi	Dakoro	Roumbou	Village de Dadin Kowa		Le chef de village et un groupe de 12 femmes et 15 hommes
Maradi	Dakoro	Roumbou	Village de Dadin Kowa	Chaibou	Commerçant céréalier
Maradi	Dakoro	Roumbou	Maikoulaké Dan Zénou		Le chef de village et un groupe de 25 personnes du village
Maradi	Dakoro		CSR/PGCA	Balla Jadi Marafa	Secrétaire général de la préfecture
Maradi	Dakoro		CSR/PGCA	Labo Almajir Hassane	Directeur Départemental de l'Agriculture, point focal du DNP-GCA
Maradi	Dakoro		CSR/PGCA	Moctar Ali	Directeur Départemental de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
Maradi	Dakoro		CSR/PGCA	Hamoud Thiamou	Agence départementale de l'OPVN
Maradi	Dakoro		CSR/PGCA	Maman Moussa	Directeur Départemental de l'Élevage
Maradi	Dakoro		ONG ALAD	Saminou Danda	Responsable de l'antenne de l'ONG dans la région de Maradi avec siège à Dakoro
Maradi	Guidan Roudji	Tibiri		Lawali Issaka	Vice maire
Maradi	Guidan Roudji	Tibiri		Danou Moussi	CDA
Maradi	Guidan Roudji		DDA	Slimane Hassan	DDA

Maradi	Guidan Roundji		OPVN	Hamadou Ibrahim	Chef du Bureau
Maradi	Guidan Roundji		Préfecture de Guidan Roundji	Mme Mahama Lane Fana	SG
Maradi	Guidan Roundji			Anissou El Hadj Issuf / Adamou Maichanou / Adama Ousmane	Commerçants
Maradi	Maradi	Maradi	Direction régionale de l'élevage	Samailla	Directeur
Maradi	Maradi	Maradi	AREN	Hassan Baka	Directeur
Maradi	Maradi	Maradi	FAO	El Hadji Adamou Mahame	Coordonateur région
Maradi	Maradi	Maradi	DRE	Amadou Samailla	Directeur
Maradi	Maradi	Maradi	SPR	Mani Issoufou	Secrétaire Permanent
Maradi	Mayahi	Bader Goula	CSR/PGCA	Abdou Maman	Secrétaire général de la préfecture
Maradi	Mayahi	Bader Goula	CSR/PGCA	Zaneidou Goudanao	Directeur Départemental de l'Agriculture, point focal du DNP/CGA
Maradi	Mayahi	Bader Goula	CSR/PGCA	Ado Iro	Directeur départemental adjoint de l'Élevage
Maradi	Mayahi	Bader Goula	CSR/PGCA	Lamine Traoré	Directeur Départemental de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
Maradi	Mayahi	Bader Goula	CSR/PGCA	Mamane Yérima	Directeur départemental adjoint du Génie Rural
Maradi	Mayahi	Bader Goula	CSR/PGCA	Ider Adamou	Directeur départemental du développement communautaire et de l'aménagement du territoire
Maradi	Mayahi	Bader Goula	CSR/PGCA	Moctar Hamidou	Responsable de base de l'ONG « Action Contre la Faim »
Maradi	Mayahi	Alassan Maireyrey		Maman Ryan Salé	Maire de la commune rurale d'Alassan Maireyrey
Maradi	Mayahi	Alassan Maireyrey		Boukari Ano Yahaya	Représentant du CSR/PGCA dans le comité de distribution de la DGC
Maradi	Mayahi	Alassan Maireyrey		Daouda Abdoulaye	Receveur municipal
Maradi	Mayahi	Alassan Maireyrey		Issia Yacouba	Représentant du chef de canton dans le comité de distribution de la DGC
Maradi	Mayahi	Alassan Maireyrey		Zabeirou Bouda	Représentant de la commune dans le comité de distribution de la DGC
Maradi	Mayahi	Mayahi		Abdou Maiguéro	Maire de la commune urbaine de Mayahi
Maradi	Mayahi		Village de Guidan Na-Kaoura		Le chef de village et un groupe de 21 personnes
Maradi	Mayahi	Issawane	mairie de Issawane	Amadou Djibo	Maire
Maradi	Mayahi	Issawane	village Boulawa		Ptite assemblée villageoise
Maradi	Mayahi		Village de Guidan Gagéré		Le chef de village et un groupe de 12 personnes
Maradi	Tessaoua	Ourafane			Maire de la commune
Maradi	Tessaoua	Tessaoua	mairie de Tessaoua	Aboubacar Sitou	Vice-maire de la commune
Maradi	Tessaoua		CSR/PGCA	Lamine Ousmane	Secrétaire général de la préfecture
Maradi	Tessaoua		CSR/PGCA	Hamidou Issaka	Directeur départemental de l'Agriculture
Maradi	Tessaoua		CSR/PGCA	Badamassi Ibrahim	Directeur départemental du développement communautaire et de l'Aménagement du territoire
Maradi	Tessaoua		CSR/PGCA	Issaka Karimou	Directeur départemental du Génie Rural
Maradi	Tessaoua		CSR/PGCA	Boubacar Issa Yacouba	Directeur départemental de l'Élevage

Maradi	Tessaoua		CSR/PGCA	Mahamadou Moussa	Directeur Départemental de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
Maradi	Tessaoua		CSR/PGCA	Wagé Assane	Directeur départemental de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant
Maradi	Tessaoua		CSR/PGCA	Harouna Laouali	Responsable de l'OPVN
Maradi	Tessaoua		Village de Gararé		Le chef de village et un groupe de 10 personnes (5 hommes et 5 femmes)
Maradi	Tessaoua	Tessaoua	Préfecture		préfet
Maradi	Tessaoua	Tessaoua	DDA		SG DDA
Maradi	Tessaoua	Tessaoua	OPVN	Arouna	responsable OPVN Tessaoua
Maradi	Tessaoua	Tessaoua	FUPAM	Daouda Abdou / Smael Gdo / Laouli Oumam / Zakarie Garba	Président / SG/ trésorier / comptable
Maradi	Tessaoua	Gazaoua	Mairie de Gazaoua		Paire de Gazaoua
Maradi	Tessaoua	Gangara	village de Makada		Petite assemblée villageoise
Maradi	Tessaoua	Gangara	village de Guidan Nahanti		Petite assemblée villageoise
Maradi	Tessaoua	Gangara	mairie de Gangara	Omar Sani	Maire
Maradi	Tessaoua	Gazaoua	village de Daratou		Petite assemblée villageoise
Maradi	Issawane	Issawane	mairie de Issawane	Amadou Djibo	Maire
Zinder			SP/PGCA	Saidou Abdou	Secrétaire Permanent Régional
Zinder			OPVN	Karim Hamani	Directeur Régional
Zinder	Dungas	Dungas	DDA	Garba Oumarou	point focal
Zinder	Dungas	Dungas	Village de Kondo	Populations	bénéficiaire de kits caprins
Zinder	Dungass	Dogo Dogo	Village de Dogo Dogo	Groupe de femmes	
Zinder	Dungass	Dogo Dogo		Muntari Abdu	SG communal
Zinder	Dungass	Dungass	DDA	Garba Oumarou	DDA
Zinder	Takeita	Takeita	Tirmini	Kadri Issoufou Mani	Vice maire
Zinder	Takeita	Takeita	DDA	Laouali Boukari	point focal
Zinder	Tanout	Takeita	Nasoni	Populations	Groupe des éleveurs pasteurs Oudah non bénéficiaires
Zinder	Tanout	Takieta	CSR		PF, Elevage
Zinder	Tanout	Timira		Kadri Lawali	Vice maire
Zinder	Tanout		Tanout	Populations	Groupe des éleveurs Wodaabe hommes et femmes bénéficiaires et non bénéficiaires
Zinder	Bermo	Bermo	Village de Effret	Populations	bénéficiaires hommes et femmes et non
Dosso	Dosso	Dosso	SPR/PGCA	Amadou Sakeje Omar	Secrétaire Permanent régional
Dosso		Kiéché		Hangcha Alassane	Vice Maire
Dosso		Kiéché		Mamane Faria	Agent communal Environnement
Dosso		Kiéché	Village Tsandaraona	Issa Boubacar	Chef de village

Annexe 2 : Liste des documents consultés

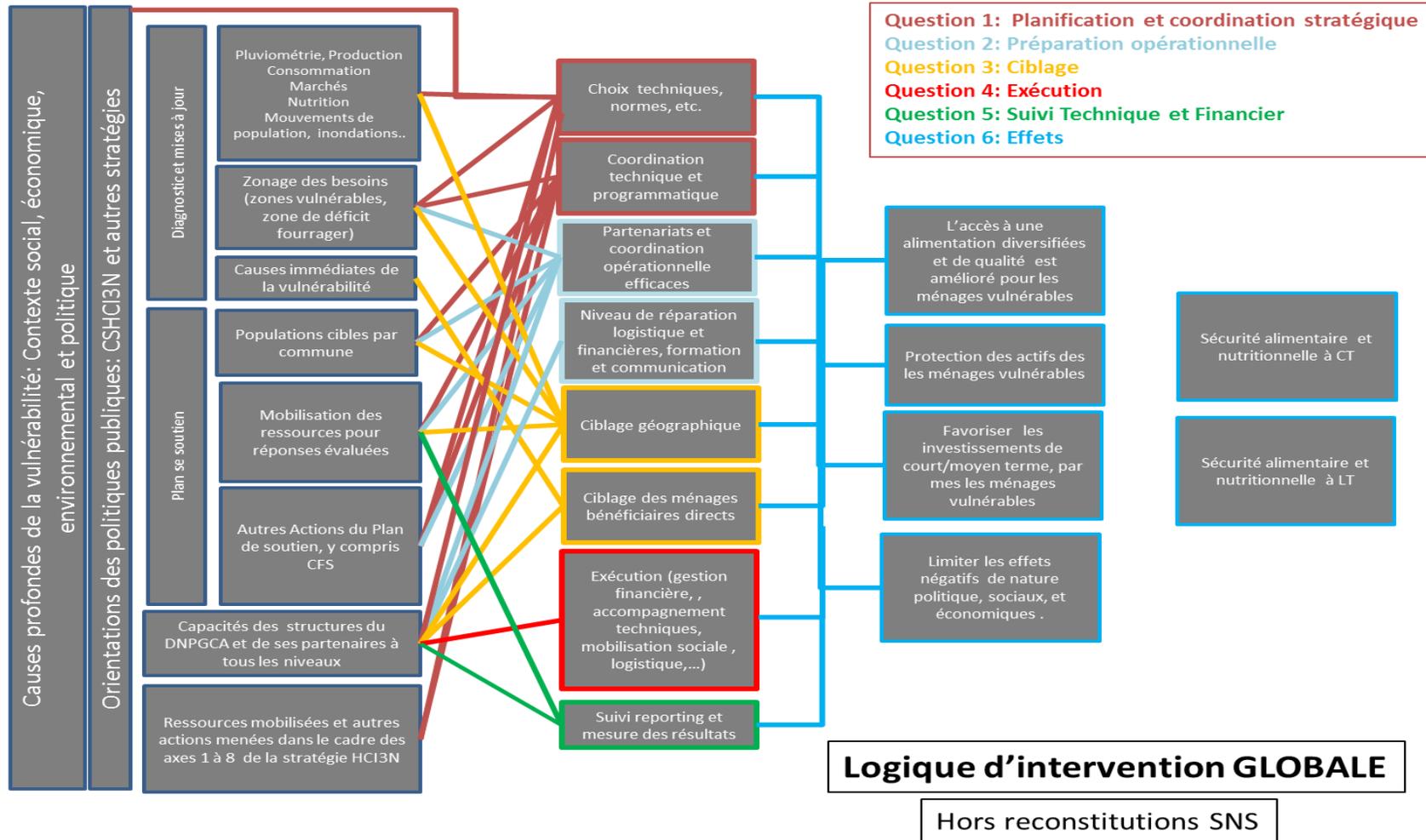
Cabinet du Premier Ministre	2018	Programme 3 - Action n°8 - Projet Annuel de Performance : 2018
Cabinet du premier ministre	2018	Rapport de l'assistance technique Protection social DNP-GCA
Chaib Cherif c., van Roosbroeck p.	2018	Audit institutionnel et organisationnel du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires de la république du Niger, AFC
Comité Technique achats locaux	2017	Compte Rendu de la Réunion du 21 novembre 2017
DEVCO	2018	Audit financier et de systèmes du programme d'appui au dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires
DGPIA	2019	Rapport de mission du suivi des stocks d'aliments pour bétail mis en place par la CCA en 2018
DGPIA	2019	Rapport sur l'opération de vente à prix modéré des aliments pour bétail
DNP-GCA	2015	Plan de soutien aux populations vulnérables 2015
DNP-GCA	2016	Planification soudure et hors soudure 2016
DNP-GCA	2016	Plan de soutien aux populations vulnérables 2016
DNP-GCA	2017	Planification soudure et hors soudure 2017
DNP-GCA	2017	Plan de soutien aux populations vulnérables 2017
DNP-GCA	2018	Etude sur la gestion de l'information par le DNP-GCA, diagnostic du dispositif de suivi-évaluation
DNP-GCA	2018	Enquête post distribution monitoring dans le cadre de la distribution gratuite ciblée (DGC) 2018
DNP-GCA	2018	Rapport de synthèse de la revue après actions de la mise en œuvre du plan de soutien 2018
DNP-GCA	2018	Rapport de la première mission de suivi DGC 2018. Zinder - diffa
DNP-GCA	2018	Rapport mission de suivi DGC 2018 - Maradi-Dosso (du 07 au 16 septembre)
DNP-GCA	2018	Rapport de la mission de suivi de l'opération distribution des farines fortifiées aux enfants de 6 - 23 mois dans les départements de Goure et Dungass de la région de Zinder (du 19 au 31 octobre 2018)
DNP-GCA	2018	Rapport de mission de suivi de la DGC 2018 dans les régions de Tillabéri et de Niamey (du 06 au 16 septembre 2018)
DNP-GCA	2018	Rapport intermédiaire sur la mise en œuvre de la DGC 2018

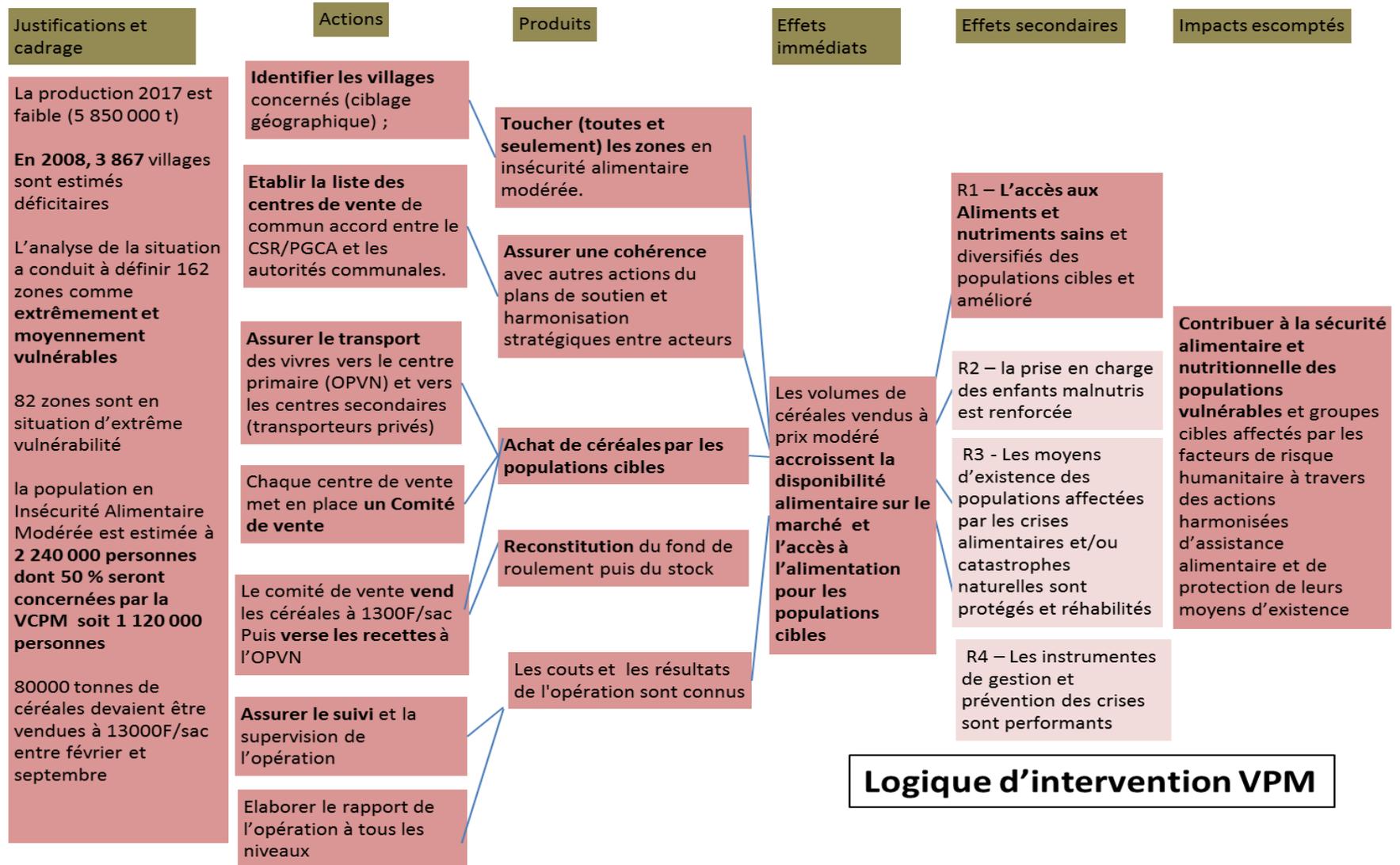
DNP/GCA	2018	Rapport de mission de suivi des activités CFW 2018 dans la région de Tahoua du 11 au 20 juillet 2018
DNP/GCA	2018	Rapport de mission de suivi des opérations Cash for Work 2018 dans la région d'Agadez (du 11 au 18 juillet 2018)
DNP/GCA	2018	Rapport de mission de suivi des activités CFW 2018 dans les régions de Zinder et Diffa période du 11 au 21 juillet 2018
DNP/GCA	2018	Rapport de mission de suivi du CFW régions de Dosso et Niamey
DNP/GCA	2018	Rapport de la mission conjointe de suivi des opérations appui en semence d'urgence et aliments bétail de la CCA 2018 dans les régions de Zinder et de Maradi du 08 au 16 août 2018
DNP/GCA	2018	Rapport de mission de suivi des activités semences et aliments pour bétail dans les régions de Tahoua Agadez période du 9 au 18 septembre 2018
DNP/GCA	2018	Suivi de la mise en œuvre de l'opération vente à prix modérée d'aliments bétail de distribution de semences pluviales d'urgence 2018 dans les régions de Tillabéri et Dosso
DNP/GCA	2018	Formation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la distribution gratuite ciblée des vivres (DGC) 2018 et lancement de l'opération dans les régions de Diffa et Zinder
DNP/GCA	2018	Rapport de la mission de lancement et de formation sur la distribution gratuite ciblée 2018 dans les régions de Maradi et Dosso du 17 au 24 juin 2018
DNP/GCA	2018	Rapport de mission : lancement et formation des acteurs de mise en œuvre de la distribution gratuite ciblée (DGC) 2018 dans la région de Tillabéri - du 17 au 23 juin 2018
DNP/GCA	2018	Rapport de lancement de l'opération de vente à prix modérés des aliments pour bétail appui CCA 2018 dans les régions de Tillabéri et Dosso
DNP/GCA	2018	Atelier de formation des ONG et CSR operateurs dans le cadre du programme cash for work 2018
DNP/GCA	2018	Note technique pour la mise en place d'une activité de prévention de la malnutrition dans le cadre de l'opération de distribution gratuite ciblée (DGC) 2018 - région de Zinder
DNP/GCA	2018	Note de cadrage opération achat d'aliments pour le bétail en prévision de la soudure pastorale 2018
DNP/GCA	2018	Note de cadrage technique pour la mise en œuvre de la vente de céréales à prix modéré (VPMC) 2018
DNP/GCA	2018	Note de cadrage de la distribution gratuite ciblée (DGC) 2018 de la CCA
DNP/GCA	2018	Note de cadrage du programme de récupération des terres 2017-2018
DNP/GCA	2018	Note de cadrage opérations d'achats de céréales auprès de petits producteurs pour la reconstitution du SNS
DNP/GCA	2018	Planification soudure et hors soudure 2018
DNP/GCA	2018	Plan de soutien aux populations vulnérables 2018

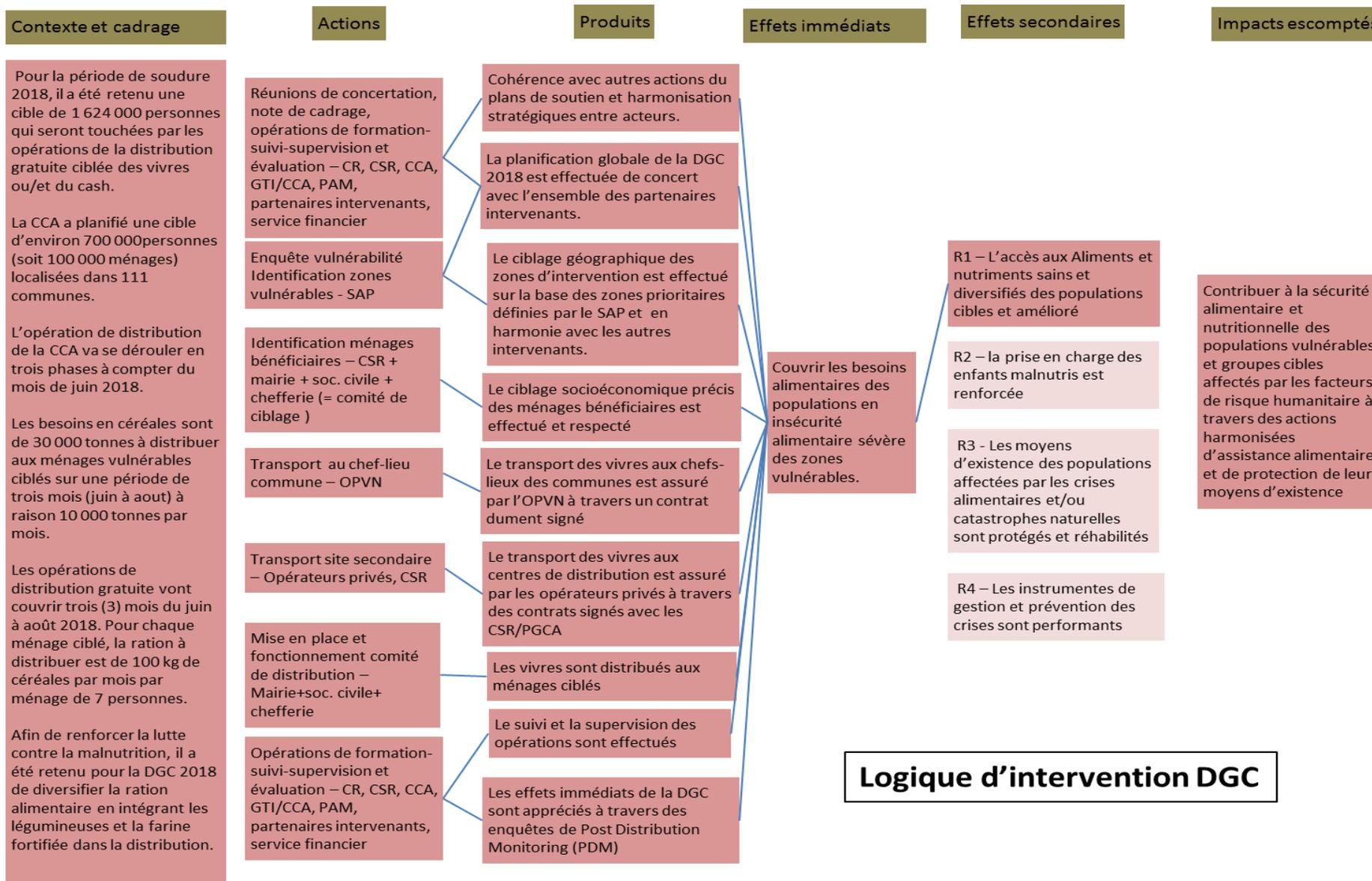
DNP-GCA	2018	Résultats analyse cadre harmonisé de mars 2018
DNP-GCA	2015 - 2018	Plans de Soutien
DNP-GCA	2016 - 2018	Plans Opérationnels
DNP-GCA	2019	Évaluation de l'insécurité alimentaire chronique au Niger
DNP-GCA cca	2018	Opération achats de céréales auprès des petits producteurs pour la reconstitution du SNS bilan de l'opération 2018 et perspectives 2019
DNP-GCCA	2016	Enquête post distribution monitoring dans le cadre de l'opération de distribution gratuite ciblée 2016, Laboridev
EPICENTRE	2013	Evaluation de différentes stratégies de distribution préventives au Niger
HCI3N	2016	Plan d'action 2016-2020 de l'initiative 3n
HCI3N	2018	Stratégie nationale d'achats locaux d'aliments auprès des petits producteurs (SNALAPP)
MAGEL	2018	Etat de mise en œuvre du plan de réponses pastorale 2017-2018
MAGEL/DGPIA	2017	Programme d'urgence pastorale 2017- 2018
MAGEL/PRAPS	2018	Evaluation de deux programmes d'urgence : 2016 dans la région de diffa et 2017 dans les 8 régions du Niger
MEDD	2017	Revue du financement de la gestion durable des terres et des eaux et de mise en œuvre du cadre stratégique sur la gestion durable des terres (CS-GDT) au Niger et son plan d'investissement 2015-2029
Michiels D. et al	2015	Evaluation de l'opération de Distribution Gratuite Ciblée (DGC) 2014 et de ses effets..Cowi-Prospect
Michiels D., Garba I., Dariri b.	2017	Evaluation des opérations 2016 de distribution gratuite ciblée de céréales et de vente à prix modéré d'aliments bétail et de leurs effets, cowi -prospect
Muller	2018	Méthodes Proxy-Means Tests et HEA pour les Transferts Sociaux au Niger, rapport d'étude Concern Worldwide Niger.
OLIVIER de SARDAN et al.	2013	Les transferts monétaires au Niger : la manne et le soupçon. Synthèse de résultats de recherche menés par le LASDEL, étude et travaux n°108.
OPVN	2017 - 2018	Couts de transport DGC et VPMC
OPVN	2018	Rapports de suivi VPMC
OPVN	2018	Rapports de livraison des achats
OPVN	2019	Evolution des dettes OPVN exercice 2011 a 2018
OPVN	2019	Situation des subventions Etat de 2011 à 2018
OPVN	2018	Rapports de situation des stocks

OPVN	2018	Rapports de suivi des enlèvements pour la VPM et la DGC
OPVN	2018	Rapports de situation de récupération des produits de la vente pour la VPM
PAM	2018	Enquête conjointe de suivi après distribution PAM-ONG de l'alliance (Action Contre la Faim et Concern) soudure 2018, deuxième passage
PRAPS	2018	Evaluation de deux programmes d'urgence : 2016 dans la région de Diffa et 2017 dans les 8 régions du Niger
RECA	2017	Rapport final sur le suivi de sites récupérés avec l'appui du programme alimentaire mondial juin 2017
République du Niger	2018	Enquête nationale sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages en milieu rural au Niger, 2017
Schnitzer P.	2017	How to Target Households in Adaptive Social Protection Systems? Relative Efficiency of Proxy Means Test and Household Economy Analysis in Niger

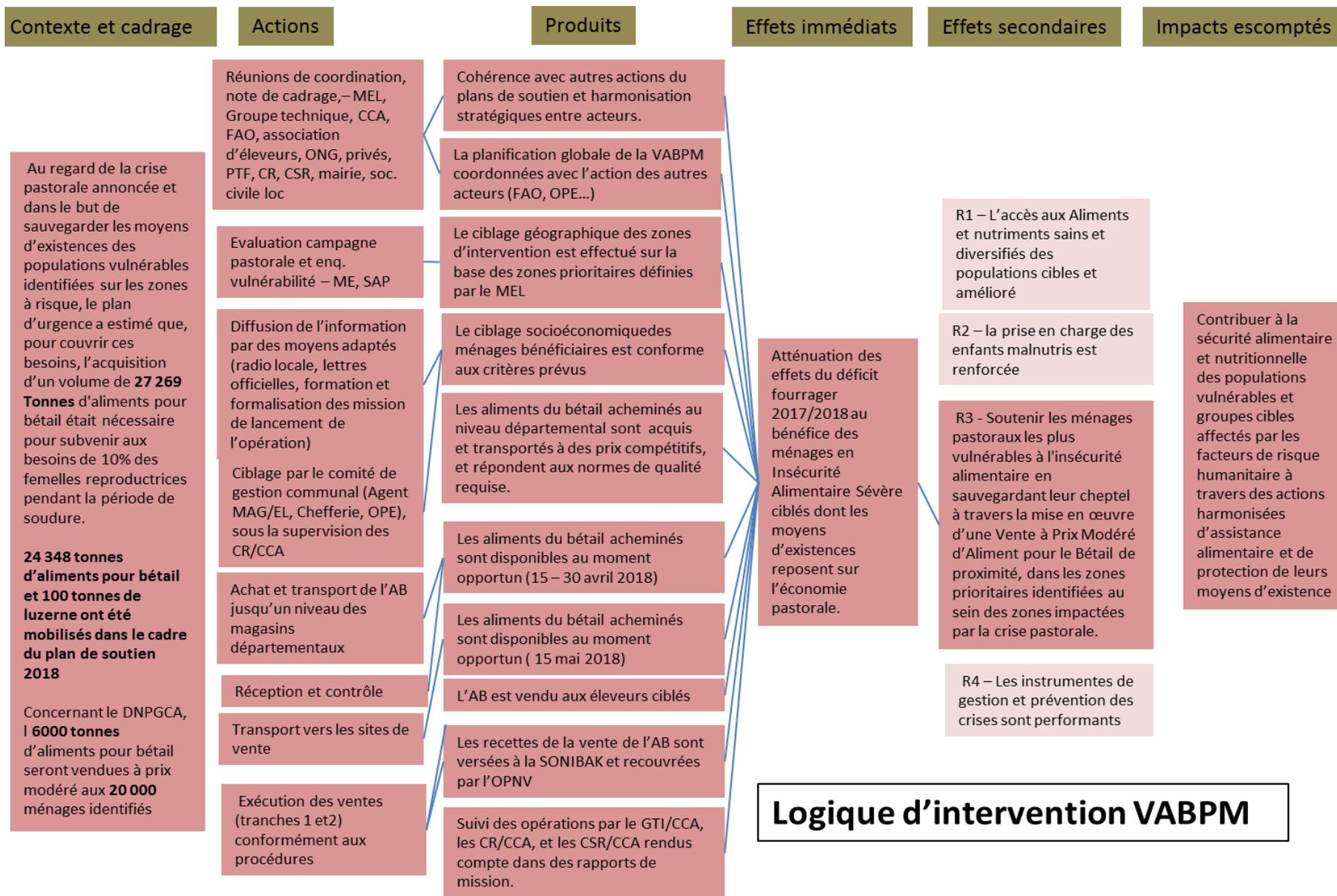
Annexe 3 : Logiques d'intervention des opérations évaluées

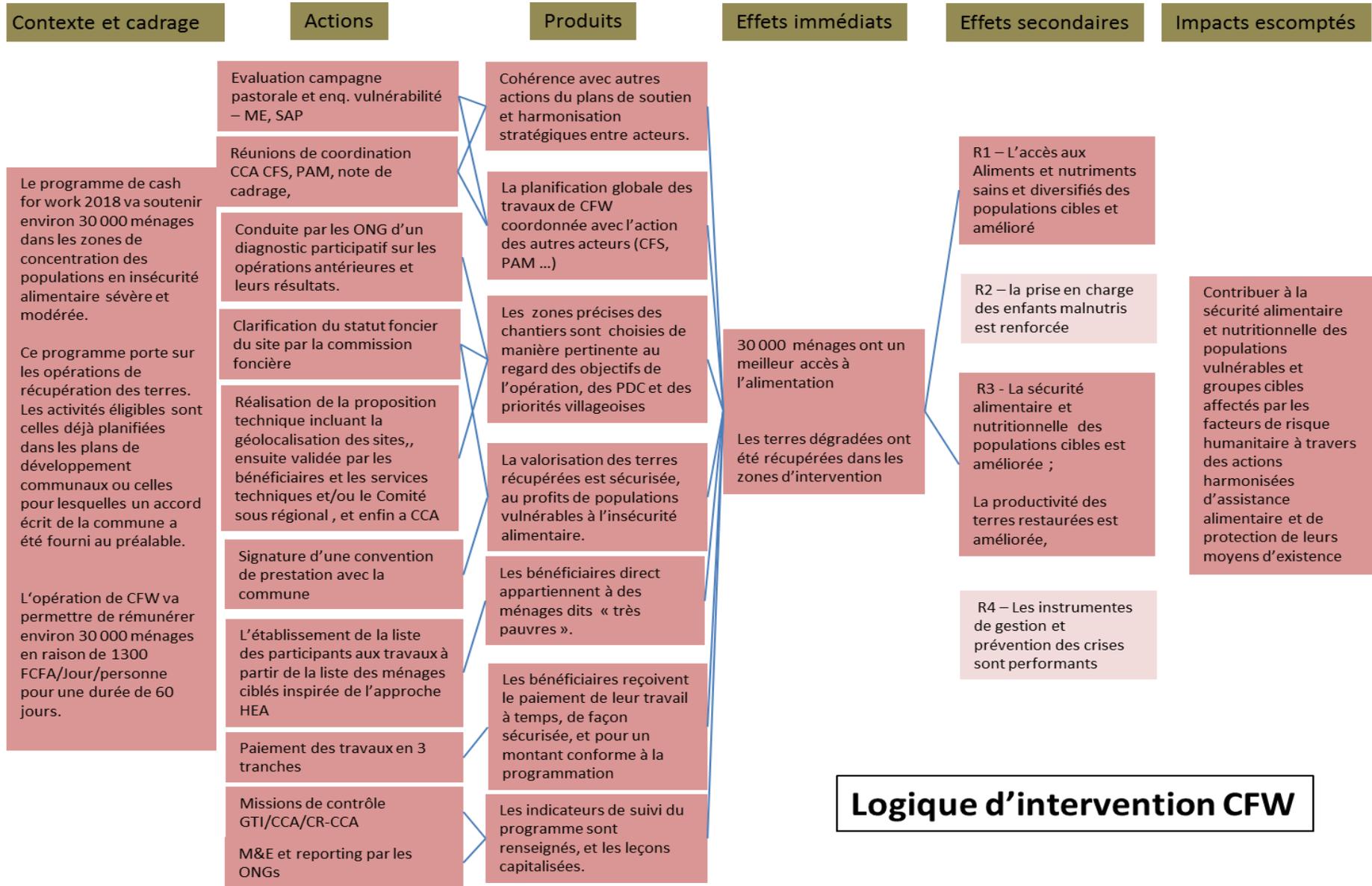


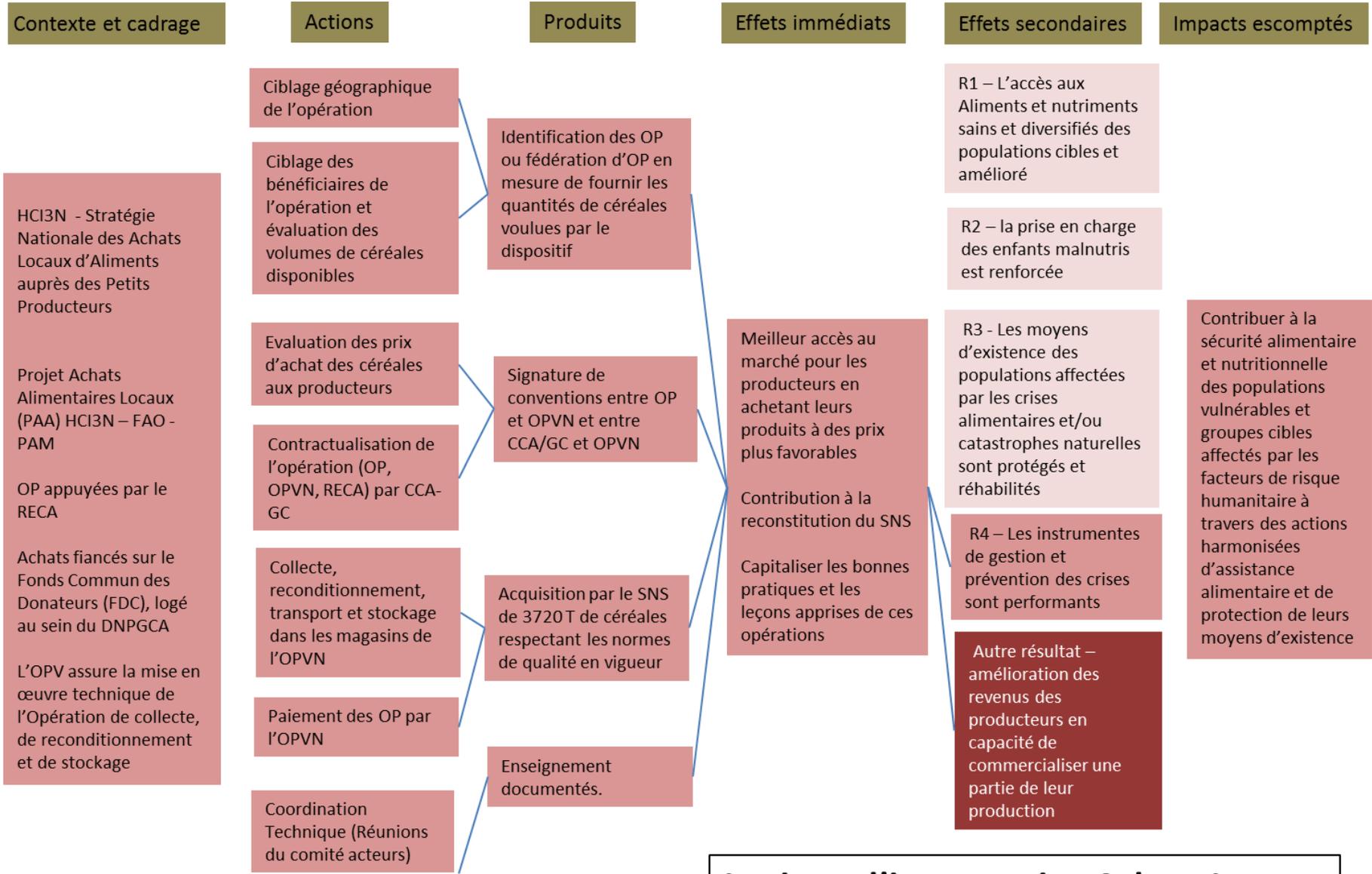




Logique d'intervention DGC







Logique d'intervention Achats Locaux

Annexe 4 : Matrice d'Evaluation

	Critères de jugement	Questionnements et indicateurs transversaux	Doc	Quali Niamey	Quali Region/Dept	Quali Communes/Villages	Enquêtes	Modélisation
Q1	CJ1.1 - Pertinence de chacune des opérations compte tenu du contexte en 2018 (conjoncture, vulnérabilité chronique, orientations politiques, etc...)	Cohérence d'ensemble avec orientations de politique nationale (Cadre stratégique I3N, SNALAPP...)						VPM
	CJ1.2 - Adéquation entre coûts des opérations et objectifs visés	Appréciation du cout total par bénéficiaire et par opération , comparaison avec d'autres acteurs. Coûts de mise en œuvre des axes 8 et 9 du plan stratégique I3N. Justifications à la répartition des financements entre les 5 opérations évaluées.						
	CJ1.3 - Pertinence de la planification globale (calendrier prévisionnel, ciblage géographique, couverture)	Cohérence globale entre plan de soutien et plan opérationnel CCA, justifications associées au ciblage géographique						
	CJ 1.4 Pertinence des critères de ciblage	Cohérence des critères avec les objectifs des opérations et avec la compréhension/l'acceptabilité de ces critères par les différents acteurs.						
	CJ1.5 - Niveau de complémentarité entre opérations	Hypothèses et évidences disponibles permettant d'établir les synergies et antagonismes attendus entre opérations. Complémentarités en termes de ciblage géographique compte tenu des synergies et antagonismes potentiels entre opérations						
	CJ1.6- Coordination avec les autres intervenants et degré d'harmonisation	Recensement des mécanismes de coordination aux différentes échelles administratives, pour chaque opération, et selon les différents contextes (notamment zones couvertes par l'état d'urgence ou non). Forces et faiblesses des mécanismes de coordination						
	CJ1.7 - Degré mise en œuvre des recommandations précédentes en lien avec la Q1	Dispositions prises pour la gestion et le suivi de la mise en œuvre de la recommandation R 2016 - 7						
Q2	CJ 2.1 - Engagements des parties suite à la signature de conventions de mise en œuvre entre la CCA et ses partenaires de mise en œuvre (CR/PGCA, CSR/PGCA, ONG, OPVN)	Ressources humaines, financières et matérielles allouées par chaque acteur, et adéquation avec les missions définies dans les notes de cadrage des opérations						
	CJ 2.2 - Coordination opérationnelle et fonctionnalité des partenariats et des collaborations mis en place et la qualité de la collaboration entre les différentes parties (OP, CCA, ONG, OPVN, RECA,...)	Efficacité des procédures de contractualisation : formalisation des partenariats et qualité du dialogue entre structures						
	CJ 2.3 - Efficacité du processus d'acquisition des stocks de céréales, de compléments alimentaires, et d'aliment du bétail	Procédures d'achat, calendrier des achats, respect des procédures, prix, fréquences des défauts.						
	CJ 2.4 - Efficacité des formations et de l'information des Comités régionaux, S/R, des comités de distribution et autres partenaires	Responsabilité des niveaux déconcentrés du DNP-GCA dans la planification et l'organisation des formations, fréquence et nature des formations, maitrise des contenus par les cibles						
	CJ 2.5 - Niveau de préparation logistique et efficience de la logistique	Adéquation des capacités de stockage et de transport de l'OPVN et du Ministère de l'Élevage avec les besoins liés à la mise en œuvre des opérations						
	CJ 2.6 - Efficacité des dispositions prises en matière de procédures financières	Niveau de contrainte que représentent les procédures financières sur le déroulement des opérations , impact des nouvelles procédures (passage à l'aide budgétaire sectorielle et réforme des finances publiques)						
	CJ2.7 - Degré mise en œuvre des recommandations précédentes en lien avec la Q2	Dispositions prises pour la gestion et le suivi de la mise en œuvre des recommandations R 2016 – 1, R 2016 - 2 et R 2016 – 3.						

Q3	CJ 3.1 - Efficacité des mécanismes de communication utilisés pour l'information délivrée aux populations dans le cadre du ciblage	Degré de mise en œuvre des moyens de communication prévus pour informer les populations des critères de ciblage associés à chaque opération. Niveau de connaissance , par les acteurs locaux, des critères et procédures de ciblage							
	CJ 3.2 - Efficacité des modalités de choix des villages et d'élaboration des listes des cibles par les comités de ciblage	Respect des responsabilités définies dans les notes de cadrage vis à vis du ciblage (choix des villages et des ménages). Cohérence du choix des points de vente ou de distribution							
	CJ 3.3 - Résultats des processus de ciblage	Mesure des erreurs d' exclusion et d'inclusion							
	CJ 3.4 - Existence de difficultés liées au ciblage	Evidence et appréciation de la fréquence de conflits et tensions sociales et politiques liées au ciblage, et de détournement des critères							
	CJ 3.5 - Efficacité des mécanismes de gestion des difficultés (appréciation des alternatives utilisées, mécanisme de recueil des plaintes et bien-fondé des contestations, gestion des conflits)	Responsabilités et actions des leaders locaux, des maires, des STD vis à vis de la gestion des conflits (prévention et atténuation)							
	CJ3.6 - Degré mise en œuvre des recommandations précédentes en lien avec la Q3	Dispositions prises pour la gestion et le suivi de la mise en œuvre de la recommandation R 2016 – 6.							
Q4	CJ 4.1 - Efficacité de la chaîne logistique et financière	Respect des dates de livraison et raisons d'éventuels retards							
	CJ 4.2 Efficacité de la gestion de la qualité des produits	Respect des protocoles de stockage et satisfaction des bénéficiaires vis à vis de la qualité							
	CJ 4.3 Accessibilité des sites de distribution et de vente aux bénéficiaires	Distances aux points de distribution ou de vente et appréciation des effets de la distance sur l' accès et le coût pour les bénéficiaires							
	CJ 4.4 Efficacité des mesures d'accompagnement, d'encadrement et de sensibilisation	Contraintes et bonnes pratiques vis à vis de l'efficacité de ces mesures							
	CJ4.5 - Degré mise en œuvre des recommandations précédentes en lien avec la Q4	Dispositions prises pour la gestion et le suivi de la mise en œuvre de la recommandation R 2016 – 6.							
Q5	CJ 5.1 Efficacité du suivi de l'exécution opérationnelle	Informations disponibles, utilisation de l'information, ressources humaines et logistiques dédiées, exercice des responsabilités							
	CJ 5.2 Efficacité du rapportage technique et financier de l'opération par l'ensemble des parties prenantes	Informations disponibles, utilisation de l'information, ressources humaines et logistiques dédiées, exercice des responsabilités							
	CJ 5.3 Efficacité du système de suivi à apprécier les effets immédiats des opérations	Informations disponibles, utilisation de l'information, ressources humaines et logistiques dédiées, exercice des responsabilités							
	CJ4.5 - Degré mise en œuvre des recommandations précédentes en lien avec la Q5	Dispositions prises pour la gestion et le suivi de la mise en œuvre de la recommandation R 2016 – 4 et R 2016 – 5.							
Q6	CJ 6.1 Efficacité des opérations à atteindre leurs cibles immédiates	Quantités et nombre de bénéficiaires des opérations d'après les informations de suivi et sur base d'estimations	5						VPM
	CJ 6.2 Appréciation des bénéfices pour la sécurité alimentaire immédiate des bénéficiaires	Appréciation de la contribution : Valeur des transferts reçus par les populations ciblées, relativement aux appuis reçus par les mêmes populations à travers les actions d'assistance fournies par d'autres acteurs (PAM, CFS, ONG...).	PDM (DGC)						VPM + SNS
	CJ 6.3 Appréciation des effets (positifs ou négatifs) sur les dynamiques sociales, les stratégies socio-économiques des ménages, et la préservation du capital des bénéficiaires	N/A - spécifique à chaque opération							
	CJ 6.4 Appréciation des effets des opérations sur les prix et les marchés	Effets sur prix et les stratégies des acteurs des marchés							+
	CJ 6. 5 Appréciation des effets d'une mise en œuvre simultanée de certaines opérations	N/A - spécifique à chaque opération							
	CJ 6. 6 Appréciation des effets de long terme	N/A - spécifique à chaque opération							+

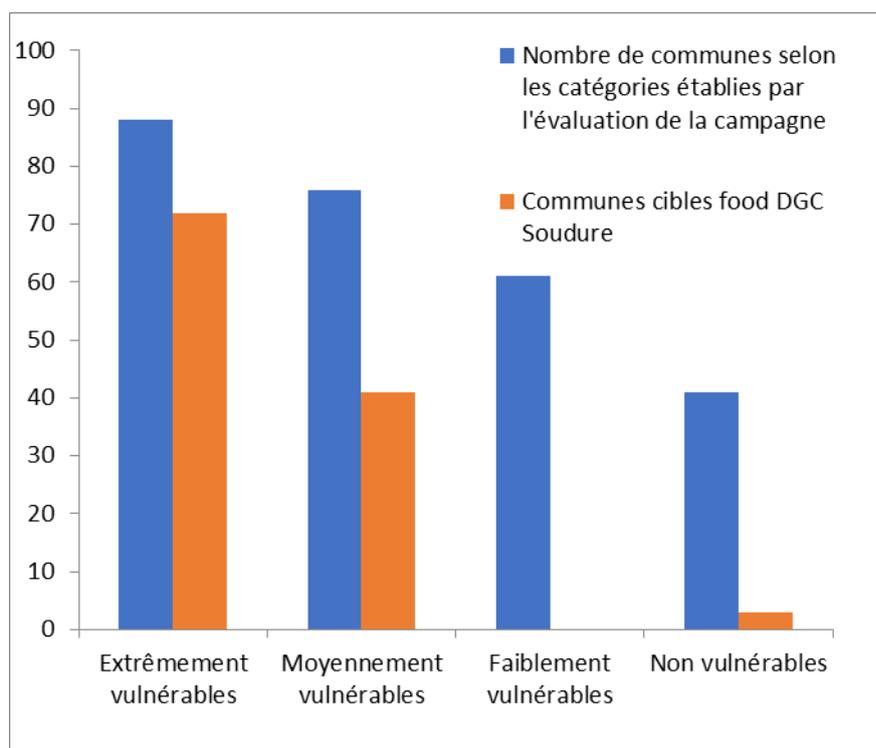
Questions spécifiques aux opérations

	CJ	DGC	VPMC	VPMAB	CFW	SNS – « achats locaux »	
Q1	CJ1.1	La DGC est-elle calibrée en fonction de la conjoncture? La modalité cash serait-elle pertinente et dans quelles situations?	Potentiel des VPM pour atténuer les effets de la conjoncture à CT et prévenir les crises à LT? Poids des considérations techniques dans la détermination de la stratégie annuelle d'intervention	Degré de prise en compte de l'information sur le bilan fourrager pour le calibrage du programme d'urgence du MAGEL ? Liaison entre risque de mortalité du cheptel de différents types d'éleveurs et manque de ressources fourragères au niveau local? Les quantités d'aliments vendus en relation avec le déficit fourrager?	Compte tenu des objectifs décrit dans la note de cadrage, justifications de la stratégie vis à vis du choix des montants , au choix des travaux entrepris, au choix de conditionner les transferts par du travail, aux priorités des acteurs aux différents niveaux?	Les modalités techniques adoptées pour la reconstitution du SNS à travers les achats locaux (et leur évolution au cours des 3 années en fonction des leçons apprises) sont-elles cohérentes avec des objectifs de prévention/gestion des crises ? Quels sont impacts potentiels compte tenu de la structuration des marchés?	
	CJ1.2						Les achats locaux sont-ils efficaces par rapport à d'autres modalités d'achat?
	CJ 1.3	Les questions communes s'appliquent	Modalités de fixation des prix et enjeux pris en compte dans la détermination du prix de vente? Les prix de vente étaient-ils les bons compte tenu des objectifs?		Les questions communes s'appliquent		
	CJ1.4	Lien entre critères de ciblage et insécurité alimentaire conjoncturelle. Compréhension des critères aux différents niveaux.	L'accès à la VPM devrait-il être ciblé sur certains ménages? Avantages et inconvénients.	Les propriétaires de cheptel de 3-5 UBT sont-ils vulnérables? La protection de leur cheptel est-elle primordiale pour leurs moyens d'existence?	Lien entre critères de ciblage et insécurité alimentaire conjoncturelle. Compréhension des critères aux différents niveaux	Justifications au choix d'acheter auprès de faitières	
	CJ1.5	Les questions communes s'appliquent					
	CJ1.6	Tendances à long terme vis à vis de l'harmonisation (qualité de la ration, coût de la ration, cash versus food...)	Coordination avec autres actions du plan de soutien, y compris sur modalités de reconstitution de la RAS	Harmonisation des critères de ciblage, quota par bénéficiaire, prix de vente	Taux de rémunération, type d'opération, encadrement, critère de ciblage	Harmonisation des modalités (contractualisation, fixation des volumes, modalités/délais de paiement....) et des prix d'achats avec PAM et achats balance	
	CJ1.7	Les questions communes s'appliquent				Degré d'intégration des leçons apprises par les acteurs du domaine en CES-DRS (RECA, PAM, etc.)	Les questions communes s'appliquent
Q2:	CJ 2.1	Les questions communes s'appliquent					
	CJ 2.2	Les questions communes s'appliquent					
	CJ 2.3	Les questions communes s'appliquent			Les questions communes ne s'appliquent pas		Mêmes questions mais traitement spécifique
	CJ 2.4	Les questions communes s'appliquent			Les questions communes ne s'appliquent pas		
	CJ 2.5	Les questions communes s'appliquent			Les questions communes ne s'appliquent pas		

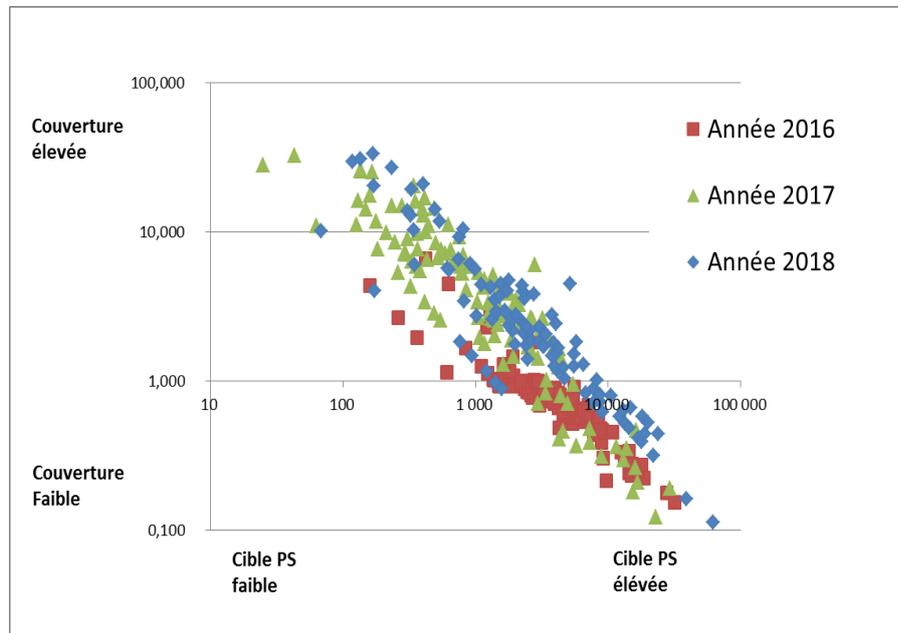
	CJ 2.6	Les questions communes s'appliquent				
Q3	CJ 3.1	Les questions communes s'appliquent	Les questions communes ne s'appliquent pas	Les questions communes s'appliquent	Stratégie et moyens de communication mis en œuvre pour informer les OP au sujet des opportunités de vente Niveau de connaissance, par les OP, des informations diffusées, et effets de ces informations sur les décisions des OP	
	CJ 3.2	Les questions communes s'appliquent				
	CJ 3.3	Les questions communes s'appliquent	les questions communes ne s'appliquent pas		les questions communes ne s'appliquent pas	
	CJ 3.4	Les questions communes s'appliquent	les questions communes ne s'appliquent pas		Case grise : les questions communes ne s'appliquent pas	
	CJ 3.5	Les questions communes s'appliquent				
Q4	CJ 4.1	Les questions communes s'appliquent	Taux de reversement du produit de la vente et contraintes associées		Les questions communes s'appliquent	
	CJ 4.2	Les questions communes s'appliquent			les questions communes ne s'appliquent pas	
	CJ 4.3	Les questions communes s'appliquent			les questions communes ne s'appliquent pas	
	CJ 4.4	Nutrition: Niveau de compréhension des méthodes de préparation des aliments inhabituels (farines enrichies...)	les questions communes ne s'appliquent pas	Implication des OP et leaders communautaires	Implication des STD, de la commission foncière, et des communes	Mesures d'accompagnement pour favoriser le respect des normes de qualité
Q5	CJ 5.1	Les questions communes s'appliquent				
	CJ 5.2	Les questions communes s'appliquent				
	CJ 5.3	Les questions communes s'appliquent				
Q6	CJ 6.1	Les questions communes s'appliquent	Estimation nombre de bénéficiaires directs	Les questions communes s'appliquent	Quantités achetées, estimation du nombre de producteurs ayant bénéficié des achats	
	CJ 6.2	% consommé, vendu et partagé, appréciation qualité, diversité, cohérence avec habitudes alimentaires	% couverture des besoins alim	les questions communes ne s'appliquent pas	Effet revenu pour les producteurs vendeurs	
	CJ 6.3	Effets sur choix d'activités à court terme (y compris stratégies de survie)		Maintien du troupeau des vulnérables	Effets sur les stratégies d'investissement	Effets sur les stratégies d'investissement
	CJ 6.4		Effets prix chef-lieu et prix villages	Les questions communes s'appliquent	Effets sur le prix de marché post récolte (mesure locale)	
	CJ 6.5	Les effets DGC et VPM sont-ils cumulatifs ou complémentaires ?		les questions communes ne s'appliquent pas	les questions communes ne s'appliquent pas	Effets combinés des VPM et des achats locaux
	CJ 6.6	Effets sur les mécanismes de solidarité "endogènes"	Incitations à stocker tard / produire	Impacts du programme d'urgence du MAGEL sur les mutations des systèmes d'élevage , et notamment sur la structuration de la	Réduction du déficit national Effets catalyseur sur d'autres achats institutionnels (Armée,	Réduction du déficit national Effets catalyseur sur d'autres achats institutionnels (Armée,

			filère A	CROUS, hôpitaux, prisons etc.)	CROUS, hôpitaux, prisons etc.)
--	--	--	----------	--------------------------------	--------------------------------

Annexe 5 : Ciblage géographique de la DGC

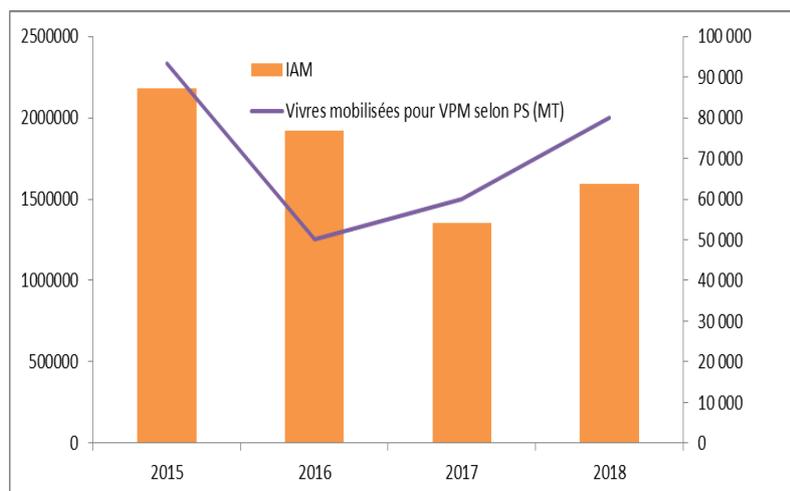


Les communes extrêmement vulnérables et moyennement vulnérables sont ciblées en priorité par la DGC.

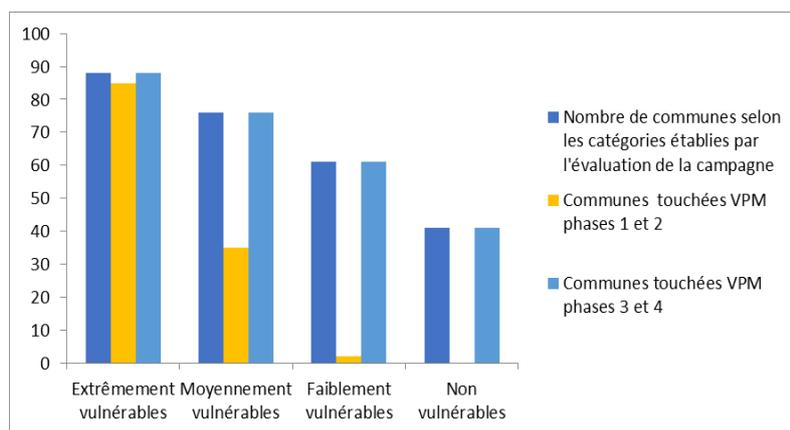


La couverture des DGC est plus forte dans les communes où la population cible est faible.

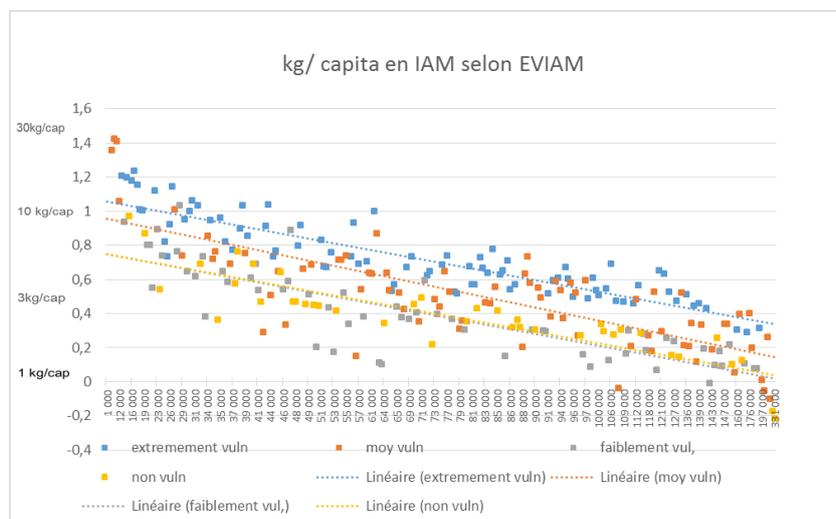
Annexe 6 : Evolution de la couverture globale de la VPMC et ciblage géographique en 2018



Volumes mis en marché à travers la VPMC en lien avec l'évolution de la population cible (IAM) à qui cette opération s'adresse d'après la note de cadrage.

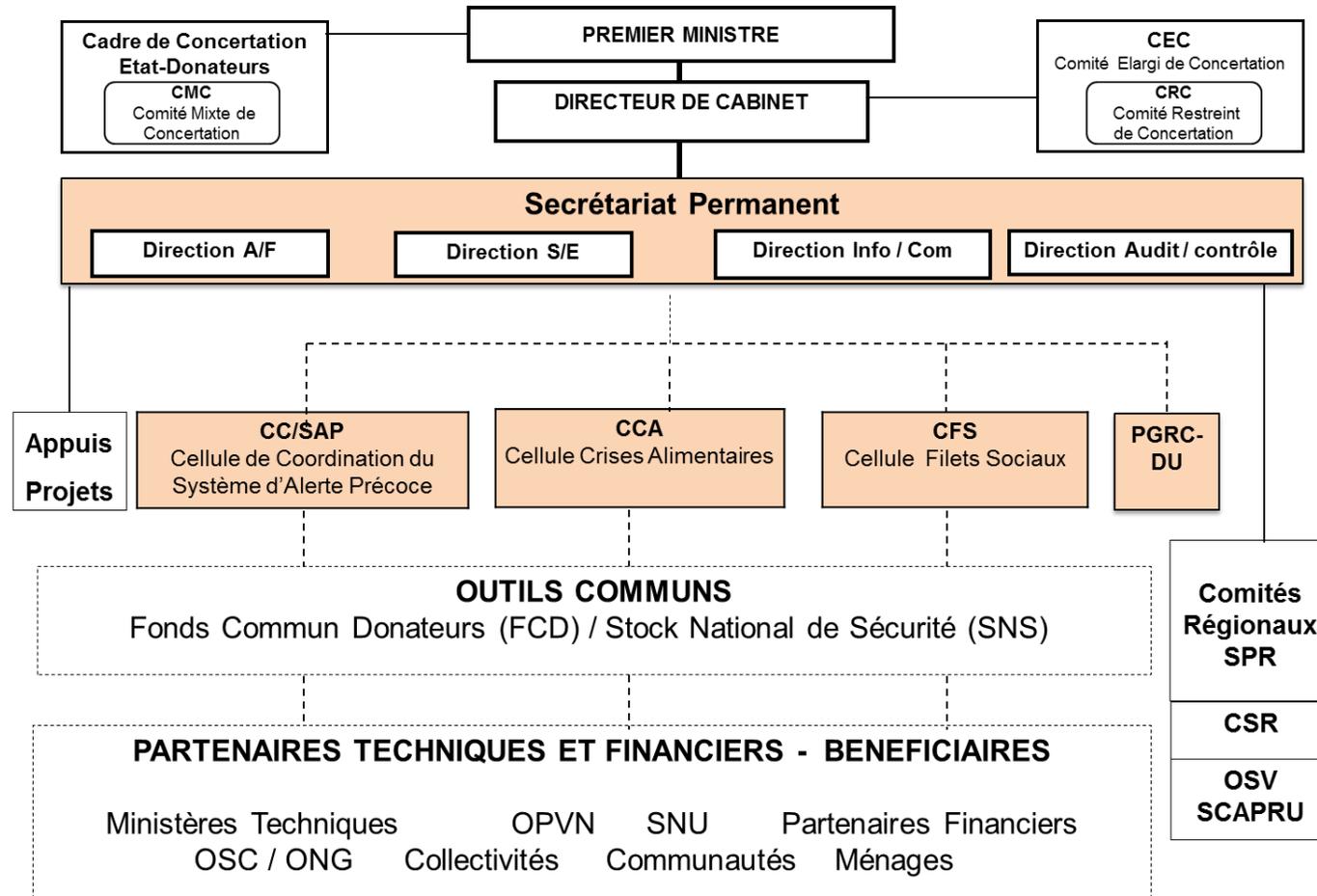


Phasage de la VPMC 2018 cohérent avec l'évaluation des zones vulnérables par le SAP. Est-ce le bon indicateur pour orienter le phasage de la VPMC ?



Variation inter communale importante de couverture de la VPMC, et réduction de la couverture avec la taille des communes.

Annexe 7 : Organigramme du DNP-GCA



Annexe 8 : Fiches synthétiques des Notes de cadrage des Opérations du DNP-GCA en 2018

Distributions Gratuites Ciblées

Appuis fournis	<p>Les DGC ont couvert trois (3) mois du juin à août 2018. Pour chaque ménage ciblé, la ration à distribuer est de 100 kg de céréales par mois par ménage de 7 personnes.</p> <p>Un complément alimentaire en niébé (25 Kg par ménage) et en farine fortifiée (2 Kg par enfant de 6 à 23 mois) sera apporté aux ménages dans certaines régions du pays. La farine fortifiée concernera le département de Gouré (communes de Kellé, Gamou, Alakos et Bouné) et le département de Dungass (commune de DogoDogo et Mallawa). Un appui en huile et en sel a été apporté dans le département de Gouré notamment Kellé, Gamou, Alakos et Bouné</p>
Actions menées et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • CCA: Préparation du plan opérationnel (choix des communes ciblées et détermination du nombre de personnes ciblées par commune). Mission lancement et de formation des acteurs locaux (CR, CSR, Maires). Préparation des conventions avec CR/PGCA, CSR/PGCA et OPVN. Mise à disposition des fonds à ces acteurs. • CCSAP et démembrements locaux : Préparation des listes des villages vulnérables dans chaque commune sur la base de l'enquête de vulnérabilité. • Radio locales : Diffusion de messages sur les critères de ciblage des ménages et les quantités à distribuer à ménages au prorata du nombre de personnes. • OPVN : Stockage et acheminement des vivres vers les chefs-lieux des communes bénéficiaires • CSR/PGCA : Identification des fournisseurs pour assurer le transport secondaire à travers consultation restreinte • Comités de ciblage (incluant membre du CSR) : facilitation du ciblage communautaire pour établir liste des ménages cibles dans chaque commune. Validation des fiches de distribution par village. • CCA/S&E, CR/PGCA : Organisation de missions de supervision et de suivi. • DNP-GCA S&E et CCSAP: Organisation du PDM
Produits escomptés	<ul style="list-style-type: none"> • Planification opérationnelle de la DGC 2018 est complémentaire avec les actions menées par les autres contributeurs au plan de soutien • Le ciblage géographique est effectué sur la base des zones prioritaires • Le ciblage socioéconomique des ménages bénéficiaires permet de d'identifier les populations les plus vulnérables dans les zones ciblées • Des vivres de bonne qualité et répondant aux besoins et habitudes de populations sont distribuées à temps aux ménages ciblés. • Les leçons de l'exécution des opérations sont documentées et les résultats connus.
Groupes cibles et effets visés	<ul style="list-style-type: none"> • Populations en insécurité alimentaire sévère dans les zones vulnérables • L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés est amélioré
Contribution aux objectifs du PS	R1 : L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré

Vente de Céréales à Prix Modérés

Appuis fournis	<p>La vente se fera au détail avec l'unité de mesure locale (2,5kg) et s'étale dans le temps afin de favoriser une régulation des prix sur les marchés. Le prix de vente est établi à 13.000 FCFA le sac de céréales de 100 kg.</p> <p>La vente se fait au comptant, il ne doit pas y avoir d'arriérés de recettes. Au niveau de chaque commune, à l'issue de chaque phase de la VPMC, on doit trouver soit la totalité des recettes de vente soit le reliquat de stock non vendu.</p> <p>Dans chaque commune concernée, un centre principal (chef-lieu de la commune) et des centres secondaires de vente sont créés afin de rapprocher les stocks des bénéficiaires</p>
Actions menées et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • La CCA établit les quotas par commune pour chaque Phase (8 prévues, 7 réalisées) • L'OPVN assure le transport des vivres jusqu'aux chefs-lieux des communes bénéficiaires. • Le CSR/PGCA et les autorités communales établissent la liste des points de vente secondaire par commune. • Un transporteur privé sélectionné au niveau communal assure le transport des vivres du chef-lieu de la commune jusqu'aux centres secondaires de vente. La mise en place des céréales à ce niveau se fera sous la supervision des CSR/PGCA.

	<ul style="list-style-type: none"> • Le comité de vente (Représentants de la mairie (Président), des services techniques communaux, de la société civile, de la chefferie traditionnelle) assure la vente. Il doit rendre compte et verser les recettes de vente à la mairie qui doit elle-même les reverser à l'OPVN. Une ristourne de 1000 CFA/sac est versée au membre du comité. Le comité de vente est responsable du remplissage d'une fiche de vente (fournie par la CCA) dans laquelle est inscrit le nom du chef de ménage bénéficiaire de la vente, la quantité achetée. • Le CSR/PGCA assurera le suivi de proximité de l'opération de la VPMC. • Le CR/PGCA assure la supervision de la mise en œuvre des opérations au niveau régional. • Un comité de supervision nationale (composé de la CCA, l'OPVN et Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé) assurera la supervision globale de la mise en œuvre des opérations de vente. Deux missions nationales seront organisées au cours de l'opération.
Produits escomptés	<ul style="list-style-type: none"> • Le ciblage géographique des villages est effectué ; • Le transport des vivres aux centres de ventes est assuré ; • Les vivres sont vendus à prix modéré aux populations vulnérables ; • Les recettes de la vente sont recouvrées ; • Le suivi et la supervision des opérations sont effectués ; • Le rapport d'activités est produit
Groupes cibles et effets visés	L'opération de ventes de céréales à prix modéré (VPMC) est recommandée pour permettre aux ménages en insécurité alimentaire modérée d'accéder plus facilement aux vivres.
Contribution aux objectifs du PS	R1 : L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré.

Reconstitution du Stock National de Sécurité à travers des achats locaux

Appuis fournis	<p>Le budget de l'opération s'élève à 2 474 780 100 FCFA selon les rubriques par acteurs suivantes :</p> <table border="1"> <tr> <td>OPVN</td> <td>2 404 430 000 FCFA</td> </tr> <tr> <td>RECA</td> <td>6 825 000 FCFA</td> </tr> <tr> <td>CCA</td> <td>15 000 000 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Divers et imprévus</td> <td>48 525 100 FCFA</td> </tr> </table>	OPVN	2 404 430 000 FCFA	RECA	6 825 000 FCFA	CCA	15 000 000 FCFA	Divers et imprévus	48 525 100 FCFA
OPVN	2 404 430 000 FCFA								
RECA	6 825 000 FCFA								
CCA	15 000 000 FCFA								
Divers et imprévus	48 525 100 FCFA								
Actions menées et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Le DNP/GCA fixe les quantités à acheter selon cette modalité • la DS/MAG/EL, la CC/SAP et le RECA ciblent les régions ou des stocks sont disponibles auprès des Organisations de Producteurs dès la fin de la récolte de la campagne 2017 / 2018. • Le RECA sera chargé de l'identification des OP ou fédérations d'OP qui seront en mesure de fournir les quantités de céréales planifiées • Les coopératives, groupements de producteurs, unions, associations faitières procèdent au dénombrement de leurs membres, au regroupement de leurs produits au sein d'un marché local à céréales et signalent la disponibilité de leurs stocks aux agents collecteurs de l'OPVN. • L'OPVN fixe une liste de marchés de collecte pour l'ensemble des opérations d'achats aux producteurs. • L'OPVN assurera le paiement des céréales, l'enlèvement des stocks, le reconditionnement, le transport et la logistique ainsi que le stockage des céréales dans ses magasins. • Le RECA assure l'encadrement, l'information aux OP en amont de l'opération puis la facilitation et le suivi des activités pendant l'opération. • Un comité technique (SIMA, INS, OPVN, CCA, MC/PSP, ...) convoqué par l'OPVN et le DNP/GCA placé sous l'égide du Ministère du Commerce fixe les prix d'achat. Le prix retenu correspond au prix « consommateur ». • La CCA et l'OPVN élaboreront un contrat de collaboration pour l'opération d'achats aux petits producteurs, visant à encourager les OP à la formalisation de toutes leurs activités et de leurs engagements pour renforcer ainsi leur crédibilité. • Le comité technique multi acteur mis en place par le CRC se retrouve de façon régulière afin de faire un point sur l'état de préparation et de mise en œuvre de l'opération. • Un dispositif de suivi et de supervision de l'opération sera mis en place au niveau de la Direction Générale de l'OPVN pour assurer la bonne marche de l'Opération. 								
Produits	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir aux producteurs un meilleur accès au marché en achetant leurs produits à des prix et 								

escomptés	<p>conditions plus favorables que ceux offerts par les réseaux commerciaux habituels,</p> <ul style="list-style-type: none"> Reconstituer le SNS à travers l'acquisition d'au moins 10 000 tonnes de céréales achetées localement aux petits producteurs à travers leurs unions et groupements, tout en respectant les normes de qualité en vigueur, Capitaliser les bonnes pratiques et les leçons apprises liées à la mise en œuvre et au financement d'une telle opération
Principes directeurs	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de la stratégie nationale d'achats locaux et de son plan d'actions La prise en compte des leçons apprises et des expériences passées (OPVN, CCA) et actuelles (PAA – HC3N – PAM – FAO – RECA...). Ciblage des producteurs organisés en unions de producteurs et en groupements Implication des OPA dans le montage et l'organisation de l'opération (contractualisation, fixation des prix...), L'implication du comité technique multi acteurs dans la mise en œuvre et le suivi de l'opération La définition d'un calendrier précis avec la déclinaison des différentes étapes La clarification des engagements pris par l'acheteur (CCA) et les vendeurs (OP) à travers la signature d'accords d'achats précisant, dès le mois de septembre 2017, les quantités de céréales qui seront achetées / vendues dans le cadre de l'opération. La prise en compte des directives issues du CIO et du Président de la République relatives à l'achat sur les marchés
Contribution aux objectifs du PS	R4 : Les instruments de prévention et de gestion des catastrophes naturelles et crises alimentaires sont performants

Cash For Work

Appuis fournis	<ul style="list-style-type: none"> L'opération de CFW va permettre de rémunérer environ 30 000 ménages en raison de 1 300 FCFA/Jour/personne pour une durée de 60 jours, dans les zones de concentration des populations en insécurité alimentaire sévère et modérée. Ce programme porte essentiellement sur les opérations de récupération des terres⁹⁵. Les activités éligibles sont celles déjà planifiées dans les plans de développement communaux ou celles pour lesquelles un accord écrit de la commune a été fourni au préalable.
Actions menées et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> La CCA, structure chef de file pour les opérations de CFW, a la charge de: <ul style="list-style-type: none"> Organiser une rencontre technique pour la répartition des zones cibles et sur l'harmonisation des objectifs, des résultats et des indicateurs et des méthodes de ciblage des bénéficiaires ; Participer aux sessions de sélection des opérateurs de mise en œuvre technique organisées par le PAM et la CFS Organiser des rencontres de partage d'information sur la mise en œuvre des activités (dont les cibles sont les ONG, les CSR et les Communes) L'ONG partenaire : <ul style="list-style-type: none"> effectue un diagnostic participatif avec les autorités communales et les populations des villages ciblés sur les opérations antérieures et leurs résultats. sensibilise les bénéficiaires sur la durée du projet, contributions des bénéficiaires, engagements des bénéficiaires, conditions du projet, gestion des plaintes, mise en place et formation de COGES composé d'hommes et de femmes en parts égales. distribue des matériels de travail et des caisses pharmacie pour assurer les premiers soins en cas de blessures ; achète des plants adaptés aux zones d'intervention, rémunère les personnes impliquées dans les travaux. Prépare un rapport final devra être présenté à l'issue de l'opération, qui devra faire état de l'avancée des indicateurs. La commission foncière détermine le statut foncier du site Les communautés, des autorités locales, les STD et des CSR/PGCCA et CR/PGCCA

⁹⁵ L'opération de récupération des terres comprend la réalisation d'ouvrages anti érosifs tels que les banquettes, les demi – lunes, les diguettes, les tranchées de reboisement, les cordons pierreux, le traitement des koris, la protection des berges, la reconstitution du cheptel dans les communes vulnérables et à vocation pastorales, etc. Des activités comme la lutte contre les plantes envahissantes, le sur creusage des mares ainsi que la construction de pistes rurales et autres travaux à haute intensité de main d'œuvre peuvent également être réalisées.

	<p>valident les sites suite à une évaluation technique du site. Cette validation est sanctionnée par un procès-verbal qui donnera lieu à la signature d'une convention avec la commune.</p> <ul style="list-style-type: none"> • [Responsabilités non définies dans la NC] : La liste des participants aux travaux à partir de la liste des ménages ciblés est établie à travers une méthode inspirée de l'approche HEA (y compris les ménages sans bras valides) ; • Les bénéficiaires directs effectuent les travaux. • Les communautés assurent le gardiennage et valorisation des terres ; La prévision de lignes dans les PDC et/ou dans le budget communal est souhaitable. • Le groupe technique interdisciplinaire composé par les techniciens des Ministères techniques et les cadres du dispositif (CCA, SAP, SP/DNPGCA), GTI/CCA effectuera des missions de contrôle au niveau des sites. • Les CR/PGCA suivent les activités des projets. Il est prévu trois missions des comités régionaux durant la phase de mise en œuvre pour vérifier la qualité et le respect des normes des ouvrages.
Produits escomptés	<ul style="list-style-type: none"> • 30 000 ménages ont été soutenus à travers la rémunération des travaux de cash for work ; • Les terres dégradées ont été récupérées dans les zones d'intervention • La sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles est améliorée ; • La productivité des terres restaurées est améliorée, • Pour toutes les activités autres que la récupération des terres, le résultat attendu est l'amélioration de la productivité des écosystèmes
Groupes cibles et effets visés	<ul style="list-style-type: none"> • L'objectif est d'une part de permettre aux ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire de disposer de revenus leur permettant d'accéder à l'alimentation et d'autre part de créer un système productif ou environnemental favorable au développement d'activités génératrices de revenus pour les populations environnantes
Contribution aux objectifs du PS	R1 : L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré

Vente d'Aliment Bétail à Prix Modérés

Appuis fournis	<ul style="list-style-type: none"> • La quantité totale d'aliment à fournir prévue était de 6 000 Tonnes, dont 4 000 Tonnes de son blé (70%) et 2 000 Tonnes de tourteau de graines de coton (30%). • La mise à disposition des stocks au niveau département est prévue entre le 15 et le 30 avril, puis au niveau des centres de distribution à partir du 15 mai 2018. • Les ventes seront ciblées sur les ménages pastoraux vulnérables dont les principales caractéristiques sont : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un ménage en Insécurité Alimentaire Sévère ou Modéré en mesure de se payer au comptant sa dotation d'aliment bétail à prix modéré. ○ Un ménage issu d'une commune de la zone pastorale et constitué de 5 personnes en moyenne. ○ Un ménage possédant moins de 5 UBT en moyenne. • La quantité maximale à céder est de 300 kg par ménage sur la période de l'opération (soit 2 cessions de 150 kg chacune)
Actions menées et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Un exercice de planification et de coordination de l'opération est conduit par le Ministère en charge de l'Elevage pour préciser les zones d'intervention par acteur • Les aliments pour bétail sont acquis par la CCA auprès des fournisseurs privés conformément au code des marchés publics. • Le contrôle qualité des aliments est de la responsabilité du Ministère de l'Elevage. • Les Comités Sous Régionaux seront chargés de mettre le stock à la disposition des communes jusqu'au niveau des centres secondaires choisis par ces dernières pour rapprocher l'opération du bénéficiaire. • La livraison des aliments par les fournisseurs privés sera effectuée au niveau des chefs-lieux de département⁹⁶. • le DDE sera responsabilisé pour la gestion de l'opération (gestion de stocks, vente, reversement, appui aux différents comités), il sera responsable du reversement des recettes de la vente dans le compte bancaire de la CCA.

⁹⁶ Pour le besoin de planification budgétaire, le coût de transport est estimé sur l'ensemble de la zone d'intervention de l'opération à 20 000 FCFA la tonne. Pour être au plus juste de la réalité, ce coût sera réajusté et discuté avec le niveau central dès lors que les sites de vente auront été identifiés.

	<ul style="list-style-type: none"> • La formation des comités de gestion communaux (STC, représentants de la commune, pouvoir coutumier, représentants de la société civile pastorale) sera assurée au démarrage de l'opération par un groupe d'acteurs du niveau central, régional et départemental (CR/PGCA, CS/PGCA, STD Elevage, Communes, société civile pastorale). • Ces comités de gestion communaux ont la charge de la réception et du stockage de l'aliment bétail, de la diffusion de l'information sur l'opération, du ciblage et de la vente de l'aliment bétail aux bénéficiaires, et la gestion de la caisse (recettes). • Le GTI/CCA assurera la supervision de la mise en œuvre des opérations de vente d'aliments bétail sur le terrain, à travers (1) des missions de sensibilisation au niveau de chaque département concerné regroupant les membres du CSR/PGCA, les maires et le service technique communal des communes concernées, les représentants des associations des éleveurs et le SPR ; (2) des missions de supervision des opérations sur le terrain. • Les comités régionaux (CR/PGCA, DR élevage) effectuent au moins deux missions durant la phase de mise en œuvre pour vérifier la qualité et la conformité de l'opération (pendant les phases de vente). • Les Comités Sous Régionaux (CSR/PGCA ; DD Elevage) effectuent au moins deux missions durant phase de mise en œuvre pour organiser la mise en place des Comité communaux, faciliter la communication autour de cette opération et vérifier la qualité et la conformité de l'opération. • Le Ministère de l'Elevage et produira et transmettra un rapport d'exécution de de l'ensemble de l'opération à la CCA au plus tard le 31 juillet 2018.
Produits escomptés	<ul style="list-style-type: none"> • Le résultat attendu est l'atténuation des effets du déficit fourrager 2017/2018 au bénéfice des ménages en Insécurité Alimentaire Sévère ciblés par l'opération de Vente à Prix Modéré d'Aliment Bétail et dont les moyens d'existences reposent sur l'économie pastorale. • Au total l'AB sera vendu à 20 000 ménages identifiés soit près de 120 000 pasteurs • Au total, plus de 72 000 UBT seront soutenues sur la période du pic de soudure (avril, mai et juin).
Groupes cibles et effets visés	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les ménages pastoraux les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire en sauvegardant leur cheptel à travers la mise en œuvre d'une Vente à Prix Modéré d'Aliment pour le Bétail de proximité, dans les zones prioritaires identifiées au sein des zones impactées par la crise pastorale.
Contribution aux objectifs du PS	R3 : Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et/ou catastrophes naturelles sont protégés et réhabilités

Annexe 9 : Diagnostic institutionnel relatif à l'Opération de DGC	Engagement des parties et coordination opérationnelle, et fonctionnalité des partenariats	Facteurs de réussites et de difficultés
CCA → CR, CSR, autres acteurs de mise en œuvre de la DGC : Préparation du plan opérationnel (choix des communes ciblées et détermination du nombre de personnes ciblées par commune).	<p>Le PAM est bien impliqué dans la préparation du plan opérationnel, notamment pour le calcul des cibles communales.</p> <p>Les CSR sont peu impliqués dans cette étape.</p> <p>Les ONG de l'alliance fournissent leurs informations de planification.</p> <p>Les populations cibles en soudure sont dépassées pour de nombreuses communes ou la CCA et un autre acteur travaillent ensemble.</p>	Les modalités de calcul des quotas communaux ne sont pas formalisées et pas standardisées entre acteurs.
CCA → CR, CSR, Maires : Mission lancement et de formation des acteurs locaux.	<p>Bon engagement de la part des SPR, PF et membres des comités de ciblage.</p> <p>Davantage de difficultés à mobiliser les maires (titulaires) et préfets.</p>	Contenu des formations bien défini par le plan de soutien et la notes de cadrage.
CCA → CR, CSR et OPVN : Préparation des conventions et mise à disposition des fonds à ces acteurs.	Difficulté fréquente à rendre la relation fonctionnelle entre SPR et autres membres du CR et des CSR (y compris PF) efficace.	Relation fonctionnelle mais pas hiérarchique entre SPR et autres services et entre SPR et PF/CSR.
CSR → Mairies : Préparation des listes des villages ciblés dans chaque commune ciblée.	Pas de difficulté particulière vis-à-vis de l'engagement des parties prenantes.	Il n'existe pas de procédure standard pour justifier des écarts de ciblage par rapport aux recommandations du SAP.
Radio locales → Populations : Diffusion de messages sur les critères de ciblage des ménages et les quantités à distribuer à ménages au prorata du nombre de personnes.	Pas de difficulté particulière vis-à-vis de la fonctionnalité des partenariats.	
OPVN → Transporteurs privés : Acheminement des vivres vers les chefs-lieux des communes bénéficiaires	<p>Contrats standards et procédures de réceptions par les mairies standardisées.</p> <p>Partenariats fonctionnels lors des phases 1 à 2, plus de difficultés à faire respecter les plans de livraison en phase 3.</p>	<p>Retards de paiement des prestations de transport.</p> <p>Volume d'activité important en hivernage alors que VPMC et DGC sont menées en parallèle.</p> <p>Difficultés d'accès en hivernage.</p>
CSR → Transporteurs privés : Identification des fournisseurs pour assurer le transport	Pas de difficulté particulière vis à vis des partenariats, en dehors des contraintes de déplacement en vers les centres secondaire en	Retards dans la mise à disposition des fonds pour effectuer le

secondaire à travers consultation restreinte	hivernage.	transport secondaire.
Comités de ciblage → Populations des villages ciblés : information et facilitation du ciblage communautaire pour établir liste des ménages cibles dans chaque commune.	Le rôle et les responsabilités des acteurs sont définis dans les grandes lignes dans la note de cadrage. Peu de ressources investies dans la formation des comités de ciblage sont réduites.	Le temps dédié à la conduite de ce travail est réduit et variable entre villages. Dans certains cas, appui par d'autres acteurs impliqués dans la DGC à la réalisation du ciblage.
CCA/S&E → CR, CSR : Organisation de missions de supervision et de suivi.	Difficultés à mobiliser les PF/CSR pour les missions de suivi opérationnel.	Les TDR de des missions régionales et départementales ne sont pas systématiquement préparés par les CR et CSR. La procédure de mise à disposition des fonds est longue, ce qui impose que les frais de mission soient avancés par les CR/CSR.
DNP-GCA S&E → SAP, CCA/S&E : Organisation du PDM	Un seul cycle de PDM a pu être organisé en 2018.	Manque d'anticipation du temps de préparation nécessaire. Le timing de mise à disposition des fonds.

Annexe 11: Suivi des recommandations issues de l'évaluation de 2017

Mise en œuvre des recommandations précédentes en lien avec la stratégie et la planification

Concentration géographique de la DGC	Une certaine concentration depuis 2016, mais dont les règles ne sont pas bien formalisées.
Expliciter les règles de la planification CCA concernant le taux de couverture par commune de la DGC	Difficulté persistante en 2018 et concertation avec le PAM à ce sujet.
Articulation de la DGC avec les programmes plus axés sur la résilience et la protection sociale	Préparation d'un document de stratégie pour les filets sociaux prévue
Initier une rénovation stratégique du DNP-GCA en s'appuyant sur différentes études dont bilan VPMC, CFW et études sociologiques	Cette évaluation représente une étape, des études sociologiques ont été menées par le LASDEL au Niger, mais ne portent pas sur les programmes du DNP-GCA.
Alors que la VPMAB ne s'adresse pas vraiment aux petits éleveurs, élaborer d'autres stratégies pour protéger le bétail des catégories les plus pauvres	Pas d'avancée à notre connaissance
Préciser la logique de la programmation (critères de sélection des bénéficiaires, tonnage attribué par commune) de la VPMC AB.	Difficulté persistante

Mise en œuvre des recommandations précédentes en lien avec la préparation des opérations

Elaborer un calendrier de mise en œuvre de l'activité DGC comprenant les dates d'échéance des différentes étapes depuis la planification jusqu'aux distributions aux bénéficiaires	La note de cadrage de la DGC ne contient pas de rétroplanning
Préciser le calendrier de mise en œuvre de la VPM AB	La note de cadrage de la DGC ne contient pas de rétroplanning
Mettre en place les conditions pour anticiper certaines activités (budgétisation du transport OPVN, ciblage, etc.) afin d'accélérer l'exécution des DGC lorsque la prise de décision en CRC prend du retard	Contrainte non levée
Développer l'ensemble des canevas des pièces justificatives qui devront être utilisés par les comités	Peu d'information issue de cette évaluation au sujet de difficultés d'organisation des distributions
Préciser les modalités de sensibilisation des populations aux objectifs des opérations et d'information des bénéficiaires sur leurs droits	Difficultés persistante

Mise en œuvre des recommandations précédentes en lien avec le ciblage

Pour la VPM AB

Mieux définir les critères de sélection des bénéficiaires	Difficultés persistante
Expliciter la procédure de ciblage	Difficultés persistante
Pour la DGC	
Définir les conditions d'un ciblage de meilleur qualité (dont la prise en compte des hameaux de rattachement aux villages administratifs), et octroyer les ressources (humaines et matérielles) suffisantes pour le réaliser (proportionnalité des moyens au nombre de villages/bénéficiaires prévus),	Difficultés persistante
Simplifier la règle de la ration de céréales au prorata de la composition des ménages,	Difficultés persistante
Adapter les normes au contexte géographique (étendue de la commune/zone vulnérable, qualité des pistes) et au nombre de villages/bénéficiaires prévus en ce qui concerne le transport, le nombre de centres secondaires, les missions de suivi,	Difficultés persistante
Identifier les adaptations nécessaires à la zone pastorale et à une zone en conflit (Diffa).	Peu d'information

Mise en œuvre des recommandations précédentes en lien avec l'exécution des opérations

<p>Assurer une meilleure transparence aux bénéficiaires : Les constats de l'évaluation montrent un fort décalage entre les attentes des notes de cadrage et leur réalisation. Les missions de sensibilisation et de suivi doivent mettre l'accent sur les éléments prévus afin d'accroître la transparence des opérations. Il s'agit entre autres de :</p> <p>Respecter l'information des populations bénéficiaires sur les procédures de distributions ou vente (quantité, nombre de phases),</p> <p>Assurer une communication par des voies ad hoc,</p> <p>Vérifier que les ménages ciblés sont détenteurs de cartes de bénéficiaires,</p> <p>Permettre aux populations de faire remonter les doléances en cas d'exclusion et de non-respect de normes,</p> <p>Assurer une visibilité sur l'origine des vivres distribués.</p>	Difficulté persistante, peu d'initiatives effectivement développées visant à améliorer la gestion de ce problème.
--	---

Pour la VPMAB	
Définir les conditions de délégation de la gestion des points de vente,	Problèmes de remontée des produits de la vente
Préciser la procédure de réception des aliments bétail sur les sites secondaires	Difficultés persistante
Préciser les responsabilités des membres du Comité de Gestion Communal dans la gestion des frais de fonctionnement et la collecte des recettes	Problèmes de remonté des produits de la vente
Prévoir des modalités sécurisant les agents de l'élevage dans le transport de l'argent des recettes des ventes,	Difficultés persistante
Simplifier la procédure de contrôle des intrants	Problème résolu
Budgétiser aux coûts réels les tâches pour l'accompagnement et le suivi des niveaux régional et départemental	Difficultés persistante

Pour la DGC	
Mentionner la procédure de réception des céréales dans les centres secondaires,	Difficultés persistante

Préciser l'organisation des distributions,	Peu d'information issue de cette évaluation au sujet de difficultés d'organisation des distributions
--	--

Mise en œuvre des recommandations précédentes en lien avec de suivi et évaluation des opérations

Pour la DGC	
Recenser les indicateurs de résultats,	Travail en cours

<p>Assurer un contrôle de qualité des opérations en temps réel : Davantage que l'amélioration des textes, il faut s'assurer que les instructions prévues sont appliquées par les comités dans un souci de formation continue et de transparence. Cette tâche nécessite de :</p> <p>Renforcer la sensibilisation des responsables impliqués dans l'exécution et le suivi des opérations sur leurs objectifs et l'application des procédures (Impliquer les équipes régionales dans ce rôle),</p> <p>Modifier le calendrier des missions du niveau régional et national en combinant des missions en cours d'exécution des phases (particulièrement lors des distributions) et celles de fin d'activités,</p> <p>Coordonner les missions du niveau régional et national afin d'harmoniser les diagnostics et la recherche commune de solutions,</p> <p>Effectuer les missions sur le terrain auprès d'un échantillon de bénéficiaires,</p> <p>Associer des membres du DNPCCA (dont les intervenants spécialisés) et des responsables de la société civile à ces missions,</p> <p>Réaliser des PDM par des intervenants extérieurs en cours d'opération,</p> <p>Réaliser un bilan d'étape en cours d'opération,</p> <p>Prévoir des sanctions en cas de dévoiement.</p>	<p>Le suivi en temps réel demeure limité.</p> <p>Les missions de suivi nationales sont pour l'essentiel post opération.</p> <p>Certains ministères techniques impliqués dans les missions de suivi nationales et régionales.</p> <p>PDM internalisé.</p>
<p><u>Améliorer le suivi-évaluation</u> : L'amélioration du suivi-évaluation renvoie à différents volets. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir des procédures de remontée (du low tech au high tech) des informations d'indicateurs indépendantes de la gestion des pièces administratives justificatives, • Mettre en place des procédures de validation des informations au niveau régional (SPR et S&E) et central, • Rendre fonctionnel la base de données et informer régulièrement le DNPCCA sur l'avancement des opérations et les indicateurs de résultats, • Définir une gestion documentaire (dont l'archivage), la localisation du traitement des informations en provenance des communes et CSR et des procédures de transmission à la CCA, • Définir des indicateurs d'effets des opérations sur la sécurité alimentaire et la préservation des moyens d'existence ainsi que préciser les outils de recueil des indicateurs, • Harmoniser les indicateurs de résultats et d'effets des PDM avec ceux d'autres intervenants et intégrer les résultats dans la base de données 	<p>Organisation d'un diagnostic du système de S&E, et démarrage de la mise en œuvre de la feuille de route (formalisation d'un cadre de résultats et d'indicateurs d'effets)</p> <p>Pour le moment, la plupart des contraintes soulignées précédemment restent valables.</p>

Annexe 13 : Niveau exécution et de recouvrement des ventes opérées dans le cadre de la VPM

Régions	VPM										
	Qtés Placées (Tonnes)	Qtés Non vendues (Tonnes)	Qtés Vendues (Tonnes)	Valeur Stock Vendu (F CFA)	Versements en Banque (F CFA)	Commission s/Frais	Transports (F CFA)	Ristournes (F CFA)	Montants Restant à verser (F CFA)	Taux de recvrmt (%)	
AGADEZ	4520,00	-	4520,00	587600000	411678970	559809	39375000	4520000	131466221	77,63%	
DIFFA	5540,00	-	5527,50	718575000	654637250	-	46813000	5527500	11597250	98,39%	
DOSSO	10670,00	145,75	10524,25	1368152500	1238448400	-	98531250	10524250	20648600	98,49%	
MARADI	11180,00	162,96	11017,04	1432215200	1316628425	-	104471750	11017040	97985	99,99%	
TAHOUA	15369,60	-	15369,60	1998048000	1818509945	102805	144090000	15369600	19975650	99,00%	
TILLABERI	15260,00	0,50	15259,50	1983735000	1735004200	-	143062500	15259500	90408800	95,44%	
ZINDER	14120,00	678,62	13441,39	1747380050	1512748150	-	125650000	13441385	95540515	94,53%	
NIAMEY	1250,00	-	1250,00	162500000	152051850	-	7031250	1250000	2166900	98,67%	
TOTALGENERAL	77909,60	987,83	76909,28	9998205750	8839707190	662614	709024750	76909275	371901921	96,28%	

Annexe 14 : Analyse des prix d'achat pour la reconstitution de la RAS et du SNS

	Type de procédure	Dates d'achats	Quantités (Tonnes)	Montant des marchés (FCFA)	Prix moyen à la Tonne (FCFA)	Coût collecte et regroupement	Différentiel de prix par rapport aux Achats directs	Perte financière - hors couts logistiques (FCFA)
RAS / VPM	Achats directs aux producteurs	Oct-Déc 2017	19 631	4 139 564 414	210 864	20 000	-5%	75 417 252
	Entente directe	Avril	25 000	8 139 625 000	325 585		40%	2 464 066 634
	Appel d'offres ouvert	mai	37 000	10 545 560 000	285 015		21%	2 145 733 618
	Appel d'offres restreint	Juillet	10 500	3 338 150 000	317 919		37%	954 415 486
	Appel d'offres restreint	Sept	7 500	2 434 975 000	324 663		40%	732 307 490
SNS/DGC	Achats OP SNS	Avril	8 922	2 025 493 270	227 022	39 925	13%	356 209 456
	AO SNS	avril	26 000	6 250 000 000	240 385		0%	347 419 299

Annexe 15: Démarche statistique mobilisée pour la conduite de l'enquête ménage et le traitement des données.

L'objectif de l'analyse statistique de cette évaluation est d'une part de prouver ou d'infirmer les principaux éléments d'évaluation proposée dans les autres dimensions du travail, et d'autre part de les quantifier, à l'échelle du ménage agricole. Cette échelle est celle qui permet à la fois de comprendre le fonctionnement des ménages, leurs choix, leurs contraintes, et les effets des politiques étudiées sur leur fonctionnement, et de donner une vision représentative d'une région (en l'occurrence, deux départements). L'analyse statistique a également pour but de valider ou non certains éléments de la modélisation théorique, et elle peut éventuellement conduire à découvrir des faits inattendus.

1. Les questions auxquelles l'analyse statistique vise à répondre

1.2 Le choix des bénéficiaires des DGC et VCPM

Le ciblage des DGC

- les villages bénéficiaires, identifiés par un processus complexe, multi-institutionnel et fondé sur une utilisation négociée d'indicateurs objectifs (on ne peut établir un lien univoque entre indicateurs et décisions) sont-ils in fine différents des villages non bénéficiaires ?
- les ménages bénéficiaires, identifiés par un processus combinant auto-sélection, influence et critères objectifs sont-ils différents des ménages non ciblés ?

La sélection et l'autosélection des bénéficiaires de VCPM

- peut-on mesurer un différentiel d'accès des villages au VCPM (y a-t-il un effet point de vente, un effet distance) ?
- les acheteurs de VCPM dans les villages ayant accès aux VCPM sont-ils différents des villages non acheteurs (sont-ils moins riches que les autres ?)

1.2. Les effets des DGC et VCPM

Les effets des DGC

- les DGC ont-elles amélioré la consommation soudure 2018 des ménages bénéficiaires ? ont-elles amélioré la consommation de soudure des autres ménages dans les villages bénéficiaires ? Si oui, cet effet est-il dû à la baisse de prix ? ou à la redistribution ?
- les DGC ont-elles eu des conséquences structurelles sur la décapitalisation 2018 et les choix de production en 2018 ?

Les effets des VCPM

- les VCPM ont-elles amélioré la consommation soudure 2018 des ménages bénéficiaires ? des autres ménages dans les villages bénéficiaires ? via les prix ? via les redistributions ?
- les VCPM ont-elles eu des conséquences structurelles sur la décapitalisation 2018 et les choix de production 2018 et suivants ?

2. L'échelle et l'échantillonnage

2.1 Echelle d'analyse

Le choix de l'échelle a été fait dans l'objectif de tester statistiquement la façon dont les opérations sont reçues par les ménages à l'échelle de deux départements. Il faut un échantillon suffisamment grand de ménages suffisamment semblables pour que leurs différences puissent être rapprochées des différences de politiques dont ils bénéficient avec un degré de confiance suffisant.

Cette exigence nous a conduit à concentrer nos observations (1550 observations pour des raisons de budget) dans deux départements d'une même région. Si on répartit ces observations dans tout le pays, cela augmente l'hétérogénéité entre ménages sans augmenter le nombre d'observations, donc cela réduit les différences entre individus qui pourront être attribuées aux politiques, à la fois du point de vue du ciblage et des effets de ces politiques.

Pour néanmoins garder l'objectif de ne pas être géographiquement anecdotique, nous avons ciblé deux départements variés du point de vue agro-climatique et du point de vue des aides reçues.

Evidemment, le jugement que cette analyse statistique nous permet d'avoir sur les politiques du dispositif n'est pas transposable aux autres régions. Elle doit être vue comme un approfondissement régional du jugement global produit par ailleurs.

2.2. Stratification

La stratification de l'échantillon sur le département de Dakoro est faite de telle sorte à avoir suffisamment de ménages bénéficiaires de DGC, suffisamment de ménages bénéficiaires de VCPM, et suffisamment de ménages témoins, à la fois dans les villages vulnérables et dans les villages non vulnérables. Pour cela nous disposons des informations suivantes :

La liste de tous les villages de la région recensés en 2012 (1466 unités administratives correspondant aux villages / hameaux / campements dans 12 communes du département de Dakoro et 866 unités administratives dans 5 communes du département de Guidan Roumdji).

La liste des villages vulnérables en avril 2018 de Dakoro et Guidan Roumdji (237 villages vulnérables (dont 233 extrêmement vulnérables) dans le département de Dakoro, répartis sur 10 communes (rien à Roubou et Sabon Machi) et 92 villages dans Guidan Roumdji (4 communes))

La liste des villages centres de distribution de DGC 2018 de Dakoro (33 répartis dans 11 communes de Dakoro (pas de centre à Sabon Machi) et 5 répartis dans 2 communes de Guidan Roumdji).

La liste des villages points de vente primaires de VCPM 2018 (un par commune à partir des phases 3 et 4).

La liste des villages bénéficiant des interventions du PAM 2018 (24 à Dakoro (commune de Dan Goulbi) et 114 à Guidan Roumdji (communes de Chadakori, Guidan Sori, Guidan Roumdji, Saé Saboua)

La liste des villages ayant accès aux DGC pour le département de Dakoro

A partir de ces listes, nous avons procédé comme suit

Premièrement, nous avons exclu les quartiers urbains (trop faible proportion de la population touchée par les politiques pour espérer mesurer un effet).

Ensuite, nous avons éliminé de notre échantillonnage les villages dont les noms se rapportent de manière incertaine aux différents fichiers de 2018.

Enfin nous avons éliminé les villages où le PAM est intervenu en 2018 pour éviter d'évaluer les effets des interventions du PAM, mixées ou non avec les interventions de la CCA.

Finalement, notre échantillon est représentatif des zones non urbaines de Dakoro et Guidan Roumdji et non ciblées par le PAM. On a donc un fichier de travail de 1387 villages.

Nous avons apparié les différents fichiers 2018 au fichier de recensement 2012. 166 villages de la base de villages vulnérables du SAP 2018 ont pu être retrouvés dans la base 2012 mais 71 n'ont pas pu l'être. Cela signifie qu'on a un premier sous échantillon de 166 villages dont on est sûr qu'ils sont vulnérables, et un deuxième sous échantillon de 1221 villages composé de villages non vulnérables (1150) et de villages vulnérables (71).

On a trois strates selon la vulnérabilité, l'existence d'un point de vente, l'existence d'un centre DGC et une quatrième sous strate, selon l'accès aux DGC, uniquement pour ceux qui ne sont ni centre DGC ni centre VCPM, de façon à augmenter nos chances d'avoir des villages témoins n'ayant pas accès aux DGC. On répartit ensuite le nombre de ménages à enquêter en fonction de la population de villages disponibles dans chaque sous échantillon et de nos objectifs d'équilibre des groupes (cf schéma général de la stratification ci-dessous).

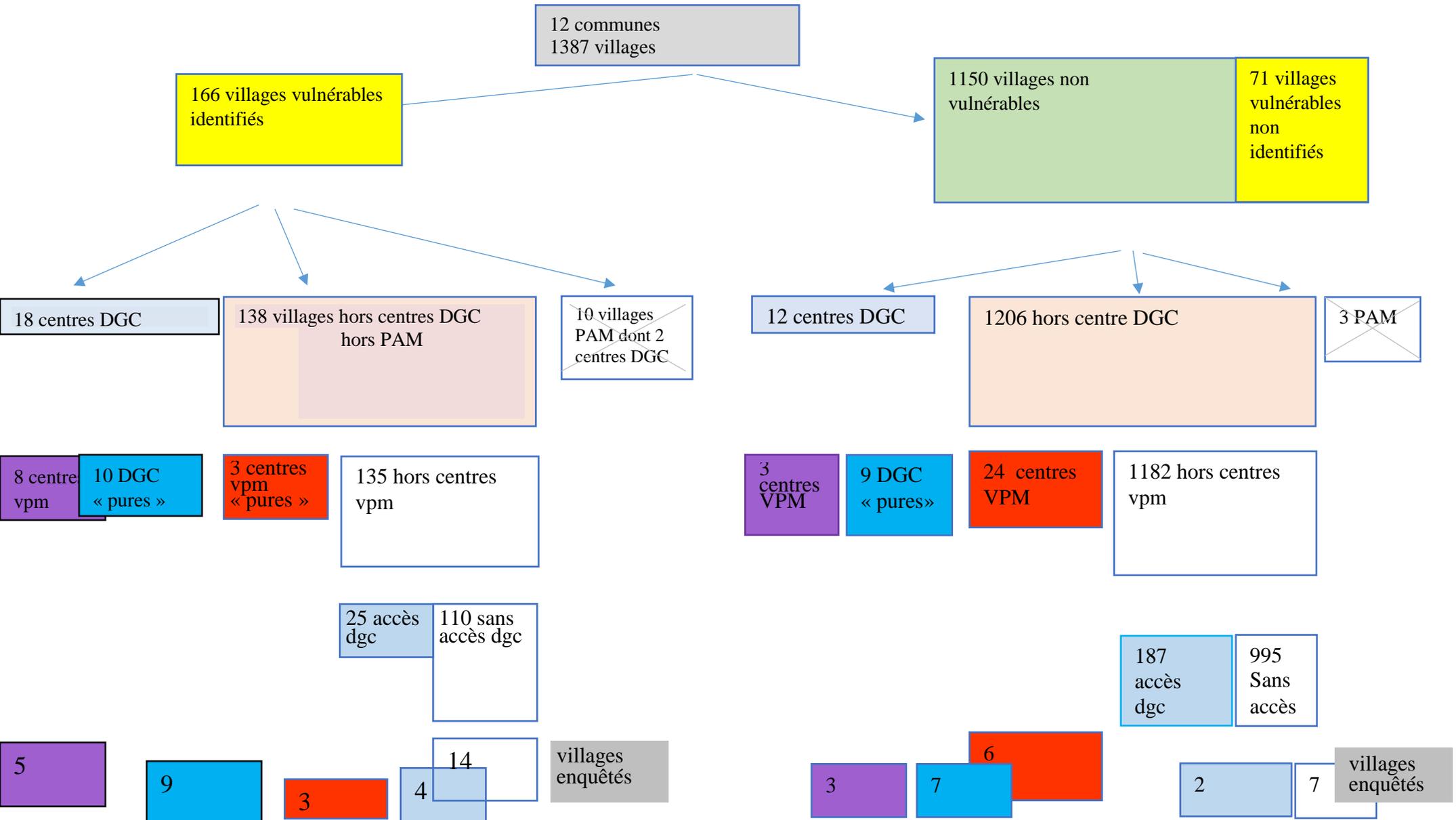
Enfin, le nombre de ménages enquêtés par village est proportionnel à la population des villages, et calculé de façon que la somme fasse 1500 ménages.

Les villages à enquêter sont choisis aléatoirement dans chaque strate, et les ménages à enquêtés sont choisis aléatoirement dans chaque village.

Nous avons finalement 76 villages enquêtés, avec une moyenne de 20 ménages par village.

Stratification de l'échantillon dans le département de

Dakoro



$\frac{T1+T2}{2}$

T1

T2

t1

*Témoins
vulnérables*

$\frac{T1+T2}{2}$

T1

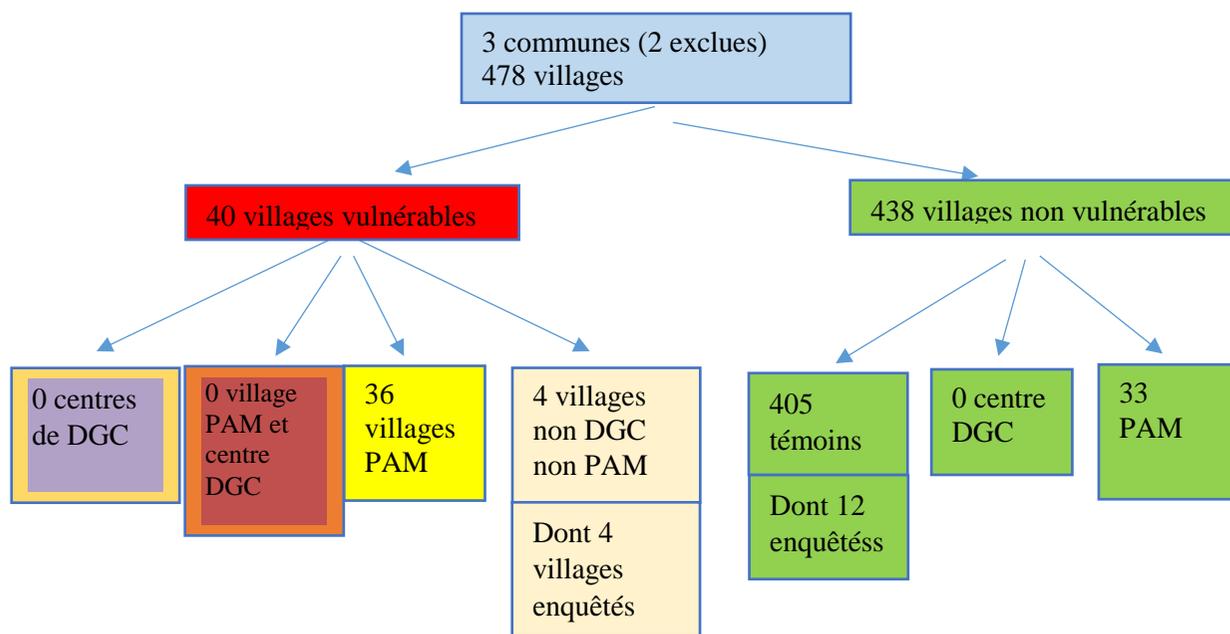
T2

t1

*Témoins
non
vulnérables*

Stratification de l'échantillon

dans le département de Guidan Roundji



3 La période d'enquête

La période d'enquête n'est pas optimale puisqu'elle a eu lieu en avril 2019 et portait sur des variables liées à la soudure 2018, principalement. Ce décalage a été imposé par les contraintes contractuelles.

Il n'a pas été possible de faire des recall survey alimentaires à 7 jours ou 24h, qui sont la référence en sciences de la nutrition. Nous avons simplement abandonné l'objectif d'avoir un relevé précis de l'alimentation ou de l'état nutritionnel des enquêtés.

Il n'a pas non plus été jugé possible de faire une étude fine et poussée de l'utilisation des DGC et VPM (durée d'utilisation, etc).

Et plus généralement, l'étude de la valeur moyenne des variables révélant les comportements à court terme collectées chez les bénéficiaires, comme c'est possible de le faire avec les PDM, serait ici hasardeuse, et n'est pas l'objectif de cette étude.

Nous avons adapté notre recherche en nous concentrant sur des variables qui varient peu, ou varient de manière très marquante, mais surtout en étudiant les différences entre les groupes de bénéficiaires (ou d'utilisateurs) des politiques, et les autres, plutôt qu'en étudiant la valeur moyenne des variables chez les bénéficiaires.

Avec cette approche, nous avons relevé un ensemble d'information en reposant sur la mémoire des chefs de ménages. Ce décalage a probablement augmenté l'imprécision des données, mais cela n'est a priori pas une source de biais dans les données. La perte de précision fait que certains résultats qu'on aurait obtenus en posant les mêmes questions en 2018 n'ont pas pu être obtenus (les différences entre groupes apparaissent non significatives car les réponses sont trop dispersées autour de la moyenne du groupe en raison des imprécisions dans les réponses). L'imprécision nous a fait perdre des résultats, mais elle n'a pas engendré de résultats faux, car les erreurs de mémoire n'ont pas de raison d'être supérieures dans les populations avec DGC ou avec VPM. Donc les résultats significatifs obtenus l'ont été malgré cette imprécision et non pas en raison de cette imprécision.

Par ailleurs, nous avons adapté nos questions au décalage temporel. Par exemple, l'effet des politiques sur les prix n'a pas été formulé en dates absolues, mais en nombre de jours avant les politiques, et n'a été enregistré qu'auprès des ménages utilisateurs de ces politiques, probablement plus marqués par les variations de prix autour des dates de ces politiques. Par exemple, un paysan qui a reçu des DGC le 10 juin 2018 ne sait probablement plus la date à laquelle il a reçu ses DGC, et donc il ne se souvient probablement pas du prix du mil le 11 juin 2108. En revanche il a probablement une idée du prix du mil le lendemain des DGC et la semaine d'après. Et s'il ne s'en souvient pas, nous avons travaillé avec les enquêteurs pour ne pas encourager le ménage à donner son avis, il ne sera simplement pas pris en compte dans l'étude des effets sur le prix (donnée manquante admise). Nous avons donc adapté les questions en ce sens.

4. Les méthodes statistiques utilisées

4.1 Méthode d'analyse du ciblage et de l'autosélection des participants

La première approche est la comparaison de moyenne de chaque variable par groupe de ménages. C'est la méthode privilégiée pour analyser les bénéficiaires ou utilisateurs effectivement visés par les différentes politiques.

Si la différence de la moyenne de deux sous populations d'une même population est significative à 5% d'erreur, cela signifie qu'on n'a que 5% de chance de se tromper en concluant que les deux sous-populations sont différentes du point de vue de cette variable. On conclut dans ce cas que les sous-populations sont différentes du point de vue de cette variable (test de Student). Cela dépend à la fois de la valeur des deux moyennes, et des 2 dispersions autour des moyennes. Plus les observations sont distribuées sur un intervalle proche de la moyenne, plus les deux populations sont des chances d'être significativement différentes, pour un même écart de moyenne (cas de la latitude par exemple).

En appliquant cette méthode à la comparaison des utilisateurs d'une politique et les non utilisateurs au sein du groupe de villages utilisateurs, cela nous permet de conclure à la différence des deux groupes, et à l'ampleur de cette différence. Par exemple nous trouvons que 44% des ménages non bénéficiaires de DGC déclarent qu'ils avaient un stock en début de soudure 2018 et que 35% des ménages bénéficiaires déclarent qu'ils avaient un stock, et que cette différence est hautement significative, cela signifie que la probabilité d'avoir encore un stock quand on est bénéficiaire est inférieure de 9 points de pourcentage. Puisque la question des stocks arrive dans notre questionnaire avant celles sur les DGC, on peut raisonnablement penser que la réponse sur les stocks n'est pas influencée par la réponse sur les DGC, et donc, l'écart de stock entre les deux sous-populations est vraiment un résultat positif du ciblage. Les imprécisions liées au décalage temporel ne peuvent expliquer cet écart.

On peut également appliquer cette méthode à la comparaison entre villages. Par exemple, dans les villages ciblés DGC, 39% des ménages ont encore un stock en début de soudure, et dans les villages non ciblés, 38% des ménages ont encore un stock en début de soudure. Cette différence ressort comme non significative, ce qui nous amène à conclure que le ciblage des villages n'a pas fonctionné comme le ciblage des ménages, en tout cas selon ce critère.

4.2 L'analyse des effets

L'analyse des effets des politiques est basé essentiellement sur l'étude des (i) différences de variations de certaines variables pendant la soudure entre les groupes bénéficiaires et les non bénéficiaires (différence entre le stock pré-soudure et post soudure, différence entre le cheptel pré soudure et post soudure, nombre d'individus décédés pendant la soudure) et (ii) des différences de mécanismes d'adaptation à la soudure 2018 (consommation d'aliments moins préférés, emprunts, diminution des quantités par repas, réduction de la ration des adultes au profit des enfants et réduction du nombre de repas).

Cette analyse ne donne d'indications sur les effets des politiques que dans certaines conditions, notamment lorsque les bénéficiaires ont des conditions initiales identiques ou plus difficiles que les témoins en début de soudure et plus favorables en fin de soudure. On sait alors que la différence de variation est imputable aux politiques. Mais si les bénéficiaires ont des conditions plus favorables au début et plus favorables à la fin, on ne peut conclure à l'existence ou l'absence d'un impact. Chaque variation doit donc être discutée avant d'être interprétée comme un effet.

Enfin, nous avons estimé quelques régressions en utilisant la méthode des moindres carrés ordinaires avec des clusters villages, qui permet de mesurer les effets marginaux d'une variable exogène sur une variable endogène, toute chose étant comparable par ailleurs. Par exemple, pour savoir comment la distance au point de vente le plus proche a influencé le prix de vente des achats à prix modéré, nous avons estimé le modèle suivant :

$$p_{i1} = \alpha_0 + \alpha_1 Vill_VPM_i + \alpha_2 Vill_DGC_i + \alpha_3 SECHERESSE_PERCUE_i + \alpha_4 Vill_PV_i + \alpha_5 Dist_PV_i + \alpha_6 LATITUDE_i + \varepsilon_i$$

Où p_{i1} est le prix payé par le ménage i au premier achat de VPM, $Vill_VPM_i$ est une variable dichotomique exprimant le fait que le village du ménage i ait eu ou non accès aux VPM en 2018, $Vill_DGC_i$ est une variable dicotomique indiquant le fait que le village ait bénéficié ou non de DGC en 2018, $SECHERESSE_PERCUE_i$ est une variable dichotomique indiquant le fait que le ménage déclare avoir eu une mauvaise pluviométrie en 2018, $Vill_PV_i$ est une variable dichotomique indiquant le fait que le village du ménage i ait été point de vente en 2018, $Dist_PV_i$ est la distance au point de vente et $LATITUDE_i$ est la latitude du ménage i . Le coefficient α_5 peut s'interpréter comme l'effet marginal sur le prix de vente des VPM du fait d'être situé à un kilomètre supplémentaire d'un point de vente.

Annexe 16: Modélisation des effets de DGC et des VPM du DNP-GCA

Modélisation de l'effet des ventes à prix modéré

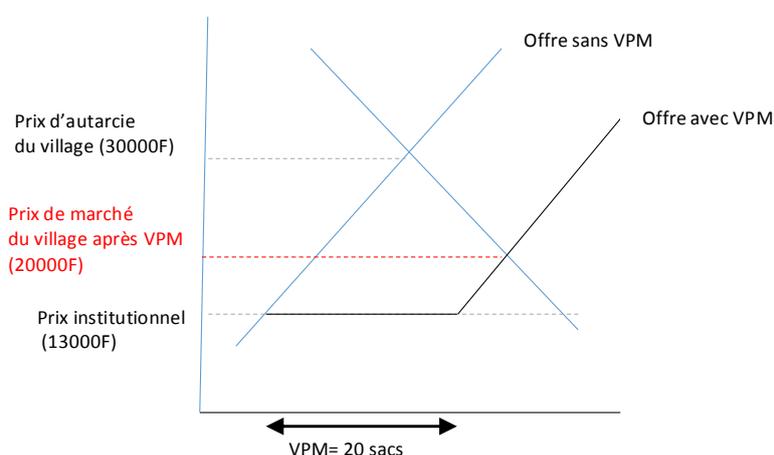
1.1 Villages isolés/villages connectés

On représente l'effet de l'introduction dans un village déficitaire de 100 ménages d'un stock de 20 sacs de 100kg de céréales vendues à 13000 F en soudure.

L'impact des VPM sera très différent selon que le village est connecté à un marché extérieur important ou selon qu'il est isolé.

Lorsque le village est isolé, où la consommation de céréales n'est constituée que de l'offre locale, l'apport de VPM aura un impact direct sur l'offre, la demande, et les prix, comme représenté dans la figure 1.

Figure 1. Effet des VPM dans un village isolé



Lorsque le village est connecté à un marché de taille importante, l'arrivée des VPM aura d'abord pour effet de se substituer à l'offre extérieure, sans impacter le prix ni la quantité consommée dans le village, puis si le volume des VPM est suffisant, elle fera baisser le prix dans le village, augmentera la consommation de céréales et réduira l'offre locale de céréales.

Figure 2(a). effet des VPM dans un village connecté (marché extérieur important)

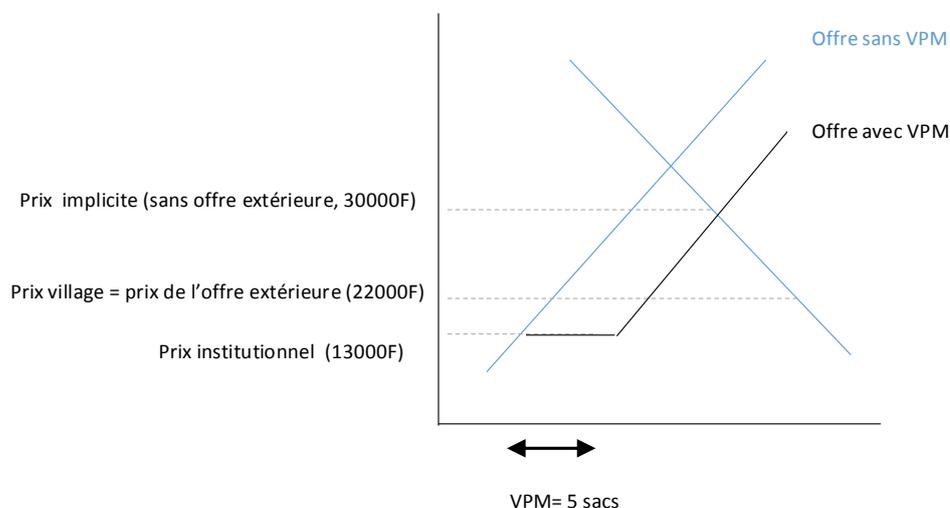
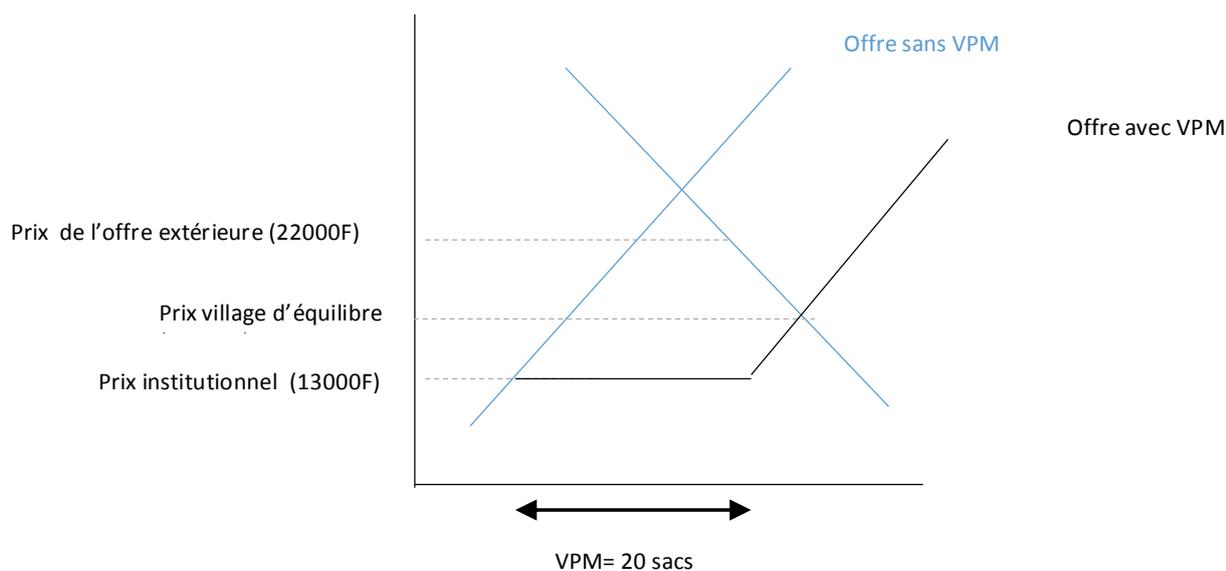


Figure 2(b). effet des VPM dans un village connecté (marché extérieur limité)



1.2 Le cas du village isolé

1.2.1 Effets sur le marché

L'offre locale de céréales du village j , au mois t , dépend de la somme des stocks de céréales dans le village $S_{jt} = \sum_{n=1}^N s_{jt,n}$ où $s_{jt,n}$ est le stock du ménage n au mois t et N est le nombre de ménages du village ; et du prix dans le village p_{jt} , auquel le ménage peut espérer vendre ses céréales.

L'offre de VPM, en quantité z_{jt} s'ajoute à l'offre locale pour former une offre globale dans le village

$$y_{jt} = f(S_{jt}, p_{jt}) + z_{jt}$$

On prend généralement une forme fonctionnelle Cobb Douglas pour l'offre locale

$$y_{jt} = A S_{jt}^{\alpha} \cdot p_{jt}^{\beta} + z_{jt}$$

Où α est l'effet marginal du stock dans le village sur l'offre locale, qui peut être proche de 1 si la réaction des ménages ayant un surplus commercialisable est proportionnelle à leur stock, et β est l'élasticité prix de l'offre (la quantité mise sur le marché par les paysans du village augmente de β % si le prix augmente de 1%). Dans la littérature spécifique sur le sahel, cette élasticité est souvent considéré comme faible, et estimée statistiquement comme assez faible. Mais il s'agit d'élasticités estimées à l'échelle nationale et qui mesurent des réactions interannuelles (et non à l'échelle d'un mois).

La demande locale q_{jt} dépend également du prix dans le village (selon une élasticité prix de la demande notée μ et du revenu non céréalier des ménages (ventes de petit bétail, travaux journaliers etc.), noté $R_{jt} = \sum_{n=1}^N r_{jt,n}$, selon une élasticité revenu φ . La littérature donne des grandeurs très variables de μ et φ , mais μ est souvent considérée comme plus faible pour les céréales et φ est également relativement faible, en tout cas inférieure à 1. On rencontre dans la littérature $\mu = -0,11$ pour le mil dans les ménages ruraux pauvres au Niger (Gambo 2011), mais à prendre avec beaucoup de précaution.

$$q_{jt} = B \cdot p_{jt}^{\mu} \cdot R_{jt}^{\varphi}$$

Le prix d'équilibre est donné par l'égalisation de l'offre locale et de la demande locale

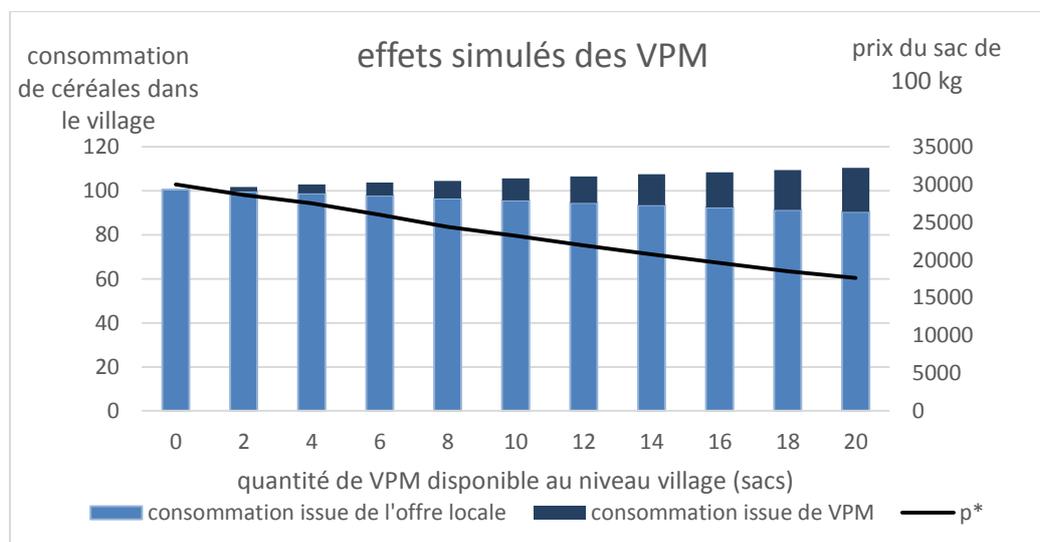
$$B \cdot p_{jt}^{\mu} \cdot R_{jt}^{\varphi} = A S_{jt}^{\alpha} \cdot p_{jt}^{\beta} + z_{jt} \quad (4)$$

Cette équation donne une définition implicite du niveau d'équilibre du prix qui n'a pas de solution analytique. On peut simuler le comportement de p_{jt} en donnant des valeurs numériques aux différentes variables (R, S, z) et paramètres (A, B, α, β, μ et φ), et trouver le p_{jt} qui permette d'obtenir à l'égalité (4)

Valeurs retenues dans la calibration

Effet marginal du stock disponible sur l'offre α	1
Elasticité prix de la demande μ	-0,3
Elasticité de l'offre β	0,3
Elasticité revenu de la demande φ	0,8
Revenu potentiel du ménage r_t	100 000
Nombre de ménages N	100
Revenu potentiel du village R_t	10 000 000
Stock de céréales d'un ménage s_{jt}	0,2
Stock de céréales du village S_{jt}	200
Volume de VPM du village (sacs de 100kg) z	[0 ;20]
Prix des VPM	13000

A	0,064
C	0,002



On a retrouvé les effets prédits suivants:

- Le prix diminue
- La consommation augmente
- L'offre locale diminue

20 sacs de VPM dans un village de 100 ménages ayant les caractéristiques ci-dessus produit une baisse de prix de 30000F à 17600 F et une augmentation de la consommation de 100 à 110 sacs (soit + 0.1 sac par ménage pour le mois en question).

Contrairement à une intuition reçue, l'accroissement net de la consommation est inférieur au volume de l'aide, car l'aide se substitue en partie à l'offre locale.

On peut se demander s'il peut arriver qu'il n'existe plus aucune offre locale, (ce qui suppose aucun stock commercialisable dans ce village ni dans les villages accessibles à ce village), ni dans les pays voisins. Dans ce cas, l'aide est un accroissement net de la consommation du volume de l'aide et cela ne nécessite pas de modélisation. Mais il n'est en pratique jamais envisagé par les économistes car cela correspond à un prix infini. Il peut arriver en revanche que le revenu d'un village soit si faible qu'il ne puisse acquérir un seul sac, qui arriverait dans ce village en pleine soudure après un coût de transport très élevé (par exemple 50000F). Dans ce cas aussi, l'arrivée du stock de VPM aura un impact net sur la consommation égal au volume de VPM.

1.2.2 Distribution des effets dans la population

Un autre point intéressant est de savoir comment se répartit cette consommation dans la population. La question n'est pas triviale puisque la consommation de céréales augmente avec le revenu de manière décroissante (paramètre phi), ce qui signifie que les plus pauvres achèteront proportionnellement plus de céréales (en proportion de ce qu'ils auraient acheté sans les VPM) mais moins que les riches en valeur absolue.

La question qu'on se pose est : quelle est la demande de vpm par le ménage i sachant son revenu r_{it} , et un prix d'équilibre du village stabilisé à p_{jt} .

$$z_{jt} = B \cdot \bar{p}^\mu \cdot r_{jt}^\varphi - A S_{jt}^\alpha \cdot \bar{p}^\beta \quad (6)$$

Où \bar{p} est le prix institutionnel des VPM.

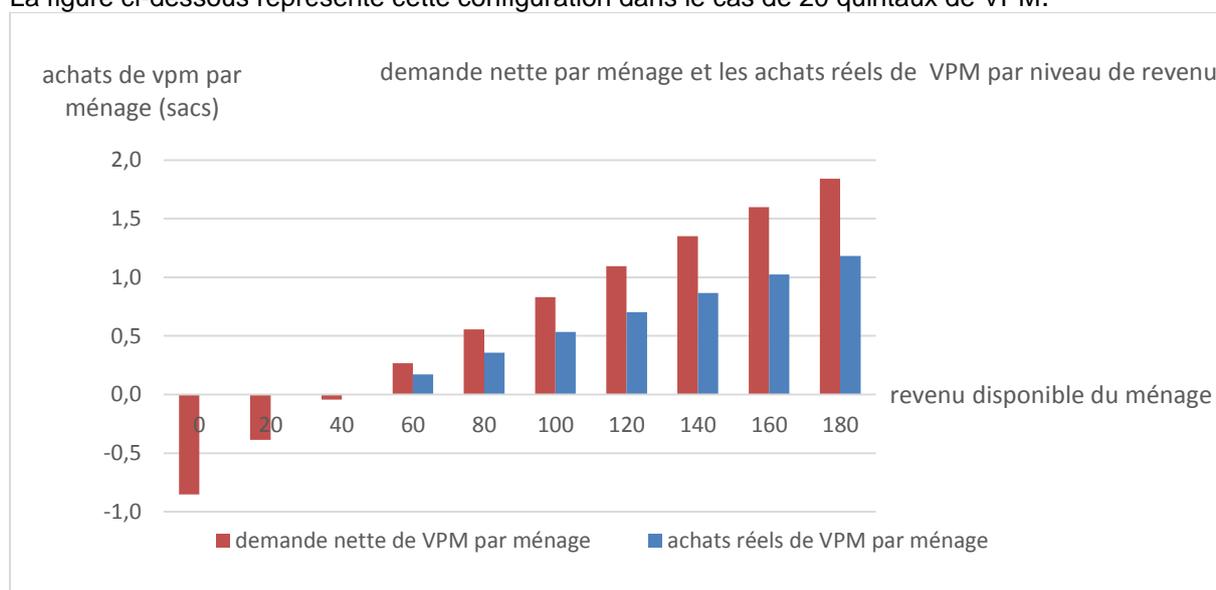
Pour les plus pauvres, la demande nette de VPM, même à ce prix institutionnel, est probablement négative, ce qui signifie que s'ils avaient du mil dans leur grenier, ils seraient prêts à le vendre. Probablement que ces gens-là reçoivent une aide familiale pour se nourrir.

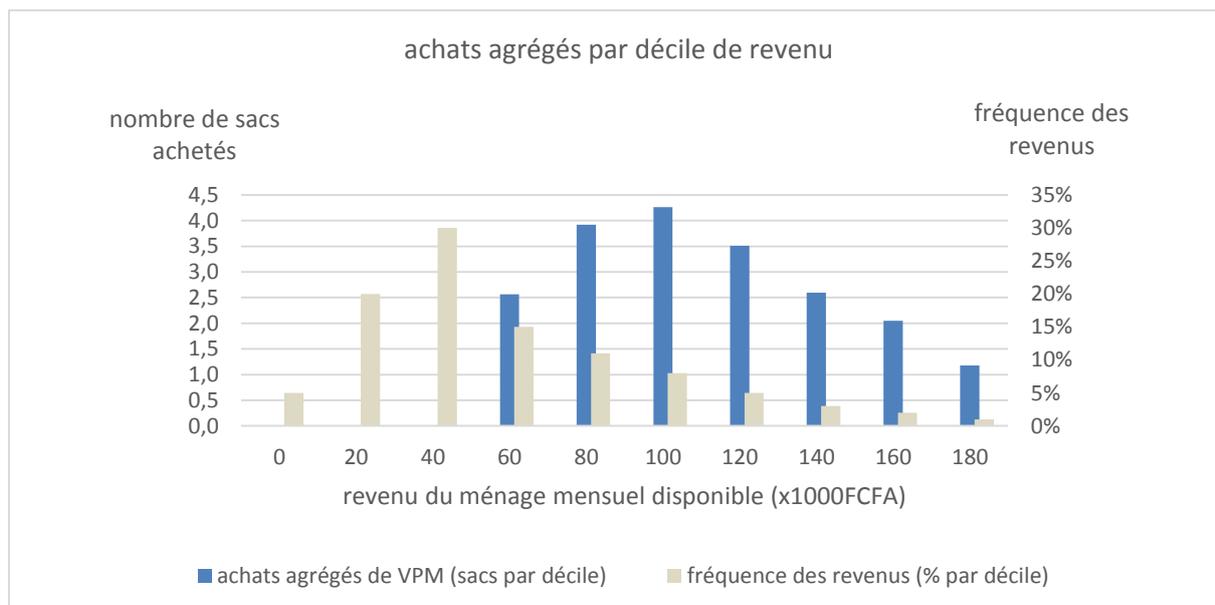
Il existe un revenu du ménage au-dessus duquel les ménages commencent à acheter des VPM (40000 FCFA par ménage mensuel dans notre simulation). Ce revenu inclut toutes les sources de rentrée d'argent possible, y compris la vente de chèvres et volaille.

De plus, les achats réels de VPM sont inférieurs à la demande de VPM à cause du contingent de VPM qui contraint les achats. Si on suppose que cette contrainte se répartit de manière proportionnelle sur tous les acheteurs, on obtient une courbe d'achats réels de VPM par ménage qui est croissante avec le revenu.

On pourra vérifier empiriquement après enquête si effectivement cette répartition est croissante avec le revenu ou constante par ménage ayant une demande nette positive (par exemple si des quotas sont appliqués par les villages).

La figure ci-dessous représente cette configuration dans le cas de 20 quintaux de VPM.





1.3 Modélisation du cas du village déficitaire connecté

1.3.1 Les effets de marché

L'équilibre de marché est le même que précédemment à part que l'offre inclut un terme « d'importation » constitué des achats de céréales produites en dehors du village, m_{jt} , au prix $p_{kt} < p_{jt}$.

$$B \cdot p_{kt}^{\mu} \cdot R_{jt}^{\varphi} = A S_{jt}^{\alpha} \cdot p_{kt}^{\beta} + z_{jt} + m_{jt} \quad (4)$$

$$m_{jt} > 0 \text{ si } p_{kt} < p_{jt}$$

$$m_{jt} = 0 \text{ si } p_{kt} \geq p_{jt}$$

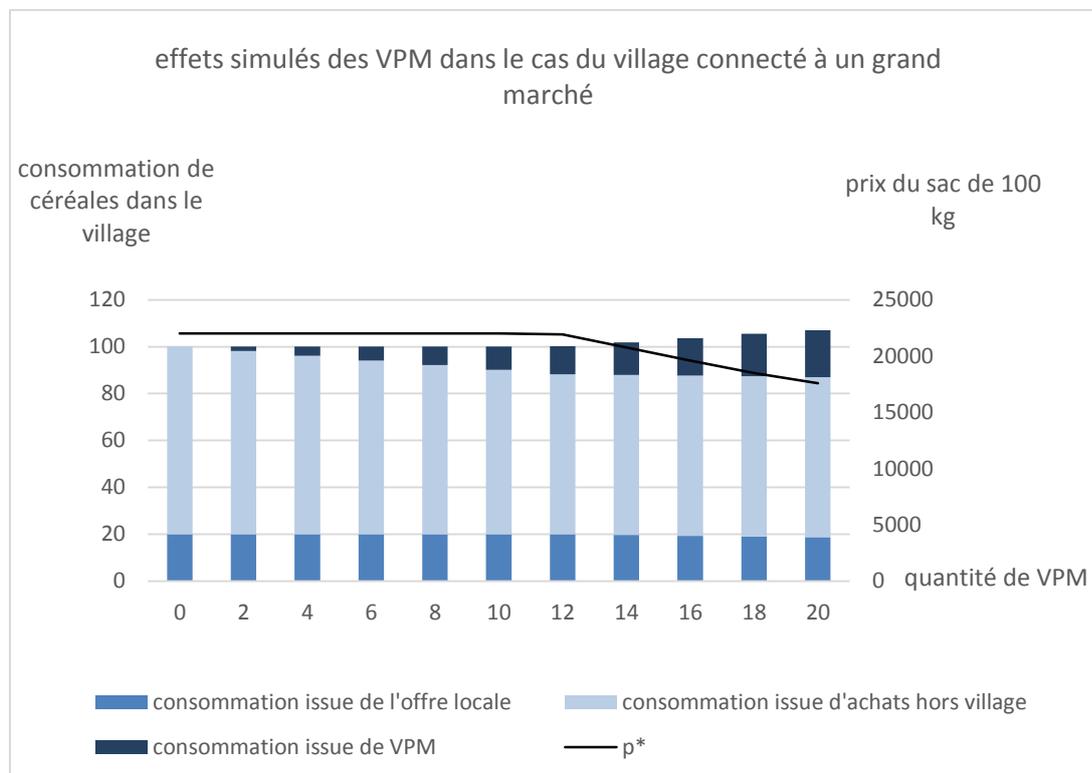
Il faut alors distinguer deux phases lorsque z augmente (correspondant aux figures 2a et 2b).

Dans un premier temps (entre 0 et 12 quintaux de céréales dans notre exemple, figure 2a), le volume de céréales achetées à l'extérieur du village diminue (consommation issue d'achats hors village), mais le volume venant de la production du village ne diminue pas. La raison est que pour ces relativement faibles volumes de VPM, le prix du village reste égal au prix de l'offre extérieure (ici 22000F). La quantité de céréales achetées à l'extérieur diminue et est seulement remplacée par les VPM moins chères. L'offre locale ne diminue pas parce qu'elle reste fixée par le prix du village qui est lui-même fixé par l'offre extérieure. Ceci se produit jusqu'à ce que le prix d'équilibre du village soit inférieur au prix de l'offre extérieure et le village cesse alors de s'approvisionner sur les marchés extérieurs.

Dans un second temps (entre 12 et 20 quintaux, figure 2b), le prix dans le village baisse et l'offre locale baisse alors et c'est seulement à partir de ce point que la consommation des ménages augmente.

Il peut sembler contre intuitif que le prix du village ne baisse pas tant que le village reste connecté à une offre extérieure, mais cela peut s'expliquer simplement. Si dans un même village il existe une grande quantité de céréales à vendre à 22000F, et une petite quantité de céréales à vendre à 13000F, tous ceux qui achètent des céréales à 13000F ont intérêt à les revendre à 22000F et puis à revenir racheter des céréales à 13000F avec leur plus-value etc. jusqu'à ce qu'il ne reste plus de céréales à 13000F.

C'est pour cette raison que les villages connectés à une offre extérieure importante auront un impact des VPM beaucoup plus faible que les villages isolés.



1.3.2 La répartition des effets dans la population

La répartition des effets dans la population commence en deuxième phase et suit les mêmes mécanismes que dans le cas du village isolé.

Il s'agit d'une question qui sera renseignée au travers des enquêtes ménages.

Modélisation des effets des DGC

2.1 Effet des DGC sur le marché

Cette section sera retravaillée après le terrain.

Intuitivement, si le marché fonctionnait parfaitement, les DGC distribuées uniquement à ceux qui ne sont pas acheteurs de céréales au prix du marché devraient être intégralement revendues sur le marché local, et se substitueraient donc à la fois à l'offre locale et à l'offre extérieur, faisant chuter les prix de manière similaire aux VPM. La raison pour laquelle des pauvres malnourris préfèrent revendre de la nourriture que de la consommée est que l'argent de la revente vaut plus pour eux que pour les autres, parce qu'ils ont des circuits non payants d'approvisionnement en nourriture, parce qu'ils s'endettent et valorisent moins que les autres la période de remboursement futur, etc.

Si le marché des DGC ne fonctionne pas, et que les DGC sont effectivement consommées par ceux qui les reçoivent, et si cette nourriture n'en remplace pas une autre, qui provenait d'un autre ménage de la famille par exemple (autre ménage qui s'approvisionnait sur le marché), alors les DGC n'auront pas d'impact sur le marché.

Cette dernière hypothèse est très invraisemblable, mais la première est elle aussi extrême. La réalité est probablement entre ces deux pôles, mais il est très difficile de prédire le taux de revente des DGC. L'enquête de terrain tentera d'approcher ce taux mais il faut s'attendre à ce que les déclarations des ménages sous-estiment largement ce point.

Le point essentiel est de savoir la part des DGC qui représente un accroissement net de la consommation des ménages pauvres et la part qui remplace une consommation qui provenaient d'autres sources.

Par exemple, si 30% des DGC sont revendues au prix du marché villageois, 30% sont consommées à la place de dons familiaux qui provenaient d'achat par la famille sur le marché villageois, 20% sont consommées à la place d'une consommation financée par la décapitalisation du cheptel, et 20% sont un accroissement net de la consommation des plus pauvres, alors 80% des DGC auront un effet similaire aux VPM sur le marché.

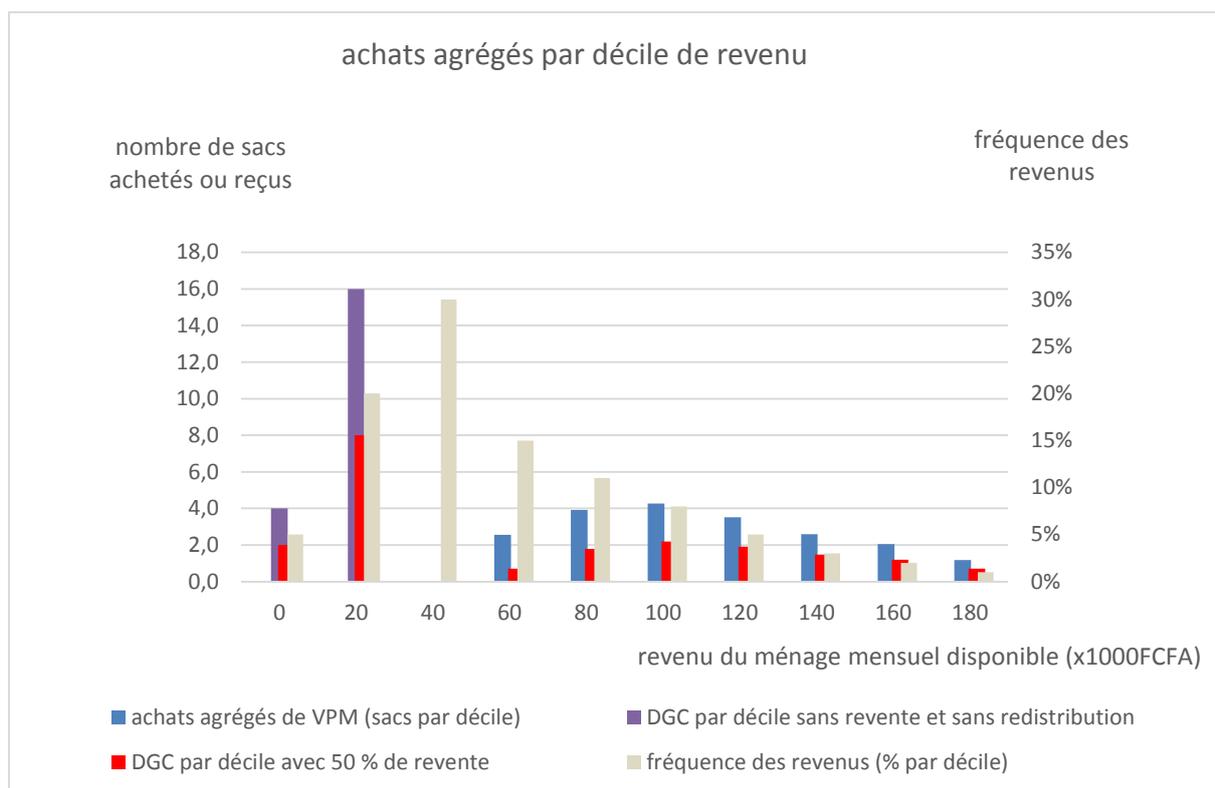
2.2 Effets des DGC sur la consommation

On représente ici deux cas possibles, selon que les DGC sont gardées au sein du groupe cible (ici les 25% les plus pauvres) ou en partie revendues par ces 25%, sur le marché de leur village, au prix du marché. La figure ci-dessous représente le cas où 50% des volumes reçus en DGC sont revendus par la population cible, sachant que le modèle tel que calibré ci-dessus prévoirait que 100% des DGC reçues par les 25% les plus pauvres sont revendues sur le marché.

On positionne sur la même figure, pour mémoire, les achats de VPM du cas précédents (20 sacs).

On considère 20 sacs de DGC.

Si les ménages à 40 000F de revenu mensuel n'ont ni DGC ni VPM, c'est parce qu'ils ne sont pas dans les 25% les plus pauvres dans le cas considéré ici, et on a une demande nette de VPM négative (ils préféreraient vendre des céréales à 13000F plutôt qu'en acheter à 13000F).





Contenu de ce rapport relève de la seule responsabilité du Contractant et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union Européenne. »